Le Monde

Télévision Radio Multimédia
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15894 – 7 F | DIMANCHE 3 - LUNDI 4 MARS 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Etats-Unis mettent la Colombie à l'index

Bogota jugé laxiste dans la lutte contre la drogue

S'ÉRIGEANT en juge des efforts que consentent leurs voisins et d'autres pays de la planète en faveur de la lutte contre la production et le trafic de drogue, les Etats-Unis *ont décidé de sanctionner la Colombie* : Bogota n'en ferait pas assez pour enrayer le flot de cocaïne venant inonder l'Amérique du Nord. Telle a été la décision annoncée vendredi 1er mars par la Maison Blanche, qui, comme chaque année, distribue ainsi les bons et les mauvais points aux nations concernées. Tenue par la loi de certifier que tel ou tel pays coopère avec Washington dans la lutte contre la drogue, la présidence a refusé d'accorder son « certificat » à la Colombie – de même qu'à l'Afghanistan, à la Birmanie, à l'Iran, au Nigeria et à la Syrie et, dans une moindre mesure, au Liban, au Pakistan et au Paraguay. Le Mexique y a échappé.

Selon la sévérité du jugement porté à Washington, le mauvais élève est plus ou moins sanctionné financièrement. *« Accusée de n'avoir accompli aucun progrès par rapport à la situation prévalant un an auparavant »*, la Colombie rejoint donc cette année la liste noire. Sans *« certificat de bonne conduite »*, elle peut être privée de certaines garanties que l'administration accorde à des investisseurs américains en Colombie. Mais la sanction est plus politique que financière. C'est un nouveau coup porté au président Ernesto Samper, déjà déstabilisé par les affirmations de ses proches qui l'accusent d'avoir financé sa campagne électorale avec l'argent de la drogue. M. Samper a dénoncé l'ingérence américaine dans les affaires de la Colombie et accusé les Etats-Unis de faire peu de cas des efforts *« menés depuis vingt ans »* contre le narco-trafic dans son pays.

L'arbitraire de la procédure de « certification » est dénoncé aussi aux Etats-Unis. L'éditorialiste du *Washington Post* écrivait vendredi : *« C'est la richesse de l'Amérique et sa faim de drogue qui entretiennent le puissant marché que viennent fournir les producteurs. »*

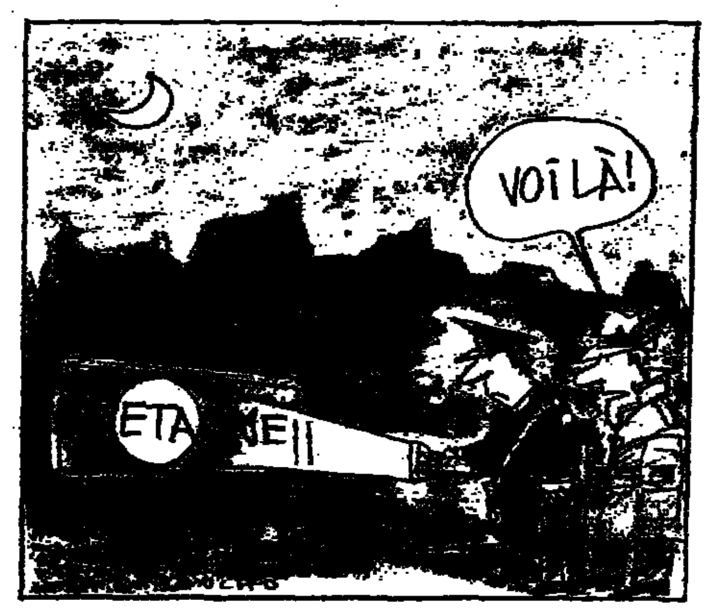
Lire page 3 et notre éditorial page 11

Les arrestations pour soutien à l'ETA soulèvent l'indignation en Bretagne

Des élus de toutes tendances réclament le respect du droit d'asile

UNE PARTIE de la Bretagne se mobilise contre les excès de la lutte contre le terrorisme basque. Indésirables, privés de statut et parfois menacés de mort, de nombreux réfugiés basques ont trouvé l'hospitalité en Bretagne, selon une tradition d'asile qui remonte au franquisme. Or, depuis 1992, plus de deux cents Bretons qui les ont accueillis ont été interpellés, mis en examen et certains emprisonnés pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*. La justice et la police redoutent que certains activistes liés à l'ETA ne transforment la Bretagne en un sanctuaire.

Mais des élus et des syndicalistes des départements bretons dénoncent aujourd'hui ce qui leur apparaît comme un amalgame et protestent contre certaines méthodes policières. Ils réclament le respect du droit d'asile et l'organisation d'une table ronde avec l'Etat, tandis que des manifestations ont lieu, qu'une grève de la faim a commencé et que la solidarité financière s'organise. Des élus de toutes tendances ont signé un texte réclamant *« le respect des personnes accueillantes et du droit d'asile »*. Jean-Yves Cozan, vice-président (UDF) du conseil général du Finistère, assure ainsi que *« la manière dont le problème de l'hébergement des Basques est traité relève du mépris, surtout si on compare avec ce qui se passe en Corse »*.



Lire page 7

■ Crime contre l'humanité

Détenu à La Haye, le général serbe Djordje Djukic a été inculpé par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. p. 4

■ Veaux, vaches et politique

Le Tout-Paris de la République s'est précipité au Salon où l'on parle politique, celui de l'agriculture. p. 5

■ Le « cartel » de l'aluminium

Le « cartel » de l'aluminium – Canada, Etats-Unis, France – veut continuer à appliquer l'accord d'autolimitation de la production, arrivé à expiration le 1er mars. p. 12

■ Réouverture du Palais-Garnier

L'Opéra national de Paris dispose à nouveau de deux salles de représentation des ouvrages lyriques, depuis que le Palais-Garnier, rénové, a rouvert ses portes. p. 20

Charles sera-t-il roi d'Angleterre ?

LE PRINCE DE GALLES

DEPUIS 1992, *« l'annus horribilis »* de la reine Elizabeth, la monarchie britannique est en crise. Sous l'oeil avide de la presse populaire, le couple princier se déchire. L'annonce, par la princesse Diana, qu'elle accepte de divorcer du prince Charles n'a pas mis fin aux interrogations sur l'avenir de la monarchie britannique. En effet, Charles n'a pas réussi à s'attirer la sympathie de ses futurs sujets, alors que Diana les fascine.

Comment les Windsor se tireront-ils de ce mauvais pas ? Le prince de Galles deviendra-t-il Charles III ? Il faudra pour cela attendre que la reine cède la place. Bien peu de Britanniques le souhaitent pour le moment, même si une majorité d'entre eux estiment, selon un sondage du *Guardian*, que la monarchie aura disparu d'ici cinquante ans.

Cette crise des *« Royals »* révèle les difficultés de la société d'outre-Manche à accepter que son pays ne soit plus la grande puissance d'antan. Car l'élite britannique, dont la reine partage les idées conservatrices, continue de se comporter comme si elle était à la tête d'un riche empire et vit au-dessus de ses moyens.

Lire page 9

L'Allemagne remonte le moral de ses troupes

BONN
de notre correspondant

Il est bien loin le temps où les jeunes Allemands, élevés dans la *« glorification de la sainte mitraille »*, apprenaient à devenir *« des soldats fanatiques et cruels, châtiant, par le feu et par le fer, au nom de leur dieu, les « crimes » des autres peuples »* (Victor Tissot, dans *L'Allemagne casquée*, 1916). Aujourd'hui, l'armée occupe une place tellement peu élevée dans l'échelle de valeurs de nos voisins d'outre-Rhin que la moitié des jeunes recrues choisissent l'objection de conscience à l'âge du service militaire.

A l'heure où ils assistent avec dépit à la *suppression de l'armée de conscription en* France, les dirigeants allemands cherchent à donner une nouvelle légitimité à leur armée. L'un des enjeux est de défendre le prestige de *la carrière militaire, car une bonne part du* corps des officiers allemands est formée d'anciennes recrues.

Afin de restaurer l'image de la Bundeswehr auprès des jeunes, le gouvernement allemand vient de décider la création d'une nouvelle médaille, qui sera attribuée aux soldats en mission à l'étranger et couronnera, selon le ministère de la défense, *« une attitude exemplaire de respect du devoir militaire pendant une longue durée ou la participation à des missions particulièrement difficiles »*. La médaille représente un aigle fédéral gravé dans du cuivre doré.

Cette initiative, qui peut paraître anecdotique, est conçue pour donner le sentiment aux Allemands qu'ils doivent retrouver un rapport « normal » avec leur armée. *« Les soldats sont des assassins ! »* : combien de fois ce slogan, inventé par l'essayiste pamphlétaire Kurt Tucholsky, n'a-t-il pas été scandé dans des manifestations pacifistes ou arboré sous *forme de badge ou d'autocollant* à l'arrière des voitures ? Afin de mettre un terme à cette mode, considérée comme une atteinte à l'honneur de l'armée, plusieurs tentatives de poursuite en diffamation ont été engagées au cours des dernières années. Ce fut à chaque fois en vain. En novembre 1995, le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe a jugé que la formule de Kurt Tucholsky, tant qu'elle ne s'adressait pas individuellement à tel ou tel soldat, était couverte par la liberté d'expression. Ce jugement de la Cour constitutionnelle avait été très vivement critiqué par les partis de la coalition au pouvoir ainsi que par la hiérarchie militaire.

Pour en finir avec cette interprétation libérale de la loi, le ministre de la justice a présenté, le 28 février, un projet de loi visant à *« protéger l'honneur de l'armée »*. Un nouveau paragraphe sera inséré dans le code pénal allemand, afin d'ouvrir la possibilité d'infliger jusqu'à trois ans de prison à quiconque *aura diffamé l'armée en tant qu'institution.*

Lucas Delattre

● Télévision et roman, mariage d'argent

DU ROMAN au feuilleton : dans notre cahier hebdomadaire « Télévision Radio Multimédia », Jacques Bertoin enquête sur les nombreuses adaptations littéraires diffusées par le petit écran, la dernière en date étant *Les Allumettes suédoises*, d'après Robert Sabatier (sur France 2). Ainsi, la télévision ne se borne plus à empiéter sur le territoire du livre : elle le digère... Avec, en prime, un *« mémento du parfait auteur télé »*.

Comme chaque semaine, nos lecteurs trouveront tous les programmes des chaînes hertziennes et câblées, les critiques des films ainsi que les sorties vidéo. Dans notre rubrique « Une image, une enquête », le cinéaste Jean-Louis Comolli dévoile l'envers d'un film de Luis Buñuel, Terre sans pain. Dans nos pages « Multimédia », une enquête d'Henri Béhar sur l'irrésistible attraction du septième art et des jeux électroniques : comment Hollywood plonge dans le CD-ROM. En pages « Radio », la musique classique sur les petites stations. Enfin, la chronique de Daniel Schneidermann.

Lire notre cahier « Télévision Radio Multimédia »

La frilosité européenne du Parti socialiste

OÙ SONT l'imagination, l'audace, l'expertise même des personnalités socialistes qui ont oeuvré depuis plusieurs années à la construction européenne ? Elles sont absentes du texte d'orientation sur « mondialisation, Europe, France », que la direction du PS a soumis, samedi 2 mars, à son conseil national. Atteindre en même temps plusieurs objectifs est un art difficile que le groupe de travail a imparfaitement maîtrisé.

Sur le chapitre proprement européen, le Parti socialiste devait tenir compte de la politique menée par François Mitterrand pendant quatorze ans dans un domaine souvent présenté comme un des plus marquants de l'héritage, donner l'image d'une opposition « responsable » et concilier les positions divergentes de ses dirigeants. Le résultat ne pouvait être que décevant. Il faut lire un texte technocratique, plus proche dans son style du traité de Maastricht que d'un manifeste propre à emporter l'adhésion, pour découvrir quelque originalité par rapport aux *discours rebattus sur* l'Europe.

Bien sûr, il faut accroître l'efficacité, la transparence, le contrôle démocratique, la clarification des compétences, dans une Union européenne de plus en plus complexe. Qui ne souscrirait à ces impératifs ? Sans doute l'Europe doit-elle se réformer avant de s'élargir, sous peine d'être une simple zone de libre-échange, comme le voudraient les conservateurs britanniques, au lieu de devenir une *« Europe-puissance »*. Le terme est une trouvaille de l'ancien ministre des affaires étrangères centriste Jean François-Poncet, repris voilà peu par Valéry Giscard d'Estaing.

Certes, la politique extérieure et de sécurité commune (PESC) doit être représentée par *« une personnalité d'envergure »*, mais Jacques Chirac n'a pas proposé autre chose avec son *« M. PESC »*, que les Allemands semblent aussi avoir adopté.

Il serait cependant injuste de réduire à ces emprunts divers la contribution des socialistes français au débat européen. Elle se distingue dans un premier temps par une prise de position très nette en faveur de l'extension des décisions à la majorité qualifiée, y compris pour la PESC (personne ne sera obligé de faire ce qu'il ne voudra pas mais personne ne pourra empêcher les autres d'agir).

Daniel Vernet

Lire la suite page 11 et nos informations page 5

Placements

LES ÉTABLISSEMENTS financiers multiplient les lancements de nouveaux produits à taux garantis. Nos pages « Placements » hebdomadaires tentent d'expliquer pourquoi ces diverses nouveautés n'offrent pas une protection absolue.

Les contrats d'assurance-vie, les plans d'épargne populaire, les comptes à terme et les fonds de placement sont les quatre principales catégories de produits commercialisés offrant une garantie de performances minimales. *Lire pages 14 à 16*


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 290 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0146 - 0303 - 7,00 F

EUROPE-ASIE. **Le premier sommet euro-asiatique, qui a réuni, à Bangkok, les délégations de dix pays asiatiques et les Quinze de l'Union européenne – plus celle de la Commission de Bruxelles – a achevé ses travaux, samedi 2 mars, en lançant un appel à un nouveau *« partenariat »* et à un renforcement de la coopération entre les deux continents. ● *LES* DROITS DE L'HOMME ont constitué le dossier le plus sensible de cette réunion. Les Européens ont abordé la question, mais avec suffisamment de prudence pour ne pas offusquer leurs homologues asiatiques. Un contact noué au plus haut niveau entre l'Indonésie et le Portugal a permis de relancer le dialogue sur Timor-Oriental ● L'INDE, qui souhaite participer au prochain sommet de Londres, en 1998, devrait voir sa requête soutenue par l'Union européenne.**

La question des droits de l'homme n'a pas perturbé le sommet de Bangkok

Les Quinze de l'Union européenne et dix pays asiatiques, qui se retrouveront dans deux ans à Londres, ont décidé de créer un « partenariat » entre les deux continents et d'engager un dialogue fondé sur le « respect mutuel »

BANGKOK
de nos envoyés spéciaux

Les droits de l'homme, tous les participants au sommet de Bangkok ont été d'accord pour en parler. Mais en parler simplement afin que d'évidentes divergences de vues entre Européens et Asiatiques n'empêchent pas la réalisation de ce *« nouveau partenariat »* qui est l'essence de cette première rencontre entre chefs d'Etat et de gouvernement d'Europe et d'Asie de l'Est.

Curieusement, Jacques Chirac a une méthode bien à lui. Lors du premier tour de table, vendredi 1er mars, il fut l'un des rares à ne pas aborder le sujet. Le président de la République a préféré ne se faire le défenseur des droits de l'homme que dans la discrétion d'entretiens bilatéraux qui ont accompagné ce sommet. Il a abordé le sujet avec les représentants des deux pays présents au sommet dont l'attitude à l'égard des droits de l'homme est le plus contestée. Après l'avoir fait, jeudi, avec le premier ministre chinois Li Peng, il a recommencé, le lendemain, avec le premier ministre vietnamien Vo Van Kiet. Mais, dans les deux cas, sa préoccupation première est bien particulière, puisque, d'après Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, il a insisté *« notamment »* sur la situation des chrétiens.

UN « MINI DAVOS »

Le premier ministre britannique John Major, parmi d'autres, n'a pas manifesté tant de pudeur. Devant ses pairs, il a exprimé son désaccord avec ceux qui assurent que l'Europe et l'Asie n'ont pas les mêmes valeurs. Une telle proclamation a pris à contrepied bon nombre de gouvernants asiatiques qui ont réclamé, tout au contraire, que soient respectées les différences culturelles. Un compromis a finalement été trouvé. La déclaration finale pose que *« le dialogue doit être mené sur la base du respect mutuel, de l'égalité et de la promotion des droits fondamentaux (...) sans intervention directe ou indirecte dans les affaires internes des parties »*.

Ainsi, les questions politiques ont-elles été largement abordées au cours de ce sommet dont la déclaration finale « reconnaît [...] *le besoin de lutter pour l'objectif commun de maintenir et de renforcer la paix et la stabilité, ainsi que de créer les conditions d'un développement économique et social »*. L'inclusion des aspects sociaux du développement donne satisfaction aux Européens. En outre, chacun trouvera son compte dans *« l'engagement commun en faveur de l'économie de marché, d'un système d'échanges multilatéral ouvert, d'une libéralisation non discriminatoire et d'un régionalisme ouvert »*.

Chacun ayant exprimé sa satisfaction à l'issue de cette première rencontre, il a été décidé, sans pour autant instutionnaliser ce dialogue, d'assurer un suivi entre les sommets biannuels et que, outre les réunions d'experts, les ministres des finances se rencontreront dès 1997. Dans l'immédiat, priorité sera donnée à la préparation de la première conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), prévue, en décembre, à Singapour.

Le premier ministre thaïlandais, Banharn Silapa-archa, a souhaité que l'Europe soit davantage associée à l'effort d'aménagement du bassin du Mékong. Il a aussi proposé la création d'un Centre euro-asiatique de développement écologique et technologique. Les participants se sont aussi entendus pour coopérer activement dans la lutte contre le trafic de drogue. La déclaration finale a repris le projet de création d'un Forum euro-asiatique d'hommes d'affaires que M. Chirac a qualifié de *« mini Davos »*, et qui sera associé à un premier « plan d'action » de promotion des investissements.

LA QUESTION NUCLÉAIRE

La réunion a dégagé un large consensus sur la nécessité de *« promouvoir une réforme effective de l'ONU et la démocratisation de son fonctionnement »*. Tout en *« félicitant »* M. Chirac d'avoir mis fin aux essais nucléaires français, le premier ministre thaïlandais, en sa qualité de président du sommet, a aussi insisté sur la nécessité du désarmement nucléaire. La déclaration finale se contente toutefois *« de prendre note »* de la contribution de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) au traité de non-prolifération nucléaire avec la signature, en décembre 1996, du traité qui fait de l'Asie du Sud-Est une *« zone libre d'armes nucléaires »*.

La déclaration finale reprend les projets du premier ministre singapourien Goh Chok Tong, de créer une Fondation Europe-Asie pour promouvoir les échanges culturels et la recherche ainsi qu'un programme d'échanges universitaires euro-asiatiques. L'objectif est de permettre aux nouvelles générations de se connaître mieux que les précédentes. Le chef de l'Etat français ne peut que s'en féliciter, lui qui a fait part, non sans raison, à son entourage, de son inquiétude face à une méconnaissance mutuelle dont il a regretté qu'elle soit particulièrement sensible chez les Européens.

Thierry Bréhier et Jean-Claude Pomonti

Vingt-cinq journalistes emprisonnés en Asie

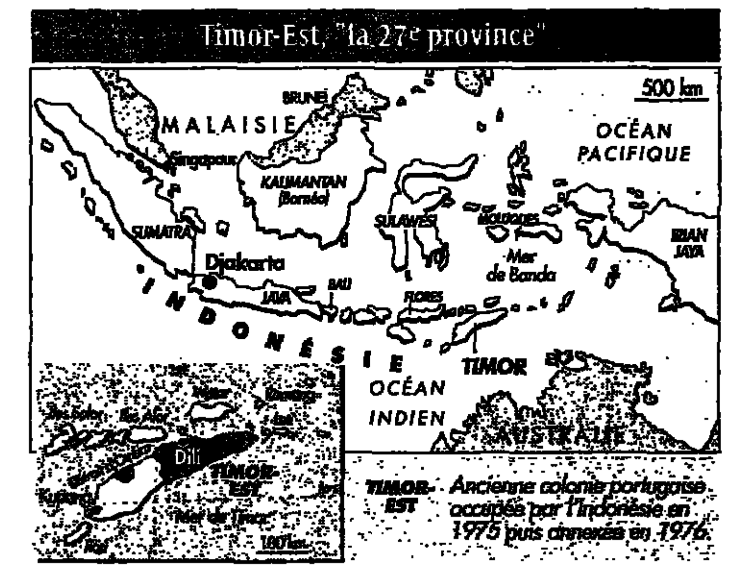
A l'occasion du sommet euro-asiatique, l'organisation Reporters sans frontières a écrit à Jacques Chirac et à plusieurs dirigeants de la Commission européenne, dont son président Jacques Santer, pour attirer leur attention sur les violations de la liberté de la presse dans plusieurs pays participant à la réunion de Bangkok. Au total, rappelle RSF, vingt-cinq journalistes sont aujourd'hui emprisonnés dans ces pays pour avoir simplement fait leur travail : dix-sept sont détenus en Chine, trois en Indonésie et cinq au Vietnam. Outre ces détentions, RSF recense un grand nombre d'entraves à la libre circulation de l'information dans ces pays. En Malaisie, l'auto-censure se généralise. A Singapour, la presse tout entière est aux mains du pouvoir. Au Vietnam, la liberté de la presse est inexistante.

Concertation entre l'Indonésie et le Portugal sur Timor-Oriental

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Après plus de vingt ans de rupture, la première rencontre au plus haut niveau entre Indonésiens et Portugais pourrait marquer une nouvelle étape dans la négociation, sous l'égide de l'ONU, du dossier timorais. Ainsi peut-on interpréter le tête-à-tête, à Bangkok, jeudi 29 février, entre le président Suharto et le premier ministre Antonio Guterres, en marge du sommet euro-asiatique. Mais la complexité de l'équation posée par Timor-Oriental, ancien territoire portugais occupé par l'Indonésie en 1975 et annexé l'année suivante, incite à une grande prudence.

Timor-Est, "la 27e province"



TIMOR-EST. Ancienne colonie portugaise occupée par l'Indonésie en 1975 puis annexée en 1976.

M. Suharto et M. Guterres ont repris une proposition de Javier Perez de Cuellar, à l'époque où ce dernier était secrétaire général de l'ONU, en envisageant l'installation, à Djakarta et à Lisbonne, dans des chancelleries amies, de sections représentant les intérêts de leurs pays respectifs.

En remettant cette idée sur le tapis, le premier ministre portugais l'a, toutefois, assortie d'une condition : la libération de Xanana Gusmao, condamné à vingt ans de prison, et celle d'autres anciens insurgés timorais internés en Indonésie.

Les Indonésiens ont réagi en *« n'incluant et n'excluant »* aucune possibilité, selon la formule employée vendredi par Ali Alatas, leur ministre des affaires étrangères. Ce dernier a, cependant, souligné que Lisbonne se considérait toujours, selon un statut reconnu par l'ONU, comme la puissance administrante du territoire et réclamait l'autodétermination des populations concernées. *« La libération de Xanana Gusmao ne sera pas une solution si le Portugal ne change pas de position »*, a-t-il dit. Pour ce qui la concerne, l'Indonésie a refusé jusqu'à maintenant la modification du statut de Timor-Oriental, proclamé vingt-septième province du pays lors de son annexion.

Ali Alatas n'a pas, pour autant, exclu une relance de la négociation dans le cadre des rencontres organisées par l'ONU, depuis quelques années, au niveau des ministres des affaires étrangères. Tout en demandant au Portugal de démontrer sa *« bonne foi »*, le chef de la diplomatie indonésienne a reconnu que la dernière rencontre avec son homologue portugais, en janvier à Londres, avait eu lieu dans une *« atmosphère constructive »*. Ils doivent se retrouver en juin, à Genève.

Plusieurs délégations redoutaient que le sommet de Bangkok soit l'occasion d'un éclat du Portugal à propos de Timor-Oriental. L'entretien entre M. Suharto et M. Guterres, qui a dû faire l'objet d'intenses et discrètes tractations, a donc permis d'éviter un incident. Il reste à savoir si, contrairement à son habitude, le président indonésien s'est impliqué personnellement dans cette négociation uniquement pour plaire à ses partenaires de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean). Pour le moment, l'extrême prudence des premières réactions, y compris dans le territoire, laisse penser qu'aucune possibilité ne peut être exclue.

J.-C. P.

Tout en maintenant ses exigences sociales, Bruxelles veut mettre sur pied une stratégie offensive dans la région

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les Quinze sont convaincus – ils l'ont répété, en décembre 1995, à Madrid – que la bataille pour l'emploi, pour la préservation du modèle européen de protection sociale, passe par la création de la monnaie unique. Ils savent aussi qu'elle se joue en partie en Asie, celle-ci menaçant l'Union européenne (UE) par sa compétitivité extrême, mais offrant aussi des opportunités jusqu'alors inexplorées.

« En 1994, la valeur des échanges commerciaux entre l'UE et les pays d'Asie atteignait 250 milliards d'écus pour 188 milliards d'écus entre l'UE et les Etats-Unis... Les possibilités d'accroître les échanges et les investissements en Asie sont énormes, puisqu'un milliard d'Asiatiques devraient bientôt disposer d'un pouvoir d'achat important et que 400 millions d'entre eux devraient avoir des revenus nets équivalents ou supérieurs à ceux des Européens et des Américains d'ici à l'an 2000 », lit-on dans un des documents préparés par la Commission de Bruxelles dans la perspective du sommet de Bangkok.

Comme l'expliquait, de manière très explicite, ladite Commission, dans sa communication de juillet 1994, « Vers une nouvelle stratégie asiatique », l'UE et ses entreprises n'ont absolument pas les moyens de passer à côté du miracle économique asiatique. Le partenariat avec l'Extrême-Orient est vital. L'Europe est consciente qu'elle risque d'être évincée, notamment par les Etats-Unis, et elle a la volonté d'agir pour l'empêcher. Elle n'a pas attendu de définir *« une nouvelle stratégie »* pour découvrir l'Asie. Mais il est vrai que, pendant des décennies, son approche fut surtout défensive : elle dénonçait les bas salaires, le dumping social, ainsi que les marchés fermés.

Vue d'Asie, la Communauté des années 70 et 80, c'est essentiellement l'Accord multifibres (AMF) qui, pour donner le temps aux industries européennes de se restructurer, imposait de sévères restrictions quantitatives aux producteurs de textiles à bas coût de revient. Vue de Bruxelles, l'Asie, pendant cette phase de transition, ce furent des efforts répétés, épuisants, souvent infructueux, pour inciter le Japon, puis la Corée du Sud à entrouvrir leur marché. Des efforts significatifs aussi, notamment financiers – qui demeurent – au profit des pays les plus pauvres de la région.

Au fil des ans, les liens se sont resserrés, sont devenus de plus en plus complexes, se sont souvent élargis au domaine politique avec le Japon, la Chine, la Corée du Sud. Avec les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), un accord de coopération a été conclu, en 1980, qui prévoyait des rencontres annuelles. L'UE participe aussi à la conférence post-ministérielle de l'Asean, aux côtés des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Corée du Sud et du Japon. Elle est enfin partie prenante au Forum régional de l'Asean pour les questions de sécurité, créé en 1994, au sein duquel se retrouvent la plupart des pays asiatiques, l'Amérique du Nord et la Russie.

Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission, chargé de la politique commerciale et des relations avec les pays industrialisés, résume ainsi la situation : les partenaires asiatiques souhaitent que les Européens accroissent leurs investissements et les gouvernements européens expriment le même voeu. Pourtant, le résultat est médiocre. Il y a donc là matière à débattre afin de supprimer les obstacles, de rendre les réglementations plus transparentes, de convaincre les industriels, notamment les entreprises moyennes, que le jeu en vaut la chandelle. La Commission organisera, en mars, à Genève, à l'intention des hommes d'affaires, un colloque sur les investissements européens en Asie.

SUJETS SENSIBLES

Européens et Asiatiques sont favorables à un système d'échanges multilatéral. Ils l'ont réaffirmé à Bangkok et dit leur volonté commune de mettre une touche finale aux quelques dossiers que le cycle de l'Uruguay avait laissés en suspens, en matière de télécommunications, de transports maritimes et de services financiers.

Asie - Union européenne : le déséquilibre

ASEA

chiffres 1994 en milliards de dollars US

	Exportations vers l'UE	Importations de l'UE	Solde
BRUNEI	0,4	1	-0,6
INDONÉSIE	7,6	5,6	+2
MALAISIE	9,7	7,5	+2,2
PHILIPPINES	2,8	2,5	+0,3
SINGAPOUR	10,1	11,5	-1,4
THAÏLANDE	8,2	7,9	+0,3
VIETNAM	1,1	0,8	+0,3
TOTAL ASEAN	40,1	36,9	+3,2
CHINE	29,9	16,2	+13,7
JAPON	63,4	34,5	+28,9
CORÉE DU SUD	11,3	13	-1,7

PART DE L'UNION EUROPÉENNE en % du commerce national

	% des importations	% des exportations
Corée du Sud	12,68%	10,61
Japon	12,94	14,53
Chine	14,65	12,09
ASEAN	13,38	14,44

Asie-USA 326 milliards
Asie-UE 225 milliards de dollars

Source : AFP/Commission européenne

Délicat exercice : les Européens, avec en tête des sujets sensibles comme le travail des enfants et des prisonniers, voudraient instiller un minimum de normes sociales dans les échanges commerciaux, sans pour autant songer à remettre en cause les avantages comparatifs dont bénéficient plusieurs producteurs asiatiques à cause du bas niveau des salaires.

L'UE marquerait cependant un point appréciable si ses partenaires acceptaient au moins d'amorcer l'examen de thèmes aussi controversés.

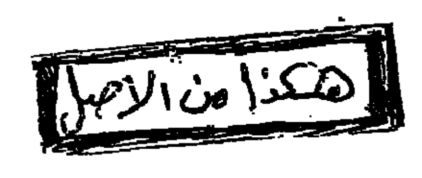
Les pays asiatiques entendaient-ils tirer parti, lors du sommet de Bangkok, de leur puissance économique pour peser davantage dans les affaires du monde ? L'Europe pourrait-elle les aider à tenir tête à un interlocuteur aussi pesant que les Etats-Unis ? Les membres de l'Asean ou la Corée du Sud verraient-ils d'un bon oeil l'UE faire contrepoids aux géants, supposés dominateurs, que sont la Chine et le Japon ? Peut-être.

L'Europe peut probablement jouer un rôle utile de modérateur sur divers thèmes qui intéressent la sécurité régionale : prévention des conflits locaux, non-prolifération des armes de destruction massive, sûreté nucléaire, etc. Mais, à considérer la timidité avec laquelle elle a apparemment évoqué les droits de l'homme, lors du sommet de Bangkok, on comprend que, sauf miracle, son influence politique est condamnée à demeurer modeste.

Philippe Lemaître

L'appui des Quinze à la candidature de l'Inde

L'Union européenne s'efforcera d'obtenir* la participation de l'Inde au prochain sommet Asie-Europe qui devrait avoir lieu, en 1998, à Londres, selon un porte-parole de la présidence italienne. L'Inde ne figurait pas sur la liste des pays participants à la réunion de Bangkok ainsi que d'autres Etats de la région, comme le Pakistan, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Taïwan. *« Nous soulèverons certainement la question de la participation future de l'Inde à chaque occasion qui se présentera »*, a déclaré, vendredi 1er mars, le porte-parole italien avant la visite, lundi, à New Delhi, d'une délégation de la « troïka » européenne qui doit rencontrer le premier ministre, Narasimha Rao. Les conclusions du sommet de Bangkok, la non-prolifération nucléaire et la question du Cachemire figureront au menu des discussions. – *(AFP)



Washington sanctionne la Colombie pour insuffisances dans la lutte contre le trafic de stupéfiants

Bogota dénonce cette décision comme une intervention dans ses affaires intérieures

Le président Clinton a rayé, vendredi 1er mars, la Colombie de la liste des pays qui coopèrent avec les Etats-Unis dans la lutte contre le trafic de drogue. Le président Samper a « *déploré* » et rejetté avec « *indignation* » cette décision. Il a dénoncé cette suppression du « *certificat* » américain comme une intervention dans les affaires internes du pays *(lire aussi notre éditorial page 11).*

WASHINGTON
de notre correspondant

S'il est encore trop tôt pour apprécier toute la portée de la décision prise, vendredi 1er mars, par l'administration américaine à l'égard de la Colombie, il apparaît certain qu'elle aura un effet déstabilisateur sur le gouvernement du président Ernesto Samper. En privant Bogota du « certificat » annuel attestant que les autorités colombiennes coopèrent pleinement avec Washington dans la lutte contre le trafic de drogue, les Etats-Unis privent *de facto* la Colombie d'un accès à certains financements internationaux.

Le principe de cet examen annuel des trente et un pays considérés comme mêlés à la production ou à l'exportation de la drogue est inscrit dans la législation américaine : le président est tenu de certifier au Congrès – avant le 1er mars – que les pays bénéficiant de l'assistance financière des Etats-Unis participent à l'effort international de lutte contre les trafiquants. Vingt-deux pays reçoivent cette année ce blanc-seing américain.

Le fait d'en être privé entraîne une double sanction : Washington suspend son aide bilatérale, et fait en sorte que celle provenant d'autres sources soit réduite ou tarie. Outre la Colombie, l'Afghanistan, la Birmanie, l'Iran, le Nigéria et la Syrie (déjà cités l'année dernière) sont placés dans cette catégorie. Mais l'administration américaine peut aussi juger que tel ou tel pays ne mérite pas de certificat, et invoquer en même temps un « *intérêt national vital* » (celui des Etats-Unis) pour ne pas lui infliger des sanctions économiques. Tel était le cas de la Colombie l'année dernière. Pour 1996, le Liban, le Pakistan et le Paraguay sont dans cette situation.

UNE ACCUSATION NOURRIE

En revanche, le Mexique, dont le sort était en balance ces derniers jours, s'en tire avec les honneurs : le président Ernesto Zedillo a montré « *un engagement fort et soutenu pour combattre le trafic de drogue* », selon Robert Gelbard, responsable de la lutte contre la criminalité au département d'Etat.

Tel n'est pas le cas de la Colombie. « *En 1995, il n'y a eu aucun progrès par rapport à la situation prévalant un an auparavant* », a résumé le porte-parole de la Maison Blanche. Washington reconnaît que le gouvernement de Bogota a réussi quelques coups de filet importants contre le cartel de Cali, dont cinq des principaux chefs sont sous les verrous. La Colombie reste cependant le plus gros producteur et fournisseur mondial de cocaïne. La lutte contre le trafic de drogue a, en outre, été systématiquement affaiblie « *par un gouvernement et un Parlement qui non seulement sont ravagés par la corruption, mais favorisent celle-ci dans le but de se protéger eux-mêmes* », a souligné M. Gelbard.

« *Les trafiquants de Cali*, a-t-il ajouté, *dirigent leurs opérations de leur prison, et le procureur de la République a été la cible d'une campagne publique pour affaiblir et discréditer ses efforts.* » Cet acte d'accusation américain est nourri par les forts soupçons qui pèsent sur M. Samper. Le chef de l'Etat colombien, qui fait l'objet d'une commission d'enquête parlementaire, est accusé d'avoir reçu quelque 6 *millions de dollars (30 millions de francs)* des « barons » de Cali, pour sa campagne électorale de 1994. Le fait de retirer son « certificat de bonne conduite » à la Colombie va suspendre des garanties d'investissement américaines d'un montant de 50 millions de dollars et risque de remettre en cause de futures garanties pour quelque 550 millions de dollars.

Washington pourrait, par ailleurs, s'opposer au versement de 180 millions de dollars (900 millions de francs) de prêts par la banque Import-Export, sans compter que Bogota sollicite des prêts de la Banque mondiale pour plusieurs centaines de millions de dollars. En revanche, l'aide américaine consacrée à la lutte contre le trafic de drogue (environ 150 millions de francs) *ne sera pas remise* en cause. Cette véritable « marque d'infamie » diplomatique va renforcer considérablement les forces politiques et sociales qui réclament le départ du chef de l'Etat.

Ces effets déstabilisateurs ont sans doute été pris en compte s'agissant du Mexique.

DEUX POIDS, DEUX MESURES ?

De nombreux parlementaires républicains, notamment Robert Dole, chef de la majorité sénatoriale, avaient *récemment écrit* à Bill Clinton pour lui demander de santionner Mexico, sur la base de rapports faisant état de l'influence *grandissante des cartels mexicains* de la drogue. Deux poids, deux mesures ?

Les Etats-Unis ont de bonnes raisons de « punir » le gouvernement d'Ernesto Samper. Mais il leur est difficile d'adopter la même attitude à l'égard du Mexique, leur second partenaire commercial, membre avec le Canada de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), un traité régional fortement critiqué par les Républicains. Stigmatiser un Mexique dont l'image de marque est déjà passablement ternie par sa crise financière de 1994 reviendrait pour M. Clinton à se déjuger. En même temps, le Grand Old Party ne cesse de critiquer la « *faiblesse* » du chef de la Maison Blanche à l'égard des pays mêlés au trafic de drogue. Dans le climat électoral actuel, il fallait sans aucun doute un coupable. C'est fait.

Laurent Zecchini

Un gouvernement d'union nationale dans les quatre mois en Angola

LIBREVILLE
de notre correspondant

Un gouvernement d'union nationale sera formé en Angola, au plus tard dans quatre mois. C'est la principale et la plus spectaculaire décision prise par les « frères ennemis » angolais, le président Edouardo Dos Santos, et le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), Jonas Savimbi, à l'issue d'un sommet organisé, vendredi 1er mars, à Libreville, par le chef de l'Etat gabonais, Omar Bongo.

M. Savimbi a remis à celui qu'il appelle désormais « *Monsieur le président de la République* », la liste des membres de l'Unita qui participeront à ce gouvernement, dans lequel le mouvement rebelle aura quatre postes de ministre et sept de vice-ministre. Comme le stipulait l'accord de Lusaka, signé, en novembre 1994, deux ans après la reprise des combats, à l'initiative de l'Unita, M. Dos Santos a remis à son « *frère* » une lettre officielle invitant les siens à occuper l'une des deux vice-présidences.

Les deux hommes ont eu plusieurs entretiens en tête-à-tête, et ont évoqué l'épineuse question militaire, qui a souvent fait douter de la sincérité des deux signataires. Les deux camps se sont engagés – dans le même délai de quatre mois – à mettre sur pied la future armée nationale, qui doit être composée de 90 000 hommes. La formation de cette armée aura pour corollaire la démobilisation de quelque 110 000 soldats. Les deux belligérants sont tombés d'accord pour accélérer le processus de casernement et de désarmement des troupes de l'Unita.

Gouvernement et rebelles sont, enfin, convenus de se revoir en territoire angolais. M. Savimbi, qui vit retranché dans son quartier général de Bailundo sur les hauts plateaux angolais, s'est toutefois bien gardé de préciser quand il se rendrait à Luanda, et si les conditions de sécurité lui paraissaient suffisantes dans la capitale pour un tel voyage.

« *Le problème principal, c'est la méfiance entre les deux hommes* », a confié à quelques journalistes Alioune Blondin Beye, représentant spécial des Nations unies en Angola, résumant ainsi la nature des rapports entre les deux hommes. Au-delà des traditionnelles accolades, qualifiées à chaque fois d'« *historiques* », les deux camps sont, pourtant cette fois, engagés à respecter un calendrier précis.

Jean Karim Fall

Le principal syndicat algérien envisage une nouvelle grève générale

Les manœuvres politiques du patron de l'UGTA contre le président Zeroual

BOUALEM BENHAMOUDA, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), la centrale syndicale rescapée du régime du parti unique, s'est résolu, une nouvelle fois, à mobiliser ses troupes pour tenter d'amener le premier ministre Ahmed Ouyahia à résipiscence afin qu'il annule sa décision de réduire certains traitements pour payer les arriérés de salaires d'environ deux cent mille travailleurs. Le chef du gouvernement avait annoncé, le 6 février, qu'une à sept journées de salaire des employés du secteur public seraient retenues pendant un an pour venir en aide à ceux qui, dans ce même secteur, attendent, depuis plusieurs mois, le règlement de leurs émoluements.

Mesure impopulaire, à l'heure où les Algériens ont de plus en plus de difficultés à remplir le couffin quotidien, qui a servi, au patron de l'UGTA, de cheval de bataille pour prendre ses distances avec le président Liamine Zeroual auquel il avait apporté, pourtant, un soutien remarqué, lors de la campagne présidentielle de novembre 1996. A son appel, les 13 et 14 février, une grève générale, largement suivie dans le secteur public, avait paralysé le pays. Mais sans faire fléchir M. Ouyahia, qui avait seulement différé sa décision de trente jours...

« *Face aux évolutions négatives constatées* », la direction de l'UGTA, réunie, mercredi, à Alger, a donc décidé de programmer une nouvelle grève générale, sans en préciser la date ni la durée. Le combat de M. Benhamouda et du *million de syndiqués qu'il revendique*, contre une mesure « *rejetée massivement par rapport aux graves dangers et aux incertitudes qu'entraînerait son soutien* », semble s'insérer, *a priori*, dans le cadre de la défense normale du pouvoir d'achat. Mais la manière *assez cavalière avec laquelle le secrétaire général de l'UGTA traite* avec M. Zeroual, étonnent nombre d'Algériens qui subodorent des « *manœuvres politiques* » inavouées.

UN « PACTE SOCIAL »

Lors de la célébration de l'anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, le 24 février, une vive passe d'armes, avait brièvement opposé en public M. Benhamouda à M. Zeroual. *Ce dernier*, en réitérant son soutien au premier ministre, avait prôné un « *pacte social* » pour désarmorcer la crise. « *Il n'y aura ni pacte social, ni dialogue, tant que la mesure* [de ponction des salaires] *ne sera pas retirée* », avait répliqué le patron de l'UGTA en s'emparant inopinément du *micro, après le chef de* l'Etat.

« Irrévérence » impensable il y a peu, de la part du principal dirigeant *d'une centrale syndicale qui* a permis au pouvoir d'encadrer de manière rigide le monde ouvrier, pendant près de trois décennies. Le recours à la grève générale paraît aussi étonnant de la part de *l'UGTA qui, dès les premières se*cousses suscitées par les mesures de libéralisation économique imposées par le FMI, avait tendance à freiner les mouvements de débrayage.

On ne peut taxer M. Benhamou*da d'être* un adversaire des militaires, lui qui a soutenu le coup d'Etat déguisé de janvier 1992, l'arrêt du processus électoral qui a suivi, et fait partie de l'éphémère et très « éradicateur » Conseil national de sauvegarde de l'Algérie (CNSA). Les bouleversements que connaît le pays depuis quatre ans, la *double violence* – étatique et islamiste –, s'ils ont renforcé son influence en tant que syndicaliste, l'ont, aussi, ambitions personnelles *à l'appui, placé en position* de personnalité incontournable de la scène politique.

On le dit pourtant au mieux *avec le général Mohamed Betchine*, le plus proche conseiller de M. Zeroual. Mais, les attaques frontales de l'UGTA contre M. Ouyahia *ne peuvent que* fragiliser la position du chef de l'Etat que les militaires radicaux tenteraient d'isoler de plus en plus. Selon certains, *l'entourage du président*, mécontent de la nomination du premier ministre, chercherait à imposer son propre candidat à la tête du gouvernement.

Mais si l'appel de M. Benhamouda à une deuxième grève générale a des relents politiques indéniables, il suit aussi celui qu'avait lancé, sous forme d'un *débrayage de quatre jours, à partir* de ce samedi, ses rivaux de la Confédération des syndicats autonomes (CSA) qui compte dans ses rangs le stratégique Syndicat des pilotes de lignes d'Air Algérie (SPLA).

Ali Habib

Une direction-bis de l'ex-FIS ?

Des membres du Majliss Echoura (conseil) de l'ex-Front islamique du salut (FIS) tenteraient, à Ankara en Turquie, de mettre sur pied une nouvelle direction collégiale. Selon des sources islamistes à Paris, au nombre de ces dissidents figureraient certains des dix-sept membres fondateurs de l'ex-FIS, auteurs de la lettre envoyée, à la mi-janvier, au président Liamine Zeroual, dans laquelle ils se déclaraient disponibles, sans conditions, pour faire arrêter les violences. Les tractations, qui auraient *l'aval des autorités algériennes*, auraient lieu autour de Benaazouz Zebda, ancien membre du Majliss, réfugié en Turquie depuis quelque temps. Cette direction-*bis* pourrait servir d'interlocuteur au pouvoir.

Des exilés cubains manifestent en mer, au sud de la Floride

MIAMI. Treize navires et treize avions affrétés par l'organisation anticastriste cubaine Hermanos al rescate (les Frères du secours) devaient se rendre, samedi 2 mars, à l'endroit où l'aviation cubaine a abattu deux appareils de l'organisation, il y a une semaine. Le président Clinton a décrété l'état d'urgence dans le sud de la Floride et mobilisé les garde-côtes, la marine et l'aviation, afin d'éviter des incidents. Les anticastristes doivent célébrer une messe à l'extérieur des eaux territoriales cubaines, et la météo prévoyait une mer très agitée, qui pourrait mettre en danger les petits bâtiments de la flottille. La Havane, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Roberto Robaina, a annoncé qu'elle agirait « *avec la plus grande retenue pour éviter de nouveaux incidents* ». – *(AFP, AP.)*

Israël rejette toute négociation avec les islamistes du Hamas

JÉRUSALEM. Israël a rejeté implicitement, vendredi 1er mars, une proposition du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) d'arrêter les attentats en échange de la libération de ses prisonniers. « *Nous ne négocierons pas avec le Hamas ou avec ses groupes armés, car nous n'avons qu'un interlocuteur palestinien, l'Autorité autonome dirigée par M. Yasser Arafat* », a déclaré, à la radio d'Etat, le ministre des affaires étrangères, Ehud Barak. De son côté, le premier ministre, Shimon Pérès, a demandé à M. Arafat, dans un entretien publié samedi par *Libération*, d'être « *responsable chez lui, comme le roi de Jordanie et le président égyptien sont responsables chez eux* ». « *Les mots ne sont pas suffisants*, a-t-il ajouté. *Et les Israéliens jugeront* [Yasser Arafat] *à ses actes contre le terrorisme* ». – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : le Conseil de l'autonomie a été convoqué**, pour sa séance inaugurale, le 7 mars, à Gaza, a annoncé, vendredi 1er mars, l'agence de presse palestinienne. Elu le 20 janvier, ce conseil comprend 88 membres, plus Yasser Arafat, qui en fait partie en qualité de président de l'Autorité palestinienne. – (AFP.)

■ **LIBYE : le dirigeant ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski a** assisté, vendredi 1er mars, à Syrte, aux côtés du colonel Mouammar Kadhafi, aux festivités qui ont marqué le 19e anniversaire de l'instauration de la Jamahiriya. A son arrivée, la veille, à Tripoli, M. Jirinovski avait qualifé d'« *injustes* » les sanctions imposées par l'ONU à la Libye, qu'elle accuse de soutien au terrorisme. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : la coalition rouge-verte** au pouvoir en Rhénanie du *Nord-Westphalie est menacée d'éclatement. Un différend oppose* les Verts aux sociaux-démocrates à propos de l'extension de l'aéroport de Dortmund. Cette querelle pourrait avoir des conséquences sur les coalitions dirigeant d'autres Länder. – *(AFP.)*

■ ***ITALIE : Bettino Craxi fait l'objet d'un quatrième mandat*** de détention depuis le vendredi 1er mars. L'ancien président du conseil qui vit en exil en Tunisie est cette fois poursuivi dans le cadre d'une enquête sur la société ENI-Montedison. – *(AFP.)*

■ ***La Ligue du Nord***, le mouvement *fédéraliste* d'Umberto Bossi, présentera des listes autonomes aux élections législatives du 21 avril, a annoncé M. Bossi vendredi 1er mars. En 1994, la Ligue s'était alliée a Forza Italia, la formation de Silvio Berlusconi. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : la Cour suprême a infligé un camouflet**, vendredi 1er mars, au premier ministre Narasimha Rao en lui retirant le contrôle de l'agence fédérale enquêtant sur un vaste scandale de corruption qui met en cause le parti du Congrès, au pouvoir, mais surtout le parti d'opposition, Bharatiya Janata Party (BJP). Selon ce dernier, ce jugement confirme que les poursuites engagées par l'agence étaient sélectives. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU SUD : des incidents ont éclaté**, vendredi 1er mars, à Séoul et à Kwangju, entre la police anti-émeute et plusieurs centaines de manifestants qui protestaient contre l'attitude américaine lors du massacre de Kwangju, en 1980. Selon un rapport publié par la publication américaine *Journal of Commerce*, Washington avait donné son aval à l'intervention de l'armée à Kwangju, qui avait fait 200 morts. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MAROC : Hassan II fera une visite d'Etat à Paris**, les 6 et 7 mai, a indiqué Jacques Chirac, dans un message de félicitations adressé au souverain chérifien à l'occasion du 35e anniversaire de son accession au trône. Initialement prévue en novembre 1995, cette visite avait été reportée à une date ultérieure « *sur conseil des médecins* ». – *(AFP.)*

■ **BURKINA : près de 700 000 personnes sont menacées de famine**, a annoncé vendredi 1er mars le représentant à Ouagadougou de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Selon M. Hari Touba Ibrahim, la situation alimentaire du Sahel s'est en général améliorée pendant la campagne 1995-96, mais des pays comme le Burkina et le Niger enregistrent d'importants déficits céréaliers. – *(AFP.)*

Compromis franco-américain sur le projet de forces interarmées de l'OTAN

APRÈS DEUX ANNÉES de blocage au sein de l'Alliance atlantique, suite notamment à des divergences entre les Etats-Unis et la France, l'OTAN devrait aboutir à la création de « groupes de forces interarmées multinationales » (GFIM), un moyen pour les Européens d'utiliser, en cas de crise, des capacités militaires alliées sans une participation des Américains dès lors que Washington ne se sentirait pas concerné. L'accord qui est en vue serait formellement conclu à Berlin, où le conseil ministériel de l'OTAN a prévu de se réunir en juin. L'action commune en Bosnie, dans le cadre de la force de paix, et le très net rapprochement de la France avec l'OTAN ont facilité la négociation.

Les GFIM, dont l'idée a été lancée en janvier 1994, seront organisées autour de « noyaux » (éléments d'état-major et moyens de commandement prédésignés, dont une grande partie sont d'origine américaine) et de « modules » (troupes et matériels), pour des opérations conjointes de maintien de la paix au sein de coalitions dictées par les circonstances.

Depuis la fin de 1995, les divergences étaient apparues sur l'origine et la composition des « noyaux » en cause. Trois scénarios avaient été imaginés : des états-majors propres à l'OTAN (auxquels la France a accepté d'affecter quelque deux cent cinquante officiers et sous-officiers, comme elle le fait déjà en Bosnie), des structures multinationales (sur le modèle de l'Eurocorps, formé par la France, l'Allemagne, l'Espagne et la Belgique) ou des états-majors nationaux.

COMPATIBILITÉ

C'est ce dernier point, plus spécialement, que les Etats-Unis ont longtemps refusé. Mais le réchauffement des relations militaires entre la France et l'OTAN a permis d'aboutir à des concessions de part et d'autre de l'Atlantique. Les Etats-Unis viennent de prendre en considération la perspective que les « noyaux » des GFIM puissent aussi être composés d'états-majors purement nationaux.

Il y aura néanmoins des conditions ou des garanties à respecter. Ces états-majors nationaux devront, en particulier, être accoutumés au travail au sein de l'OTAN, c'est-à-dire qu'ils devront être des familiers des procédures en vigueur dans les commandements de l'Alliance. De même, il faudra que les matériels en service dans ces états-majors nationaux, principalement les moyens de commandement en transmissions, soient compatibles avec ceux de l'OTAN. Enfin, il faudra pouvoir juger du degré d'entraînement des unités.

S'il est conclu en juin à Berlin, le *modus vivendi* qui vient d'être acquis sur les procédures des GFIM peut donner un nouvel élan à la constitution de ce que la France réclame au sein de l'OTAN, à savoir un *« pilier européen »* qui puisse coopérer, sans diluer les responsabilités entre alliés, avec un *« pilier euro-atlantique »*. Mais l'heure de vérité pour ces arrangements entre états-majors sera la perspective, en fin d'année, d'un retrait américain de la Bosnie et d'un transfert des missions à une coalition qui serait composée uniquement d'Européens.

J. I.

■ **La Grèce a demandé le rappel** des attachés militaires de l'Italie et des Pays-Bas, surpris à Lesbos, île grecque en face de la Turquie, en possession de notes concernant des installations militaires grecques de Lesbos, a déclaré, vendredi 1er mars, le porte-parole du gouvernement grec Dimitris Réppas. L'affaire avait été révélée quelques heures auparavant par Dimitris Vounatsos, un député socialiste de Lesbos, qui a indiqué que les deux diplomates, soupçonnés d'espionnage, avaient été *« arrêtés »* le 29 janvier, un jour avant la récente crise gréco-turque en mer Egée. – *(AFP.)*

Le Tribunal pour l'ex-Yougoslavie inculpe le général serbe Djukic de crime contre l'humanité

Cet officier était membre de l'état-major de l'armée des Serbes de Bosnie

Arrivé à La Haye comme *« témoin »*, Djordje Djukic a été inculpé vendredi 1er mars de crime contre l'humanité par le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie, lors d'une audience destinée à examiner sa demande de mise en liberté. L'acte d'accusation concerne son rôle dans le *« bombardement de cibles civiles »* à Sarajevo, en tant que responsable de l'organisation logistique de l'armée des Serbes de Bosnie.

LA HAYE
de notre correspondant

« Le prévenu est-il au courant des droits qui découlent de sa nouvelle situation ? »

– Oui, je connais mes droits. »

Celui qui répond au juge Claude Jorda s'appelle Djordje Djukic. L'homme aux cheveux gris, à la mise modeste mais soignée – jeans, chemise blanche, cravate sombre et pull-over beige –, est le second inculpé détenu par le Tribunal pour l'ex-Yougoslavie (TPI). Arrêtés par le gouvernement bosniaque, livrés le 12 février dans un avion de l'IFOR, le général Djukic et le colonel Aleksa Krsmanovic sont arrivés à La Haye en tant que suspects et témoins. Désormais, le premier est accusé d'*« un crime contre l'humanité et* [de] *violations des lois ou coutumes de guerre »*, tandis que le sort du second devrait être scellé au plus tard le 3 avril à minuit, date de la fin de sa détention provisoire.

L'acte d'accusation de l'officier serbe concerne les *« bombardements de cibles civiles »* à Sarajevo. Le procureur Richard Goldstone rappelle que, de mai 1992 à décembre 1995, *« les forces militaires des Serbes de Bosnie, de façon généralisée et systématique, ont délibérément ou au hasard tiré sur des cibles civiles ne présentant aucun intérêt militaire, en vue de tuer, de blesser, de terroriser et de démoraliser la population civile de Sarajevo »*.

Or, a indiqué à l'audience le procureur Goldstone, le général Djukic était, *« à l'époque concernée, l'assistant chargé de la logistique du général Mladic »*, lui-même inculpé de génocide pour le siège de Sarajevo et le massacre de 8 000 Bosniaques à Srebrenica. L'acte d'accusation indique que Djordje Djukic était membre de l'état-major principal de l'armée des Serbes de Bosnie depuis mai 1992 et, à ce titre, *« chargé de la planification, de la préparation et de l'exécution d'opérations militaires »* en Bosnie. Ses fonctions consistaient notamment à *« réguler les besoins des unités relatives à toutes les questions concernant l'approvisionnement logistique au sein de l'armée des Serbes de Bosnie, proposer les nominations de personnel, émettre des ordres relatifs à l'approvisionnement en matériel des unités »*, etc. En clair : ce sont les armes et les munitions livrées par les services du général Djukic qui auraient permis aux Serbes de tuer quelque 10 000 civils, dont 1 500 enfants, durant les quarante-quatre mois de siège de Sarajevo.

Le procureur a prévenu que son enquête sur l'officier serbe n'était pas terminée, et que l'acte d'accusation pourrait être complété. Cela permet de penser que les enquêteurs pourraient chercher à éclaircir le rôle de Djordje Djukic dans le massacre de Srebenica, en juillet 1995. A l'époque, les « casques bleus » néerlandais présents sur place avaient pu remarquer la bonne organisation logistique d'une opération qui allait permettre de déporter et d'assassiner en masse la population de l'enclave – des camions, des cars, sans parler des excavatrices utilisées pour creuser des fosses communes.

Enfin, la position du général pourrait donner aux enquêteurs du TPI des indications précieuses sur la chaîne de commandement, la provenance ultime des ordres et le rôle de la Serbie dans le conflit bosniaque. En théorie, Belgrade a cessé toute aide militaire aux Serbes de Bosnie depuis leur rejet, en 1993, du plan de paix Vance-Owen. Dans les faits, les contacts n'ont jamais été interrompus. Il ressort d'ailleurs de l'acte d'accusation que Djordje Djukic, dont la résidence permanente est située au 151, Bulevar Lenjina, à Belgrade, est membre de l'armée régulière de Serbie, héritière de l'armée populaire de Yougoslavie : *« Il occupe actuellement le rang de général de corps d'armée dans l'armée des Serbes de Bosnie et dans l'armée yougoslave. »* Ainsi, le document officiel recoupe les informations du quotidien britannique *The Guardian* qui affirme que sa carte d'identité de l'armée serbe est datée de l'année 1996.

Le cas du général Djukic pourrait donc diriger les enquêtes vers Belgrade et le président serbe Slobodan Milosevic. Pour l'instant, l'officier refuse de coopérer avec le tribunal. *« Une audience se tiendra lundi. Mon client plaidera non coupable »*, a affirmé son avocat, Toma Fila. Compte tenu des règles de procédure du TPI, son procès ne s'ouvrira pas avant plusieurs mois.

Alain Franco

Varsovie est préoccupé par le rapprochement entre la Russie et la Biélorussie

Le projet de « corridor » avec l'enclave de Kaliningrad rappelle de mauvais souvenirs aux Polonais

VARSOVIE
de notre correspondant

« Nous voulons obtenir l'accord des Polonais pour construire un bout d'autoroute à travers leur territoire. » Prononcée à l'issue d'un entretien avec le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, cette petite phrase de Boris Eltsine a retenti très désagréablement aux oreilles polonaises : c'est l'idée du « corridor » qui revient, la volonté russe d'établir une liaison extraterritoriale avec l'enclave, très fortement militarisée, de Kaliningrad, en évitant de passer par la Lituanie. Le projet n'est pas vraiment nouveau – il est périodiquement évoqué par les responsables russes depuis 1991 –, mais c'est la première fois qu'il est formulé à si haut niveau. Et cela au moment précis où les présidents russe et biélorusse parlent d'unir leurs deux pays en une seule entité. Ce qui reviendrait, en pratique, à étendre à nouveau la Russie de plusieurs centaines de kilomètres vers l'ouest, jusqu'à la frontière polonaise.



Les Russes n'ont pas encore formulé de manière précise leur projet, qui pourrait comprendre une double liaison, routière et ferroviaire, et ils devraient le faire à l'occasion de la visite à Varsovie de leur nouveau ministre des affaires étrangères, Evgueni Primakov, prévue pour la mi-mars. Mais les Polonais, toutes tendances politiques confondues, ont pris les devants, en rejetant très fermement, en particulier par la voix de leur ministre des affaires étrangères, Dariusz Rosati, une idée qui évoque ici de vieux et très mauvais souvenirs : en 1939, avant de déclencher la deuxième guerre mondiale, Hitler avait réclamé l'ouverture d'un corridor en direction de la Prusse orientale et de Koenigsberg (l'ancien nom de Kaliningrad).

« Nous n'envisageons la construction d'aucune autoroute dans la région, et surtout pas si elle devait jouir de droits spéciaux [d'extraterritorialité] *»*, a déclaré M. Rosati. Il existe *« des routes plus directes pour relier Kaliningrad à la Russie, à travers le territoire lituanien »*, a ajouté le ministre. L'objectif des Russes est précisément d'éviter la Lituanie, qui leur impose des conditions de passage assez strictes et vérifie soigneusement les documents des voyageurs : on considère à Varsovie qu'accepter les suggestions russes de « contourner » le problème constituerait un geste inimical à l'égard d'un pays – la Lituanie – avec lequel la Pologne tient beaucoup à conserver de bonnes relations.

Par ailleurs, la liaison souhaitée par les Russes serait très dommageable du point de vue écologique. Elle passerait par une région (le nord-est de la Mazurie) peu développée, où la nature est encore remarquablement préservée, et dont les meilleurs espoirs d'essor économique reposent sur le « tourisme vert ».

La rapidité et la fermeté des réactions enregistrées à Varsovie dissuaderont peut-être Moscou de trop insister, du moins pour l'instant, mais l'affaire du « corridor » n'est en fait que la partie émergée de l'iceberg. Le vrai problème est celui de la disparition progressive de la Biélorussie, sa dissolution dans le monde russe, dont elle s'était séparée en 1991. Certes, entre les projets d'« union » proclamés par Boris Eltsine et Alexandre Loukachenko et la réalité, il y a encore un pas ou deux, et l'enthousiasme nouveau du président russe pour cette idée est sans doute largement dicté par des préoccupations électorales. Il n'empêche que ces projets sont tout à fait dans l'esprit et dans la logique du moment, et servent les intérêts des deux parties : la Russie veut récupérer au moindre coût ce qui peut l'être du terrain perdu lors de la disparition de l'URSS, et l'étrange Alexandre Loukachenko consacre tous ses efforts à démanteler, l'une après l'autre, les fragiles institutions démocratiques biélorusses et à étendre un pouvoir personnel beaucoup plus important pour lui que la souveraineté de son propre pays. Il a lui-même déclaré, à Moscou, que l'*« intégration »* entre les deux pays devait être non seulement économique, mais *« politique et militaire »*. Au moment même où, pour la Pologne et les autres pays d'Europe de l'Est, l'espoir d'une adhésion rapide à l'OTAN s'éloigne, les motifs d'inquiétude se rapprochent.

Jan Krauze

M. Gorbatchev annonce sa candidature à l'élection présidentielle russe de juin

L'ancien numéro un soviétique appelle les démocrates à s'unir

MOSCOU
de notre correspondante

Mikhaïl Gorbatchev fêtait, samedi 2 mars, ses soixante-cinq ans. Le groupe d'initiative pour sa candidature à l'élection présidentielle de juin en Russie espérait marquer dignement cet événement en réunissant, à cette date, le million de signatures nécessaires à tout prétendant pour être officiellement enregistré. Cet espoir a été déçu, même si ses partisans affirment en avoir déjà collecté 700 000. Mais l'ancien président soviétique lui-même, bravant tous les sondages qui le créditent de moins de 1 % des intentions de vote, a tenu à réunir une conférence de presse, vendredi, pour faire part de sa détermination à aller de l'avant.

« Ah bon, il se présente ? Ici ou aux Etats-Unis ? » : cette première réaction d'un Moscovite illustre bien les raisons de l'impopularité, parmi ses concitoyens, de l'homme à qui le monde est le plus redevable de la fin de la guerre froide. Il avait perdu le soutien des démocrates russes bien avant de perdre son poste à la tête de l'URSS, et il n'a jamais regagné celui des « nostalgiques », qui lui reprochent d'avoir brisé l'Union soviétique. Pour la population en général, son image est associée au souvenir des magasins vides de sa fin de règne, couplé aux louanges dithyrambiques qu'il continuait à recevoir malgré cela de l'Occident.

Ses continuelles tournées ultérieures à l'étranger, comme président de la Fondation Gorbatchev, n'ont pas démenti cette image. Quant aux messages qu'il tente d'adresser au pays, ils ne se distinguent guère, aujourd'hui, de ceux d'autres opposants réformistes ou sociaux-démocrates, qui, tels Grigori Iavlinski, avaient vainement tenté de le gagner à leur cause quand il était encore président.

POIGNANT

Beaucoup de ses interlocuteurs depuis un an rapportent que Mikhaïl Gorbatchev attendait leurs encouragements pour se déclarer candidat. Osaient-ils l'en dissuader ? On peut en douter, car il est poignant de voir un homme, habitué à tenir le monde en haleine, perdre tout sens des réalités politiques dans son pays. Vendredi, il a convoqué les médias (étrangers et russes, mais ces derniers n'en ont pratiquement pas parlé) pour annoncer qu'il appelait, lui aussi, les *« démocrates à s'unir autour d'un candidat commun pour éviter au pays d'avoir à choisir entre Eltsine et Ziouganov »*, le leader communiste.

Interrogé pour savoir s'il maintiendra sa candidature alors même qu'il a peu de chance d'être ce candidat commun, il a répondu : *« Je le ferai. »* Il ne s'agit toujours pas de l'annonce réellement officielle de sa candidature, mais Mikhaïl Gorbatchev justifie sa décision, prise en son *« for intérieur »*, par l'absence d'une *« autre candidature valable »*. Or les sondages donnent encore à Grigori Iavlinski (autant qu'à Boris Eltsine et à Vladimir Jirinovski) une chance d'arriver au second tour du scrutin, derrière le favori Ziouganov. A la décharge de l'ex-président soviétique, il faut dire que beaucoup de *« leaders démocrates »* russes refusent, eux-aussi, leur soutien à Grigori Iavlinski, quand ils ne font pas déjà ouvertement campagne pour Boris Eltsine.

Sophie Shihab

Liquidation de la principale caisse d'assurance-maladie privée tchèque

PRAGUE
de notre correspondant

Le ministère tchèque de la santé a décidé la liquidation de la première caisse d'assurance-maladie privée, la HZZP, à la date du 29 février. Deuxième caisse du pays en nombre d'assurés (180 000) après la caisse publique VZP (80 % de la population tchèque), la HZZP doit environ 1 milliard de couronnes (200 millions de francs) aux médecins et aux établissements hospitaliers.

Devant l'ampleur de son endettement et face aux difficultés croissantes de ses assurés à se faire soigner sans payer le médecin ou les médicaments, le gouvernement a préféré mettre un terme à l'agonie de la HZZP, qui dure depuis plus d'un an – elle comptait 800 000 assurés en décembre 1994. Le budget de l'Etat prendra à sa charge le règlement des créances à hauteur de 80 %, ce qui n'est pas du goût des médecins, qui réclament le remboursement de la totalité de leur dû.

Cette décision, attendue depuis la mise sous surveillance administrative de la HZZP en janvier et le refus du Parlement d'approuver son budget prévisionnel pour 1996, intervient à un moment où le système tchèque de santé traverse une crise profonde. Engagée en 1992, la transformation du système étatisé, hérité du communisme, a vite montré ses limites.

MÉCONTENTEMENT

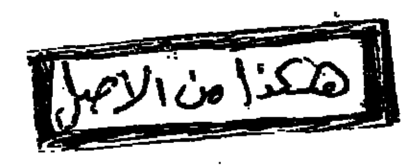
Aujourd'hui, un trou, évalué entre 3 et 5 milliards de couronnes, grève le système, et une dizaine d'autres caisses privées, sur les vingt-six existantes, sont menacées alors que le mécontentement gronde parmi les professions de santé. Le gouvernement a fixé un ultimatum aux caisses incapables de tenir leurs engagements : ou elles fusionnent avec une des quatorze caisses privées, financièrement plus solides, ou bien elles seront liquidées, car le cabinet ultra-libéral de Vaclav Klaus rechigne à financer leur sauvetage.

L'entorse au dogme du laissez-faire a été justifiée par l'approche des élections législatives (1er juin). Le thème de la réforme du système de santé est en effet le principal cheval de bataille de l'opposition social-démocrate et social-libérale. A la différence des réformes économiques, où M. Klaus peut se vanter de brillants résultats, la réforme de la santé est un échec qui affecte son parti. Trois ministres du Parti démocratique civique (ODS) se sont succédé à la tête de ce ministère sensible sans parvenir à enrayer la crise. Le dernier ministre, Jan Strasky, essaie d'imposer des économies aux hôpitaux et de plafonner les actes médicaux afin d'augmenter les revenus des praticiens hospitaliers et privés.

Mais ces « réformettes » se heurtent aux résistances de toutes les professions concernées. Pour la Chambre des médecins, comme pour la caisse d'assurance-maladie publique, toute solution à la crise passe par un effort financier substantiel de l'Etat pour répondre aux revendications tarifaires des médecins. Ces derniers organiseront des arrêts de travail les 25 et 26 mars.

Ils ont par ailleurs reçu, jeudi 29 février, un soutien inespéré. La VZP a exigé du gouvernement l'augmentation de ses contributions au titre des enfants et personnes âgées qui ne cotisent pas personnellement, pour un montant de 3 milliards de couronnes (600 millions de francs). A cette seule condition, elle est prête à augmenter ses remboursements aux médecins. A trois mois des élections, cette épée de Damoclès devrait amener M. Klaus à de nouvelles entorses à son thatchérisme, d'autant plus qu'il vient de débourser 1 milliard de couronnes pour l'assainissement écologique d'Ostrava, la capitale de Moravie du Nord où il est candidat.

Martin Plichta



LOBBY Le Salon de l'agriculture, organisé comme chaque année au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, et inauguré le 25 février par Jacques Chirac, ferme ses portes dimanche 3 mars. Quelque six cent mille visiteurs étaient attendus, au total, parmi lesquels le premier ministre et une dizaine de membres du gouvernement, ainsi que les responsables de la plupart des formations politiques. ● LUC GUYAU, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), voit ainsi conforté le statut de puissant lobby reconnu aux professions agricoles par les dirigeants politiques. ● LES ASSOCIATIONS caritatives ont participé, vendredi 1er mars, à une « table ronde » présidée par le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, sur les moyens dont elles disposent pour assurer leurs fournitures de denrées alimentaires.

La classe politique au rendez-vous du Salon de l'agriculture

Pendant une semaine, ministres et dirigeants de parti se sont succédé au Parc des expositions de la porte de Versailles, après l'inauguration de la manifestation par une visite de cinq heures de Jacques Chirac. Veaux, vaches, cochons et électeurs...

VEAUX, vaches, cochons et Luc Guyau. Les premiers sont à la portée de tous, le second se réserve à quelques-uns. Des premiers, on flatte généreusement le cuir ; on est flatté des faveurs du second. Les premiers abondent, mais il n'y a qu'un Luc Guyau. C'était, cette semaine, le Salon de l'agriculture, porte de Versailles, à Paris. Et Luc Guyau tenait salon de la République.

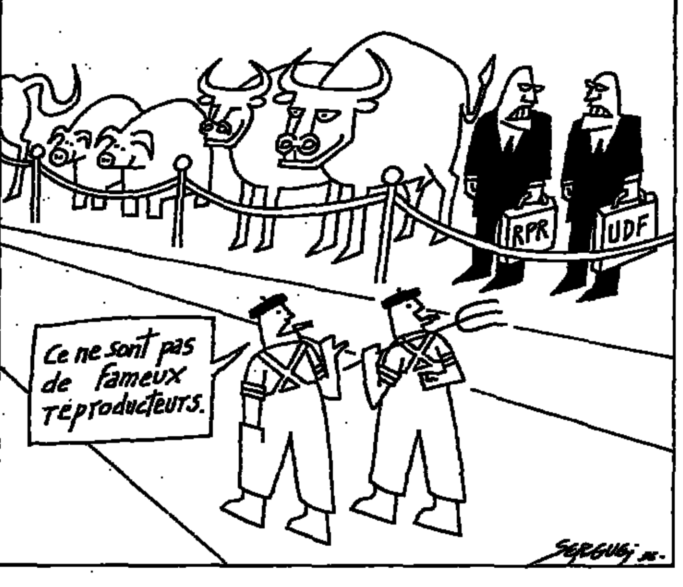

RÉCIT

De cette République-là, comme de l'autre, Jacques Chirac est le président. Derrière, c'est une autre affaire. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, en est le premier consul. Pendant six jours, il était là chez lui. Alain Juppé, lui, n'y était qu'un invité. Un invité de marque, certes, puisqu'il a eu les honneurs de la table du président de la FNSEA. D'autres ont dû se satisfaire d'une coupe de champagne et d'une poignée de chips. Jean Puech a eu la sienne, eu égard à son titre d'ancien ministre de l'agriculture. Du coup, François Léotard, qui l'accompagnait, a bénéficié de la même faveur.

Veaux, vaches, cochons et UDF. François Léotard, Alain Madelin et Valéry Giscard d'Estaing ne pensent qu'à la seconde, mais ne parlent que des premiers. Les deux principaux candidats à la succession du président de la confédération ont fait, séparément, le détour par la république agricole. L'ancien ministre de la défense est venu lui premier, mercredi. En guise de chaperon, il n'a pu prétendre qu'à son ancien collègue du gouvernement d'Edouard Balladur, Jean Puech. *« Vous êtes bien ministre ? »*, interroge gentiment une visiteuse, un appareil-photo à la main. *« Non. Enfin, je l'ai été »*, répond, vaguement contrit, François Léotard. L'intérêt de la dame s'estompe. *« C'est tout de même gentil d'être venu ici »*, murmure-t-elle poliment, en rengainant son appareil.

Il en faut davantage à François Léotard pour éteindre son sourire de campagne. Après Jacques Chirac et avant Alain Juppé, il sacrifie, sans succès, au rite du lancer de ballon dans le panier de basket installé sur le stand du Centre national des jeunes agriculteurs. Il ne se fait pas prier, non plus, pour coiffer la casquette verte à l'enseigne du CNJA, sous le regard contrarié de son attachée de presse. *« C'est important, vous savez, le CNJA »*, lui murmure un des lieutenants UDF, qui a imité l'ancien ministre. *« Peut-être, mais alors, ne la portez pas comme un coureur cycliste. C'est ridicule ! »*, s'agace-t-elle, en jetant un œil inquiet vers les caméras.

Veaux, vaches, cochons, vous dit-on. *« Je viens presque chaque année au Salon de l'agriculture. A chaque fois, j'en retire quelque chose. On est là au contact de la France profonde. On y rencontre des gens ouverts »*, assure François Léotard, coupant court à toute question sur la bataille au sein de l'UDF. *« La campagne de l'UDF est entre parenthèses »*, affirme, à son tour, le lendemain, Alain Madelin. *Lorsque je viens au salon, j'y viens pour les agriculteurs, pour l'agriculture et pour les bons produits de notre agriculture. »* Il ne verra guère les uns et prêtera peu d'attention aux autres – à l'exception du cidre de sa Bretagne d'élection – au cours de sa visite-éclair, d'à peine cinquante minutes. Il se montrera beaucoup, en revanche, aux caméras, en compagnie de Philippe Vasseur et de Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, deux de ses actifs partisans au sein de l'UDF.



Veaux, vaches, cochons et popularité : *« On a embrassé Monsieur Juppé. Vous pouvez nous embrasser, vous aussi ? »*, minaudent deux sexagénaires, ravies de leur témérité devant Alain Madelin. Alain Grellety-Bosviel, PDG du Parc des expositions de la porte de Versailles, considère d'un air amusé le ballet des personnalités politiques. Il est sorti de son bureau seulement pour accueillir Jacques Chirac et Alain Juppé. *« Je ne suis pas portier »*, commente-t-il. Valéry Giscard d'Estaing, lui, est venu seul, en Auvergnat, collier de la paille à ses souliers. *« Je ne suis pas du tout ici en tant que président de l'UDF, mais en tant que président de la région Auvergne »*, indique-t-il. Un visiteur ému l'interpelle : *« J'ai été un partisan enthousiaste de ce que vous avez fait. Je vous en suis encore reconnaissant. Personne n'a fait mieux depuis. » « On a essayé... »*, soupire l'ancien chef de l'Etat. Une Chinoise lui demande un autographe et ne s'étonne pas du tout de l'entendre lui manifester sa reconnaissance dans sa langue. Plus décontenancé est ce couple de Britanniques venu le saluer. *« Nous sommes déjà allés à un salon de l'agriculture en Auvergne ! »*, s'exclament-ils, dans un français parfait. Valéry Giscard d'Estaing les entreprend placidement en anglais. *Calves, cows, pigs...*

« TANT DE GENS SYMPATHIQUES »

Le Salon de l'agriculture, c'est aussi *« bon pour le moral »* d'Alain Juppé. Jeudi, entre les huîtres, les samossas, le « ti-punch », le foie gras, la bière, le Beaujolais et le jambon cru, M. Juppé n'a pas prêté attention aux quelques murmures sur son passage. *« Le RDS, c'est moi qui le paye »*, lui lance un visiteur. Il entend, en revanche, la requête d'un agriculteur : *« Baissez vite les impôts ! » « Il faut boucher les trous avant de baisser les impôts »*, réplique patiemment le chef du gouvernement. Après un détour par le stand de l'Aquitaine et celui de la Polynésie, Alain Juppé dresse un *« bilan d'optimisme et de bonne humeur »* de sa visite en se réjouissant d'avoir vu *« tant de gens sympathiques »*.

De sa visite, vendredi, Jean-Marie Le Pen est reparti *« un peu déçu »*. *« Je pensais que ce serait plus complet, plus vivant »*, observa-t-il. Et sans doute plus chaleureux. L'affection d'une Réunionnaise le prenant par la manche pour lui dire : *« Je suis avec vous »* n'efface pas les réflexions d'un groupe d'agriculteurs maugréant : *« Que vient-il faire ici celui-là ? » « On ne peut pas avoir Chirac tous les jours ! »*, leur rétorque l'un des lieutenants du président du Front national.

Abdel Ilah Hamid Mohammed Saleh, ministre irakien de l'agriculture, n'avait, lui, personne pour le réconforter. Invité par le général (CR) Jeannou Lacaze, ancien chef d'état-major des armées françaises et président du Conseil du commerce et de l'industrie franco-irakien, il a eu la malchance d'arriver en France quatre jours après l'annonce de l'assassinat des deux gendres transfuges de Saddam Hussein. Du coup, Philippe Vasseur s'est défilé, arguant d'un emploi du temps surchargé, et Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, a annulé l'entretien qu'il devait lui accorder. Le ministre irakien a donc dû se contenter, mardi, d'un petit tour discret du salon en compagnie de Jeannou Lacaze.

Veaux, vaches, cochons et opposition. Les premiers ont peu vu les représentants de la seconde. André Lajoinie, membre du secrétariat national du PCF, est venu exprimer, jeudi, sa sympathie aux agriculteurs dans l'affliction. Quant à Lionel Jospin, conscient de ne pouvoir rivaliser avec le chef de l'Etat, il a adopté un profil bas. *« Je suis resté moins longtemps que Jacques Chirac*, convenait-il. *Je ne veux pas commettre de crime de lèse-président. »* Veaux, vaches, cochons : résignation.

Récit du service France

Lionel Jospin rencontre des difficultés dans la recherche d'une synthèse sur l'Europe

ENVOLÉ le consensus ? Quatre mois et demi après son élection, le 14 octobre 1995, au poste de premier secrétaire, Lionel Jospin va retrouver, samedi 2 mars, lors de la réunion du conseil national consacrée au thème « mondialisation, Europe, France », les délices du petit jeu des courants, enjeux de pouvoir en moins.

En début d'après-midi, le groupe de cinquante et un membres qui avait élaboré le texte présenté au bureau national, le 28 février, par Pierre Moscovici, chargé des études au secrétariat national, va se transformer en commission des résolutions, afin de trouver un compromis autour du passage à la monnaie unique et de la réforme des institutions européennes (*Le Monde* du 29 février).

Pour M. Jospin, qui présidera cette commission des résolutions, le but est de parvenir à une synthèse avec, à l'arrivée, un texte sur lequel il puisse s'appuyer effectivement s'il se retrouvait, après les élections législatives de 1998, à l'hôtel Matignon...

Tout avait pourtant commencé dans l'harmonie et le quasi-consensus. Si les petits courants – Gauche socialiste, ex-fabiusiens du groupe Partages de Régis Passerieux et François Rebsamen, motion 2 du congrès de Liévin – avaient déposé des textes « alternatifs », sans que l'on sache s'ils étaient décidés à aller jusqu'au bout de leur démarche en prenant le risque de se compter, les grands courants se retrouvaient dans la démarche de M. Jospin. Cependant, au bureau national, le décor a changé, et des fritures sont apparues sur la ligne...

Se livrant à une correction page par page du texte de M. Moscovici, Laurent Fabius, qui n'avait pas participé à son élaboration, a fait entendre sa différence, critiquant l'imprécision du concept de *« fédération d'Etats-nations »*, ironisant sur la formule jospinienne de *« revanche »* due aux Français sur l'emploi et les inégalités et, surtout, reprochant au texte son absence de dimension *« opérationnelle »*. Que feront les socialistes, a demandé en substance le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, si leurs exigences ne sont pas retenues, par exemple celle de la prise en compte, lors de la mise en œuvre de l'UEM, d'un objectif de création d'emplois ou celle de l'élaboration d'une Constitution européenne avant un nouvel élargissement ?

Alors que Jean Poperen se félicitait d'un *« choix stratégique »* reprenant son idée de *« contrat social européen »*, Henri Emmanuelli critiquait les imprécisions et les ambiguïtés du texte et proposait d'*« ériger en conditions »* de la monnaie unique l'exigence de minima sociaux, au rang desquels il plaçait, comme la Gauche socialiste, *« un salaire minimum européen »*.

CORRECTIONS

« Si nous n'obtenons pas, au moment du passage à la monnaie unique, ces garanties sur le plan politique et social, réaffirme l'ancien premier secrétaire du PS dans un entretien publié par *Libération* samedi, *alors, il risque d'être trop tard. »* Choqué par cette entrée en scène tardive de MM. Fabius et Emmanuelli, Jean-Luc Mélenchon a aussitôt critiqué, en termes acerbes, le procédé *« grossier »* de *« l'aristocratie des grands féodaux »*.

Le résultat de ces escarmouches est que M. Moscovici devait présenter, samedi, une version « corrigée » de son texte. Ainsi, la *« fédération d'Etats-nations »* a disparu, alors que le passage sur les institutions a été musclé avec la demande d'un Conseil européen fort, contrôlé par un Parlement renforcé, au détriment d'une Commission européenne, celle d'une extension quasi générale du vote à la majorité qualifiée et le maintien de conditions à un nouvel élargissement. Sur la monnaie unique, la phrase indiquant que *« le débat sur la date et les critères n'a pas à être ouvert »* a disparu, la décision étant *« politique »*. La monnaie unique n'est plus *« un projet politique »*, mais *« un outil au service d'un véritable projet politique et économique »*.

Alors que M. Jospin pourrait garder en réserve la demande d'un nouveau traité européen, Partages et la Gauche socialiste ont décidé de déposer des amendements qui, s'ils n'étaient pas retenus, se transformeraient en textes soumis au vote des militants avant la convention nationale des 30 et 31 mars. Partages demande, ainsi, que *« les pays qui s'engageront en 1999 dans la monnaie unique signent ensemble une charte sociale, précisant les objectifs sociaux que se fixe l'Europe »*. Face à M. Jospin en quête d'un point d'équilibre, les interrogations demeurent sur la tactique finale de M. Fabius et de M. Emmanuelli.

Michel Noblecourt

Le « parlement » du parti

Selon les statuts du PS, *« entre deux congrès, la direction du parti est assurée par son conseil national »*. Tenant *« au moins »* quatre sessions annuelles, ce « parlement » est composé de 408 membres, dont la moitié sont élus par le congrès national. Cette instance n'ayant pas été modifiée après l'élection de Lionel Jospin, les 204 membres élus au scrutin proportionnel sont issus du congrès de Liévin de novembre 1994, en fonction des voix recueillies alors par chaque motion : 131 représentants de l'« axe majoritaire » Emmanuelli-Fabius-Poperen-Gauche socialiste ; 42 pour le « pôle rénovateur » Rocard-Aubry-Mauroy ; 16 pour la motion 2 Agir en socialiste ; 15 pour M. Jospin et ses amis. Le conseil comprend aussi les 102 premiers secrétaires fédéraux et 102 représentants du « quart sociétal ».

Georges Marchais organise un « forum » à sa manière dans la fédération communiste du Val-de-Marne

TOUT VA BIEN. Robert Hue n'est pas là, mais c'est normal : le « forum » est « départemental ». Georges Marchais siège au premier rang, vaillant et attentif, tandis que son « poulain », Nicolas Marchand, secrétaire de la fédération communiste du Val-de-Marne, trône au milieu de ses invités.

Sur les gradins du gymnase Maurice-Thorez, à Vitry-sur-Seine, il n'y a que huit cents personnes, mais elles *« parlent bien le communiste »*, comme on dit dans le parti quand les militants évoquent *« les CRS qui ont chargé contre SKF » et les vieux souvenirs de* l'imaginaire partisan. Aux premières loges, enfin, les « forces progressistes » conviées par le parti (Radical, Verts, LCR, Mouvement des citoyens) et, serrés *comme des poussins en signe de solidarité*, les élus socialistes du coin.

Tout va bien. « Orthodoxe » de tradition, mais soumise aujourd'hui à de vives luttes d'influence, la « fédé » du Val-de-marne ne laisse rien paraître. Seuls quelques initiés non communistes, ravis, jouent au jeu des présents et des absents, ce jeudi 29 février. Hélène Luc, présidente du groupe parlmementaire du Sénat, est là, mais son époux refondateur, Louis, maire de Choisy, est absent. Jacques Perreux, secrétaire de la section locale du PCF, rallié à la ligne de M. Hue, et Michel Germa, président du conseil général, en froid avec M. Marchais, ne prennent pas la parole.

C'est que M. Marchand a des idées très précises sur ce que doivent être les forums. Lors de la dernière réunion du comité national, le 7 février, il s'était interrogé sur la démarche du secrétaire national. *« Bien préparés, les forums permettent de marquer des points »*, observait-il dans un balancement oratoire qui, au PCF, laisse présager du pire. *« Mais »*, ajoutait-il en effet, ces rencontres *« ne doivent pas être de simples conversations courtoises entre gens de gauche »*. *« Il faut en faire des confrontations politiques publiques »*, insistait-il, afin de ne pas faire le jeu de l'alternance et de ne pas dérouler le tapis rouge aux pieds du PS.

Message reçu. Un cheminot se lève le premier. Il est aussi conseiller municipal communiste, mais il ne le dit pas. Un autre enchaîne en direction de *« l'élu socialiste »*, Jean-Marc Bourjac, adjoint au maire de Vitry. *« En 1998*, prophétise-t-il, *vous allez reprendre le pouvoir de façon hégémonique. Je n'ai aucune confiance dans votre parti, dans votre politique. Je connais votre capacité de renier le lendemain ce que vous avez fait la veille. Depuis 1983, toutes les mesures ont été tournées vers la satisfaction des exigences de la grande bourgeoisie. »*

Devant l'insulte, les socialistes se consultent. Une demi-douzaine d'entre eux quittent le gymnase. *« On n'est quand même pas venus pour se faire botter les fesses ! »*, confiera l'un d'eux.

« PRÉSENCE AMICALE »

Maire socialiste d'une municipalité *« d'union de la gauche »*, battu *« sévèrement »*, en mars 1993, dans la douzième circonscription du Val-de-Marne, Patrick Sève tente de s'entremettre. Il travaille *« sans aucun problème »*, au conseil général, avec M. Germa, son président.

« Si nous sommes là, observe-t-il, *c'est quand même parce que vous nous avez invités. Aucun des socialistes présents ici ce soir n'avait vocation à vous convaincre. C'était une présence amicale et politique. »*

Les esprits sont calmés. Tout va bien. On peut revenir au *« droit d'inventaire »* des deux septennats socialistes. Les communistes adorent cette formule empruntée à Lionel Jospin. Christian Brett, membre du conseil national des Verts, vole au secours des plus faibles . L'inventaire, lance-t-il, *« vaut aussi pour les années 1981-1983 »*. *« En 1969, le PC faisait 21 % des voix à la présidentielle ; en 1995, moins de 10 %. On ne peut pas dire que ses idées sont portées par la population ! »*

M. Marchais ne bronche pas. *« Il n'empêche, quand j'entends parler de cette période* [de quatorze ans] *en termes positifs, j'avoue que ça m'inquiète un peu »*, gronde M. Marchand.

Le temps est passé si vite qu'on a pas prononcé le nom de M. Hue. Déjà onze heures et demie, à peine le temps de s'emporter contre le document européen du PS. Minuit, trop tard pour parler monnaie commune, jeter quelques ponts avec le Mouvement des citoyens, évoquer la nouvelle union . *« Au terme de ce forum, un constat s'impose : il est positif*, conclut *M. Marchand. Là où il y a des convergences, nous sommes disponibles. »* Au PCF, dans la fédé du Val-de-Marne, promis, tout va bien.

Ariane Chemin

La Ville de Paris juge insalubres cent trente-deux immeubles de la capitale

Dans le 11e arrondissement, des familles souffrent de saturnisme ou de tuberculose

La Ville de Paris vient d'accepter de reloger les familles qui vivaient dans un bâtiment insalubre qui a fait l'objet d'une action de Droit au logement, rue Keller, dans le 11e arrondissement. La Ville estime que cent trente-deux immeubles de la capitale sont insalubres, mais elle veut murer aussi des logements habitables situés dans le périmètre de projets d'urbanisme, pour éviter l'installation de squatters.

« *ICI AUSSI, ils ont voulu murer, mais je m'y suis opposée et on a fait une pétition* », raconte Marguerite Dubernet. Entourée de ses chats et de ses chiens, Mme Dubernet est gardienne, depuis près de trente ans, au 95 boulevard Macdonald (19e), dans un de ces immeubles dont les appartements sont préemptés par la Ville de Paris au fur et à mesure qu'ils se libèrent.

C'est pour protéger ces bâtiments de l'installation des squatters que le Conseil de Paris vient de voter 4,4 millions de francs de travaux de blindage et de serrurerie (*Le Monde* du 28 février). Situés dans le périmètre de projets d'urbanisme, ils sont voués à la destruction. Mais ils ne sont pas toujours inhabitables. D'ailleurs, quelques appartements de l'avenue Macdonald ont été confiés à l'Armée du Salut pour qu'elle y loge des familles démunies.

Souvent, ces bâtiments restent vides, et les services de la ville ne consacrent ni argent ni énergie à leur entretien. C'est par exemple le cas au 164 de l'avenue Jean-Jaurès, en face de la Cité des sciences, où la gérante de l'épicerie se désole de voir son immeuble se détériorer. Côté cour, la plupart des fenêtres ont été murées ; quelques squatters occupent les logements vides. « *Ce n'est pas une raison pour ne pas faire vider les poubelles* », déplore l'épicière en montrant l'amoncellement des ordures. Les verrières ont été cassées pour que personne ne vienne s'y abriter. Sous le porche, les boîtes aux lettres sont éventrées. A quelques centaines de mètres, rue de l'Ourcq, les squatters ont été prévenus qu'ils doivent quitter les lieux d'ici à la fin mars. Certains y vivent depuis plus d'un an, dans des appartements où ils ont trouvé eau, chauffage et toilettes.

PROMESSES

Ce n'est pas le cas dans les immeubles vraiment insalubres. La Ville de Paris estime leur nombre à cent trente-deux, dont certains sont la propriété de la Ville. Jean Tiberi, maire (RPR), a promis de régler ce problème d'ici à l'an 2000. Avec sa façade grise et le linge qui sèche aux fenêtres, le 5-7 rue Jacques-Louvel-Tessier, à côté de l'hôpital Saint-Louis dans le 10e arrondissement, a un petit air triste. Mais, à l'intérieur, le spectacle est carrément d'un autre âge. Dans les escaliers, retenus par des étais, les carreaux des fenêtres sont brisés, et dans les couloirs, des planches permettent de ne pas se tordre la cheville dans les trous. Les bassines chauffantes montées sur caddies des vendeurs de marrons chauds garées dans la cour donnent une idée de l'activité des habitants, qui naviguent entre petits boulots et chômage.

Installée depuis 1989 dans une chambre d'à peine 20 mètres carrés, une famille marocaine avec quatre enfants est parvenue il y a deux ans à s'agrandir en « récupérant » deux pièces au même étage. Les lits sont impeccablement faits, et il n'y a pas une trace de poussière sur la table basse où la famille se réunit pour prendre les repas. Un minuscule réduit avec un évier sert de cuisine et de salle de bains. Mais il n'y a pas d'eau chaude. Au fil des ans, cet immeuble, dont le propriétaire a été plusieurs fois condamné pour non-entretien, est devenu un refuge pour toxicomanes, et des pièces sont louées pour la prostitution. « *Les conditions de vie sont inacceptables, car les enfants ne peuvent jamais sortir seuls, le danger les entoure en permanence. Ils sont confrontés à la drogue, aux bagarres, aux incendies et aux effondrements* », protestent les responsables de l'association Abbé Pierre.

Peut-être les habitants de cet immeuble auront-ils un jour la « chance » de ceux du 5 rue Keller, dans le 11e. A la suite d'une action menée par Droit au logement, la Ville de Paris a, en effet, promis de reloger la cinquantaine de familles installées dans cet immeuble insalubre. Les habitants y souffraient de l'exiguïté des logements, mais surtout de tuberculose et de saturnisme, cette maladie due au plomb qui provoque des troubles neurologiques.

Françoise Chirot

Le Centre et la Picardie se disputent le troisième aéroport du Bassin parisien

Une bataille sans merci oppose ces régions UDF

A QUELQUES JOURS de la publication du rapport de Jacques Douffiagues (du nom de l'ancien ministre des transports) sur le site du futur troisième aéroport du Bassin parisien, les deux régions principales candidates, Centre et Picardie, mettent les bouchées doubles pour convaincre le gouvernement. Issus de la même famille politique, Maurice Dousset (UDF-PR), président de la région Centre, et Charles Baur (UDF-FD), « patron » de la Picardie, se livrent une bataille sans merci dont l'enjeu est clair : plusieurs dizaines de milliers d'emplois d'ici vingt ans.

Partie la première dans cette compétition, la région Centre a disposé de quelques longueurs d'avance, au grand agacement de M. Baur. Ce dernier soupçonne son rival d'avoir été avantagé par le président de la mission d'étude gouvernementale : ancien maire d'Orléans, capitale, précisément, de la région Centre, Jacques Douffiagues pourrait chercher à tirer avantage du choix de l'Eure-et-Loir pour reprendre pied sur la scène politique régionale.

La Picardie, faute d'avoir bénéficié des informations techniques en même temps que le Centre, s'est dotée depuis janvier d'une véritable « *force de frappe* » *pour rattraper* son retard et « contrer » M. Dousset. « *La candidature du Centre est caractérisée par l'implication personnelle de son président dans le dossier* », constate Claude Fitoussi, directeur de l'agence de communication sollicitée par la Picardie. De son côté, lors de son entrée en lice, M. Baur était entouré de plusieurs parlementaires de l'Oise et de la Somme afin de démontrer la volonté commune des élus picards, face à la démarche plus personnelle de son rival.

Styles et stratégies diffèrent. Le Centre met en avant une logique d'aménagement du territoire (rééquilibrer le Bassin parisien en faveur du sud-ouest), la Picardie s'appuie sur un argument économique : Amiens est à ses yeux le site le plus intéressant au plan national. M. Dousset a fait appel aux cabinets SETEC et IENAIR, « *en association avec l'IATA, organisation internationale des transporteurs aériens* », assure-t-il. Son homologue picard a eu recours à un bureau d'études proche de la Caisse des dépôts, qui a confié le dossier à Claude Abraham, ancien directeur général de l'aviation civile. Les techniciens qui ont contribué aux études, issus des mêmes écoles que ceux qui conseillent les ministres, ne se privent pas de faire jouer leur réseau de relations.

Le camp picard est parvenu à se procurer une page de l'étude commandée par le Centre, qui évoque en termes positifs le site d'Amiens et que M. Dousset s'était bien gardé de divulger... Ce passage du document est opportunément tombé entre les mains des associations d'Eure-et-Loir opposées à l'aéroport, qui crient à la « *falsification* ». « *Les deux régions se livrent à de véritables opérations de lobbying* », admet M. Fitoussi, dont le carnet d'adresses parisien se révèle très précieux pour la Picardie, « *au point de faire regretter à la région Centre de s'être reposée sur son seul service de communication* », souligne-t-il.

Les élus de tous horizons, la SNCF, les société d'autoroutes, les compagnies aériennes, les chambres de commerce, personne n'échappe à la vigilance de MM. Baur et Dousset. La Picardie a marqué un point en s'alliant les faveurs de Marie-Christine Blandin, présidente écologiste du Nord-Pas-de-Calais. Elle est aussi parvenue à rallier à sa cause Frank Borotra (RPR), président du conseil général des Yvelines et ministre de l'industrie, qui a publiquement fait savoir qu'il juge l'implantation d'un aéroport international en Eure-et-Loir, aux portes de son département, incompatible avec la politique de protection de l'environnement et de l'agriculture.

LE POIDS D'ADP

Un des hommes les plus courtisés par MM. Baur et Dousset est le général Fleury, président d'Aéroports de Paris (ADP). Déjà contrarié que la capacité de Roissy ait été limitée sous la pression des riverains, ADP redoute que la gestion du troisième aéroport lui échappe si le site choisi sortait de son cercle de compétence géographique (50 kilomètres autour de Paris). Les deux régions rivales, qui offrent chacune plusieurs sites, l'ont bien compris : M. Dousset a insensiblement glissé d'Arrou-Courtalain, dans le Perche, à Santeuil, en pleine Beauce, plus près de Paris. En Picardie, le site de Rouvillers, dans l'Oise (63 km de Paris), est sorti des cartons après ceux d'Hangest-en-Santerre (95 km) et de Vermandovillers (110 km).

Les deux présidents affichent une attitude commune, consistant à cristalliser les oppositions autour d'un site auquel ils ne croient pas et à sortir leur atout maître au dernier moment, dans un environnement vierge de toute opposition organisée. La candidature précoce du Centre a cependant laissé le temps aux opposants de faire entendre leurs voix, alors que les Picards prennent tout juste conscience des nuisances d'un tel équipement.

Pour sa part, Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, se garde bien de marquer une quelconque préférence, satisfait du fait que la notion de Bassin parisien prenne corps avec l'implantation de ce troisième aéroport. Même si ce sont deux régions de cette entité naissante qui se déchirent.

Pascale Sauvage

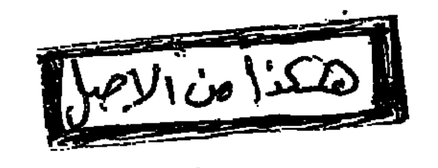
Les maires de gauche contestent la préparation du budget de Paris

« ***MANQUE DE CONCERTATION*** *et non-prise en compte des besoins des Parisiens* » : tels étaient les commentaires des six maires de gauche de la capitale, vendredi 1er mars, après la conférence de programmation des équipements. Réunis autour de Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, les maires des vingt arrondissements ont commenté et comparé leurs budgets locaux pour 1996, dont le montant total s'élève à près de 1,5 milliard de francs. Cela représente près d'un tiers du budget d'investissement, le reste se partage entre les investissements « *localisables en cours d'exercice* » et « *non localisés* ». M. Tiberi, qui affirme que la politique de rééquilibrage à l'est est maintenue, a promis une plus large concertation pour 1997.

■ **FUSION : André Rossinot, président du Parti radical**, et candidat à la présidence de l'UDF, a proposé, vendredi 2 mars, sur Europe 1, que l'UDF aille « *vers la fusion* [de ses composantes] *d'ici trois ou quatre années, avec l'accord des militants* », pour devenir « *une grande famille politique unie* ».

■ **DÉMISSION : Jacques Mellick (PS) s'est démis de son mandat de dé**puté de la neuvième circonscription du Pas-de-Calais, indique le *Journal officiel* du 1er mars. M. Mellick, menacé d'inéligibilité, a abandonné, en même temps, son mandat de maire de Béthune (*Le Monde* du 29 février). Une élection législative partielle devra être organisée pour son remplacement.

■ **CHÔMAGE : Agir contre le Chômage (AC !) a demandé, vendredi** 1er mars, à rencontrer Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Le collectif conteste l'arrêt de la Cour de cassation selon lequel un chômeur percevant des allocations de chômage se rend coupable d'un délit s'il a des occupations bénévoles à plein temps (*Le Monde* du 2 mars).



DROIT D'ASILE La tradition d'accueil de réfugiés basques espagnols en Bretagne est considérée comme suspecte par les juges antiterroristes. Ceux-ci redoutent que des militants liés à l'ETA profitent de cette hospitalité pour se constituer une « *base arrière* ». ● DEPUIS 1992, plus de deux cents personnes ont été interpellées et parfois emprisonnées pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* ». Les méthodes policières sont de plus en plus critiquées. ● UN APPEL signé par des élus bretons estime que l'enquête en cours « *doit se dérouler différemment, dans le respect du droit d'asile* ». Jean-Yves Cozan, vice-président (UDF) du conseil général du Finistère, affirme que « *la manière dont le problème est traité – surtout si on compare avec ce qui se passe en Corse – relève du mépris* ».

Les excès de la traque aux réfugiés basques en Bretagne sont dénoncés

Alors que leur région est soupçonnée de constituer une « base arrière » pour les terroristes de l'ETA, des militants et des élus bretons revendiquent le devoir d'hospitalité et dénoncent le manque de discernement de la justice et de la police

SPÉZET (Finistère)
de notre envoyé spécial

« *Agir ainsi, dans le pays des droits de l'homme, c'est une honte !* » Un mois après les faits, le maire de Spézet (Finistère), Louis Rouzic, s'indigne comme au premier jour lorsqu'il évoque la « disparition » des époux Le Coq. Le 30 janvier au matin, Paul Le Coq, imprimeur, et sa femme, Marie-France, enseignante, ne donnent pas signe de vie. Leur maison est fermée à clé. Les voitures sont à leur place ; les voisins n'ont rien vu ; à Brest, leur fils tombe des nues. Rien n'explique l'absence de ce couple « *sans histoires et apprécié de tous* ». Et, dans ce gros bourg breton, on s'inquiète. Bientôt, on casse une vitre pour entrer dans la maison, on appelle les pompiers et les gendarmes. C'est seulement en fin de journée que le maire apprendra de quoi il retourne. Soupçonnés d'avoir hébergé un Basque espagnol en situation illégale, les Le Coq ont été interpellés à l'aube par des policiers de la brigade antiterroriste et conduits à Paris.

Comité de soutien, manifestations, retraite au flambeau, collecte de fonds et motion des élus, la solidarité bretonne se met en place. Question d'habitude. Dans l'épreuve de force qui oppose des Bretons à l'équipe antiterroriste qu'animent les juges Laurence Le Vert et Irène Stoller, du parquet de Paris, et le commissaire Roger Marion, de la police judiciaire, l'affaire Le Coq s'ajoute à une liste déjà longue. Depuis 1992, plus de deux cents Bretons ont été interpellés, mis en examen et, souvent, emprisonnés pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* ».

Ce qui justifie pareil traitement, c'est, sur fond de relations franco-espagnoles, un dossier où se mêlent l'histoire du Pays basque, la lutte antiterroriste et le droit d'asile. Pendant longtemps, le Pays basque français a servi de sanctuaire à des centaines de Basques espagnols en lutte contre Madrid. Certains appartenaient à l'organisation séparatiste ETA-militaire, engagée dans la lutte armée, d'autres non. A partir de 1984, les pressions du PS espagnol et l'évolution démocratique en Espagne ont conduit Paris à changer de politique. Devenus indésirables, privés de statut et menacés de mort par les Groupements antiterroristes de libération (GAL), de nombreux réfugiés sont entrés dans la clandestinité. Des dizaines ont trouvé l'hospitalité en Bretagne, région où la solidarité avec les Basques avait déjà fait ses preuves sous le franquisme.

« *Après 1985, des gens qui vivaient parmi nous en toute légalité, qui étaient des amis, se sont retrouvés dans l'illégalité* », se souvient l'ancien maire divers-gauche de Carhaix (Finistère), Jean-Pierre Jeudy. « *C'était absurde et nous n'avons pas changé d'attitude. Simplement, l'hébergement s'est fait plus discret* », ajoute-t-il. De Quimper à Lannion, de Lorient à Morlaix, des dizaines de familles bretonnes accueillent des Basques espagnols. Enseignants, agriculteurs, écologistes et défenseurs de la culture locale : tout un monde associatif dont le dénominateur commun est l'identité bretonne – le Mouvement breton – s'ouvre aux nouveaux clandestins.

Cette situation a prospéré jusqu'à l'arrestation, en avril 1992 à Roissy, du trésorier présumé de l'ETA, Sabino Euba, en partance pour le Mexique. La police, qui surveillait depuis longtemps les clandestins basques en Bretagne, y avait vu passer Euba. Persuadée de tenir le lien entre Bretons et ETA, elle lançait, en mai, une série d'opérations qui aboutissaient à quarante-cinq interpellations – dont celle de deux Basques espagnols –, trente-trois mises en examen et seize incarcérations. Le procès qui s'est ensuivi, en novembre 1995, a révélé un abîme d'incompréhension.

De quatre mois avec sursis à huit ans ferme

Au terme de la longue instruction menée par le juge Laurence Le Vert sur les soutiens apportés par des Bretons à des Basques espagnols, quatre-vingt-un prévenus ont été jugés en novembre 1995, à Paris. Pour une moitié d'entre eux, il s'agissait de Bretons, l'autre moitié étant des Basques, dont une vingtaine de membres présumés de l'ETA.

Soixante et onze personnes ont été condamnées à des peines de prison allant de quatre mois avec sursis jusqu'à huit ans ferme, pour actes de terrorisme. Côté breton, vingt-sept personnes se sont vu infliger des peines de prison avec sursis. Une seule, la journaliste Annick Lagadec, accusée de vivre à Paris avec un membre important de l'ETA, et chez qui la police avait trouvé une cache d'armes et d'explosifs, a été condamnée à un an ferme.

Du côté de la justice, on est convaincu que la Bretagne est devenue une base arrière des terroristes de l'ETA. Les Bretons, estiment les juges, ne peuvent pas ignorer que, dans l'Espagne d'aujourd'hui, les opposants n'ont plus à craindre ni la torture ni la mort. Ceux qui restent dans la clandestinité appartiennent à l'ETA-militaire. Il faut donc vider cet abcès. Et c'est pourquoi, après la trêve de Noël, les arrestations – une vingtaine depuis le 1er janvier – ont repris de plus belle. Les Bretons, de leur côté, crient à l'amalgame : celui qui confond hospitalité et assistance au terrorisme ; celui qui fait de tout clandestin basque un tueur de l'ETA. Eux distinguent l'hospitalité, dont ils s'honorent, du terrorisme, qu'ils condamnent. La tradition de la « porte ouverte » et la défense du droit d'asile reviennent dans leurs propos. L'idée d'un réseau structuré fonctionnant au profit de l'ETA est qualifiée de fantasme policier.

Les membres du Mouvement breton multiplient ainsi les exemples montrant que les clandestins espagnols ne sont pas tous des terroristes. Le plus récent est celui d'Ignacio Exteberria-Martin. Arrêté le mois dernier en Bretagne, il a été présenté comme un membre du commando Madrid, crédité des attentats les plus meurtriers en Espagne. Or, d'après la justice espagnole, son nom ne figure dans aucune procédure de terrorisme, et Madrid ne demande pas son extradition. On insiste sur ces « *désaveux infligés au ministère de l'intérieur* ».

Enfin, les militants bretons sont convaincus que la torture n'a pas disparu au Pays basque espagnol. Même les opposants n'appartenant pas à l'ETA peuvent avoir tout à redouter d'un retour. « *Permettre à des gens de se soustraire à la torture ou à la mort est le devoir de tout citoyen humaniste. En aucun cas, nous n'avons soutenu la lutte armée qui était la leur* », écrit Roland Convers, un conseiller municipal incarcéré en février.

> « Ici, avant d'héberger un étranger en difficulté, on ne lui demande pas un extrait de casier judiciaire »

Se faisant accusateurs, certains Bretons reprochent au pouvoir de vouloir « *criminaliser* » leur mouvement de solidarité pour des raisons strictement politiques. « *Ce qui dérange, au-delà de l'aspect basque du dossier,* remarque Jean-Pierre Jeudy, *c'est que l'on héberge pour défendre le droit d'asile bafoué par les autorités. Le problème posé est un problème de libertés.* » Les Bretons ne veulent pas être enfermés dans cette logique du soupçon et du « *délit d'hospitalité* ». « *Ici, avant d'héberger un étranger en difficulté, qu'il soit basque ou kurde, on ne lui demande pas un extrait de casier judiciaire* », dit encore M. Jeudy.

Loïc Philippon, conseiller municipal (liste alternative) de Quimper, lui fait écho : « *La Bretagne est devenue le laboratoire des lois Pasqua et Toubon sur l'asile. Tous ceux qui aident des exilés, des immigrés, des exclus doivent être réprimés.* » Tout comme Antoine Comte, avocat dans ce dossier, pour qui « *policiers et magistrats français expérimentent à l'échelle de toute une région la mise au pas d'une population qui ne partage pas leur vision policière* ».

C'est parce qu'elle s'inscrit « *de façon irréductible* » dans cette défense du droit d'asile, assurent certains militants, que la Bretagne en prend « *plein la gueule* ». Au passage, le pouvoir jacobin en profiterait pour taper sur la tête de la Bretagne bretonnante. Et chacun pointe l'exemple de la Corse pour montrer qu'il existe deux manières, douce à Ajaccio mais forte au Pays basque et en Bretagne, d'aborder les mêmes problèmes.

Tous les gens rencontrés font la comparaison avec amertume. « *Faudra-t-il nous encagouler dans les conseils municipaux bretons pour nous faire entendre ?* », demandent les Verts du Trégor. A Rennes, des jeunes manifestants masqués et brandissant des armes plastiques défilaient récemment sous une banderole indiquant : « *Et comme ça, est-ce qu'on nous écoutera ?* »

Le 23 février, Paul et Marie-France Le Coq ont été remis en liberté, après trois semaines de détention. Une libération qui ne change rien au problème. Alimenté par deux logiques antagonistes, l'engrenage continue de tourner.

Roland-Pierre Paringaux

Des élus réclament « le respect du droit d'asile »

POUR TENTER de sortir de la crise provoquée par la gestion du dossier basco-breton, plusieurs élus et organisations ont lancé, mardi 27 février, un appel demandant « *la tenue d'une table ronde, en Bretagne, avec l'Etat, les élus, les partenaires sociaux associatifs et les comités de soutien* ». La Confédération paysanne, organisation proche de la gauche, est à l'origine de cet appel qu'elle a adressé à tous les maires de Bretagne. Il a également été transmis au cabinet du premier ministre, Alain Juppé. L'appel est signé par Pierre-Yvon Trémel, vice-président (PS) du conseil général des Côtes-d'Armor, Daniel Pennec, député apparenté RPR, et Michel Balbot, conseiller général (Vert), ainsi que par les responsables locaux du PS, du PCF, des Verts, de la CGT, de la CFDT, de la Confédération paysanne et de la Ligue des droits de l'homme.

Les signataires affirment que « *l'arrestation, depuis 1992, de plus de deux cents personnes honorablement connues dans les milieux culturels ou politiques ne peut cantonner la gestion actuelle du dossier à ce qu'elle est* ». Selon eux, l'enquête en cours « *peut et doit, dans un Etat de droit, se dérouler différemment, dans le respect des personnes accueillantes et du droit d'asile* ».

> « L'ordre public ne paraît pas menacé au point de garder les inculpés en prison »

Tout en prenant soin de condamner le terrorisme, de nombreux élus ont relayé, depuis plusieurs années, les protestations des comités de soutien. Dès 1992 et la première vague d'arrestations, le conseil général du Finistère, à majorité de droite, adoptait à l'unanimité une motion de soutien aux Bretons interpellés. « *Les personnes concernées semblent avoir pratiqué une hospitalité traditionnelle en Bretagne* », écrivaient les élus, et « *l'ordre public ne paraît pas menacé au point de garder les inculpés en prison* ». Cette position a depuis été largement reprise. Récemment encore, l'association culturelle An Nerzh Nevez, qui regroupe cent cinquante élus bretons de toutes les tendances politiques, demandait au ministre de l'intérieur et au ministre de la justice de « *mettre fin à ce type d'interventions brutales* ».

Enfin, trois Bretons, dont deux femmes, ont entamé, mercredi 28 février, à Rostronen (Côtes-d'Armor), une grève de la faim pour manifester leur solidarité avec les personnes interpellées ces dernières semaines. Les grévistes sont des amis de Roland Convers, conseiller municipal de Lescouët-Gouarec, et Anne Le Ferrand, sa compagne, tous deux mis en examen pour « *association de malfaiteurs* » le 15 février.

R.-P. P.

Les méthodes policières sont de plus en plus critiquées

« ***LA MANIÈRE** dont le problème de l'hébergement des Basques est traitée – surtout si on compare avec ce qui se passe en Corse – relève du mépris*, s'indigne Jean-Yves Cozan, vice-président (UDF) du conseil général du Finistère. *Les méthodes employées sont inqualifiables. On a le sentiment que certains en profitent pour régler son compte à une expression dynamique de l'identité régionale. La population est indignée.* » Les méthodes de la police et de la justice ont bien souvent contribué à retourner une opinion publique et des élus qui n'avaient *a priori* aucune sympathie pour des gens présentés comme des complices de l'ETA. « *Si on se mobilise,* dit une adhérente du comité de soutien de Spézet, *c'est parce qu'on s'est senti sali et humilié.* »

ABSENCE DE PREUVES

Dans un premier temps, l'ampleur du dispositif policier est apparu comme le prix à payer pour se protéger de « *dangereux terroristes* ». La presse locale ne parlait-elle pas alors d'une « *base arrière* » de l'ETA, d'un « *réseau breton* » ? Au fil des années et des coups de filet, le tableau s'est modifié. La personnalité des prévenus, leurs protestations de bonne foi, ou encore l'absence d'armes, le manque de preuves et le travail des comités de soutien ont semé le doute. On s'est aperçu que ces dizaines d'hommes et de femmes traités comme des terroristes de haut vol, parce qu'ils avaient ouvert leur porte à des Basques de passage, étaient souvent des gens honorablement connus. Il aurait suffi à la police de les convoquer pour qu'ils se présentent.

Comment expliquer, alors, ces équipes de policiers faisant irruption l'arme au poing, ces parents arrachés sans ménagement à leurs enfants, ce déploiement de force permanent ? Et comment justifier les mauvais traitements, sur lesquels les témoignages ne manquent pas ? L'association d'aide aux familles, le Secours breton, résume ainsi : « *Presque tous les interpellés ont droit à quatre jours de garde à vue, la règle en matière de terrorisme ; interrogatoires à répétition assortis toujours d'insultes et de menaces ; enfermement dans des cellules insalubres, sans couverture, avec lumière permanente ; impossibilité de se laver, de se changer.* »

Les méthodes employées contre « *des gens que l'on connaît bien et qui ne représentent aucun danger* », selon la formule d'un maire, semblent disproportionnées. Les mises en examen pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* » ont paru excessives, inutilement infâmantes. Depuis quatre ans, une vingtaine de comités de soutien mobilisent l'opinion et collectent les fonds qui permettent de subvenir aux besoins des familles et de payer les frais de justice. Ils ont largement contribué au revirement de l'opinion publique.

R.-P. P.

Les skinheads projetaient la tenue d'un « festival national-socialiste »

BOURGES
de notre correspondant

Un rassemblement de skinheads allait-il se tenir, samedi 2 mars, à Bourges ou dans ses environs ? Depuis un mois, la question agitait le département du Cher et plongeait la préfecture dans l'embarras. Un conflit au sein du groupe organisateur, dénommé Un jour viendra, une bande connue de skinheads de la région bordelaise, a finalement fait achopper la manifestation. « *Le plus grand festival national-socialiste de tous les temps en France* », avait pourtant été annoncé par un tract titré « A feu et à sang », agrémenté par des appels au « *White Power* » et d'une invite à « *célébrer la joyeuse mort du sale juif Itzhak Rabin et de François Mitterrand* ».

Distribué le 8 février dans la cité berruyère, le tract, signé d'une croix gammée, annonçait pour le 2 mars un concert de groupes « skins » : l'américain Bound for Glory, le britannique English Rose et le polonais Konkwista 88. Mais il se livrait aussi à de longues considérations racistes ou antisémites et empruntait à la phraséologie nazie pour multiplier de violents appels au meurtre à l'encontre de Patrick Gaubert, ancien conseiller de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur, chargé de la lutte contre le racisme, et de Philippe Massoni, préfet de police de Paris. Le groupe Un jour viendra promettait un « *service de navettes* » à la sortie de la gare SNCF de Bourges pour conduire les participants « *dans un lieu isolé* ». Il indiquait une adresse de boîte postale à Bordeaux ainsi qu'un numéro de téléphone, en Seine-Maritime. Une personne jointe à ce numéro, vendredi 1er mars, assurait « *ne rien avoir à voir avec cette histoire de fous* ».

« *Ce rassemblement n'aura pas lieu,* expliquait vendredi Laurent Martin, collaborateur du préfet du Cher. *Nous en avons eu la confirmation hier par les services de police, et tout l'indiquait depuis deux semaines.* » La manifestation a en effet été annulée, mais la préfecture comme la mairie et le parquet de Bourges sont l'objet de vives critiques de la part d'associations antiracistes qui leur reprochent de ne pas avoir réagi assez vite. « *Ayant alerté les procureurs de la République de Bordeaux et de Bourges dès le 23 février,* explique le MRAP dans un communiqué daté du 28 février, *nous demeurons à ce jour sans nouvelles de ces correspondances.* »

« INCITATION À LA HAINE »

Pour sa part, l'ancien conseiller de Charle Pasqua et vice-président de la Licra, Patrick Gaubert, ne cache pas son agacement et souligne un « *manque de volonté politique* ». Il a porté plainte, le 1er mars, pour « *incitation à la haine raciale et incitation au meurtre* ». En décembre 1994, il avait déjà été l'objet de menaces de mort. M. Gaubert estime que les cellules départementales de lutte contre le racisme, qu'il avait mises en place lorsqu'il travaillait avec M. Pasqua au ministère de l'intérieur, ont été « *oubliées* ». « *Elles permettaient de réunir élus, associations et pouvoirs publics pour réagir au plus vite,* dit-il. *Aujourd'hui, elles ne fonctionnent plus et les associations n'ont plus d'interlocuteur au ministère de l'intérieur.* »

Patrick Gaubert s'étonne aussi que le préfet n'ait pas pris un arrêté interdisant ce rassemblement, ce qu'avaient demandé SOS-Racisme et le Mouvement des jeunes socialistes (MJS). « *Il n'a pas été jugé utile de prendre cette décision pour ne pas donner trop de publicité à l'événement* », réplique-t-on à la préfecture, tout en soulignant que « *le dispositif de sécurité reste très attentif et en état d'alerte* ».

Patrick Martinat

Une information judiciaire est ouverte dans l'affaire des fichiers électoraux parisiens

Mis en cause, l'ancien maire du 3e arrondissement, Jacques Dominati, dément toute implication

Le parquet de Paris vient d'ouvrir une information judiciaire contre X... pour atteinte à la sincérité du scrutin et inscriptions indues sur une liste électorale. Cette décision fait suite à la mise en cause de Jacques Dominati, actuel premier adjoint (UDF) au maire de Paris et ancien maire du 3e arrondissement. Celui-ci assure avoir toujours été étranger aux opérations électorales.

LE DOSSIER des fichiers électoraux du 3e arrondissement de Paris vient d'être confié à un juge d'instruction : le parquet de Paris a ouvert mercredi 28 février une information judiciaire contre X... pour atteinte à la sincérité du scrutin et inscriptions indues sur une liste électorale à l'aide de déclarations frauduleuses ou de faux certificats. Né d'une plainte avec constitution de partie civile déposée le 21 décembre par le maire adjoint (Verts) du 3e arrondissement Yves Contassot et le secrétaire de la section socialiste locale, Pierre Montacié, ce dossier a été confié au juge Hervé Stéphan.

Au lendemain de la victoire de la gauche aux élections municipales de 1995, Yves Contassot et Pierre Montacié – informaticien de profession – avaient découvert de curieux fichiers dans les dossiers informatiques de la mairie (*Le Monde* du 22 décembre 1995). Malgré la « purge » effectuée avant la passation de pouvoirs par l'équipe de Jacques Dominati, actuel premier adjoint (UDF-PR) au maire de Paris, un disque dur baptisé *« archivage »* avait conservé des données qui semblent attester de l'existence d'inscriptions électorales fictives. Baptisé *« inscri87 »*, le fichier comporte des noms d'électeurs et deux adresses : la première correspond aux coordonnées officielles figurant sur la liste électorale du IIIe arrondissement, la seconde est mentionnée sous le terme *« adresser »*. Elle semble indiquer le domicile réel de ces électeurs *« HA »*, qui recevaient ainsi les documents électoraux chez eux, évitant les retours de courrier précisant *« n'habite pas à l'adresse indiquée »*.

« ORGANISATION CONCERTÉE »

En face de chaque nom figure en outre une colonne *« contact »*, qui pourrait indiquer la personne qui suivait ces dossiers. On y trouve les noms de l'épouse et des deux fils de Jacques Dominati ou ceux d'anciens élus. Guy Legris, alors sous-chef de l'inspection générale de la ville de Paris et *« patron »* des personnels communaux RPR, est mentionné à plusieurs reprises. Il avait déjà été désigné par plusieurs électeurs interrogés par les gendarmes dans le cadre d'un dossier instruit à Amiens sur le gonflement des listes électorales aux municipales de 1989.

Jacques Dominati a toujours déclaré ne s'être *« jamais préoccupé de près ou de loin des opérations électorales »*, mais, pour MM. Contassot et Montacié, ces documents prouvent qu'il y a eu une *« organisation concertée »*. La dernière liste mise à jour par les nouveaux élus de l'arrondissement compte près de 500 noms. Lors des dernières élections, le candidat socialiste, Pierre Aidenbaum, a devancé Jacques Dominati de moins de 150 voix...

L'équipe municipale élue en 1995 avait également découvert dans les archives informatiques des fichiers mentionnant l'appartenance politique de certains électeurs. En marge du nom, ces documents indiquaient par exemple *« je suis socialiste »* ou *« assesseur Lalonde »*. D'autres – notamment un fichier baptisé *« Nazareth »* – semblaient construits en fonction des confessions religieuses des électeurs. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a écrit, le 12 janvier, à Jacques Dominati pour lui demander des explications sur ces fichiers (*Le Monde* du 19 janvier). Dans un communiqué diffusé le 17 janvier, l'ancien maire a opposé le *« démenti le plus formel »* aux *« allégations diffamatoires »* de ses adversaires politiques.

Anne Chemin

Le PDG de Nouvelles Frontières condamné pour discrimination raciale

JACQUES MAILLOT, président de Nouvelles Frontières, a été condamné vendredi 1er mars par la 17e chambre correctionnelle de Paris à 20 000 francs d'amende pour *« refus discriminatoire de fourniture d'un bien ou d'un service »*.

En 1990, Marc Seye, de nationalité française, s'était vu refuser par un agent de Nouvelles Frontières un billet d'avion à tarif réduit à destination d'Ouagadougou, au prétexte qu'il était noir. Dans une autre agence NF, le voyageur avait pu constater que l'ordinateur affichait un message interdisant aux employés d'inscrire des Africains sur un charter à destination de Dakar *« quelle que soit leur nationalité »*. Jacques Maillot avait expliqué à l'audience du 2 février que ces refus étaient la conséquence de la politique tarifaire d'Air Afrique. La compagnie aérienne avait précisé à Nouvelles Frontières que *« les tarifs négociés avec Air Afrique ne sont applicables que pour les passagers supposés faire du tourisme. Ils ne s'appliquent donc pas aux Africains »*. Si l'instruction judiciaire ne s'est pas penchée sur les comportements d'Air Afrique à l'époque des faits, l'audience a fait apparaître que, si un voyageur ne semblait pas correspondre aux critères exigés, notamment en raison de sa couleur de peau, il était débarqué ou, dans le meilleur des cas, invité à payer la différence avec le tarif sur vol régulier.

M. Maillot a soutenu devant les juges que c'était pour éviter des *« humiliations »* à ses clients qu'il avait pris les mesures contestées. Il a rappelé qu'en 1986 il avait signé un éditorial du catalogue de Nouvelles Frontières dans lequel il s'insurgeait contre la politique tarifaire des compagnies aériennes conduisant à une *« manifestation institutionnelle de racisme »*. Tout en demandant la condamnation de M. Maillot, le substitut Edith Dubreuil avait stigmatisé l'attitude *« cynique, voire hypocrite »* d'Air Afrique. Dans son jugement, le tribunal constate que la volonté de M. Maillot d'opérer une distinction ou une discrimination est établie et que *« le prévenu ne peut se disculper en affirmant qu'il a été contraint d'appliquer la politique d'Air Afrique, qu'il condamnait par ailleurs »*. Le tribunal relève que, si les pratiques commerciales de la compagnie étaient si insupportables, *« le prévenu n'a jamais démontré qu'il lui était impossible de s'y soustraire, en rompant, par exemple, toutes relations économiques ou commerciales avec elle »*.

Le plaignant, M. Seye, a obtenu 20 000 francs de dommages et intérêts et M. Maillot devra également verser 10 000 francs au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et à la Ligue des droits de l'homme.

Maurice Peyrot

Un rapport critique la réforme de la cour d'assises

DANS SON RAPPORT D'ÉTAPE, le professeur de droit Michèle-Laure Rassat, chargée par Jacques Toubon d'une mission sur la procédure pénale, se déclare hostile à la réforme de la cour d'assises préconisée par le garde des sceaux. Elle considère que les *« tribunaux criminels départementaux »* de M. Toubon ne devraient pas inclure de citoyens-assesseurs mais être composés uniquement par des magistrats professionnels. M. Toubon a chargé en février un haut comité présidé par Jean-François Deniau de réfléchir à une réforme de la procédure criminelle. Estimant qu'une réforme est *« inutile sur le plan des principes et dangereuse sur celui de ses conséquences »*, elle précise cependant que, si le ministère est *« acculé »*, la solution doit être *« aussi simple, aussi précautionneuse et aussi économique que possible »*. Elle propose que l'audience devant la chambre d'accusation ne se déroule plus à huis-clos mais qu'elle devienne *« publique et contradictoire »* avec audition de témoins et d'experts, interrogatoire du mis en examen et présentation des pièces à conviction. Elle estime, en outre, qu'il faut motiver les arrêts des cours d'assises afin de se conformer à la Convention européenne des droits de l'homme.

Yvonne Léon, meurtrière de son amie, est condamnée à un an de prison

LA COUR D'ASSISES du Finistère a condamné, vendredi 1er mars, Yvonne Léon, quarante-huit ans, à trois ans de prison, dont deux avec sursis, après l'avoir reconnue coupable d'homicide volontaire sur la personne de son amie alcoolique et dépressive Janine Rolland, quarante-trois ans, qu'elle avait poussée du haut d'un pont de Brest en avril 1994 (*Le Monde* du 2 mars). L'avocat général avait requis cinq années d'emprisonnement. Plus indulgents, la cour et les jurés ont accordé de larges circonstances atténuantes à l'accusée, elle-même alcoolique, qui avait aidé son ami suicidaire, à passer à l'acte. Les jurés semblent avoir également tenu compte de la volonté de réinsertion d'Yvonne Léon, qui, après avoir effectué huit mois de détention provisoire, a acquis une qualification en hôtellerie-restauration et a continué à s'impliquer activement dans l'association d'anciens alcooliques Vie libre.

■ **ACCIDENT : le juge d'instruction chargé du dossier du crash d'un Airbus** A-320 d'Air Inter, qui fit 87 morts le 20 janvier 1992, sur le mont Sainte-Odile (Bas-Rhin), va lancer de nouvelles investigations destinées à préciser les circonstances des dernières minutes du vol. Réclamées par les avocats de l'association des familles des victimes, ces investigations, qui devraient permettre de savoir si l'équipage a constaté des anomalies au niveau de l'un des instruments de navigation, devraient durer trois mois. Elles relancent l'instruction du dossier, entrée dans sa cinquième année.

■ **SECTES : la justice genevoise a rendu à une mère** ex-adepte de l'Ordre du Temple solaire sa fillette de huit ans, dont la garde lui avait été retirée en janvier. Cette décision, rendue publique vendredi 1er mars, infirme celle du Service de protection de la jeunesse, qui avait temporairement placé la fillette chez ses grands-parents. La mère de la fillette niait avoir jamais appartenu au « cercle doré » des dirigeants de la secte et avait affirmé avoir pris ses distances avec elle après les tueries de 1994.

■ **ENVIRONNEMENT : le ministre de l'environnement**, Corinne Lepage, a signé vendredi 1er mars le premier contrat de bassin versant du programme « Bretagne eau pure 2 », visant à améliorer la qualité de l'eau. Les contrats de bassin versant fixent un programme d'actions sur quatre ans concernant l'épandage de lisier, les bâtiments d'élevage, les apports d'engrais, l'aménagement des fonds de vallée et les réseaux d'assainissement.

CARNET

DISPARITION

■ **VERGILIO FERREIRA**, écrivain portugais, est mort vendredi 1er mars, à l'âge de quatre-vingts ans, près de Sintra, à l'ouest de Lisbonne, où il résidait.

Son œuvre, principalement romanesque, marquée par l'existentialisme français, est considérée à juste titre comme l'une des plus importantes de la modernité portugaise.

C'est en 1965 qu'un premier roman, *Alegria breve*, est traduit en français, chez Gallimard. Dans les dernières années, d'autres livres furent traduits, à la Différence – notamment *Matin perdu*, prix Femina 1990 –, chez A.M. Métailié et chez Gallimard.

Nous reviendrons plus longuement sur cette œuvre dans *Le Monde* daté mardi 5 mars.

NOMINATION

PREMIER MINISTRE

Jean Chodron de Courcel, conseiller pour les affaires économiques et financières auprès du premier ministre, a été nommé directeur adjoint du cabinet d'Alain Juppé (*Journal officiel* daté 26-27 février), en remplacement de Pierre-Mathieu Duhamel, appelé à prendre la direction générale des douanes (*Le Monde* du 29 février).

[Né le 14 mai 1955 à Paris, diplômé de l'école des hautes études commerciales (HEC) et ancien élève de l'ENA, Jean Chodron de Courcel entre à la Caisse des dépôts et consignations en 1980 avant de passer, en 1983, à la direction financière de la Caisse d'épargne et de prévoyance. Après avoir été affecté au ministère de l'économie de 1984 à 1986, il devient conseiller technique au cabinet du ministre chargé du commerce extérieur, Michel Noir, puis à celui du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, Edouard Balladur. De 1988 à 1990, Jean Chodron de Courcel réintègre la direction du Trésor. Entre ces deux dates, il est élu conseiller municipal de Blois avant d'être nommé délégué national du RPR chargé des relations économiques internationales. Il rejoint le groupe Schneider en 1990, dont il devient le directeur financier l'année suivante, avant d'entrer, en juin 1995, au cabinet du premier ministre comme conseiller pour les affaires économiques et financières.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Brigitte LATAPIE, Miki DARIN
et **Edith**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Gabriel,

le 20 février 1996, à Paris.

59, rue du Temple,
75004 Paris

Anniversaires de naissance

– Nous avons le plaisir de faire part de la naissance de

Chantal MODRIN

dans le monde des jeunes femmes de quarante ans.

Que tu saches toujours concilier tes rêves et tes devoirs. C'est le bonheur que l'on te souhaite.

Tes amies d'Orange.

Mariages

Wafaa HAMOUY
et
Bernard MEDA

ont la joie de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 19 février 1996, à Sarrians, dans l'intimité familiale.

Décès

Raymond AUDY

a quitté les siens, sa famille et ses amis, le 17 février 1996.

L'inhumation a eu lieu le 21 février, aux Ormes-sur-Vienne.

Caroline Waldé-Audy,
Fabrice Audy-Waldé,
le docteur Janine Waldé-Gonsiorek.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

2, square La Bruyère,
75009 Paris.

– L'Addoge tient à exprimer sa peine et ses condoléances à la famille de

Thierry DORIDANT,

qui fut notre président fondateur, notre copain et complice.

– Francette, Daniel, Cyrille, Michel, Philippe, Marie-Thérèse,
ses enfants et leurs familles.
Les familles Guy, Cart-Lamy et Bouvier,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jules GUY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,

survenu le 29 février 1996, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-de-Baumes-les-Messieurs.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Quartier du Mûrier,
83590 Gonfaron.

– Claude Willard,
avocat honoraire,
son époux,
Annie et Guy Mazuray,
Michelle et Jean-Pierre Vialle,
ses enfants,
Laurent, Sylvie, Brigitte,
Eric et Nathalie,
ses petits-enfants,
Jean Challaye,
son frère,
Lucienne Mathiez
et Marion Marcoz,
ses belles-sœurs,
Et les familles Mathiez, Marcoz, Brunnquell et Tournine,
ont la douleur de faire part du décès de

Hélène MATHIEZ-WILLARD,
avocat honoraire à la cour de Paris,

survenu le 29 février 1996, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Puisqu'elle a fait don de son corps à la science, il n'y aura pas de cérémonie.

4, rue Francisque-Sarcey,
75116 Paris.

– Etienne Raczymow,
son mari,
Henri et Annette,
Alain,
ses enfants,
Elie, Elsa, Mathilde, Jonas,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 29 février 1996, de

Anna RACZYMOW,
née DAVIDOWICZ,

dans sa soixante-huitième année, et rappellent le souvenir de son frère,

Henri DAVIDOWICZ,

mort à Majdanek, en déportation.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bagneux, le 1er mars.

3, place du Président-Kennedy,
92170 Vanves.

– Gérard Sebag et Catherine Marie,
Emile et Carole Sebag,
ses enfants,
Johanne, Guillaume, Alexandra, Jonathan et Julien,
ses petits-enfants,
Mme Ida Tuil,
sa sœur,
Ses neveux et nièces,
Les familles Sebag, Levy, Lemonnier et Marie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor SEBAG,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
commandeur du Nicham Iftikhar,
officier du Ouissam Alaouite,
chevalier de l'Etoile du Benin,

survenu le 1er mars 1996, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 4 mars, à 16 h 15, au cimetière du Montparnasse. Réunion porte principale.

Né à la fin du siècle dernier, ancien administrateur du journal *Le Petit Matin* à Tunis, pionnier de la photographie, élève des célèbres photographes autrichiens Lehnert et Landrock, il a fixé par l'image pendant près de cinquante ans les hommes et les événements qui ont marqué la France et les peuples liés à son histoire comme correspondant des grands journaux et agences de presse internationaux comme *Excelsior, New York Times, Voir, L'Intransigeant, France Soir, Paris-Match* et l'ensemble de la presse d'Afrique du Nord.

20, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

– M. et Mme Marcel Fischer,
Mme André Schwob,
ses beau-frère et belles-sœurs,
M. et Mme Eric Fischer
et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Fischer
et leurs enfants,
M. et Mme Maxime Fischer
et leurs enfants,
ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
ont le regret de faire part du décès de

M. Oscar SCHWOB,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

décédé le 1er mars 1996, à son domicile, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le lundi 4 mars, à 11 h 15, au cimetière Montmartre (avenue Rachel).

4, rue Salignac-Fénelon,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Les anciens gouverneurs du Lions Club international France (Aglif),
ont la douleur de faire part du décès de notre ami,

Etienne VITREY,
post-gouverneur
du district 103 Centre-Est.

Les Lions n'oublieront pas son active et efficace participation aux objectifs humanitaires et humanistes de nos clubs services.

295, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a quatre ans, le 4 mars 1992, disparaissait

Jeanne FORTIER,
née Bertin.

Que tous ceux qui l'ont connue, que tous ceux qui l'ont aimée, aient une pensée à son intention.

– A Paris, il y a quatre ans, le 3 mars 1992,

Isaac KAPUANO

nous quittait.

Nous nous souvenons.

– Il y a un an, disparaissait

Guillaume de ROUYN,

le 4 mars 1995.

Tous ceux qui l'aiment se souviennent.

Débats

– La revue *Passages* et l'Association des amis de Passages, avec le concours de l'Alliance des femmes pour la démocratie, organisent le 8 mars au Sénat, de 14 heures à 19 heures, un après-midi de témoignages et de débats autour de la question : *L'intégration des femmes migrantes en Europe*. Les invitations sont à retirer à la revue *Passages*. Tél. : 45-86-30-02. Fax : 44-23-98-24.

Communications diverses

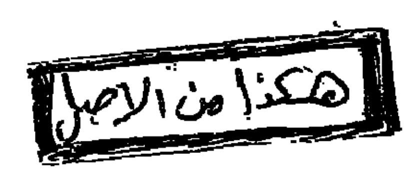
– Les Anciens des Chantiers de la Jeunesse française et leurs amis sont invités à se rendre à l'assemblée générale de la délégation Ile-de-France de l'Association nationale des anciens des Chantiers de la Jeunesse française et les Anciens Combattants des Chantiers le jeudi 7 mars 1996, au cercle de l'UAG, 49, rue Blanche, 75009 Paris. (Messe 11 heures, repas 12 h 30, réunion 15 heures).

Pour tous renseignements : R.-J. Bernard. Tél. : 46-67-96-94.

Séminaires

● **Séminaires**
Eric Alliez : « Michel Foucault et la question d'une "ontologie de la littérature" », tous les mercredis du 6 mars au 26 juin, 15 h-18 h, université d'Etat, Rio de Janeiro, Brésil.
Philippe Beck : « Impossibilités de la poésie ». 11 mars, 10 h 30-12 h 30, salle 332, départ. de philo, faculté des lettres, Nantes.
18 mars, 17 h-19 h, salle 621, école de commerce, chemin de la Censive du Tertre, Nantes.
Anne Boissière : « Les temporalités de la forme musicale (I) : Adorno et Bergson ». 19 mars, 2 et 23 avr., 7 mai, 18 h 30-20 h 30, mairie de quartier du vieux Lille, Lille.
Francis Affergan : « L'événement anthropologique et les problèmes de la refondation ». 8 mars, 16 h-18 h, salle de la bibliothèque universitaire, faculté des lettres, Nice.
Jean Mathiot : « Penser la macro-économie ». 15 mars, 5 avr., 18 h-20 h, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, 75005 Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites. Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. – Autres renseignements : 44-41-46-80.



HORIZONS

ENQUÊTE



La monarchie britannique est ballottée au gré des frasques de ses rejetons. Pour le moment, elle résiste. Mais de plus en plus d'Anglais doutent de sa survie à long terme, même si les républicains restent très minoritaires

Couronne en péril

LA famille royale est devenue le serpent de mer de la vie politique et médiatique britannique. La dernière manifestation en date a été l'annonce hypermédiatisée par la princesse Diana, mercredi 28 février, qu'elle se *résignait à un divorce avec le* prince de Galles. Il ne se passe pas de semaine sans que ce feuilleton ne resurgisse des flots boueux des scandales ou – bien plus rarement, *indeed* – comme le chevalier blanc, symbole d'une Angleterre immuable et héroïque dans un monde qui a cessé de l'être. Ce fut le cas l'an dernier, avec le cinquantième anniversaire de la fin de la *seconde guerre mondiale*. Lors de sa célébration, la reine mère Elizabeth et sa fille du même prénom avaient joué un rôle crucial pour remonter le moral d'une nation menacée. *« Queen Mum »*, malgré son grand âge – elle est née avec le siècle –, et Elizabeth II sont apparues au balcon de Buckingham Palace devant une foule immense et presque aussi enthousiaste qu'en mai 1945.

Et pourtant, que d'eau a coulé sous les ponts de la Tamise en ce demi-siècle ! Au point que, en 1992 – cette *« annus horribilis »* qui vit la séparation officielle du prince et de la princesse de Galles ainsi que du duc et de la duchesse d'York – on a pu se demander si la monarchie britannique allait survivre à tant de remous. Mais c'est sans doute faire preuve, non pas de pessimisme, car l'institution est sérieusement menacée, mais d'une méconnaissance du caractère des Anglais, de cette résistance, de cette capacité à récupérer qui fait que, tant qu'ils ne sont pas au sol, ils demeurent capables de réagir. *Au point que la monarchie* d'outre-Manche pourrait, à l'heure actuelle, troquer sa devise *« Honni soit qui mal y pense »* contre celle de *« Je tangue, mais ne sombre pas »*.

La monarchie britannique en a vu d'autres avant de se déliter dans le « soap opera » et d'être publiquement chahutée par ce que l'on pourrait appeler la « guerre des Galles » entre Charles, *l'héritier* de la couronne, et sa future ex-épouse Diana. Une guerre qui n'a pas la grandeur de la guerre des Gaules, mais peut-être la férocité de la guerre des Deux-Roses, entre maisons de Lancastre et d'York. Les journaux ont remplacé les rapières et les hommes de loi croisent le fer en lieu et place des chevaliers d'antan. Comment en est-on arrivé là ? Le proverbe qui conseille de se méfier de l'eau qui dort ne saurait mieux s'appliquer à Lady Di, cette jeune fille blonde, jolie comme une image de mode, discrète, bien élevée mais peu douée pour les études, choisie pour Charles par ses parents parmi l'une des meilleures familles d'Angleterre.

Les Britanniques avaient tout de *suite cru à un nouveau conte de* fées, poussés en cela par des média avides de princes charmants et de belles bergères, surtout anglaises et de bonne famille. Le monde entier avait été fasciné par ces uniformes chamarrés, ces robes et ces diadèmes, ces carrosses. L'avenir des Windsor – cette petite dynastie originaire du Hanovre, en Allemagne, qui avait changé de nom pendant la première guerre, patriotisme oblige – semblait assuré. Certes, on avait jasé sur le prince Philip d'Edimbourg ; la princesse Margaret, soeur de la reine, avait défrayé la chronique, la princesse Ann avait changé d'écuyer. Mais le timide Charles semblait bien encadré par Elizabeth et Philip. Sans doute s'agissait-il pour lui de se *« ranger »*, alors que Diana rêvait d'un mariage d'amour. Mais deux enfants, William et Harry, étaient nés du couple princier, qui paraissait *s'être coulé dans* le moule protocolaire des mondanités et des bonnes œuvres.

C'ÉTAIT ignorer que Charles avait été repris par sa vieille passion pour Camilla Parker-Bowles, dont l'aïeule fut la maîtresse d'Edouard VII, lui-même arrière-arrière-grand-père du prince de Galles. Pour sa part, Diana, qui partage la plupart de son temps entre sa salle de gym, son coiffeur et ses soins de beauté – entrecoupés de visites médiatisées aux laissés-pour-compte de la société et de galas de charité – commençait à papillonner dans la « jet-set society ». Le mariage *était* irrémédiablement brisé *en* 1992, quand les deux époux décidèrent de se séparer après que la presse eut révélé qu'ils ne se contentaient pas de se tromper mutuellement mais qu'ils le faisaient avec un manque de discré*tion préoccupant* pour de futurs monarques. La princesse Diana affirmait à la télévision que Charles n'avait pas l'étoffe d'un futur roi, faisant mentir Shakespeare qui, dans Othello, écrivait : *« Qui ne ferait pas cocu son mari pour en faire un monarque ? »*. La Cour s'inquiétait de cette dérive de la part d'une femme qui la qualifiait *« d'ennemie »* et dont l'instabilité faisait craindre le pire.

Dans un pays qui a la mémoire longue, la maison royale voulait à tout prix éviter un « remake » de la bataille de 1820 entre George IV – le *successeur du roi fou*, George III – et la reine Caroline, à laquelle il avait interdit la porte de la cathédrale de Westminster lors *de son couronnement*. Certaines personnes ayant participé à l'un de ces dîners privés avec Diana allaient jusqu'à se demander si elle ne risquait pas, dans un moment de déprime de se suicider. Les tabloïds font leurs choux gras de ces frasques, des insinuations et des rumeurs qui les entourent ; ils seraient même prêts à en rajouter.

Charles n'a pas réussi, malgré ses efforts, à s'attirer la sympathie de ses futurs sujets, alors qu'au contraire Diana les fascine

Ils mettent en permanence des paparazzi à la traîne des *« Royals »*, escaladant des échelles pour voir par-dessus les murailles, coursant les voitures officielles et ne rechignant pas à utiliser le journalisme du carnet de chèques pour obtenir des *scoops* juteux. Ils ont même publié de navrantes transcriptions de conversations téléphoniques des deux époux avec *leurs partenaires respectifs. L'opi*nion n'en est pas revenue, écartelée entre son voyeurisme, sa volonté de tout savoir et son désir d'admirer la monarchie comme une institution infaillible et inaccessible.

Sevrée de contes de fées, d'autant plus que les York ont suivi l'exemple des Galles en se séparant – sans toutefois se battre par tabloïds interposés –, la presse allait se rabattre sur les scandales. D'autant plus que le *Sun*, dont le *tirage atteint les quatre millions* d'exemplaires, est la propriété de l'américano-australien Rupert Murdoch, qui passe pour pro-républicain. Quoi de plus vendable, à défaut d'eau de rose, que le parfum de scandale ? La monarchie britannique entrait dans une zone de tempête, ballottée au gré des *affaires des Royals, au point que* Buckingham Palace n'a pas encore osé annoncer les prochaines fiançailles du dernier prince, Edouard. *Le* respect s'effilochait, à tel point que le *Sunday Times*, se référant à l'œuvre d'un obscur chercheur américain, a pu récemment se demander si la très respectée et respectable reine Victoria ne serait pas une enfant illégitime. Elizabeth II, symbole incontestable et incontesté, demeurait impassible et toujours aussi populaire, mais elle faisait de plus en plus figure de roc isolé au milieu d'une mer démontée.

En cette fin de millénaire où bien des institutions sont remises en cause de par le monde, la plus ancienne monarchie européenne est-elle condamnée ? Sans doute pas pour l'instant, bien que, selon un sondage du *Guardian*, la majorité des personnes interrogées *pensent qu'elle aura disparu d'ici* cinquante ans. Même les anti-monarchistes les plus déterminés – il y en a, mais peu – ne semblent pas y croire. Comme l'écrivain Alan Sillitoe, qui se dit républicain mais pense que l'institution s'en sortira, tant bien que mal. Anthony Sampson, dans *L'anatomie essentielle de la Grande-Bretagne. La démocratie en crise*, reconnaît que *« la monarchie projette encore une perspective historique à long terme, que les politiciens ont perdue »*. Fin 1994, l'hebdomadaire *The Economist* a publié un numéro spécial très critique sur l'avenir de la monarchie, *« une idée qui a fait son temps »*. Mais il concluait cette enquête irrévérencieuse par une pirouette, en affirmant qu'elle avait tellement perdu d'importance que *« l'abolir causerait plus de troubles qu'elle n'en vaut la peine»*.

Reste que de plus en plus de Britanniques se demandent si la monarchie survivra au siècle prochain et doutent que les héritiers d'Elizabeth puissent se montrer à la *hauteur de cette femme qui a fait* de sa fonction héréditaire un véritable métier, au point d'y sacrifier sa vie personnelle et peut-être aussi celle de ses enfants, par manque d'attention et d'éducation maternelle. Car, pour citer l'ancien premier ministre travailliste Harold Wilson, *« la monarchie est une industrie de main-d'œuvre»* ; ce que les *Royals* ont mal compris, *vivant en partie aux frais du contri*buable, mais sans vouloir – ou savoir – tenir leur rang et fournir à la société les prestations qu'ils lui doivent en échange. Et sans avoir, comme jadis, les moyens de faire taire leurs critiques, qui trouvent qu'ils coûtent trop cher : 54,5 millions de livres par an, soit quinze fois le prix de la famille royale danoise, dix fois celui des monarques belges, selon le *Guardian*. Dans un pays où, depuis l'ère Thatcher, le rapport qualité-prix est devenu le mètre étalon de la société, il s'agit d'un handicap sérieux.

Comment les Windsor se tireront-ils de ce mauvais pas ? Le prince de Galles deviendra-t-il un *jour Charles III ? Epousera-t-il sa* Camilla ? Il faudra pour cela attendre que la reine cède la place. Et peu de Britanniques le souhaitent pour le moment, désireux qu'ils sont qu'Elizabeth – qui fêtera bientôt ses soixante-dix ans – dispose du maximum de temps pour réparer les dégâts des années 90 avant de céder la place à Charles ou à son fils William, treize ans. Certes, ce n'est pas la première fois que la couronne d'Angleterre branle sur la tête de ses souverains. Charles Ier fut *même décapité par Cromwell* un siècle et demi avant Louis XVI. Les scandales, infidélités, meurtres se sont succédé outre-Manche, comme dans n'importe quelle autre monarchie. *Mais* les événements actuels se produisent dans un contexte bien *différent* et plus périlleux.

Depuis l'entre-deux-guerres, la monarchie anglaise a adopté un profil *« familial »*, selon les termes de l'historien David Starkey, de la London School of Economics, professant *des valeurs petites-bourgeoises « décentes »*, rassurantes dans un monde en crise. Ce qui permit une cohésion sociale qui a aidé à traverser la crise de 1929, la seconde guerre mondiale et la perte de l'Empire. Mais au prix d'une « congélation » de l'institution que la reine, profondément conservatrice et prisonnière de l'image forgée par ses prédécesseurs, n'a pas laissé évoluer. Ce qui lui est pardonné ne le sera pas à ses successeurs. Charles a bien essayé de s'adapter à son temps, en *se préoccupant de questions sociales*, d'écologie, en voyant son futur rôle comme celui de roi d'un pays multiracial, multiculturel et plurireligieux. Une idée qui, selon M. Starkey, est beaucoup moins populaire en Angleterre qu'elle ne le serait en Allemagne.

EN effet, Charles n'a pas réussi, malgré ses efforts, à *s'attirer la sympathie de ses* futurs sujets, alors qu'au contraire Diana les fascine. Il a beau visiter les quartiers les plus défavorisés, avoir tenté sans succès d'intéresser Margaret Thatcher aux misères de ce monde, l'expression d'ennui distingué qu'il promène avec lui – même si elle ne reflète guère ses préoccupations profondes – montre qu'il n'est pas de ce monde réel. Prince de Galles, il n'a pas réussi à bien apprendre le gallois, remarque Richard Tomlinson dans son *Droit divin. La survie peu glorieuse de la royauté britannique*. Petit-fils d'une Ecossaise, héritier également de la couronne d'Ecosse, il partage l'incompréhension des Windsor pour cette nation soucieuse de son identité et qui rêve à nouveau à son indépendance perdue.

Tout comme les Windsor ont du mal à comprendre que les pompes de la monarchie, héritées des temps où l'Empire couvrait toutes les parties du globe, n'ont plus guère de sens aujourd'hui. L'Angleterre a perdu sa puissance, sa richesse d'antan, dépassée dans les statistiques par l'Italie ou par ses vieilles colonies asiatiques comme Hongkong ou Singapour.

Mais, plus que de la survie de la monarchie, certainement sous une forme plus simple, plus réduite et moins coûteuse – à la scandinave –, c'est surtout de la survie de la Grande-Bretagne comme grande puissance qu'il s'agit. Car l'élite britannique, dont la reine partage les idées conservatrices, continue de se comporter comme si elle était à la tête d'un riche empire et vit au-dessus de ses moyens. Les contes de fées n'auraient-ils pas pour principale mission de faire *oublier les dures réalités du lendemain ?*

Patrice de Beer
Dessin de Maja

Becquerel, père par hasard de la radioactivité

Il y a cent ans, le 26 février 1896, le physicien français s'aperçoit fortuitement qu'un rayonnement est capable d'ioniser l'air, qu'il n'est pas dû au soleil et que son intensité ne diminue pas avec le temps. La voie est ouverte à l'ère nucléaire

IL est des gestes sans importance qui font des révolutions. Pas une de ces révolutions d'un jour qui, à peine écloses, retombent tel un soufflé. Non, plutôt un de ces mouvements profonds qui bouleversent le monde et dont, cent ans après, on ressent toujours les formidables effets. Ce geste-là, Henri Antoine Becquerel l'a fait à la fin du siècle dernier en oubliant pendant quelques jours dans un tiroir plusieurs plaques photographiques. C'était le 26 février 1896. Le temps était maussade. Mais c'est ce ciel bas qui sera l'allié inattendu de Becquerel. Ce familier de la Grande-Brière, né le 15 décembre 1852 au Croisic (Loire-Atlantique), n'est pas un inconnu du monde scientifique. A quarante-trois ans, c'est un physicien accompli que l'Académie des sciences a accueilli sept ans plus tôt pour ses travaux dans des domaines aussi divers que l'optique, le magnétisme, l'électricité ou l'énergie. En ce début d'année 1896, cet héritier d'une longue lignée de physiciens – son père Edmond, dont il fut l'assistant, était le spécialiste européen de la phosphorescence des solides – s'intéresse à l'actualité du moment : les rayons X et les clichés du squelette qu'ils ont permis de prendre. Cette découverte faite à la fin de 1895 par Wilhelm Röntgen bouleverse le monde scientifique (*Le Monde* du 11 novembre 1995). Le 20 janvier 1896, lors d'une présentation de ces travaux à l'Académie des sciences, le grand Henri Poincaré se demande *« si des milieux dont la fluorescence est assez forte ne pourraient pas émettre des rayons X en plus de la lumière, quelle que soit la cause de leur fluorescence »*. Il n'en faut pas plus pour piquer la curiosité de Becquerel.

Dans son laboratoire du Muséum d'histoire naturelle, le physicien multiplie les essais. Il tente d'exciter la fluorescence de certains composés chimiques en les exposant aux rayons du soleil dans l'espoir qu'ils impressionneront ensuite des plaques photographiques. Le sulfure de calcium semble donner des résultats. Mais ceux-ci ne sont pas reproductibles. En revanche, le sulfate double d'uranium paraît, après avoir été exposé au soleil, voiler les émulsions photographiques. Mais là encore les résultats sont décevants.

Le 26 février 1896 donc, Becquerel renouvelle ses expériences, mais les interrompt aussitôt. Le soleil a du mal à percer en cette journée d'hiver. Dépité, il enferme dans un tiroir les sels d'uranium qu'il voulait exposer et les plaques photo. Il ne les développe que quatre jours plus tard. Surprise, elles sont impressionnées. La forme de l'écran de cuivre interposé entre les sels et les émulsions photographiques apparaît nettement.

La preuve est faite de l'existence d'un nouveau phénomène, d'un rayonnement invisible dont les effets sont similaires à ceux des rayons X. En quelques semaines d'expériences rigoureuses, le physicien français fait la démonstration brillante que ce rayonnement n'a rien à voir avec le soleil et qu'il est dû à la nature particulière, et à elle seule, de l'uranium. Quelques mois plus tard, il montre que ce rayonnement est capable d'électriser – on dit aujourd'hui ioniser – l'air et que son intensité ne diminue pas avec le temps.

Cette découverte, pour laquelle Pierre Curie propose, en 1898, le terme de radioactivité, ébranle le monde scientifique et stimule aussitôt la chasse aux nouvelles espèces atomiques radioactives naturelles. Au début de 1898, le thorium est identifié de façon indépendante par Carl Schmidt et Marie Curie. Celle-ci trouve avec son mari le polonium (juillet 1898) et le radium (décembre 1898).

« En 1905, vingt espèces radioactives étaient identifiées et la chasse se poursuivait activement », constatait récemment Jean Dutreix devant l'Académie nationale de médecine. Grâce aux travaux de Becquerel et des Curie, *« les meilleurs sprinters »* de cette course, et à ceux de Joseph Thomson et d'Ernest Rutherford, on démontre que ces composés émettent des rayonnements plus ou moins pénétrants (alpha et bêta) fruits de la transmutation spontanée d'un élément chimique en un autre.

La mise en évidence de cette pierre philosophale qu'est la radioactivité naturelle provoque un changement profond dans l'évolution de la pensée scientifique de l'époque. La matière, que l'on croyait immuable, va désormais s'interpréter sur le registre de l'infiniment petit, de l'atome.

Les tabous tombent. L'atome n'était donc pas insécable. Une porte s'ouvre aux scientifiques européens, qui dominent la physique de leur époque. De fait, à la fin du XIXe siècle, les lois de la physique classique sont impuissantes à décrire le monde microscopique. A nouvel outil donc, nouvel élan. Peu de découvertes échapperont aux Européens. Et surtout pas celles qui sont à l'origine de la physique atomique et nucléaire moderne et que Becquerel, au seuil de sa mort brutale, le 25 avril 1908, n'avait sans doute pas imaginées : la découverte, en 1934, par Irène et Frédéric Joliot-Curie, de la radioactivité artificielle, prolongement de la radioactivité naturelle, et celle, en 1939, des réactions de fission révélées par Otto Hahn et Fritz Strassmann sans lesquelles les applications énergétiques civiles et militaires de l'atome n'existeraient pas.

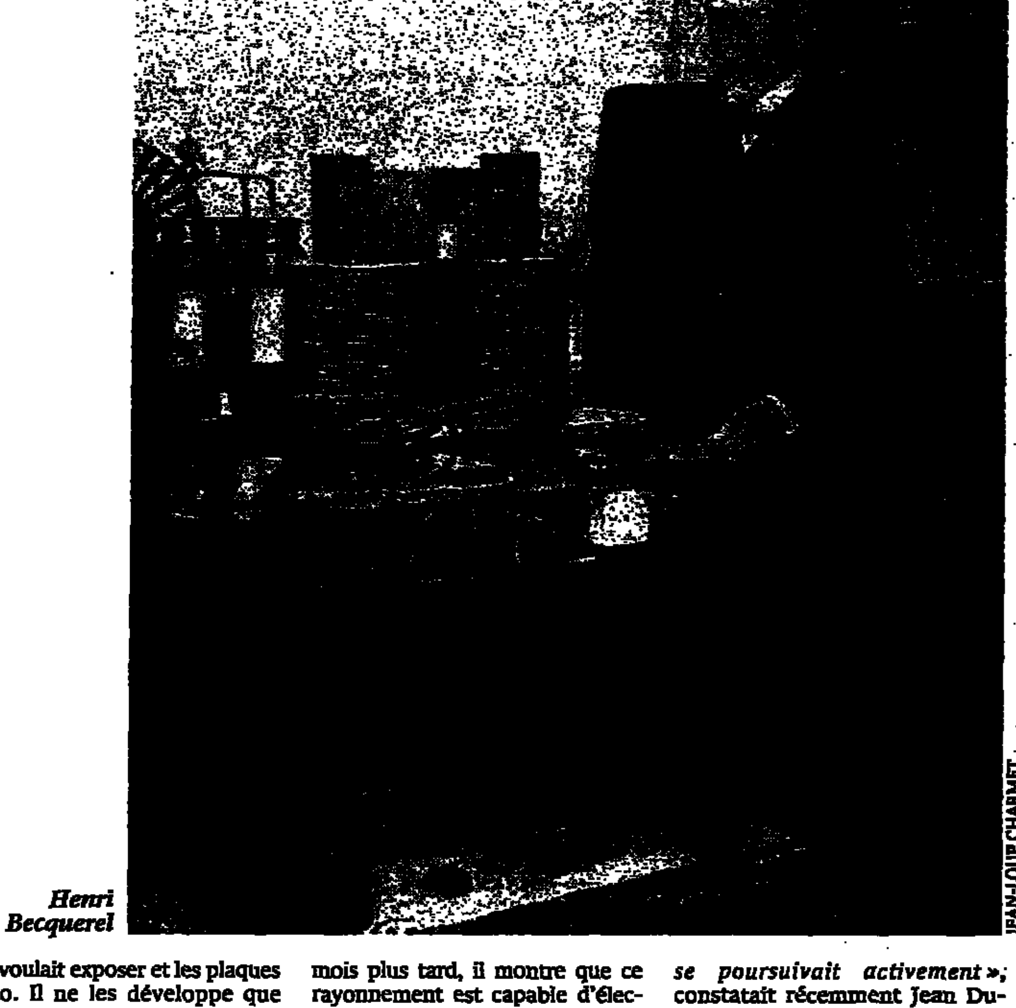
Pour beaucoup, aujourd'hui, l'irruption de la radioactivité dans notre vie quotidienne évoque l'arme atomique d'Hiroshima et de Nagasaki et les centrales nucléaires accidentées de Three Mile Island et de Tchernobyl. Pourtant, quand Hahn et Strassmann découvrent la fission, l'atome figure déjà depuis longtemps dans la panoplie des chercheurs et des médecins. Dès 1900, certains d'entre eux s'interrogent sur les effets des substances radioactives sur les êtres vivants. Becquerel étudie l'influence des « rayons » du radium sur la germination des graines.

En 1901, ayant oublié dans une poche de son gilet un tube contenant quelques décigrammes de sels de radium, il remarque une rougeur sur sa peau. En bon scientifique, il suit attentivement l'évolution de la brûlure, réitère l'expérience plusieurs fois pour en vérifier les causes. Pierre Curie fera de même. Les premières tentatives de traitement d'affections cutanées par « radiumthérapie », directement inspirées de leurs observations, sont menées la même année.

Très vite, on songe à irradier les tumeurs pour détruire les cellules cancéreuses. Cette « curiethérapie » est complétée ultérieurement par la radiothérapie à distance qui utilise les rayonnements des sources radioactives – comme la fameuse « bombe » au cobalt – ou des accélérateurs de particules. Machines qui figurent toujours dans l'arsenal des armes anticancer. L'Institut du radium (aujourd'hui partie de l'Institut Curie), créé en 1914, est le fruit de ces recherches.

Après ces débuts prometteurs, la médecine nucléaire connaît un nouvel essor avec l'invention du cyclotron en 1930 aux Etats-Unis et la découverte en France de la radioactivité artificielle. Ces deux avancées scientifiques permettent aux « isotopes » radioactifs, qui sont des variétés radioactives d'un même atome, de faire une entrée fracassante en médecine et en biologie. Avec ces outils, on peut marquer des molécules et disposer de traceurs, repérables en permanence, jusqu'au coeur de la cellule. Grâce aux rayonnements qu'ils émettent, on a pu ainsi élucider les mécanismes fondamentaux de la photosynthèse, de la fermentation, de la respiration et pour expliquer le rôle du code génétique.

Les médecins ont commencé à introduire ces radio-isotopes dans le corps humain dès 1948. Leur emploi a été considérablement perfectionné avec l'apparition de techniques de détection et d'imagerie que sont les gamma-caméras et les scintigraphes couplés à des ordinateurs. Grâce à eux, il est possible aujourd'hui de visualiser parfaitement les tumeurs, la circulation sanguine ou les dépôts de cholestérol dans les artères. On peut aussi reconstituer l'image d'un organe en fonctionnement, identifier en temps réel les zones du cerveau activées par la lecture, le rire, le langage ou la musique.


Henri Becquerel
JEAN-LOUP CHARMET

Un réacteur nucléaire de deux milliards d'années

On a souvent coutume de dire que les atomes dont nous sommes faits nous viennent directement des étoiles. Ces astres, du moins les plus massifs d'entre eux, sont aussi à l'origine de la radioactivité naturelle. Eux seuls ont été capables de synthétiser les éléments chimiques les plus lourds comme l'uranium et le thorium que l'on retrouve en abondance dans la croûte terrestre. Grande créatrice, la nature a su mettre à profit certains de ces gisements et inventer bien avant l'homme le réacteur nucléaire. Il y a deux milliards d'années, à Oklo au Gabon, elle a su merveilleusement enrichir les minerais d'uranium qui étaient présents dans les alluvions à un degré suffisant et utiliser l'eau qui filtrait dans les terrains pour modérer les réactions nucléaires et évacuer la chaleur de ces centrales fossiles dont la production a pu atteindre 16 500 mégawatts par an. Seize d'entre eux ont été mis au jour par les chercheurs de minerais. On a pu démontrer qu'ils avaient fonctionné sur une période de dix mille à un million d'années produisant, bien avant Glenn Seaborg, les premières quantités palpables d'un isotope radioactif artificiel aujourd'hui redouté : le plutonium !

Les sources radioactives sont d'un emploi courant dans l'industrie

Géologues, paléontologues et archéologues sont également « friands » d'isotopes. La radioactivité décroissant avec le temps, ils fournissent aux chercheurs de formidables machines à remonter le temps. Il suffit de choisir celui dont la décroissance couvre suffisamment la période étudiée pour dater poteries, momies, terrains et fossiles. Le plus célèbre de ces chronomètres naturels est le carbone-14. Il en existe beaucoup d'autres. Grâce à eux l'âge de la Terre à pu être estimé à 4,55 milliards d'années !

Les applications de la radioactivité ont largement débordé, aujourd'hui, des domaines scientifiques et médicaux. Les sources radioactives sont d'un emploi courant dans l'industrie. Elles servent au contrôle des soudures, à la détection des criques dans le métal, à la mesure de l'épaisseur des matériaux ou de l'humidité des sols et au « durcissement » des composants électroniques. L'irradiation (à l'aide de sources ou d'accélérateurs de particules) permet aussi de stériliser le matériel médical, certaines denrées alimentaires, et d'améliorer la conservation de quelques légumes et fruits.

Le rayonnement gamma a été utilisé pour provoquer des mutations dans certaines plantes cultivées, afin d'augmenter leur variabilité et de faciliter ainsi la sélection d'espèces plus performantes. Mais on peut aussi le transformer en une arme pour éradiquer sans insecticides certaines mouches parasites du bétail, comme la terrible lucilie bouchère. Et cela, Becquerel n'y avait pas non plus songé.

Jean-François Augereau et Jean-Paul Dufour

De Becquerel à Tchernobyl

- **1896** : Henri Becquerel met en évidence la radioactivité naturelle.
- **1898** : Pierre et Marie Curie découvrent le polonium et le radium et créent le terme de radioactivité.
- **1902/1903** : Ernest Rutherford et Frederick Soddy avancent que les radioactivités alpha et bêta sont le résultat de la transmutation spontanée d'un élément en un autre avec émission de rayonnement.
- **1903** : Becquerel et les Curie reçoivent le prix Nobel de physique pour la découverte de la radioactivité.
- **1911** : Marie Curie reçoit le Nobel de chimie pour la découverte du radium.
- **1930** : construction aux Etats-Unis du premier cyclotron à protons.
- **1932** : James Chadwick découvre le neutron.
- **1934** : découverte de la radioactivité artificielle par Frédéric et Irène Joliot-Curie.
- **1935/1936** : Frédéric et Irène Joliot-Curie reçoivent le Nobel de chimie pour la synthèse de nouveaux éléments radioactifs.
- **1939** : découverte de la fission de l'atome. Première utilisation de l'iode radioactif pour explorer la thyroïde.
- **1940** : synthèse à Berkeley du neptunium 239 et du plutonium 238.
- **1942** : divergence à Chicago de la première pile atomique.
- **1945** : bombardement de Hiroshima le 6 août et de Nagasaki le 9 août.
- **1948** : démarrage de Zoé, la première pile atomique française.
- **1966** : dosage de l'insuline à l'aide de traceurs radioactifs.
- **1979** : fusion du cœur de la centrale américaine de Three Mile Island.
- **1986** : catastrophe de Tchernobyl.

Les radioéléments au quotidien

QUELQUE 40 000 « sources scellées », terme qui regroupe les irradiateurs et les dispositifs de contrôle, de mesure ou de curiethérapie, sont utilisées dans les hôpitaux, laboratoires, ateliers et chantiers français. Par ailleurs, quelque 200 000 livraisons de produits liquides ou gazeux, destinés notamment à servir de traceurs, sont assurées, en moyenne, chaque année dans le pays.

Près de 5 000 utilisateurs de toutes professions manient tous les jours des radioéléments artificiels dont certains présentent des risques très importants. Ils sont tenus par la réglementation française de se faire assister par une personne compétente en radioprotection et doivent rendre les petites sources scellées pour en obtenir de nouvelles (on en « perd » quand même une dizaine par an). Les installations abritant les puissants irradiateurs sont, bien entendu, soumises à des normes sévères de sûreté. Reste que l'on ne peut pas mettre un gendarme derrière chaque chercheur, chaque médecin et chaque industriel, souligne un expert.

Pourtant, les accidents sont relativement rares, compte tenu de la dispersion et de la multiplicité des radioéléments en circulation : moins d'une quinzaine par an en France, le plus souvent des irradiations localisées, non mortelles, indique-t-on à la commission interministérielle des radioéléments artificiels (Cirea), chargée de surveiller cette « autre » prolifération nucléaire (*Le Monde* du 12 septembre 1991). Les cas les plus spectaculaires de ces dernières années mettaient d'ailleurs en cause non pas des substances radioactives, mais des accélérateurs de particules, comme à Forbach (Moselle), où trois ouvriers furent gravement brûlés en août 1991, et à Saragosse (Espagne), où un appareil de radiothérapie déréglé a provoqué la mort de onze patients en 1990.

Sans doute les utilisateurs ont-ils été sensibilisés aux risques qu'ils courent par l'exemple de leurs grands anciens, premières victimes de l'atome bien avant celles d'Hiroshima. Parmi elles, Marie Curie, bien sûr, mais aussi les médecins, pionniers dans l'utilisation de la radioactivité et cobayes involontaires. *« Entre 1920 et 1939, la fréquence des leucémies chez les radiologues était dix fois plus élevée que chez les autres médecins »*, rappelle le professeur Maurice Tubiana. C'est cette étrange « épidémie » qui mettra en lumière la relation entre la dose de rayonnements et le risque de cancer et amènera, en 1934, l'élaboration des premières règles de radioprotection.

J.-F. A. et J.-P. D.


COLL. PALAIS DE LA DÉCOUVERTE / SIPA ICONO
Une expérience de radiographie

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Tout faux sur la drogue

CHAQUE année, le 1er mars, Washington distribue les bons et les mauvais points aux trente-et-un élèves de la classe *« producteurs de drogues »*. Le classement conditionne, partiellement, l'aide bilatérale américaine et l'accès à certains financements internationaux. En 1996, Bill Clinton raye la Colombie, principal producteur et distributeur mondial de cocaïne, de la liste des pays qui coopèrent avec les Etats-Unis dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Cette décision, unilatérale, prise par le premier pays consommateur de cocaïne colombienne et d'héroïne dans le monde, a quelque chose d'aussi anachronique qu'illégitime. Elle est, de plus, sélective, excluant par exemple le Mexique qui abrite, lui aussi, des cartels de trafiquants.

La Colombie n'a rien à voir avec des dictatures patentées qui figurent depuis longtemps sur la liste des proscrits établie par Washington, comme la Birmanie, l'Iran, le Nigeria ou encore la Syrie. Appliquant la théorie de l'offre, les Etats-Unis, faussement naïfs, persistent à ne concevoir le fléau de la drogue que comme un problème de production, dont ils seraient la première victime... L'hypocrisie est flagrante : si la Colombie est effectivement le premier producteur de cocaïne, les Etats-Unis sont le premier pays producteur au monde de consommateurs de psychotropes.

En fait, Washington rend les mauvais élèves de la classe, dont la Colombie, responsables d'une dégénérescence qui appartient largement à la société américaine. Dans *Junkie*, l'écrivain américain William Burroughs, expliquait que le toxicomane ne tire aucun plaisir de la substance qu'il consomme, mais que celle-ci calme la douleur provoquée par le manque. Sans intervenir sur la demande – autrement que par une politique du tout répressif qui fait qu'un fumeur de marijuana peut passer plusieurs mois en prison –, la première puissance économique du monde pourra difficilement espérer combattre le fléau de la drogue.

Selon le *Financial Times*, seuls 0,2 % du prix de la cocaïne vendue à New York vont dans les poches du paysan qui cultive la coca. Ce chiffre donne une idée de la marge de manœuvre des trafiquants pour ajuster leur offre à la production effectivement disponible. Il souligne la vanité de l'approche purement économique et policière que l'on pratique à Washington.

Les Colombiens, eux, ont beau jeu de dénoncer l'ingérence de Washington dans les affaires intérieures du pays, alors que le président Ernesto Samper se débat dans l'interminable narco-feuilleton de sa campagne électorale, qui aurait été financée par les trafiquants du cartel de Cali. Paradoxalement, la décision américaine, qui a été reçue avec indignation et consternation à Bogota, pourrait renforcer la position du président colombien, en créant autour de lui un climat de solidarité. Elle ouvre la voie à un nationalisme, version *« Yankee, go home »*, qui a besoin de peu pour ressurgir.

La décision de Bill Clinton, prise en pleine période électorale américaine, relève largement de l'arbitraire. Au moins autant que par la nécessité de lutter contre la drogue, elle s'explique par la volonté de ne pas être accusé de faiblesse par ses rivaux républicains.

La frilosité européenne du Parti socialiste

Suite de la première page

Ensuite, les socialistes se distinguent par leur volonté de mettre en valeur le rôle du Conseil européen, où se retrouvent les chefs d'Etat et de gouvernement et les ministres des Quinze, aux dépens de la Commission, ravalée au rang de simple secrétariat général, et enfin et surtout par l'instance mise sur l'Europe sociale et la défense de l'emploi.

Le texte constate que *« le chômage de masse est un phénomène européen »*, ce qui ne signifie pas que l'Europe en est la cause. Au contraire. *« C'est le manque d'Europe qui explique largement notre impuissance devant le chômage »*, comme a dit Michel Rocard dans un débat avec Oskar Lafontaine, le chef des sociaux-démocrates allemands. Les socialistes proposent *« une politique de relance concertée au niveau européen »*, avec un grand emprunt pour réaliser les grands travaux prévus dans le Livre blanc naguère préparé par la Commission et laissés en friche par les gouvernements.

Au-delà, l'Europe sociale doit s'appliquer à tous les Etats-membres, c'est-à-dire à la Grande-Bretagne, qui ne devrait plus pouvoir se réclamer d'un statut exceptionnel. *« Europe sociale »* ne veut pas dire uniformisation des situations, mais garantie de droits minimaux et solidarité des pays les plus riches envers les plus pauvres. Les socialistes français proposent que, dans ce domaine aussi, les décisions soient prises à la majorité qualifiée et que l'Union européenne se dote d'une fiscalité au service de l'emploi. Avec l'affirmation de la notion de service public et la définition d'un service public européen, ils estiment qu'ainsi l'Europe pourra défendre son modèle de société conciliant la démocratie, le marché et la cohésion sociale.

C'est pourquoi la conception de l'Union économique et monétaire ne doit pas être seulement monétariste. La monnaie unique est *« un outil au service d'un véritable projet politique et économique »*. Les critères de Maastricht sont des guides de bonne gestion ; il faut s'efforcer de les observer, sans les durcir, contrairement à ce que propose le gouvernement de Bonn, et il faut respecter le calendrier, contrairement à ce que suggèrent les camarades du SPD, qui, pour des raisons purement électorales, préfèrent l'ajournement de la monnaie unique à l'assouplissement des conditions. Rien que MM. Juppé ou Arthuis ne puissent reprendre à leur compte.

Le PS propose bien *« que la mise en œuvre de l'UEM incorpore un objectif de création d'emplois, voire de plein emploi »*, mais même cette touche résolument social-démocrate n'est pas révolutionnaire. Jacques Chirac, qui n'avait pas dit autre chose pendant la campagne présidentielle, s'apprête à entonner le même couplet et le RPR flirte avec l'idée du *« gouvernement économique »* de l'Europe, contrepoids politique à la future Banque centrale européenne, idée que relance le PS. Henri Emmanuelli n'a donc pas tort de déclarer dans *Libération* que la gauche a *« un certain problème de crédibilité quant à* [sa] *capacité à promouvoir l'Europe sociale »*. C'est vrai pour le passé du PS au pouvoir ; c'est vrai pour le présent d'une Union européenne où onze des quinze gouvernements comptent des sociaux-démocrates.

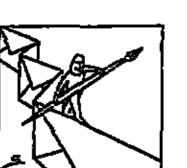
En fait, la recherche du consensus au sein du Parti socialiste souligne la grande continuité de la politique européenne de la France au cours des dernières décennies, quel que soit le parti au pouvoir. Dans le texte du groupe de travail, les aspérités ont été gommées. Les idées qui auraient pu donner lieu à de véritables controverses parce qu'elles sont contestables mais provocantes ont été écartées. Pour ne citer que quelques exemples, il n'est pas question de renforcer l'influence des grands pays au Conseil européen, afin d'éviter le tournis des présidences semestrielles, ou d'élargir rapidement la PESC aux Etats d'Europe centrale afin de les arrimer à l'UE avant même qu'ils soient en mesure d'y adhérer pleinement. Certains dirigeants socialistes l'avaient évoqué au cours de la discussion préparatoire.

Autre victime : l'expression forgée par Jacques Delors pour caractériser l'Europe – une *« fédération d'Etats-nations »* – a disparu *in extremis* du texte soumis au conseil national, comme si son caractère hybride ne convenait pas parfaitement à la construction européenne, combinaison des traits fédéralistes et de coopération entre gouvernements souverains.

Le débat n'est pas terminé au sein du PS. Il n'est pas encore trop tard pour donner plus de relief à un engagement européen réaffirmé avec force – *« oui, trois fois oui à l'Europe »* – et secouer l'euroconformisme, seulement rompu par les adversaires de la construction européenne. Car, à vouloir être trop raisonnables, les socialistes courent le risque d'être ennuyeux.

Daniel Vernet

L'AVIS DU MÉDIATEUR



Le Monde, qui s'est toujours intéressé au problème corse, reçoit régulièrement des lettres à ce sujet, lorsque l'actualité l'a conduit à l'aborder dans ses colonnes. On trouvera ci-dessous deux exemples de cette correspondance. L'historien du monde espagnol, Bartolomé Bennassar, nous a écrit à propos de la question basque, à la suite d'un débat ouvert dans le journal après le refus de juges belges d'extrader deux présumés auteurs d'attentats poursuivis par la justice espagnole. Le médiateur répond à ceux des lecteurs qui ont contesté l'énoncé d'un titre concernant la maîtrise des dépenses de la Sécurité sociale. Il donne aussi la parole à un chaleureux défenseur de l'ex-Alpine-Renault avec lequel il avait pris date à l'occasion d'un précédent article, sur un thème dont il ne soupçonnait pas qu'il puisse susciter tant de sincère passion.

Trop ou trop peu

par André Laurens

UN gros titre en première page, dans *Le Monde* du 20 février, a choqué certains de nos lecteurs. Annoncer, en effet, que *« le Parlement retire aux syndicats la gestion des dépenses sociales »*, c'était en dire trop par rapport à la réalité de la situation, trop peu s'agissant de la profonde inflexion que représente la révision constitutionnelle dans la démarche qui avait inspiré, après la seconde guerre, la mise en place d'une cogestion, par les intéressés, du système de protection sociale.

On dira, comme l'ont, par exemple, fait remarquer M. Boutet, de Carbonne (Haute-Garonne), et M. Malié, de Rodez, que les syndicats ne peuvent se voir retirer un pouvoir qu'ils n'exerçaient pas et qui était, en fait, assumé par le gouvernement. L'un crie à la *« mésinformation »*, l'autre dénonce *« un titre racoleur »*. Il était surtout trop elliptique, au risque de paraître injustement agressif.

Son tort était de faire référence, sans le dire explicitement, à une réalité historique bien connue : les partenaires sociaux, représentant les salariés et le patronat, n'ont pas voulu se saisir d'un pouvoir qui les aurait conduits à définir l'enveloppe du budget de la Sécurité sociale et à fixer le montant des cotisations et des prestations. Faute de l'avoir fait, à la différence de la gestion des retraites complémentaires qui reste l'apanage des intéressés, la responsabilité de fait exercée par les gouvernements a été placée sous le contrôle du Parlement.

Par rapport à l'originalité initiale du mode de fonctionnement de la protection sociale, même si elle n'a pas été pleinement assumée, la réforme de la Constitution consacre un transfert de responsabilités potentielles des acteurs sociaux vers les acteurs politiques. Ainsi rédigé, le titre eût été trop long et trop abstrait ! La formulation réductrice qui a été retenue faisait, certes, l'impasse sur un état de fait, mais c'était pour souligner l'aboutissement brutal d'une évolution tacitement acceptée. Et que l'on peut regretter.

AU COURRIER DU « MONDE »

CONNAÎTRE L'HISTOIRE DE LA CORSE

Les Corses mènent une rébellion armée, parler de terrorisme consiste à ne pas savoir le français. (...) La France a dû faire sept guerres à la Corse pour pouvoir s'en emparer, car c'était à l'époque un pays libre avec son gouvernement. Comment pouvez-vous penser qu'elle soit française ? Elle l'a été par la force, et vouloir qu'elle applique les lois de la République française est assez ridicule, sinon naïf. Elle a toujours eu ses propres lois et les a exercées depuis plus de deux mille ans. (...) Que la France soit plurielle, parfait, cela signifie qu'elle a tout digéré, car elle avait un « plus » à offrir aux étrangers. Ce n'est malheureusement pas le cas avec la Corse, dont la civilisation est plus ancienne que la française. Elle a été faite par l'Italie, par Rome, par les Romains, les Grecs, les Espagnols, les Autrichiens, les Pisans, et c'est elle qui a digéré, et non l'inverse. Sa culture est tout aussi universelle que la française, mais elle est autre, et ne doit rien à la France qui tente de s'imposer. Elle a une histoire différente, et la France essaye de la ruiner, pour lui imposer des ancêtres gaulois.

Evidemment, la France ne peut accepter la toute première revendication des Corses : le fait qu'ils soient un peuple. Ce serait ouvrir la porte au « droit des pays à disposer d'eux-mêmes », droit qui est bafoué. Jean-Louis Debré a raison, comme d'autres avant lui, de naviguer à l'estime et de faire très attention là où il met les pieds. Les Corses n'ont pas oublié les massacres dont ils ont été victimes, de la part de la royauté comme de la République. C'est le seul *« département français »* qui a érigé un peu partout des monuments, en souvenir de ses morts contre la France.

Je crois que, pour parler de la Corse, il faut connaître son histoire. Et se poser la question de savoir comment elle est devenue « française ». Cela serait utile pour juger ce qui se passe et pour essayer de régler les problèmes.

Denise Hannoni-Gensburger, Paris

ETONNANTE INDULGENCE

Vos rédacteurs montrent une étonnante indulgence pour les activistes corses, plastiqueurs, racketteurs, assassins à l'occasion. Que dire des titres ? *« Le FLNC-canal historique décrète une trêve conditionnelle de trois mois »* (*Le Monde* du 13 janvier). N'est-ce pas accorder une légitimité quasi gouvernementale à cette organisation terroriste ? *« Que feraient les Creusois si la Creuse était une île ? »* Qu'en pensent les paisibles Creusois ?

André Alizon, Belfort

LE PEUPLE BASQUE ET L'ETA

J'ai lu avec le plus vif intérêt et successivement dans *Le Monde* l'éditorial : « Franco est mort » et l'article de Didier Rouget : « Franco n'est pas tout à fait mort » (*Le Monde* du 9 et du 16 février).

Didier Rouget a eu tout à fait raison d'expliquer à l'aide d'un témoignage précis les raisons qui pouvaient avoir conduit les juges belges à refuser l'extradition de deux présumés *« etarras »*. Il s'agit d'aveux obtenus sous la torture, ce pourquoi d'ailleurs comme le signale Didier Rouget, l'Audience nationale espagnole a invalidé le 29 décembre toutes les déclarations de ces prévenus. Elle reconnaissait par conséquent que dans un Etat de droit la torture ne peut être légitimée d'aucune façon.

Cependant, comme l'article de Didier Rouget est « ciblé », consacré à cette seule affaire, encore qu'il l'élargisse sur la fin, sa lecture pourrait laisser croire aux gens non avertis que l'ETA est seulement l'expression d'un peuple opprimé. Pour que l'information soit sinon complète, au moins équilibrée, il faudrait :

– rappeler la litanie des *« gardes civils »* tués par l'ETA depuis le vote de la Constitution de 1978 et du statut basque, non seulement dans l'exercice de leurs fonctions mais sur leur lieu de résidence, plusieurs attentats ayant de surcroît provoqué la mort de femmes et d'enfants.

– rappeler que bon nombre d'etarras, amnistiés et libérés après avoir purgé une partie de leur peine, ont repris du service dans les commandos terroristes et recommencé à tuer.

Ces considérations ne justifient nullement l'emploi de la torture. Elles introduisent seulement un *« facteur humain »* (celui, justement, qui aide à comprendre la *« barbarie »* des forces de répression). Mais il faut encore et surtout rappeler :

– que le terrorisme de l'ETA est beaucoup plus actif et meurtrier depuis l'adoption de la Constitution de 1978 qui a créé l'*« Etat des autonomies »* et donné au Pays basque une dose de *« self-government »* conforme à ses traditions mais dont il n'avait plus joui depuis la monarchie des Habsbourg.

– que l'ETA prétend indûment représenter le peuple basque. Son expression politique, Herri Batasuna, parti légal, n'a recueilli en 1993, lors d'élections totalement libres, que 14 à 15 % de voix dans l'ensemble du Pays basque (...) Rappelons, si besoin est, que le Pays basque est actuellement gouverné par des Basques, issus en majorité du PNV (Parti national basque), qui ont leur Parlement, leurs écoles, leurs médias (radio et TV), leur propre police.

Quant à ceux qui auraient conservé des doutes sur la vraie nature de l'ETA, l'assassinat de Francisco Tomas Y Valiente devrait dessiller leurs yeux. (...) Francisco Tomas y Valiente, que j'ai connu personnellement, avait été un des avocats les plus résolus de l'abolition de la peine de mort en Espagne. Cette peine de mort qu'est venu lui administrer dans son bureau de l'université où il venait sans escorte et sans gorille, un des hommes de l'ETA. Imaginons en France un militant révolutionnaire choisissant d'assassiner Robert Badinter.

Bartolomé Bennassar, historien

LE BLASON ALPINE

La presse (dont *Le Monde* du 18 février) présente le spider Renault Sport comme le digne héritier de la Berlinette, *« les cendres d'Alpine-Renault achevant de se consumer »*. C'est, en effet, *« au grand dam des fidèles de cette marque »* (soixante-treize clubs répartis dans le monde entier, Japon y compris) que ce spider, assemblé dans l'usine Alpine de Dieppe (par des techniciens en combinaison Alpine !), n'est pas lui-même autorisé à porter l'écusson Alpine. Le président Schweitzer a décidé, au nom de l'orthodoxie financière, de liquider la marque Alpine pour cautionner dans le même temps la fabrication d'un spider badgé Renault-Sport, répondant pourtant à un cahier des charges en tout point conforme à celui d'une *« petite »* Alpine.

Renault pense-t-il pouvoir, par une telle opération médiatique et en effaçant quarante ans de l'histoire d'Alpine, concrétiser sur son nom une nouvelle crédibilité sportive ? Ford a-t-il exploité les nombreuses victoires de son moteur en formule 1 pour éliminer de son groupe des marques aussi « magiques » que le sont Jaguar et Aston Martin ? Alors que Rover fait renaître MG, que Benetton, bien qu'auréolé de ses succès en F1, se porte acquéreur de la marque Lotus, que Fiat offre un Michaël Schumacher à sa filiale Ferrari, n'est-il pas paradoxal que Renault ait procédé au sabordage de sa propre filiale sportive Alpine au lieu d'utiliser son investissement F1 pour la valoriser ?

Les fidèles de la marque Alpine ne peuvent que stigmatiser une telle politique, inspirée par le lobby de la formule 1, omniprésent au sein de l'état-major de Renault. Ils ne désespèrent pas qu'une étincelle jaillisse des cendres qui se consument et que réapparaisse un blason Alpine sur une authentique héritière de la Berlinette.

Pierre Sarrazin, Meylan, Isère

DANS LA PRESSE

Frankfurter Allgemeine Zeitung
Karl Feldmayer

■ Ce n'est pas l'usage qu'un membre du gouvernement d'Helmut Kohl critique publiquement la France.

Les déclarations sèches du ministre de la défense à propos de la volonté du président Chirac de mettre en place une armée de métier avec comme objectif principal de construire une force de projection n'en ont que plus de poids.

Le fait que Paris ait agi dans ce domaine sans concertation avec Bonn prouve combien l'on est loin d'une politique étrangère et de sécurité commune. La France a pris un chemin sur lequel l'Allemagne ne peut la suivre.

Plus encore : en se donnant les moyens de pouvoir intervenir dans le monde entier indépendamment de l'OTAN, la France force l'Allemagne à se poser la question de savoir si elle peut la suivre sur ce terrain. De telles clarifications sont certes parfois douloureuses, mais aussi utiles.

RECTIFICATIFS

LA CHINE ET AIRBUS

La Chine n'a pas acheté 40 Airbus, comme l'indiquait l'un de nos titres de première page dans nos premières éditions datées du samedi 2 mars. La Chine a donné son accord de principe pour la commande de trois ou quatre appareils au constructeur européen, comme il était expliqué en page 3.

L'IGR ET L'ARC

Le professeur Thomas Tursz, directeur de l'Institut Gustave-Roussy (IGR) de Villejuif (Val-de-Marne), nous prie de préciser que la secrétaire mise en examen dans l'affaire de l'Association pour la recherche contre le cancer (*Le Monde* du 24 février) n'appartenait pas à l'IGR. *« La personne dont il s'agissait était un personnel Inserm, affectée à une unité de recherche CNRS, travaillant sur le site de l'Institut »*, précise le professeur Tursz, ajoutant que *« c'est un chercheur de l'IGR qui a découvert ses manigances »* et que la secrétaire *« a été licenciée par l'Inserm en 1991 et une plainte conjointe de cet Institut, du CNRS (et de l'ARC...) a été déposée »*.

MÉTAUX L'accord d'autolimitation dans l'aluminium a expiré le 1er *mars. Signé en 1994 entre les principaux pays occidentaux producteurs de métal blanc et la Russie, il avait pour but de calmer un marché, totalement déstabilisé par les surcapacités à l'ouest et les exportations massives de Russie. A la suite de ce pacte, de nombreux sites, représentant 10 % de la production occidentale, ont été gelés.* ● LES PREMIERS PRODUCTEURS *mondiaux n'ont pas l'intention de redémarrer leurs usines pour l'instant, vu la faiblesse de la demande. Mais accepteront-ils longtemps de se restreindre seuls ?* ● LES AUTRES producteurs *commencent à relancer leurs usines.* ● LES EXPORTATIONS *russes ne devraient toutefois pas augmenter cette année, compte tenu du mauvais état des usines. L'accord de 1994 prévoyait pourtant une aide de l'Occident pour les remettre en état.*

Les « grands » de l'aluminium tentent de maintenir la stabilité du marché

L'accord d'auto-limitation de la production, signé en 1994 entre les principaux pays occidentaux producteurs de métal blanc et la Russie, a expiré le 1er mars. Certains groupes relancent leurs usines. En raison de la faiblesse de la demande, les grands s'y refusent

L'ENTERREMENT a eu lieu dans l'intimité. Le *Memorandum of understanding*, l'accord d'autolimitation signé entre les principaux pays producteurs d'aluminium (Etats-Unis, Canada, Australie, Europe, Norvège et Russie) le 1er mars 1994, est arrivé à expiration sans créer le moindre remous sur les marchés.

Personne ne croit à un redémarrage brutal des capacités de production de 1,5 million de tonnes (environ 10 % de la production mondiale), gelées volontairement depuis deux ans. *« Les conditions ne s'y prêtent pas »*, assure un trader. L'aluminium, comme tous les produits intermédiaires, traverse une passe désagréable. Frappée par d'importants mouvements de déstockage, la consommation est faible. Au London Metal Exchange, le marché des métaux londonien, les stocks gonflent. Depuis octobre, époque où ils étaient à un bas niveau, ils ont augmenté de 157 000 tonnes, pour atteindre 680 000 tonnes le 1er mars. Les cours se traînent autour de 1 600 dollars la tonne, loin des 2 200 dollars atteints au début de 1995.

INDISCIPLINE

« Tant que les stocks ne sont pas suffisamment bas pour nous garantir un bon niveau de prix et que nous n'aurons pas une bonne vision de la demande, nous ne ferons pas redémarrer nos capacités », a prévenu Jacques Bougie, PDG du groupe canadien d'aluminium Alcan, numéro deux mondial, qui a gelé près de 200 000 tonnes de capacité depuis deux ans. Les poids lourds de l'aluminium – aux côtés d'Alcan, les américains Alcoa et Reynolds, et le français Pechiney – adoptent la même ligne de conduite et continuent à appliquer, en silence, les règles de l'accord d'autolimitation. Celui-ci leur a plutôt réussi. Grâce au gel d'une partie de la production, le marché s'est nettement apuré depuis deux ans. Les stocks, qui avaient dépassé à un moment 2,6 millions de tonnes, en raison des exportations russes massives, sont revenus à un niveau plus raisonnable. Les prix, même s'ils ne sont plus flamboyants, permettent à la grande majorité des producteurs de gagner leur vie. Pour beaucoup, 1995 a été une des années les plus profitables.

Mais le désir des grands producteurs de maintenir une certaine discipline ne suffira peut-être pas pour garantir la stabilité du marché. Dès 1995, certains groupes asiatiques et sud-américains qui ne participaient pas au *Memorandum of understanding* ont augmenté leur production. Depuis l'été, des producteurs occidentaux plus petits ont commencé à leur tour à donner des coups de canif dans l'accord.

D'autres fabricants sont aujourd'hui tentés de faire redémarrer des sites qui coûtent cher à entretenir, même à l'arrêt. Les américains Kaiser et Alumax ont relancé quelques capacités. Sur le site de Tomago (Australie), les partenaires australiens de Pechiney ont décidé de faire repartir leurs unités.

NOUVELLES CAPACITÉS

De nouvelles usines vont aussi commencer à produire. Alusaf, propriété du groupe minier sud-africain Gencor et de l'électricien Eskom, a démarré et devrait produire à terme 500 000 tonnes d'aluminium. Celle de Dubaï (130 000 tonnes) devrait entrer en service en 1997, en même temps qu'un nouveau site en Australie (230 000 tonnes), sans parler des projets en Iran ou au Nigeria. Au total, plus de 1 million de tonnes d'aluminium supplémentaires vont arriver sur le marché dans les dix-huit prochains mois.

« Si la consommation redémarre, comme c'est probable, le marché pourra absorber à la fois ces nouvelles productions et celle des sites actuellement gelés. Mais si la demande stagne, cela pourrait poser des problèmes », souligne un négociant. Les grands groupes accepteront-ils de continuer, seuls, à geler leurs capacités et à payer pour tous la tenue du marché ?

Seul signe positif dans ce décor incertain : les exportations russes, qui avaient tant déstabilisé le marché ces dernières années, sont maintenant maîtrisées. Limitées officiellement à 1,5 million de tonnes, plus proches, dans la réalité, de 2,3 millions de tonnes, elles ne devraient pas augmenter cette année. La reprise économique, que beaucoup prévoient cette année en Russie, devrait soutenir la consommation intérieure. Handicapés par d'insuffisantes ressources en alumine (matière première extraite de la bauxite) et par le mauvais état de leurs usines, les Russes ne peuvent guère augmenter leur production. Le second volet du *Memorandum of understanding* prévoyait bien une aide de l'Occident pour la remise en état des usines russes, en contrepartie de la limitation volontaire de leurs exportations, mais les Occidentaux se sont empressés d'oublier cette partie de l'accord.

Martine Orange

5,6 millions de tonnes à quatre

● **Alcoa** : numéro un mondial, l'américain possède près de 2 millions de tonnes de capacités de production d'aluminium primaire. En 1995, il a réalisé un chiffre d'affaires de 12,5 milliards de dollars (62,5 milliards de francs), et a doublé son bénéfice à 790 millions de dollars.
● **Alcan** : le canadien, au deuxième rang mondial avec 1,6 million de tonnes de capacité, a enregistré en 1995 un chiffre d'affaires de 9,8 milliards de dollars américains et un bénéfice net de 263 millions de dollars (contre 96 en 1994).
● **Reynolds** : le groupe américain, troisième *ex aequo* avec Pechiney et 1 million de tonnes de capacité, a triplé l'an dernier son bénéfice, qui s'établit à 389 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 7,2 milliards.
● **Pechiney** : le groupe français dispose d'une capacité de production de 1 million de tonnes. Il a enregistré en 1994 un chiffre d'affaires de 70,7 milliards de francs (dont 17,9 dans l'aluminium) et une perte de 3,7 milliards.

Les recettes de Richard le Magnifique

De Virgin au TGV britannique

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Pour Richard Branson, la recette du succès de sa compagnie aérienne, Virgin Atlantic, fleuron du groupe privé Virgin, peut être facilement adaptée au rail. D'où sa décision de codiriger le consortium London and Continental Railway (LCR) qui s'est vu confier, le 29 février, par le gouvernement britannique, la construction et la gestion de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre le tunnel sous la Manche et Londres (*Le Monde* du 2 mars).


PORTRAIT

Ecran vidéo individuel, plateaux de repas et boissons gratuits en classe économique, salon de massage, salon de réunion pour les hommes d'affaires... On peut imaginer la jubilation de ce fou de transport, qui aime se prendre pour un héros de bande dessinée n'ayant peur de rien ni de personne, devant l'Eurostar de demain, frappé de ses couleurs : rouge et blanc. Avec ses cheveux longs, sa barbe, ses vestes élimées et ses chaussures fatiguées, ce self-made-man de quarante-cinq ans, qui ne porte jamais de cravate, a l'air de venir d'une autre planète. Mais l'apparence de ce fils de famille de la haute bourgeoisie du Surrey cache en fait un homme d'affaires en béton. Le fondateur de Virgin – « Vierge » car, dit-il, *« je ne connaissais rien aux affaires »* –, qui a claqué la porte de son collège privé prestigieux pour lancer un petit journal pour étudiants, a bâti en vingt-cinq ans un vaste conglomérat de l'*entertainment*.

Mais Richard, comme l'appellent ses collaborateurs, incarne surtout Virgin Atlantic Airways (VAA), créée voilà douze ans contre l'avis de ses plus proches conseillers et malgré l'hostilité de ses banquiers. Réintroduire le plaisir dans les longs trajets en avion en multipliant les intentions prodiguées aux passagers est pour lui une mission. La déréglementation du transport aérien par le gouvernement conservateur, la collection de trophées décernés par les journaux spécialisés et la campagne de coups bas lancée par British Airways ont permis au Tom Pouce des airs de mettre un pied dans la cour des grands. Invité à dire comment on devient millionnaire, l'imprévisible PDG réplique par une boutade : *« Une bonne façon est de commencer milliardaire..., puis de créer une compagnie aérienne. »*

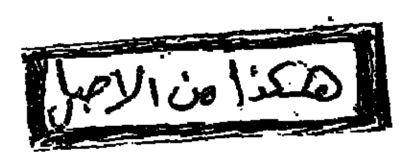
Ce patron paternaliste, qui déteste la « réunionnite » et traite ses affaires par téléphone dans le salon de sa résidence londonienne, écrit tous les deux mois à ses douze mille employés. Quand il voyage, M. Branson descend dans le même hôtel que l'équipage de VAA. Sa fortune, cet entrepreneur-aventurier n'en fait aucun usage agréable. Il ne joue ni au poker ni au polo, ne chasse pas, ne possède ni tableaux ni yacht, et ne cultive aucun hobby... intellectuel. La montgolfière est la seule véritable passion de ce « givré » du défi-frisson qui a traversé le premier l'Atlantique et le Pacifique en ballon, et qui a été contraint par la météo de remettre à plus tard son projet de tour du monde en dix-huit jours.

CHROMO

Aux côtés de son épouse, Joan, une Ecossaise tranquille à l'humour ironique, et de ses deux enfants âgés de treize et neuf ans, sous le porche de leur manoir d'Oxfordshire, Richard le Magnifique évoque un modèle plutôt chromo de la vie rurale britannique dont rêvent tous les citadins. Décliner une marque, Virgin, sur une série de produits de consommation, telle est la recette de son succès. Mais cette stratégie globale suppose de lancer en permanence de nouvelles entreprises, la plupart du temps en partenariat, durement négociées.

Voilà qui agace les gardiens de la tradition : le flirt prolongé de ce timide manquant d'aisance verbale avec le devant de la scène. *« Grâce aux journalistes, j'épargne sur mon budget publicité »*, concède ce trublion peu soucieux de s'embarrasser de convenances.

Marc Roche

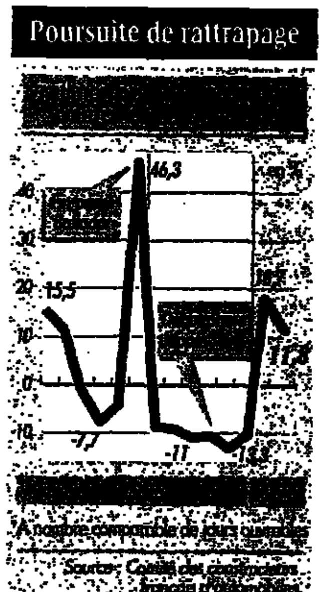


Les constructeurs automobiles français ont reculé en février sur un marché en hausse

La progression est en partie due à des stimulants artificiels

Avec 178 100 voitures particulières immatriculées, février a enregistré une hausse de 17,4 % par rapport au même mois de 1995, qui avait été médiocre. Cette croissance traduit une poursuite du rattrapage déjà constaté en janvier. Les constructeurs français sont les laissés-pour-compte de la croissance : leurs ventes n'ont progressé que de 3,3 %, pour représenter 58,2 % du marché, contre 63 % il y a un an.

EN FÉVRIER, 178 100 voitures particulières ont été immatriculées, selon le Comité des constructeurs français d'automobiles, soit 17,4 % de plus qu'en février 1995. A nombre comparable de jours ouvrables, la progression a été de 11,8 %.



La part de marché des constructeurs français est passée de 63 % en février 1995 à 58,2 % un an après.

Si cette croissance à deux chiffres tranche avec la baisse du marché automobile du second semestre 1995, elle n'est pas pour autant interprétée par les constructeurs comme un signe tangible de reprise.

Les acteurs du secteur restent prudents et attribuent cette hausse à un ensemble de stimulants, plus ou moins artificiels – prime Juppé (qui représente encore 25 % des commandes), contrôle technique renforcé, politiques commerciales de plus en plus agressives, effet nouveauté dû à l'impact des multiples lancements (Mégane, Bravo-Brava, 406,...) – et à une comparaison avec un mois de février 1995 relativement médiocre (151 644 immatriculations).

LAISSÉS-POUR-COMPTE

Même si PSA résiste mieux grâce aux modèles Peugeot, les constructeurs français apparaissent comme les laissés-pour-compte de la croissance : à nombre comparable de jours ouvrables, leurs ventes n'ont progressé que de 3,3 % le mois dernier, pour représenter 58,2 % du marché contre 63 % un an avant.

Les marques françaises avaient été les grandes bénéficiaires de la prime Balladur, les importateurs étant pour la plupart incapables de répondre à la demande supplémentaire créée par l'aide gouvernementale. Aujourd'hui, les Ford, Fiat, et autres Volkswagen ont reconstitué leurs stocks et sont à même de servir leurs clients dans des délais rapides.

Renault a vu ses immatriculations reculer de 0,3 % en nombre comparable de jours ouvrables. La marque au losange a souffert du fléchissement des ventes de la Super 5, dont la part de marché a été divisée par deux à 0,7 %, et de la Clio, dont la part de marché a baissé de 1,7 point pour atteindre 7,4 %. La voiture la plus vendue en France n'est plus toute jeune : lancée en juin 1990, elle doit affronter des concurrentes bien plus récentes, comme la Polo de Volkswagen ou encore la nouvelle Fiesta de Ford.

LA ZX EN BAISSE

La Mégane, lancée fin novembre, connaît un certain succès puisqu'elle a représenté le mois dernier 5,7 % du marché hexagonal. *« Elle devrait, une fois que la version Turbo Diesel sera commercialisée et que ses trois autres versions (cabriolet, monospace et quatre-portes) dépasser les performances de la R 19, qui représentait 7,7 % du marché en 1989, sa première année pleine »*, estime-t-on chez Renault.

Citroën a, pour sa part, vu ses immatriculations baisser de 2,6 % en nombre comparable de jours ouvrables. La part de marché de la ZX est passée de 7 % à 3,9 % en un an. *« Il y a un an, nous fêtions la millionième ZX, ce qui nous avait alors permis de gonfler fortement nos ventes. Sur l'ensemble de l'année 1995, la part de marché de la ZX s'est élevée à 4 % »*, explique Citroën.

La Xantia a également perdu du terrain, avec une part de marché de 2,7 % en février, soit 1,9 point de moins qu'en février 1995. L'arrivée sur le marché de Mégane et de Bravo-Brava n'a pas aidé la marque aux chevrons.

Virginie Malingre

Mot d'ordre de grève à Air France lundi 4 mars

L'UNAC-CGC, qui représente environ 45 % des voix aux élections professionnelles parmi le personnel navigant commercial, a appelé à une grève de 24 heures lundi 4 mars, afin de réclamer notamment une modification de la grille salariale décidée, selon elle, *« unilatéralement en 1995 par la direction »*. A la suite de ce mot d'ordre de grève des hôtesses et stewards, a indiqué la direction dans un communiqué, Air France, qui réduira légèrement lundi le nombre de ses vols, prévoit d'assurer 95 % de ses vols moyen-courriers et la totalité de ses vols long-courriers. 23 vols seront annulés sur l'Europe.

■ **GEC-ALSTHOM : la direction de GEC-Alsthom-Transport SA** a signé le 29 février avec quatre syndicats (CFE-CGC, CFDT, CFTC et FO) un accord améliorant les modalités d'application du plan social dévoilé en juin (984 suppressions d'emplois) mais annulé en justice. Cet accord prévoit que les salariés concernés pourront bénéficier de *« préretraites progressives (PRP) dès l'âge de 55 ans »*. A l'exception de la CGT, les syndicats ont accepté de cesser les poursuites en justice engagées par le comité central d'entreprise à l'encontre de la direction générale.

■ **COMIPAR : le tribunal de commerce de Paris** a annoncé vendredi 1er mars la mise en redressement judiciaire de la holding Comipar, dirigée par Gérard Eskénazi, et de ses dix-huit filiales foncières. Cette déclaration de cessation de paiement, qui prend acte de l'impossibilité de trouver un accord entre les actionnaires et les créanciers, intervient au lendemain de la mise en examen de Gérard Eskénazi et de deux dirigeants de la Banque Pallas-Stern (BPS).

■ **THOMSON : Marcel Roulet, nouveau président du groupe de défense et d'électronique,** a choisi vendredi 1er mars Lazard Frères comme banque conseil, dans le cadre de la future privatisation de la firme. La mission de conseil du gouvernement a été confiée à Rothschild et Cie.

En Russie, la fin de l'engouement pour les bons du Trésor russe

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

En cette période de bas taux d'intérêt, où les emprunts d'Etat des grands pays industriels rapportent largement moins de 10 %, qui ne serait attiré par des rendements réels de 50 % ? A Moscou, à condition d'être russes, et d'avoir investi à temps, les investisseurs ont pu réaliser des gains substantiels. L'Etat a développé un marché de titres publics à court terme, connu sous l'acronyme de GKO (*Gossoudarstvennaïa kaznatcheïskaïa obligatsia*), utilisé pour financer une partie du déficit budgétaire. Le rendement réel (défalqué de l'inflation) a beaucoup varié, mais a atteint largement plus de 50 % à l'été. Récemment, la réduction de l'inflation a nettement réduit les rendements, au point que les dernières émissions font ressortir des taux d'intérêt réels négatifs, comme ce fut souvent le cas au cours du premier semestre 1995.

A partir de l'été, les banques russes ont vu leurs possibilités de gains sur le marché des changes réduites à néant par l'instauration d'une marge de fluctuations étroite entre le dollar et le rouble.

« POURQUOI PARTAGER ? »

En revanche, les placements sur le marché obligataire sont devenus très attrayants. L'Etat a accéléré son recours aux emprunts à court terme, et l'encours des GKO a progressé de 350 % en deux ans, atteignant 70 000 milliards de roubles (70 milliards de francs) fin 1995. Les banques étrangères auraient pu, elles aussi, se porter acquéreuses de GKO, sans risque de change, puisque le cours du change du rouble en dollar était pratiquement garanti. Mais elles se sont vu, jusqu'à ces dernières semaines, refuser l'accès au marché, ou du moins la rapatriation des profits. *« Pourquoi la communauté bancaire russe aurait-elle partagé son beurre avec les étrangers ? »*, ironisait un expert occidental.

Le 21 février, l'adjudication de GKO, gérée par le Micex (Moscow International Currency Exchange) a été entrouverte aux étrangers, qui se sont vu proposer un rendement annuel de 25 % en dollars, pour des titres à six mois. Une autre opération devrait intervenir le 6 mars. Mais, au moment où le marché s'entrouvre aux étrangers, la « manne » des GKO devrait se tarir : le nouveau crédit octroyé à la Russie par le Fonds monétaire international (FMI) devrait diminuer les besoins de liquidités, fait remarquer un banquier, tandis que Moscou devrait, à la demande du FMI, lancer un important emprunt international. De plus, la proximité de l'élection présidentielle fait peser toutes sortes d'incertitudes. Il s'agit d'une bien mauvaise nouvelle pour les banques russes, ainsi que pour de nombreuses entreprises qui avaient pris l'habitude de faire travailler leur argent sur les marchés obligataires.

Françoise Lazare

SÉCURITÉ Trois critères servent à définir un produit de placement : sa rentabilité, sa liquidité et sa sécurité. Ce dernier critère a tendance à prendre le pas sur les autres et explique la vogue des placements à taux garantis. Les établissements financiers multiplient les lancements de nouveaux produits à taux garanti à grand renfort de publicité. Mais si la sécurité est essentielle, elle ne doit pas masquer les qualités et les défauts des placements. ● L'ÉPARGNANT doit avant tout s'assurer de ce que la notion de taux garanti recouvre. Elle se révèle dans les faits souvent floue et fluctuante selon les placements concernés. ● LES CONTRATS d'assurance-vie, les plans d'épargne populaire (PEP), les comptes à terme et les fonds de placement garantis sont les quatre principales catégories de produits commercialisés offrant une garantie de performances minimales.

Les produits à taux garantis n'offrent pas une protection absolue

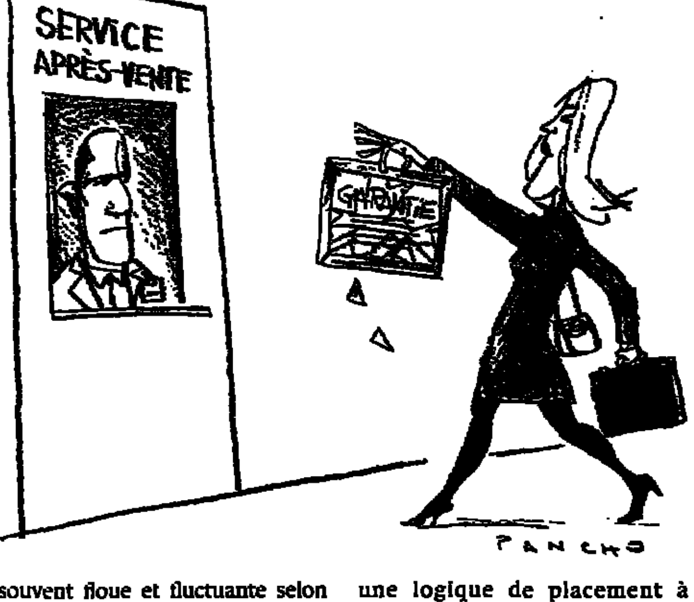
En ces temps d'incertitudes boursières et monétaires, la notion de garantie constitue un appât efficace pour les banquiers. La vaste palette de propositions recouvre pourtant des réalités bien différentes

DÉROUTÉS par de nouvelles règles fiscales ou par la complexité des marchés, les épargnants recherchent avant tout la sécurité. Les banques l'ont bien compris qui multiplient le lancement de placements à taux garantis. De tout temps, le mot « garanti » a fait vendre. Qu'il s'agisse de contrats d'assurance-vie, de plan d'épargne populaire (PEP), de comptes à terme ou de fonds garantis – les quatre principales catégories de produits garantis actuellement commercialisés par les banques –, les établissements financiers rivalisent aujourd'hui d'effets d'annonce plus alléchants les uns que les autres... *et parfois même trompeurs.*

« On ne compte plus le nombre d'affiches publicitaires facilement mensongères, où l'on garantit pour tel PEP ou tel contrat d'assurance-vie un rendement défiant toute concurrence en omettant simplement de préciser qu'il s'agit d'un taux uniquement valable pour l'année en cours et non pas pour toute la durée du placement », rappelle Serge Maître, secrétaire général de l'Association française des usagers des banques (AFUB).

« Mais l'usager peut réagir. Ainsi, il y a quelques années, une simple lettre de notre association envoyée à la direction centrale des caisses d'épargne a suffi pour que dans les vingt-quatre heures toutes les affiches d'une campagne publicitaire de ce type soient enlevées », ajoute M. Maître. Encore faut-il avoir les moyens de détecter la fausse information. La notion de taux garanti se révèle dans les faits souvent floue et fluctuante selon les placements concernés. Aussi, avant de souscrire aveuglément un produit sous le seul prétexte qu'il est garanti, mieux vaut vérifier ce dont il s'agit. Le label « garanti » constitue bien souvent un habillage marketing qui permet de mettre dans le même panier des produits de natures fort différentes.

« On n'investit pas dans un PEP ou un contrat d'assurance-vie comme on souscrit un compte à terme », remarque Michèle Loison, responsable du secteur épargne du marché des particuliers du Crédit Lyonnais. Le PEP ou le contrat d'assurance-vie correspondent à une logique de placement à moyen ou long terme, avec des fonds immobilisés pour plusieurs années, notamment pour des raisons fiscales, alors que les comptes à terme sont un placement à court terme de trésorerie. Les fonds communs garantis s'inscrivent également dans une autre optique, celle d'investir sur des marchés financiers en limitant les risques.



Indexés sur des indices boursiers, ces fonds, d'une durée moyenne de quatre ou cinq ans, ont pour objectif de garantir au souscripteur non seulement l'intégralité du capital investi, mais également une partie, voire la totalité, de la progression de l'indice boursier sur lequel le fonds est adossé. Tel est le principe de base. Mais à partir de là toutes les variations sont possibles. Certains fonds seront indexés sur le CAC 40, d'autres sur le Nikkei ou le Dow Jones. Les performances, selon les cas, seront calculées tous les trimestres ou seulement tout les ans.

Certains établissements proposent des fonds à cliquet (les performances sont cantonnées chaque année), d'autres, au contraire, à indexation finale (seule la performance enregistrée à l'échéance du fonds est acquise). Anticiper les résultats dans ces conditions s'avère parfois bien risqué. Et pourtant, toutes ces formules sont réunies sous la même appellation à géométrie variable de « fonds garantis ».

« Seuls les fonds à taux garantis, qui offrent un rendement minimum annuel (souvent de l'ordre de 4 %) quelle que soit l'évolution de l'indice, peuvent être considérés comme de vrais produits garantis », admet une responsable du département épargne et placement du Crédit mutuel. Mais les établissements ne précisent pas toujours quand la garantie a des limites.

La notion de placement garanti permet aussi dans certains cas de vendre sous une présentation renouvelée d'habiles montages financiers qui associent des produits aussi traditionnels qu'un plan d'épargne logement et des dépôts à terme. C'est le cas par exemple de la gamme « Authentic » de La Poste ou de son homologue « Capital » au Crédit mutuel. Ces placements présentent des avantages certains. Mais encore faut-il les prendre pour ce qu'ils sont. A savoir de l'épargne réglementée vaguement améliorée, et non pas une nouvelle génération miracle de produits garantis offrant plus de 5 % de rendement annuel.

L'objectif est d'investir sur des marchés financiers en limitant les risques

Identifier le type de placement auquel on a affaire ne suffit pas toujours. Encore faut-il s'assurer de la signification du rendement garanti annoncé. Concerne t-il toute la durée du placement ou est-il renouvelable chaque année ? Est-il fixe ou variable selon la durée du placement ? S'appuie t-il sur un indice réglementé (le taux du Livret A par exemple), ou sur un indice boursier ? Est-il garanti net de frais et d'impôts ? Toute la réalité du rendement garanti tient dans ces questions.

L'assurance-vie constitue à cet égard un cas exemplaire. Combien de souscripteurs attirés par des taux mirobolants se sont retrouvés prisonniers pour huit ans d'un contrat aux performances inversement proportionnelles aux frais de gestion ? En règle générale, la plupart des contrats d'assurance-vie offrent un minimum garanti légal (60 % du TME, taux mensuel des emprunts d'Etat, pour les contrats à primes périodiques, 75 % du TME pour les primes uniques) auquel s'ajoutent les participations aux bénéfices de la société d'assurance.

Depuis le 1er juin 1995, le taux garanti annoncé sur un contrat ne peut dépasser 85 % des rendements moyens des actifs de la compagnie, calculés sur les deux exercices précédents. Mais cela n'empêche pas certains assureurs de biaiser en dopant leurs performances ou en jouant sur les frais cachés. Le rendement affiché n'a alors plus guère de sens et la notion de garantie devient bien relative...

Laurence Delain

Les fonds communs à capital garanti

Les fonds à capital garanti permettent d'investir sur les marchés financiers et, comme leur nom l'indique, de retrouver, dans le pire des cas, sa mise initiale (moins les frais) à l'échéance. Le reste, c'est-à-dire le gain potentiel, dépend entièrement de l'évolution de l'indice du marché d'actions suivi (CAC 40, Dow Jones, Nikkei).

Il existe quatre formules de fonds commun à capital garanti. Les fonds à indexation finale sont la formule la plus ancienne et s'apparentent un peu à un quitte ou double ; la performance est mesurée à l'issue de l'existence du fonds (trois à cinq ans). La deuxième *formule est celle des fonds à cliquet : le cliquet permet de fixer définitivement* les variations de l'indice à une date précise (chaque trimestre, chaque année) ; il donne ainsi la possibilité de se protéger de trop fortes fluctuations sur longue période. Les fonds à moyenne trimestrielle permettent de suivre le mieux possible les variations d'un indice en gommant les trop fortes variations. Ce sont les plus sûrs et les plus chers. Enfin, les fonds à paliers : les paliers sont des objectifs à atteindre qui sont définitivement acquis au fonds une fois atteint. Par exemple, 20 % de hausse pour le premier palier.

Comment utiliser des options sur actions

CRÉÉ après le krach de 1987 et une quinzaine d'année après le marché des options de Chicago, le marché des options négociables de Paris (Monep) est avant tout utilisé par les professionnels. Les particuliers sont peu nombreux à utiliser les options, mais pour ceux qui ont des portefeuilles boursiers déjà conséquents, elles *offrent des possibilités appréciables*, notamment pour améliorer des performances ou protéger des positions. A la différence d'une action, l'option n'est pas un titre boursier, c'est un droit.

Le droit d'acheter ou de vendre pendant une période définie une quantité déterminée d'un actif sous-jacent qui peut être une action, une obligation, ou un indice boursier à un prix déterminé et sans aucune obligation. L'option d'achat d'un actif est appelée « call », l'option de vente est appelée « put ». Dans les deux cas, on paie au vendeur une commission appelée « prime » ou « premium ». Cette prime, cotée tous les jours, représente la valeur de *l'option. Il existe quatre cas de figures* possibles compte tenu de deux catégories d'option : vendeur d'option de vente, vendeur d'option d'achat, acheteur d'option d'achat et acheteur d'option de vente.

Chacun de ces cas correspond à une stratégie boursière différente. Si l'on est persuadé que le marché va monter, la position à adopter est celle d'acheteur d'option d'achat. A l'inverse, si l'on estime que le marché va baisser, on va être acheteur d'option de vente pour couvrir son portefeuille, si l'on détient les titres correspondants. Cette position est aussi spéculative que la première si l'on ne détient pas les titres. Pour une très faible variation à la hausse, on devient vendeur d'options de vente. Dans le cas contraire, faible variation à la baisse, il faut être vendeur d'option d'achat.

Mais attention, si l'acheteur d'une option (de vente ou d'achat) limite son risque à la perte de la prime, pour le vendeur les gains se limitent à la prime encaissée, et les pertes peuvent être illimitées. Celui qui vend une option détient une position ouverte. Les plus grandes fortunes sur les marchés ont été réalisées en utilisant les options... les plus lourdes pertes aussi. Les options offrent un effet de levier. Les gains tout comme les pertes sont multipliés.

RISQUE POUR LE VENDEUR

Prenons l'exemple d'une option *d'achat. Acquérir une option* d'achat donne le droit d'acheter un titre à un prix fixé à l'avance et pendant un certain temps. Dans le cas d'un « call » Carrefour dont l'échéance est le mois de mars, le prix d'exercice de 3 400 francs et la prime de 23,50 F. Si fin mars, le cours atteint 3 600 francs, exercer l'option d'achat permet de gagner 200 francs (3 600 moins 3 400) diminué du prix du « call » (23,50 F), soit au final 176,50 F. La mise a été multipliée par 7,5. C'est cela l'effet de levier. Si l'investisseur était détenteur d'une action, il aurait sur la même période fait une plus-value de 11,3 %. Le risque est également relativement limité en cas de baisse du titre, la perte ne peut *pas dépasser* 23,5 F.

Pour « protéger » son portefeuille, ou du moins lui offrir un matelas à la baisse, les options offrent une possibilité : celle qui consiste à être acheteur d'option de vente. Si l'on reprend l'exemple de Carrefour et que l'on redoute une baisse des cours, on achète un « put » échéance mars à 3 100 francs dont la prime est de 15 francs. Fin mars, le cours de Carrefour est de 3 500 francs, l'investisseur n'aura aucun intérêt à exercer son option et en sera quitte pour l'abandon de sa prime. Il aura en revanche réalisé un gain supérieur avec les titres détenus. Au contraire, si le titre baisse à 3 000 francs, il empochera 100 francs moins les 15 francs de la prime, soit 85 francs.

Enfin, la position du vendeur est de loin la plus risquée. Dans les deux cas, il ne peut compter que sur la prime ; le vendeur est tenu de s'exécuter et dans ce cas-là, mieux vaut avoir le titre en portefeuille pour s'acquitter de sa dette plutôt que d'avoir vendu à découvert.

François Bostnavaron

Comment tirer profit du don manuel

Le don manuel séduit les Français ! Simple, il permet de donner de la main à la main bijoux, meubles, œuvres d'art ou argent liquide... Qui plus est, sans acte notarié.

En principe, il doit être déclaré à l'administration fiscale, le donataire doit remplir la déclaration n. 2735. Dans ce cas, les droits de donation sont calculés suivant le barème habituel et doivent être réglés dans le mois qui suit. Reste que de nombreux contribuables *« omettent »* d'informer le fisc des dons manuels dont ils ont bénéficié. Que risquent-ils en cas de contrôle fiscal ?

FISCALITÉ

Si l'origine des fonds faisant l'objet du contrôle ne peut être justifiée, ils seront taxés d'office à l'impôt sur le revenu. Si, au contraire, le *contribuable parvient à prouver qu'il a bénéficié d'un don manuel*, il devra remplir – a posteriori – une déclaration de don manuel et payer les droits de donation dans le délai d'un mois. Mais la valeur prise en compte pour le calcul de ces droits sera celle du jour où le don a été découvert et non celle du jour où il a été effectué. Autrement dit, si les biens acquis avec une somme transmise par don manuel se sont valorisés, les droits à payer seront plus élevés...

Laurent Edelmann

Nouvelle baisse de la valeur des parts de SCPI

Les dernières statistiques, communiquées, mardi 27 février, par l'Institut de l'épargne immobilière et foncière, l'observatoire officiel des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), témoignent d'une nouvelle dégradation du marché. En 1995, la valeur moyenne des parts de SCPI a enregistré une baisse de 7,60 %. Cette érosion cache une grande diversité puisque les SCPI classiques, adossées à l'immobilier de bureaux et qui représentent près de 66 % du marché, ont cédé 7,89 % contre 12,33 % pour les SCPI de plus-values et 13,74 % pour les produits internationalement diversifiés. Une nouvelle fois, ce sont les SCPI dont l'actif est investi sur des murs de magasins qui ont le mieux résisté à la crise avec un recul limité à 1,87 %. *A contrario*, la baisse de la valeur des parts a eu pour effet de soutenir les rendements, c'est-à-dire le revenu distribué aux investisseurs.



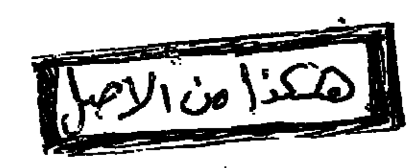
IMMOBILIER

Exception faite des SCPI de défiscalisation, la rentabilité moyenne des parts a été de 4,86 %, avec un record de 6,13 % pour les produits indexés sur les murs de magasins mais de seulement 4,92 % pour les classiques diversifiées. Là encore, ce sont les SCPI de plus-values, lancées, pour la plupart, alors que la spéculation immobilière atteignait son zénith, qui obtiennent le plus mauvais score avec un rendement médiocre de 2,65 %.

A y regarder de plus près, l'ensemble de ces chiffres camouflent une situation encore plus difficile qu'il n'y paraît. La valeur de parts de SCPI est en effet estimée à partir des prix de vente *« conseillés »* par les *sociétés de gérance. Or nul n'ignore que les* investisseurs qui souhaitent aujourd'hui céder leurs parts sont contraint de le faire à un prix de marché largement inférieur aux prix de vente *« officiels »*. Par ailleurs, le prix des parts est fixé en référence à l'expertise du patrimoine détenu par les SCPI, patrimoine qui, dans un certain nombre de cas, peut encore être surévalué.

Si l'on mise sur une reprise du marché immobilier, c'est peut-être le moment de s'intéresser à des SCPI de qualité dont il est possible d'acquérir des parts à des prix sacrifiés. Mais il faut bien avoir conscience de leur faible liquidité.

Arnaud de Fréminville



REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	01-03-96	Diff.
Bongrain	2910	+2,97
Danone	807	+4,39
Eridania Beghin	868	-0,91
Fromageries Bel	5310	+8,36
LVMH Moet Vuitton	1151	+1,23
Pernod-Ricard	322	+0,80
Remy Cointreau	146,50	[illegible]
Saint-Louis	1577	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]

ASSURANCES	01-03-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	142,70	[illegible]
Axa	326,70	[illegible]
GAN	144,50	[illegible]
SCOR SA	172	[illegible]
UAP	120	[illegible]
Union Assur.Fdal	602	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]

BATIMENT ET MATÉRIAUX	01-03-96	Diff.
Bouygues	494,80	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	235,60	[illegible]
Colas	940	[illegible]
Eiffage	760	[illegible]
Eurotunnel	6,10	[illegible]
GTM-Entrepose	335	[illegible]
Imetal	726	[illegible]
Jean Lefebvre	317	[illegible]
Lafarge	351	[illegible]
Poliet	519	[illegible]
Saint-Gobain	657	[illegible]
SGE	126	[illegible]
	—	[illegible]

CHIMIE	01-03-96	Diff.
Air Liquide	897	[illegible]
Gascogne (B)	507	[illegible]
Michelin	228,50	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	420	[illegible]
Rhone Poulenc A	125,90	[illegible]
Roussel Uclaf	1051	[illegible]
Sanofi	352,50	[illegible]
Synthelabo	360	[illegible]
	—	[illegible]

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	01-03-96	Diff.
BIC	562	[illegible]
Chargeurs	1340	[illegible]
Christian Dior	614	[illegible]
Clarins	591	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	246,80	[illegible]
Essilor Intl	1211	[illegible]
Groupe Andre S.A.	489	[illegible]
L'Oreal	1444	[illegible]
Moulinex	89,50	[illegible]
Salomon (Ly)	3014	[illegible]
S.E.B.	728	[illegible]
Skis Rossignol	1744	[illegible]
Sommer-Allibert	1539	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	964	[illegible]
	—	[illegible]
	—	[illegible]

CRÉDIT ET BANQUES	01-03-96	Diff.
Bancaire (Cie)	537	[illegible]
B.N.P.	199,80	[illegible]
C.C.F.	243	[illegible]
Cetelem	1065	[illegible]
Comptoir Entrep.1	14,10	[illegible]
CPR	436	[illegible]
Cred.Fon.France	73,70	[illegible]
Credit Local Fce	410	[illegible]
Credit Lyonnais CI	242	[illegible]
Credit National	397,10	[illegible]
Societe Gale A	588	[illegible]
UFB Locabail	515	[illegible]
UIC	62,20	[illegible]
Via Banque	210,20	[illegible]
Sovac	550	[illegible]

DISTRIBUTION	01-03-96	Diff.
Carrefour	3503	+8,28
Casino Guichard	179,20	+5,66
Castorama Dl (Li)	933	+4,12
Comptoir Moder.	1890	+8,74
Damart	4070	+6,82
Docks France	921	+4,29
Galeries Lafayette	1518	[illegible]
Guilbert	707	-2,07
Guyenne Gascogne	1642	+5,98
Pinault-Prin.Red.	1197	+8,91
Primagaz	497,50	+1,53
Promodes	1378	+2,90
Rexel	1059	+9,66
	—	[illegible]
	—	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	01-03-96	Diff.
Alcatel Alsthom	457,20	[illegible]
Alcatel Cable	404,10	+9,30
CS Signaux(CSEE)	299,50	[illegible]
Intertechnique 1	581	[illegible]
Labinal	734	[illegible]
Legrand	891	[illegible]
Matra-Hachette	130,60	[illegible]
Radiotechnique	490	—
Sagem SA	3345	+7,93
Schneider SA	232,50	+11,13
Thomson-CSF	128,30	+4,82
	—	—
	—	—

IMMOBILIER ET FONCIER	01-03-96	Diff.
G.F.C.	397	+8,25
Rue Imperiale(Ly)	4350	+7,16
Sefimeg	375	+6,83
Simco	483,70	-1,28
UIF	440	-4,32
Lucia	—	—
Olipar	—	—
Silic	750	+0,53
Sogeparc (Fin)	712	+7,87
	—	—

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	01-03-96	Diff.
Bollore Techno.	551	+11,99
Cerus Europ.Reun	87,65	+11,94
CGIP	1285	+15,35
Eurafrance	2000	+8,69
Gaz et Eaux	2015	+3,33
Lagardere (MMB)	134,80	+6,14
Marine Wendel	413,50	+7,96
Navigation Mixte	—	—
Nord-Est	141	+11,02
Paribas	286,90	+13,04
Suez	202,80	+11,30
Worms & Cie	280	-4,08
Parfinance	207	+1,97
Montaignes P.Gest.	575	-4,73
	—	—

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	01-03-96	Diff.
Bertrand Faure	171,80	+15,69
Carnaudmetalbox	223,50	+4,43
Dassault-Aviation	504	+6,10
De Dietrich	272	+5,63
Eramet	367,90	+6,02
Fives-Lille	500	+7,52
Legris indust.	209	+17,94
Metaleurop	48,40	+4,42
Pechiney CIP	234	+8,78
Pechiney Intl	108	+4,04
Peugeot	771	+6,93
Renault	150,10	+3,58
Strafor Facom	345	+2,22
Valeo	219,80	+4,57
Vallourec	229,50	+9,80

MINES D'OR, DIAMANT	01-03-96	Diff.
Anglo American #	326	-1,21
Buffelsfontein #	24,30	+6,34
De Beers #	157,50	-2,89
Driefontein #	76,20	+2,28
Gencor Limited #	18,30	+8,27
Harmony Gold #	65,10	-8,50
Randfontein #	45	+3,44
Saint-Helena #	40,90	+4,60
Western Deep #	253	+4,32
	—	—

PÉTROLE	01-03-96	Diff.
Elf Aquitaine	356,90	+1,39
Esso	610	+1,88
Geophysique	283,90	+23,48
Total	335,90	+3,35
BP France	135	+9,75
Erap-Elf CPet.	318	-1,85
	—	—

SICOMI OU EX-SICOMI	01-03-96	Diff.
Bail Investis.	875	+0,11
Interbail	289,50	+8,52
Klepierre	615	+0,98
Locindus	845	+0,59
Selectibanque	104,50	-3,24
Unibail	540	+0,55
Genefim	120,10	+0,08
Immobail	114,50	+1,32
	—	—

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	01-03-96	Diff.
Accor	719	+6,28
BIS	480	+4,34
Canal +	910	-3,49
Cap Gemini Sogeti	161,60	+11,83
CEP Communication	487,10	+4,75
Club Mediterranee	476,10	+2,82
Eaux (Gle des)	514	-0,19
Ecco	1080	+15,75
Euro Disney	14	-1,75
Filipacchi Medias	936	+3,42
Havas	387	+4,45
Lyonnaise Eaux	473,10	+3,13
Publicis	365,20	+1,44
S.I.T.A	1024	+4,70
Sligos	475	+8,20
Sodexho	1890	+0,96
Technip	433	+0,93
Scac Delmas(SVD)	860	+15,43
Dauphin OTA	278	+9,88
OGF Omn Gest.Fin.	—	—
TF1-1	535	+1,71
	—	—

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ	01-03-96	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	101,77	+0,26
EDF-GDF 3%	7800	+2,22
CNB TMO 82-97 (S)	101,40	-0,19
CNB Parib.97TMO(S)	—	+0,08
CNB Suez 97 TMO(S)	—	+0,08
CNI TMO 1/82-97(S)	—	-0,19

Offres publiques d'achat et restructurations

LES SEMAINES SE SUIVENT et comportent leur lot de surprises. La période écoulée, qui se solde par un gain moyen des valeurs françaises de 2,03 %, à 2 017,19 points pour le CAC 40, a été l'une des plus riches qu'ait connues, la place *depuis le début de l'année*. Tout y est passé : simplification de structures, cessions de blocs et *offres publiques d'achat*.

VALEURS

Dès mardi, Chargeurs annonçait la prochaine scission du groupe en deux entités : d'un côté, Pathé, pôle regroupant les activités de communication et, de l'autre, Chargeurs international, qui se consacre aux affaires industrielles. Les analystes n'ont pas manqué de souligner que cette première française intervenait dans le sillage d'opérations comparables déjà effectuées aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne. Cette scission sera soumise à l'approbation des actionnaires lors d'une assemblée générale extraordinaire en juin. Un titre Chargeurs donnera droit à une action Pathé et une action Chargeurs international, qui seront cotées au marché à règlement mensuel. Aucune holding ne coiffera le groupe : Jérôme Seydoux et sa famille, qui détiennent 29 % de Chargeurs, seront actionnaires à la même hauteur dans Pathé et Chargeurs international. Chargeurs a terminé la semaine sur un gain de 10,87 %, à 1 336 francs.

Simplification de structures également pour Fimalac, présidé par Marc Ladreit de Lacharrière, *qui a annoncé une fusion de Lille-Bonnières & Colombes*, Alspi et Comptoir Lyon Alemand Louyot (CLAL) pour donner naissance à Fimalac SA, nouvelle structure cotée *au marché à règlement mensuel. Cette opération* est réalisée dans le but d'améliorer l'image du groupe ainsi que la liquidité du titre. A l'issue de l'opération, il ne restera que *trois sociétés cotées dans le groupe* : Fimalac, qui chapeautera toutes les activités industrielles, Centenaire Blanzy (activités de communication) et Sefimeg (activités immobilières). Le principe de fusion-absorption devrait être approuvé par les actionnaires lors d'assemblées générales extraordinaires. Alspi, cotée au règlement mensuel, a terminé la semaine sur un gain de 28,1 %, à 469 francs. CLAL, cotée au comptant, s'est inscrite vendredi à 430 francs, en hausse de 1,4 %.

Paribas a annoncé des résultats cette semaine qui n'ont pas provoqué de réelle surprise car les rumeurs allaient bon train sur l'ampleur des pertes de la maison de la rue d'Antin : elles ont finalement atteint près de 4 milliards de francs. Ce qui a véritablement provoqué une surprise, c'est la décision du conseil d'administration de prendre le contrôle de la Navigation mixte, dont le groupe détenait déjà 30 % grâce à l'apport des titres d'Allianz et de la SCI de Jean-Marc *Vernes pour 2,5 milliards. Le groupe déposait* auprès du Conseil des Bourses de valeurs (CBV) une demande de maintien de cours à 800 francs par action. La société de Bourse Le*ven considère que la banque fait une bonne* affaire, estimant que cette opération permet le lancement d'une OPA sur les 49,5 % restants dans des conditions optimales. Paribas ter*mine la semaine à 286,4 francs, après une pro*gression de 6,3 % en cinq séances.

En dépit des démentis apportés par Cérus, l'annonce de la mise en vente de Valeo par Carlo De Benedetti (*Le Monde* du 28 février) a provoqué des mouvements d'ampleur sur le titre de l'équipementier automobile. Si l'action termine la semaine sur une petite progression de 1,5 %, elle n'en a pas moins fait l'objet de transactions nourries dans des écarts importants. Cerus, société de portefeuille de M. de Benedetti, qui détient 28 % des actions et 42 % des droits de vote de l'équipementier, a fini vendredi sur un gain de 10,7 %, à 87,80 francs.

F. Bn.

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 23 février

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 1,14 %, sur 1 an : 5,92 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
CPR MOBISECURITÉ	CPRGESTI	1	[illegible]	2	[illegible]	18206,53
DIADÈME COURT TERME	LYONNAIS	2	[illegible]	—	[illegible]	1039389,34
ECUREUIL EXPANSION	ECUREUIL	3	[illegible]	19	[illegible]	78742,53
DEMACHY +	DEMACHY	4	[illegible]	33	[illegible]	1910,24
DB COURT TERME	DEUTSCHB	5	[illegible]	51	[illegible]	15456,27
MONDIALE PROTEOL CT	LA MONDI	6	[illegible]	34	[illegible]	710989,35
SESTERCES	BGP	7	[illegible]	8	[illegible]	85748,90
EPARGNE ASSOCIATIONS	PARIBAS	8	[illegible]	29	[illegible]	26151,81
JJ CENTRE	CFCM CEN	9	[illegible]	26	[illegible]	333198,12
PARIBAS EPARGNE (C)	PARIBAS	10	[illegible]	11	[illegible]	26587,65
PARIBAS EPARGNE (D)	PARIBAS	10	[illegible]	11	[illegible]	26587,65
CLAIRVAL (C)	CARDIF	12	[illegible]	139	[illegible]	194,38
CLAIRVAL (D)	CARDIF	12	[illegible]	139	[illegible]	194,38
SEQUIN	BGP	14	[illegible]	7	[illegible]	43907,81
INDUSTRIE FSE COURT TERME	BIF	15	[illegible]	42	[illegible]	1921
BARCLAYS INSTITUTIONS	BARCLAYS	16	[illegible]	44	[illegible]	726223,93
INDOSUEZ EUROPIBOR	INDOSUEZ	17	[illegible]	5	[illegible]	93274,08
PHENIX SECURITE (D)	PHENIX	18	[illegible]	45	[illegible]	7725,87
EUROBANK COURT TERME 1ERE	EUROBANK	19	[illegible]	114	[illegible]	11382,68
PLACEMENTS MONETAIRE	NSM	20	[illegible]	—	[illegible]	1065802,97
EFI-PERFORMANCE	CCCC	21	[illegible]	122	[illegible]	1957,04
AGF MONETAIRE	AGF	22	[illegible]	53	[illegible]	1075,31
BIP CAP 3 MOIS	BIP	23	[illegible]	85	[illegible]	1974,08
AGF SECURITE	AGF	24	[illegible]	39	[illegible]	11729,90
FINORD PLUS	CDT NORD	25	[illegible]	46	[illegible]	893647,43
MONE-TIOP	PARIBAS	26	[illegible]	—	[illegible]	523775,07
PHENIX SECURITE (C)	PHENIX	27	[illegible]	50	[illegible]	7725,87
ALFI TIOP	ALFI GES	28	[illegible]	27	[illegible]	87758,13
UNION PLUS	CIC BUE	29	[illegible]	25	[illegible]	173295,84
NATWEST INSTITUTIONNELS	NATWEST	30	[illegible]	67	[illegible]	536468,75
MAXI PLUS SECURITE	CCCC	31	[illegible]	172	[illegible]	28861,01
SAINT-HONORE PREMIERE	CF ROTHS	32	[illegible]	102	[illegible]	14349,55
BARCLAYS MONELAFFITTE (C)	BARCLAYS	33	[illegible]	61	[illegible]	234366,40
SURVAL	CARDIF	34	[illegible]	66	[illegible]	80335,13
BARCLAYS MONELAFFITTE (D)	BARCLAYS	35	[illegible]	62	[illegible]	222125,83
FINORD COURT TERME INSTITUTION	CDT NORD	36	[illegible]	89	[illegible]	40613,45
ARBITRAGES SECURITE	BQ TRANS	37	[illegible]	94	[illegible]	17012,35
SOPRANE J	BACOT	38	[illegible]	58	[illegible]	45296,39
IENA PERFORMANCE 3	BFT	39	[illegible]	3	[illegible]	11808,08
AXA COURT TERME	AXA	40	[illegible]	69	[illegible]	10395,38
FIMASECURITE (C)	FIMAGEST	41	[illegible]	21	[illegible]	1206,29
FIMASECURITE (D)	FIMAGEST	42	[illegible]	22	[illegible]	1135,08
OFIMA COURT TERME	OFIVALMO	43	[illegible]	73	[illegible]	10289,56
CREDIT MARITIME PERFORMANCE	CDT MARI	44	[illegible]	150	[illegible]	25570,43
ELAN COURT TERME	ROTHSCHI	45	[illegible]	121	[illegible]	19227,21
MIDLAND PROTECTION	MIDLAND	46	[illegible]	84	[illegible]	17739,68
TCN PREMIERE	MASSONAU	47	[illegible]	35	[illegible]	1738,70
ACTI-COURT TERME	BBL FRAN	48	[illegible]	86	[illegible]	611351,27
SELECTION MONETAIRE	CCF	49	[illegible]	193	[illegible]	450866,07
CPR MOBITERME	CPRGESTI	50	[illegible]	41	[illegible]	18674,40
PARTNER REGULARITE	LA MONDI	51	[illegible]	48	[illegible]	874,23
BFT SECURITE 2	BFT	52	[illegible]	4	[illegible]	1799,31
SBS FRANCE TRESORERIE	SBS VF	53	[illegible]	74	[illegible]	352,07
BOREAL	CDC GEST	54	[illegible]	76	[illegible]	8043,06
MONEVALOR (C)	SG	55	[illegible]	92	[illegible]	53198,86
MONEVALOR (D)	SG	56	[illegible]	93	[illegible]	51847,25
REPUBLIC COURT TERME	RNB	57	[illegible]	98	[illegible]	31094,79
ABSOLU VEGA	VEGA FIN	58	[illegible]	20	[illegible]	11388,21
PARIBAS ASSOCIATIONS PREMIERE	PARIBAS	59	[illegible]	88	[illegible]	53146,30
MORGAN VALORISATION	JP MORGA	60	[illegible]	185	[illegible]	1236,94
CITI-MONETAIRE PLUS	CITIBANK	61	[illegible]	—	[illegible]	104790,03
PRIMACIC	CIC PARI	62	[illegible]	32	[illegible]	1205276
GENERALI TRESORERIE	GENERALI	63	[illegible]	111	[illegible]	14793,40
UNION SECURITE	CIC BUE	64	[illegible]	206	[illegible]	247907,25
OUESTAR TRESORERIE	CFCM LOI	65	[illegible]	110	[illegible]	127876,55
BTP TRESORERIE	B BTP	66	[illegible]	10	[illegible]	44417,03
SANS COUPON	BQ EUROF	67	[illegible]	119	[illegible]	1669,77
SOGENAL COURT TERME (C)	SOGENAL	68	[illegible]	108	[illegible]	9169,35
SOGENAL COURT TERME (D)	SOGENAL	68	[illegible]	108	[illegible]	9169,35
LIBERCOURT	ODDO	70	[illegible]	173	[illegible]	90230,33
ANTIGONE TRESORERIE	BNP	71	[illegible]	149	[illegible]	845430
GESTION PIBOR	INDOSUEZ	72	[illegible]	52	[illegible]	19083,47
NATWEST COURT TERME	NATWEST	73	[illegible]	6	[illegible]	1817,21
FONCIER COURT TERME	CFF	74	[illegible]	123	[illegible]	4736,04
FONSICAV	CDC TRES	75	[illegible]	96	[illegible]	18788,09
OPTION SECURITE	BRED	76	[illegible]	68	[illegible]	184395,37
NORWICH TRESORERIE	NORWICH	77	[illegible]	145	[illegible]	140,20
SIRIUS SR COURT TERME (C)	DU BOUZE	78	1,21	153	5,95	15725,73
MORGAN COURT TERME	JP MORGA	79	1,20	59	6,25	24470,01
VALUNION	CIC BUE	80	1,20	57	6,26	47554,19
CIAL-SECURITE (D)	CIAL	81	1,20	148	5,97	16790,03
CIAL-SECURITE (C)	CIAL	82	1,20	146	5,97	17514,81
SIRIUS SR COURT TERME (D)	DU BOUZE	83	1,20	155	5,95	14870,76
TRESORICIC	CIC PARI	84	1,20	75	6,20	169747,89
MONEPRIME	PARIBAS	85	1,20	151	5,95	150911
BFT SECURITE PREMIERE	BFT	86	1,20	9	6,58	1697,90
GP CASH	SMC	87	1,20	13	6,53	141396,26
NATWEST JOUR	NATWEST	88	1,20	15	6,51	1686,57
FIMAGARANTIE	FIMAGEST	89	1,20	60	6,25	18201,01
NATIO COURT TERME	BNP	90	1,20	135	6	13586,55
FIMA C.T.	FIMAGEST	91	1,20	87	6,16	17956,47
MULTIVAL (C)	MULTIFON	92	1,20	99	6,12	19324,94
MULTIVAL (D)	MULTIFON	92	1,20	99	6,12	19324,94
ECOFI-CASH	ECOFI FI	94	1,20	—	—	264380,26
ECUREUIL MONEPREMIERE	ECUREUIL	95	1,19	164	5,91	10843,64
GESTION INVESTICOURT	INDOSUEZ	96	1,19	31	6,44	18025,11
SAINT-HONORE SECURITE	CF ROTHS	97	1,19	55	6,27	187639,99
HLM MONETAIRE	CDC TRES	98	1,19	163	5,91	18051,22
SP MONETAIRE	CPRGESTI	99	1,19	196	5,78	16044,09
MIDLAND TRESORERIE	MIDLAND	100	1,19	14	6,52	87751,86
SICAIXA	CAIXA DE	237	1,06	282	5,24	23293,02
IENA MONETAIRE (D)	BFT	238	1,06	174	5,86	12234,94
IENA MONETAIRE (C)	BFT	238	1,06	174	5,86	12234,94
GESTION SECURICOURT	INDOSUEZ	240	1,06	138	5,98	17705,76
PLACEMENT M (C)	SMC	241	1,06	167	5,91	21629,90
FRUCTI-COURT (C)	CCBP	242	1,06	190	5,79	91127,97
FRUCTI-COURT (D)	CCBP	243	1,06	190	5,79	86764,32
OBJECTIF PREMIERE	LAZARD	244	1,06	216	5,69	18896,03
MONE J (C)	CNCA	245	1,05	269	5,35	11468,69
MONE J (D)	CNCA	245	1,05	269	5,35	11468,69
CAPITAL-SECURITE	PALUEL	247	1,05	154	5,95	18063,05
CAPIMONETAIRE (C)	SG	248	1,05	279	5,27	1980,81
CAPIMONETAIRE (D)	SG	249	1,05	280	5,27	1938,96
SNVB MONETAIRE (D)	SNVB	250	1,05	218	5,69	8416,29
SNVB MONETAIRE (C)	SNVB	251	1,05	217	5,69	8835,11
RHONE + X COURT TERME (C)	BP LYON	252	1,04	221	5,66	1857,95
RHONE + X COURT TERME (D)	BP LYON	253	1,04	222	5,66	1761,22
MONE.DIS	CNCA	254	1,04	272	5,33	10175,58
ACTI REGULIERE	GEREROPC	255	1,03	261	5,39	1909,57
VIVCOURT TERME (D)	FERRI	256	1,03	203	5,74	17293,35
VIVCOURT TERME (C)	FERRI	256	1,03	203	5,74	17293,35
GRIFFIN COURT TERME	CC GRIFF	258	1,03	184	5,81	8750,32
JPM COURT TERME	B JOIRE	259	1,03	247	5,47	13668,11
NATIO SECURITE	BNP	260	1,03	291	5,15	11472,83
OPERA TRESORERIE	DIDIERPH	261	1,03	228	5,58	18124,90
OFIMASSUR	OFIVALMO	262	1,02	1	8,31	10851,60
INVESTSECURITE COURT TERME C	CFCM MED	263	1,02	253	5,44	3301,13
INVESTSECURITE COURT TERME D	CFCM MED	264	1,02	254	5,44	3122,06
TRESOR REAL	VEGA FIN	265	1,02	197	5,78	18526,53
NATIO MONETAIRE (D)		266	1,02	292	5,01	5292,82
NATIO MONETAIRE (C)	BNP	266	1,02	292	5,01	5292,82
OUEST TRESORERIE (C)	BP OUEST	268	1,01	226	5,61	44674,77
HERVET PLUS (D)	HERVET	269	1	239	5,50	8699,93
HERVET PLUS (C)	HERVET	269	1	239	5,50	8699,93
SB SECURITE (C)	CIC SB	271	1	268	5,37	1567,95
LION 20000 (D)	CL	272	1	289	5,21	16560,96
LION 20000 (C)	CL	272	1	289	5,21	16560,96
OBC SECURITE	OBC	274	1	219	5,68	17747,95
ROG COURT TERME	SYNALGES	275	1	271	5,33	8516,11
SICAV ASSOCIATIONS	CDC	276	0,99	257	5,41	2341,97
PROVENCE COURT TERME	HOTTINGU	277	0,99	281	5,27	50516,13
ECOFIGARANTI (D)	ECOFI FI	278	0,99	241	5,49	1681,85
ECOFIGARANTI (C)	ECOFI FI	279	0,99	242	5,49	1772,90
UNISECURITE	SANPAOLO	280	0,99	176	5,85	189365,30
CM EPARGNE J (C)	CDT MUTU	281	0,98	245	5,48	22159,59
CM EPARGNE J (D)	CDT MUTU	282	0,98	246	5,48	19804,50
ORSAY COURT TERME	ORSAY	283	0,97	229	5,58	1510,50
PRIVASSOCIATIONS	BIMP	284	0,97	256	5,42	37517,59
FRUCTI-ASSOCIATIONS (D)	CCBP	285	0,97	265	5,37	42,63
PYRAMIDES COURT (D)	VERNES	286	0,97	284	5,23	44425
PYRAMIDES COURT (C)	VERNES	287	0,97	283	5,23	47200,95
MONESUD (C)	LYONNAIS	288	0,96	243	5,48	382,93
MONESUD (D)	LYONNAIS	288	0,96	243	5,48	382,93
SECURICIC (C)	CIC PARI	290	0,95	274	5,31	2201,65
SECURICIC (D)	CIC PARI	291	0,95	275	5,31	2146,18
PLACEMENT J (C)	SMC	292	0,95	252	5,44	9181,32
FRUCTI-ASSOCIATIONS (C)	CCBP	293	0,95	264	5,37	44,51
SEPTENTRION COURT TERME	BP NORD	294	0,95	279	5,32	183,97
LEUMI COURT TERME (D)	CDT MUTU	295	0,94	276	5,28	15857,40
LEUMI COURT TERME (C)	CDT MUTU	295	0,94	276	5,28	15857,40
BIP SECURITE (C)	BIP	297	0,94	248	5,47	2048,53
BIP SECURITE (D)	BIP	297	0,94	248	5,47	2048,53
INVESTISSEMENT COURT TERME (C)	NATWEST	299	0,93	227	5,58	81,47
SECURITA	DEMACHY	300	0,93	260	5,41	46228,93
DRYADE	BGP	301	0,93	286	5,22	6682,11
INVESTISSEMENT COURT TERME (D)	NATWEST	302	0,92	230	5,58	77,70
VIA MONETAIRE	VIA BANQ	303	0,88	285	5,22	1203,51
MONE OUEST (D)	BP OUEST	304	0,87	294	[illegible]	163,79

Une décrue régulière

en pourcentage

1989	90	91	92	93	94	95
8,87	10,02	9,52	10,33	8,69	5,52	5,96

DEPUIS LE DÉBUT 1996 : 4,35 (EN ÉQUIVALENT ANNUEL)

Source : Fininfo

Le rendement des sicav monétaires subit les conséquences de la baisse des taux d'intérêt à court terme.

L'attrait de la sécurité

LA BAISSE CONTINUE des taux d'intérêt à court terme en France se traduit par une érosion de la performance des sicav monétaires. Cette dernière est désormais revenue, en rythme annuel, sous la barre des 5 %.

Il y a peu d'espoir que la tendance s'inverse dans un avenir *proche et que les sicav monétaires* retrouvent rapidement des rendements très attractifs. Selon les experts, l'environnement *économique incitera en effet* la Banque de France à mener durablement une politique monétaire souple.

La France, comme ses principaux partenaires européens, est confrontée à un ralentissement brutal de son rythme de croissance. Le produit intérieur brut (PIB) s'est contracté de 0,3 % au cours du dernier trimestre de l'année 1995. Malgré quelques signes de frémissement (la consommation des ménages a nettement progressé au mois de janvier et les perspectives d'investissement industriel sont bonnes pour l'année 1996), la croissance devrait rester molle cette année. Les économistes du Crédit lyonnais misent sur une progression du PIB de 1,5 % en 1996, alors qu'il y a quelques mois encore le gouvernement prévoyait une hausse de 2,8 %.

« L'arme budgétaire n'étant pas accessible, seule une politique monétaire plus accommodante peut donc avoir un effet dynamisant sur l'activité », estime-t-on au Crédit lyonnais.

Les détenteurs de sicav monétaires doivent toutefois se rassurer. Les analystes s'accordent à *dire que le plus gros de la baisse* des taux d'intérêt à court terme a déjà eu lieu en France. Ils n'envisagent pas que ces derniers *puissent tomber au niveau qui* existe au Japon (0,5 %). Selon les prévisions des opérateurs, le rendement des échéances à trois mois ne descendra pas en dessous de 4,4 % cette année, en France.

HEUREUSES SURPRISES

Dans un environnement financier agité, les sicav monétaires conserveront donc tout leur attrait pour des personnes désireuses de posséder un placement sûr et liquide, c'est-à-dire pouvant être cédé à tout moment sans risque de pertes en capital.

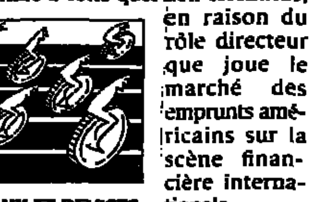
Les spécialistes n'excluent d'ailleurs pas que l'année 1996 puisse réserver d'heureuses surprises en termes de rendements. En 1995, les attaques contre le franc avaient obligé la Banque de France à relever ses taux directeurs à plusieurs reprises pour défendre sa devise, ce qui avait dopé les performances des sicav monétaires. Ce scénario pourrait se reproduire si le doute des opérateurs de *marché à propos de* l'Union économique et monétaire européenne devient trop fort.

P.-A. D.

Les marchés obligataires américains restent très agités

La perspective d'un resserrement de la politique monétaire au Japon semble s'éloigner, ce qui a permis au dollar et aux marchés obligataires internationaux de se reprendre en fin de semaine

La publication, vendredi 1er mars, d'un rapport de la Banque du Japon soulignant la fragilité de la reprise de l'économie nippone a éloigné les perspectives d'un resserrement de la politique monétaire japonaise. Cet élément rassurant a permis aux marchés obligataires internationaux de se reprendre. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain, qui était remonté, mercredi 28 février, jusqu'à 6,54 %, son plus haut niveau depuis le mois d'octobre 1995, est retombé vendredi à 6,43 %. Le dollar s'est lui aussi redressé. Il est repassé au-dessus de la barre des 5 francs pour s'inscrire, vendredi, en clôture, à 5,06 francs. Le montant record des interventions de la Banque du Japon au mois de février prouve toutefois que le rebond du dollar reste fragile. La Bundesbank a laissé inchangés, jeudi, ses taux directeurs.



TAUX ET DEVISES

DE QUEL MAL MYSTÉRIEUX souffrent les obligations américaines ? Tous les analystes et les investisseurs du monde tentent de répondre à cette question essentielle, en raison du rôle directeur que joue le marché des emprunts américains sur la scène financière internationale.

Le rendement des titres à trente ans émis par le Trésor des Etats-Unis – les *Long Treasury Bonds* – est remonté, mercredi 28 février, jusqu'à 6,54 %, son plus haut niveau depuis le début du mois d'octobre. En début d'année, il se situait à 5,95 %. Cette remontée des taux d'intérêt s'est accompagnée d'une baisse de 6 % environ de la valeur des titres. Le montant de la dépréciation du stock total d'emprunts du Trésor américain – la destruction de richesses – atteint, depuis le 1er janvier, 150 milliards de dollars (750 milliards de francs, le dixième du produit intérieur brut (PIB) annuel français).

Cette chute spectaculaire laisse les économistes perplexes. Elle intervient en effet au moment même où la croissance de l'économie américaine s'essouffle, ce qui constitue traditionnellement un environnement favorable aux marchés obligataires. Les ventes de détail ont reculé de 0,3 % en janvier aux Etats-Unis. Le rythme de croissance de l'économie américaine s'est ralenti à 0,9 % au dernier trimestre 1995 après une progression de 3,2 % au cours des trois mois précédents. Au total, la hausse du PIB américain a été limitée à 2,1 % en 1995 (3,5 % en 1994), sa hausse la plus faible depuis 1991. Selon les prévisions du Groupement national des économistes d'entreprise (NABE), le rythme devrait à nouveau baisser cette année pour s'établir à 1,9 %.

Une chute brutale

Les obligations américaines ont été victimes des craintes d'un resserrement monétaire au Japon.

Ce ralentissement économique, dans un contexte où les tensions inflationnistes semblent absentes (les prix à la consommation ont progressé de 2,7 %, sur un an, au mois de janvier), plaide pour une poursuite de la détente monétaire aux Etats-Unis. Celle-ci constitue un facteur de soutien au marché des valeurs mobilières puisqu'elle réduit le coût d'acquisition de ces dernières. Ni l'environnement économique ni les perspectives monétaires ne semblent donc en mesure d'expliquer la chute récente des emprunts d'Etat américains. Les causes de ce mouvement sont à chercher ailleurs, notamment dans de complexes mouvements de portefeuilles.

Depuis trois ans, la Banque du Japon mène une politique très accommodante : le taux d'escompte nippon est inférieur à 3 % depuis janvier 1993 et il a été ramené à 0,5 % en septembre 1995. Cette facilité monétaire a été exploitée par les grands investisseurs américains. Depuis le printemps 1995, ils ont profité des conditions de financement très avantageuses offertes au Japon. Ils ont massivement emprunté des yens qu'ils ont aussitôt revendus contre des dollars. Avec ces billets verts qu'ils se sont procurés à bon compte, ils ont acheté, en grandes quantités, des obligations américaines. Cette stratégie d'investissement a été – doublement – couronnée de succès. D'une part, le yen s'est replié d'environ 25 % face au dollar par rapport à son plus haut niveau historique atteint au mois d'avril 1995 (79,75 yens). D'autre part, le cours des obligations américaines s'est envolé (20 % pour le titre à trente ans).

Mais les craintes d'un resserrement monétaire au Japon, lié au rebond de l'activité économique nippon, ont amené certains de ces investisseurs à solder leurs positions et à prendre leurs bénéfices. Ils ont choisi de revendre les titres du Trésor américain et de reconvertir leurs dollars en yens. Ce mouvement s'est traduit par une baisse des marchés obligataires américains et par une appréciation de la devise nippone. *Afin de freiner cette dernière*, la Banque du Japon est intervenue pour un montant record en février (17,48 milliards de dollars).

Le phénomène n'est pas sans rappeler ce qui s'était passé outre-Atlantique il y a deux ans. Après avoir mené, durant plusieurs années, une politique monétaire très souple, la Réserve fédérale américaine avait choisi de relever, en février 1994, ses taux directeurs, provoquant un krach sans précédent sur les marchés obligataires mondiaux. De la même façon, après avoir inondé la planète financière de liquidités, la Banque du Japon pourrait aujourd'hui choisir de reprendre celles-ci.

De nombreux économistes remarquent toutefois que ces craintes sont largement injustifiées, les autorités monétaires japonaises semblant peu disposées à resserrer dans un avenir proche leur politique. Dans leur dernière étude de conjoncture (Tankan), publiée vendredi 1er mars, elles ont souligné la fragilité de la reprise économique au Japon.

Les pessimistes font toutefois remarquer qu'un autre risque se profile pour les marchés obligataires si la Banque du Japon ne resserre pas le crédit : celui d'un retour de l'inflation. La forte progression de l'agrégat de monnaie M1 au Japon (14,8 % en rythme annuel en janvier), bien supérieure au taux de croissance de la production, ne manque pas d'inquiéter les adeptes du monétarisme. De façon plus générale, ces derniers ont le sentiment que les grandes banques centrales, notamment européennes, seront obligées de mener durablement une politique monétaire très souple – donc potentiellement inflationniste à moyen terme – afin de ne pas pénaliser une croissance économique très molle.

Pierre-Antoine Delhommais

Résistance des emprunts français

Dans un contexte difficile, marqué par un net repli des marchés obligataires internationaux, les emprunts d'Etat français font plutôt bonne figure depuis plusieurs semaines. L'écart de taux d'intérêt à long terme entre la France et l'Allemagne s'établissait, vendredi 1er mars, à 0,27 %, son plus bas niveau depuis deux ans. Il se situait encore à 1 % à la fin du mois d'octobre 1995.

Cette appréciation, en termes relatifs, des obligations françaises peut surprendre, étant donné la mauvaise santé de l'économie de la France. Les analystes soulignent toutefois que l'activité en Allemagne a connu un ralentissement plus brutal encore. De surcroît, les emprunts d'Etat français bénéficient aujourd'hui du faible succès qu'ils ont eu depuis deux ans auprès des investisseurs internationaux. Parce que ces derniers en possèdent peu dans leurs portefeuilles, ils n'ont guère la possibilité d'en vendre !

Marché international des capitaux : un léger mieux

LE MOMENT EST-IL VENU de recommencer à s'approvisionner sur les marchés obligataires en achetant des titres à revenu fixe ? De nombreux investisseurs internationaux s'interrogent à ce sujet, alléchés par des rendements qui ont fortement augmenté durant le mois de février pour atteindre leur plus haut niveau mardi 27 février. Plusieurs de ces investisseurs, estimant que le gros de la tourmente est passé, ont déjà réagi. Il est impossible de savoir si le mouvement va s'étendre ces prochaines semaines. Pour l'heure, la prudence l'emporte encore largement, comme le montre la réussite des emprunts à taux variable dont la rémunération change à intervalles réguliers en fonction du loyer de l'argent à court terme. Placer ses fonds de la sorte revient souvent à se cantonner dans une position d'attente qui permettra de profiter d'éventuelles et nouvelles poussées des taux.

D'une façon générale, ceux qui songent à revenir sur le marché des titres à taux fixe ont actuellement tendance à se tourner davantage vers les monnaies européennes que vers le dollar ou le yen. Cela tient notamment au fait que la situation des principaux pays de notre continent est plus facile à appréhender que celle des Etats-Unis ou du Japon. L'étendue des problèmes structurels de l'Europe est certes énorme, mais les difficultés sont maintenant étalées au grand jour. L'inflation ne semble pas menaçante. Les banques centrales s'efforcent toutes d'expliquer dans le détail la conduite de leur politique monétaire et parviennent assez bien à éviter que la spéculation se nourrisse d'interprétations erronées de leurs différentes statistiques mensuelles.

Pour ce qui est du dollar, force est de constater que, sur le marché des capitaux, il n'a, ces deux derniers mois, pas encore rempli le rôle qu'on espère de lui. Les remboursements d'emprunts internationaux libellés dans cette devise et venant à échéance en 1996 sont beaucoup plus élevés que les années précédentes et, partant, cela devrait soutenir une très forte activité dans ce compartiment. Par un effet presque mécanique, une bonne partie des emprunts remboursés sont *habituellement remplacés* sans délai par d'autres dans la même monnaie. Or, jusqu'à présent, cela ne s'est produit que dans une faible mesure. Les emprunteurs demeurent en tout cas sur le qui-vive, prêts à se lancer si la conjoncture leur devient favorable.

FRANCE TÉLÉCOM, CANDIDAT RECHERCHÉ

France Télécom, une des entreprises françaises dont la signature est particulièrement recherchée à l'étranger, figure parmi les candidats qui envisagent de solliciter le marché à la fin du mois de mars ou au cours du deuxième trimestre. Il est question d'une opération de l'ordre de 500 millions de dollars dont le produit serait utilisé pour financer environ un tiers de son investissement dans la société américaine Sprint.

Sur le marché du yen, l'expectative est de mise pour au moins trois raisons. La première tient tout simplement au fait que les rendements n'ont assurément pas fini de remonter et que cette évolution devrait être confirmée ces prochains jours par une augmentation de 3 % à 3,4 % du taux de référence japonais à long terme. Les deux autres raisons sont liées au calendrier fiscal. Au Japon, l'exercice s'achève au 31 mars. Cela fait que les bailleurs de fonds, d'une part, se soucient davantage de leurs comptes que d'acquérir des titres nouveaux et, d'autre part, sont en train de mettre au point la politique d'investissement qu'ils suivront durant la prochaine année fiscale. Une des principales questions qu'ils se posent est celle de savoir s'il faut augmenter la part des actions dans leurs portefeuilles au détriment des obligations. De telles incertitudes ne devraient toutefois pas empêcher l'Italie de contracter bientôt son premier emprunt public en devises de 1996. Ce pays entend lever sous peu 200 milliards de yens pour une longue durée, probablement douze ans. L'affaire est préparée de longue date et son placement paraît assuré.

Dans les compartiments européens, le Portugal est attendu avec quelque impatience. On lui prête maintenant l'intention de se procurer des ressources en francs français, alors qu'en février on le croyait sur le point d'emprunter des deutschemarks.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Le maïs flambe



DIX CENTS : il ne manque plus que cette toute petite somme (50 centimes) pour que le maïs franchisse la barre des 4 dollars par boisseau, niveau jamais atteint depuis octobre 1974. Pour tous les acteurs du marché, ce record devrait vite être dépassé. En quelques jours, les *cours sont passés de 3,4 dollars à* 3,95 dollars le 29 février sur le marché de Chicago. Ils terminaient la semaine à 3,90. *« Les prix vont encore monter »*, prédit un analyste.

Le marché a peur de « manquer ». Aux Etats-Unis, premier producteur mondial de maïs, la récolte de 1995 a été mauvaise : 187 millions de tonnes seulement contre 257 millions de tonnes en 1994. Ce manque commence à se faire sentir. Pour satisfaire une demande élevée, les négociants puisent dans les réserves. Le stock américain, qui atteignait près de 40 millions de tonnes en août 1995, est en train de fondre à vue d'œil. Selon le département américain de l'agriculture, il pourrait tomber à trois semaines, à peine, de consommation, soit son plus bas niveau depuis vingt ans.

Ces nouvelles alarmantes ont été confirmées par l'attitude des grands négociants sur le marché de Chicago. Le 29 février, alors que commençaient à se dénouer les contrats de mars, Archer Daniels Midland, un des grands négociants américains en produits agricoles, a choisi de prendre livraison de tout le maïs disponible plutôt que de vendre avec plus-value ses contrats. En une séance, il a raflé plus de 1,93 million de boisseaux. Tous les intervenants en ont déduit qu'il existait des risques réels pour les approvisionnements. Ceux qui avaient déjà vendu leurs contrats de mars les ont rachetés pour se couvrir.

Cette brutale augmentation des prix commence à perturber les exportations américaines de maïs : elles ont diminué de moitié en une semaine pour tomber à 22,5 millions de boisseaux. Jugeant les prix trop élevés, la Corée et Taïwan ont décidé à leur tour d'annuler des contrats portant sur la livraison de 9,84 millions de boisseaux.

Martine Orange (avec Bloomberg)

Bonne orientation des places européennes en dépit d'une semaine heurtée à Wall Street

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↘ – 0,65%	↘ – 1,67%	↗ + 2,03%	↗ + 0,33%	↗ + 2,01%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

BONNE SEMAINE pour les places européennes qui, dans leur ensemble, terminent en hausse. En revanche, les rebonds observés en fin de période à Wall Street et Tokyo n'ont pas été suffisants pour compenser les pertes initiales.

Wall Street a subi une nette correction à la baisse, l'indice Dow Jones abandonnant en cinq séances 93,93 points (– 1,67 %), pour finalement s'inscrire, vendredi 1er mars en clôture, à 5 536,56 points. Dans un premier temps, le regain de tension sur les marchés obligataires a pesé sur les valeurs américaines. Jeudi, le taux sur les bons du Trésor à trente ans a franchi en cours de séance le seuil des 6,50 %. A ce niveau, les rendements offerts par les placements à taux fixes sont plus attrayants que ceux offerts par les valeurs boursières.

Dans un second temps, les observateurs ont constaté d'importantes liquidations dans le secteur de la haute technologie, qui ont contribué aux pertes de l'indice-phare de la Bourse new-yorkaise. La baisse a été accentuée par la bataille budgétaire ainsi que par des signes de ralentissement de la croissance économique. Cette correction à la baisse ne s'est pas effectuée de façon régulière : à de nombreuses reprises, l'indice Dow Jones a perdu 50 points, pour progresser d'autant dans les minutes qui suivaient, et les coupe-circuits – qui interviennent dès que les variations de l'indice sont supérieures, à la hausse comme à la baisse, à 50 points – se sont déclenchés à de multiples reprises.

Selon Peter Green, analyste chez Gruntal, la correction baissière pourrait faire tomber l'indice à 5 430 points, soit un recul de 5 % par rapport au record absolu de 5 630 points affiché il y a huit jours. L'afflux de liquidités des fonds de placement devrait toutefois fournir un bon soutien au marché. L'Investment Company Institute a publié mardi un rapport en ce sens, indiquant que les investisseurs ont placé le chiffre record de 28,9 milliards de dollars dans les fonds de placement boursiers en janvier, soit un bond de 76 % par rapport à décembre.

La Bourse de Tokyo a fini la semaine en baisse, mais au-dessus du seuil psychologique des 20 000 points qu'il avait franchi à la baisse mercredi. L'indice Nikkei a terminé vendredi à 20 168,63 points, abandonnant 131,75 points (0,65 %) par rapport au vendredi précédent.

Selon un courtier japonais, le plongeon sous la barre des 20 000 points est surtout lié à d'importantes ventes de contrats à terme et n'est pas significatif d'un changement fondamental du contexte. De plus, la publication de l'enquête de conjoncture *Tankan* de la Banque du Japon (BoJ) a dissipé les craintes d'une hausse des taux japonais. Le moral des industriels japonais a continué à s'améliorer au cours du trimestre écoulé. Même si elle est moindre que prévu, cette amélioration devrait profiter au marché nippon.

En Europe, l'ensemble des places ont terminé en hausse. Il faut saluer au passage la performance de Francfort, qui termine la semaine sur un nouveau record d'altitude à 2 501,22 points, franchissant pour la première fois le niveau psychologique des 2 500 points. En cinq séances, les valeurs allemandes se sont appréciées de 2,01 %, portant ainsi leur gain depuis le 31 décembre 1995 à 10,97 %. L'appréciation du dollar face au deutschemark, le rétablissement du marché obligataire et le goût des investisseurs, notamment étrangers, pour les valeurs allemandes ont fortement épaulé l'indice DAX.

Cette progression s'est effectuée en dépit de mauvaises nouvelles venues des entreprises – déboires des chantiers navals Bremer Vulkan ou pertes du constructeur et distributeur informatique Escom. La banque West LB note dans son rapport hebdomadaire que, pour une tendance à la hausse soutenue des actions, la Bourse a besoin de nouvelles impulsions du côté des entreprises, en matière de résultats notamment. La Bourse de Paris a poursuivi sur sa lancée imprimée depuis le début du nouveau mois boursier. Elle a terminé au-dessus du niveau symbolique des 2 000 points. Vendredi, les valeurs françaises s'inscrivaient en clôture à 2 017,19 points, soit un gain hebdomadaire de 2,03 %. Depuis le début de l'année, l'indice CAC 40 affiche un gain de 7,76 %.

Selon les opérateurs, la tendance a été stimulée par une bonne tenue des marchés de taux et par l'afflux de capitaux d'investisseurs non résidents attirés par la sous-évaluation du marché français. Cet intérêt pourrait être renforcé par la vague de restructurations industrielles ou financières que Paribas et Chargeurs pourraient avoir initiée.

Outre-Manche, la Bourse de Londres a mieux terminé la semaine qu'elle ne l'avait commencée. La City n'avait pas le moral en début de semaine en raison d'un débat parlementaire portant sur l'implication de ministres conservateurs dans une vente illégale d'armes à l'Irak. Contrairement aux craintes des boursiers, le vote lundi soir sur le rapport du juge Scott n'a pas mis le gouvernement de John Major en minorité. Mardi, le soulagement était perceptible dans les cours des actions.

Les anticipations sur l'évolution des taux d'intérêt en Grande-Bretagne ont également joué de manière positive sur la tendance, permettant à l'indice Footsie de terminer vendredi sur une hausse hebdomadaire de 0,33 % par rapport au vendredi précédent, à 3 752,7 points.

En Espagne, dans l'attente des résultats des élections législatives de dimanche, les investisseurs ont continué à tabler sur une large victoire des conservateurs et sur la formation d'un gouvernement stable. Il n'en a pas fallu plus à la Bourse de Madrid pour battre un nouveau record depuis le début de l'année, à 345,87 points.

F. Bn.

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

RÉSEAU **Consacrée aux chansons des années 60-70, Radio Nostalgie, filiale du groupe Radio-Monte-Carlo (RMC) et d'Alcatel-Alsthom, va de l'avant : son audience et son chiffre d'affaires sont en constante progression, au point de dépasser RMC. ● CE RÉSEAU FM est ainsi l'élément le plus attirant des tentatives de privatisation de la « radio du soleil ». ● EN DÉPIT de déboires juridico-politiques au milieu des années 80, Nostalgie est devenu le deuxième réseau musical FM privé, doté de sa propre régie publicitaire, GEM. La radio s'est diversifiée (vidéo, affichage) et développée en régions comme à l'étranger, notamment dans les pays de l'Est et en Afrique. ● NOSTALGIE veut poursuivre cette diversification et obtenir une trentaine de fréquences supplémentaires. Mais il reste à savoir quel sort lui réservera sa maison mère, le groupe RMC.**

Radio Nostalgie est la cerise sur le gâteau RMC

Grâce à une audience et des bénéfices en constante progression, la radio musicale est devenue le fleuron du groupe, qui est en passe d'être privatisé

LE PRIX-PLANCHER fixé à 500 millions de francs a fait reculer, un à un, les candidats potentiels au rachat du groupe Radio Monte-Carlo (RMC). Une somme qui est apparue comme une aberration pour un groupe qui, selon certains observateurs, ne posséderait, outres les fréquences de RMC, qu'*une seule vraie richesse* : *le* réseau FM musical Nostalgie. « *Nostalgie, c'est pour toujours* » : le slogan est positif et tourné vers l'avenir, à l'image de la station qu'il vante. Nostalgie cultive le passé et le souvenir pour aller de l'avant, non pour nourrir des regrets. Cette radio musicale diffuse Claude François, Michel Sardou, Françoise Hardy, Hervé Vilard, etc., mais lance aussi les « Révélations 95 », une opération visant à découvrir et à promouvoir de nouveaux talents, à travers toute la France. Et quand Nostalgie installe sur son antenne des émissions ou des concepts vieux de nombreuses années comme le « Schmilblick » ou le « Hit parade », elle ne se contente pas de les reproduire, elle les adapte à sa ligne éditoriale, leur donne la couleur d'aujourd'hui.

Cette idée de donner à la nostalgie une dimension contemporaine, la station la doit à Fabrice Larue, son directeur général depuis janvier 1991. Il est le principal artisan de l'extraordinaire ascension de cette radio créée à Lyon, un beau jour de 1982, par le patron d'une entreprise de démolition, Pierre Alberti. Nostalgie ne diffuse alors que sur l'agglomération lyonnaise. Deux particularités la distinguent pourtant des autres radios : un programme exclusivement consacrée aux chansons des années 60-70 et un cœur de cible de plus de trente ans.

En 1985, Nostalgie gagne la région de Montpellier. En 1986, elle s'associe à Radio Monte-Carlo, qui entre à hauteur de 35 % dans son capital et s'occupe de sa régie publicitaire. La station traverse ensuite une période mouvementée due aux « *acrobaties financières* » de son fondateur, Pierre Alberti – qui le conduiront à être incarcéré quelques jours puis mis en liberté –, mais aussi à une affaire de fausses factures en faveur du PS. Ces péripéties semblent aujourd'hui faire partie des aventures de jeunesse d'une radio fondée par un personnage haut en couleurs, dont les amitiés politiques allaient de la majorité d'alors à l'opposition, comme en témoigne la mise en examen de l'ancien ministre PR Gérard Longuet (*Le Monde* du 22 février). Ces déboires n'ont pas empêché la radio de poursuivre son expansion, au point qu'Hervé Bourges, alors directeur général de RMC, a porté à 51 % la participation dans la station musicale, en 1989.

Lorsque Fabrice Larue accède il y a cinq ans, à la demande de Pierre Alberti, à la direction de Nostalgie, la station réalise 3,6 % d'audience (soit 1,5 million d'auditeurs) et un chiffre d'affaires de 50 millions de francs. Elle souffre d'une image « *ringarde et poussiéreuse* » et de son endettement. Le réseau, composé à 90 % de radios franchisées, demeure franco-français. Fabrice Larue s'appuie sur l'équipe en place et axe sa réflexion sur trois points : le positionnement du produit, le contrôle du réseau et de sa ligne éditoriale, et la diversification des produits (vidéo, affichage, disques).

« *J'ai procédé à une remise à plat*, explique Fabrice Larue. *Les 15-25 ans se répartissaient sur NRJ, Fun et Skyrock. Les 50 ans écoutaient RTL, Europe et RMC. Il nous fallait donc viser la tranche des 25-50 ans. J'ai repositionné, reformaté la station dans ce sens en jouant la carte de l'émotion, d'une nostalgie positive. J'ai conçu la stratégie marketing à partir de cela.* »

En 1991, RMC et Nostalgie créent leur propre régie publicitaire, Génération expertise média (GEM). « *L'importance que représentaient des généralistes comme RMC, le dynamisme de Nostalgie et la prise de conscience chez les annonceurs publicitaires du potentiel de la FM – et, en particulier, la cible d'actifs et de ménagères de moins de 50 ans de Nostalgie – ont joué en notre faveur*, précise Fabrice Larue. *Aujourd'hui, 900 marques communiquent sur notre station, contre 250 en 1991.* » Forte de ce marché publicitaire, d'une identité bien définie et d'une audience en constante augmentation, Nostalgie n'a cessé de progresser.

Présente à l'Est et en Afrique

Implantée en région – 40 villes, desservies par 25 directions régionales – où elle réalise 80 % de son audience, Nostalgie s'est dotée d'une structure commerciale, Médias régie régions, qui gère toutes les régies locales en région. Le réseau est aussi présent à l'étranger : en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, à l'est (Russie, Moldavie, Hongrie, Roumanie, Ukraine, Kazakhstan), au Liban, au Portugal, et en Afrique (Sénégal, Togo, Côte-d'Ivoire), où elle affiche son désir de créer un réseau panafricain. « *Nous avons mis sur pied une stratégie internationale comparable à celle de MacDonald's : un concept global et des applications locales* », précise Frédéric Costes, secrétaire général de la radio (« Le Monde Télévision-Radio-Multimedia » du 25-26 février). Nostalgie y est à la fois investisseur et prestataire : elle apporte son savoir-faire, son expérience technique, le marketing, la définition du format et la formation du personnel.

VACHE À LAIT ?

Résultat : en 1995, Nostalgie annonce un chiffre d'affaires consolidé de 350 millions de francs – sept fois plus qu'en 1991 – pour un résultat d'exploitation de 85 millions de francs. Ses dettes ont été réduites à néant et elle contrôle son réseau français à 100 %. En outre, Nostalgie possède un parc de 200 panneaux d'affichage ; son activité vidéo lui a rapporté 5,5 millions de francs en 1995.

Avec plus de 5 % d'audience (2,3 millions d'auditeurs), Nostalgie est devenue le deuxième réseau musical privé, le premier auprès des 25-49 ans et des ménagères de moins de 50 ans, cible privilégiée. Mieux, avec 148 minutes par jour, elle est la première radio FM en durée d'écoute. La concurrence d'Europe 2, Chérie FM et RFM, qui visent le même type de cible, n'émeut pas Fabrice Larue, qui reste confiant en l'avenir de sa radio. « *De 1991 à 1995, nous avons gardé le même nombre de fréquences et notre audience n'a cessé de progresser*, souligne-t-il. *Nous demandons aujourd'hui au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de nous accorder une trentaine de fréquences supplémentaires, ce qui nous permettrait d'atteindre un point de plus d'audience. D'autre part, le marché de la FM va se stabiliser : il serait dangereux de rester un monoproduit. Nous allons donc étendre notre diversification en nous lançant dans la fourniture de programmes et d'images, en enrichissant notre parc d'affichage. Enfin, nous allons continuer à nous développer à l'international et notamment en Afrique de l'Ouest.* »

Contrôlée par deux actionnaires (RMC qui détient 51 % et Alcatel-Alsthom, 49 %), Nostalgie a aujourd'hui largement dépassé sa maison mère, que ce soit en matière d'audience ou de profits. Reste à savoir si les actionnaires de RMC renforceront le format de Nostalgie ou s'en serviront comme d'une vache à lait.

Véronique Cauhapé

La RAI perd les droits de retransmission du football italien

ROME
correspondance

Deux syndicats de journalistes de la RAI ont lancé un mot d'ordre de grève pour lundi 4 mars, afin de protester contre la perte des retransmissions de football par la télévision publique italienne. La Lega calcio (Ligue de football) a négocié les droits de retransmission radiotélévisés, réservés jusqu'à maintenant à la RAI, en organisant un appel d'offres ouvert aux cinq groupes privés. Jeudi 29 février, la nouvelle est tombée : la RAI, qui retransmettait ces matches depuis 1952, a perdu. Une véritable révolution.

C'est le groupe Cecchi Gori, société cinématographique présente dans la télévision (Telemontecarlo et VideoMusic), qui a remporté la partie en offrant la somme fabuleuse de 213 milliards de lires par an (690 millions de francs), pour les trois ans à venir. Le groupe acquiert aussi les droits radio pour 12 milliards. Telepiù, télévision à péage dans laquelle est présente la Fininvest de Silvio Berlusconi, a conservé les droits de retransmission cryptée, pour 202 milliards de lires, et les droits pour la télévision *pay per view* (péage à la séance).

Autre surprise de la journée : Mediaset, le groupe de Silvio Berlusconi, n'a pas réussi à contrer le flamboyant producteur Cecchi Gori, président de la Fiorentina (club de football de première division), sénateur, qui semble marcher sur les traces du Cavaliere. A tel point que la droite parlementaire a demandé pour qui roulait ce sénateur démocrate-chrétien proche du centre-gauche. Un député de Forza Italia, mouvement de Silvio Berlusconi, a réclamé la « *transparence* » des comptes de Cecchi Gori, tandis que d'autres ont évoqué une « *entente florentine* », sur fond électoral, entre lui et Lamberto Dini, premier ministre également originaire de Florence...

Letizia Moratti, sa présidente, a mis en avant la nécessité pour la RAI, placée sous la surveillance de la Cour des comptes, de faire des économies. Mais la RAI a aussi perdu, jeudi 29 février, son présentateur vedette, Pippo Baudo, démissionnaire pour raisons de santé. « *Mamma RAI* » a encore des cartes à jouer : Vittorio Cecchi Gori pourrait en avoir besoin, ses moyens techniques ne paraissant pas à la hauteur. A eux de négocier. Pour la Lega, le dossier est clos mais pas l'événement : en Italie, le football est sacré mais la télévision est en passe de le bousculer.

Salvatore Aloïse

■ **PRODUCTION : Canal Plus a pris le contrôle à 100 % de sa filiale de** production cinéma Le Studio Canal Plus, dont il détenait 60 % avec Havas, la Société générale et la BNP. Parallèlement, Havas a acquis 25 % de Canal Plus-Droits audiovisuels (Canal Plus-DA). Le Studio Canal Plus a notamment coproduit *La Haine, Le bonheur est dans le Pré, Nelly et M. Arnaud*. En prenant une participation dans Canal Plus-DA, Havas (qui a racheté récemment 20 % du groupe MK2, doté d'un catalogue de 200 films) poursuit sa politique d'investissement dans les droits audiovisuels, en perspective de la diffusion en numérique. Canal Plus-DA sera capitalisé à 1,3 milliard de francs, avec la reprise du catalogue Le Studio Canal Plus, ce qui permettra à Canal Plus-DA de détenir 560 films. La chaîne cryptée est sur le point de racheter le catalogue de Caralco (*Basic Instinct, Rambo et une centaine d'autres films*).

■ **PUBLICITÉ : le groupe publicitaire américain True North** (ex-FCB, 7 milliards de dollars de chiffre d'affaires) a indiqué qu'il considérait son alliance avec le numéro deux européen, Publicis, comme « *terminée* » même si « *un nouvel arrangement* » pouvait être trouvé et si les participations croisées entre les deux entités demeuraient. L'alliance stratégique a été suspendue en 1995 après le rachat par Publicis du réseau français FCA ! qui lui apportait une agence importante à Dallas, donc sur le territoire américain.

SPORTS

A Rennes, le professeur Le Milinaire met Paris-SG à l'épreuve

RENNES
correspondance

Si le Stade rennais pointe en tête au classement des meilleures défenses du championnat de France de première division devant le Paris-SG, qu'il recevait samedi 2 mars, c'est grâce à son entraîneur. Or Michel Le Milinaire,


FOOTBALL

soixante-cinq ans en juin, veut prendre sa retraite à la fin de la saison. Avec la brièveté des adieux de marin. La hâblerie n'est pas au registre de ce sage grisonnant, aux allures de Gilles Vignault breton. Depuis trente ans qu'il promène sa courte silhouette sur tous les stades de football de France, les casquettes à large visière sont l'unique signe extérieur d'exubérance qu'il s'autorise.

Michel Le Milinaire maintient qu'il voudrait « *passer la main* ». « *Le quotidien des entraînements me pèse*, explique-t-il. *Ce serait une erreur de se maintenir encore, même si l'on m'accorderait certainement une dérogation.* » Il n'est pas homme à revendiquer. Quand il a sèchement été limogé de Laval (*Le Monde* du 3 novembre 1992), après vingt-cinq années de bons et loyaux services, il a préféré taire sa rancœur. Plus que d'autres peut-être, il respecte les hiérarchies, comme il croit au temps et au déterminisme de la géographie.

A Laval, il a conservé des amis et sa maison, mais son métier l'a transporté à Rennes, 60 kilomètres plus à l'ouest. Là, le « meunier » (Le Milinaire en breton) de Kergrist-Moëlou (Côtes-d'Armor) a fait oublier la devinette locale qui collait au destin d'une équipe ballottée entre la première et la deuxième division (« *Qu'est-ce qui est rouge et noir, qui monte et qui descend ? Le Stade rennais !* »). Aujourd'hui, Rennes est bien ancré au milieu du classement, en attendant mieux, peut-être dès samedi face au Paris-SG convalescent.

En doux sorcier, Michel Le Milinaire a appliqué la recette lavaloise, un mélange de joueurs chevronnés (Pascal Fugier, Jean-Christophe Thomas) et de gamins élevés au lait-ribot du centre de formation (Pierre-Yves André, Sylvain Wiltord, internationaux espoirs). « *A mon âge, je ne travaille plus pour moi, mais pour le club*, dit-il. *Les jeunes sont les garants d'un avenir souriant pour Rennes.* » Son adjoint, Yves Colleu, trente-cinq ans, pourrait être son fils. Leur travail tient du compagnonnage des terrains.

COMPAGNONNAGE DES TERRAINS

Michel Le Milinaire voit en lui son successeur, celui qui saurait poursuivre l'aventure sans en altérer l'esprit. « *Je voudrais lui laisser le pouvoir de décision. Lui, il souhaiterait que je reste encore.* » Dans l'organigramme qui se profile, Le Milinaire serait une sorte de manager général jamais bien loin des terrains. Comme un tuteur accompagne les progrès de son élève.

L'ancien prof de gym, devenu par hasard entraîneur du club dans lequel il évoluait chaque dimanche, a été à Laval l'artisan d'un football des champs, comme il existe un rugby des villages. Le premier, il a fait accéder en première division une équipe d'amateurs. Mais son palmarès reste désespérément vierge d'un titre ou d'un trophée significatif. « *Ont un palmarès ceux qui disposent de moyens*, répond-il. *Moi, j'ai toujours travaillé avec des bouts de ficelle, alors je n'ai pas de regrets.* »

Le doyen des entraîneurs français a vécu, acteur et témoin, l'évolution de son sport. Il juge que l'apparition de l'argent tout-puissant a fait perdre aux clubs leur identité régionale et que la pression médiatique a rendu son métier plus difficile. Aussi, parfois, le football le déçoit-il un peu. « *La tactique prime*, dit-il. *Toutes les équipes tendent à suivre l'exemple du jeu calculé du Milan AC, peut-être au détriment du grain de folie et de l'inspiration.* »

Stéphane Joby

■ **FOOTBALL : le groupe agroalimentaire italien Parmalat s'engage avec l'Olympique de Marseille** pour quinze mois avec une option de deux années supplémentaires. Le montant de ce partenariat avec le club de deuxième division s'élève à 20 millions de francs. Propriétaire de Parme (Italie) et Palmeiras (Brésil), Parmalat est aussi engagé avec le Benfica de Lisbonne, le Dynamo de Moscou, Boca Junior de Buenos Aires, ou Penarol de Montevideo.

■ **Le premier ministre Alain Juppé a accordé 16 millions de francs supplémentaires** pour la préparation de la Coupe du monde de football de 1998. L'Etat accordera aux villes d'accueil une subvention de 305 millions de francs, soit 36 % du montant des travaux de réfection des stades.

■ **Francis Borelli a annoncé, vendredi 1er mars, qu'il quittait** *la présidence de l'AS Cannes*. M. Borelli, arrivé en 1992 alors que le club était en Division 2, s'estime « *poussé vers la porte de sortie* » par le conseil de surveillance présidé par le maire de Cannes, Michel Mouillot.

■ **SKI ALPIN : Picabo Street s'est adjugé la Coupe du monde de** descente pour la deuxième année consécutive en terminant, vendredi 1er mars, deuxième de la dernière descente de Narvik. Championne du monde de la discipline, l'Américaine veut désormais élargir ses compétences en travaillant les épreuves techniques. Vainqueur à Narvik, Warwara Zelenskaïa devient la première skieuse russe à gagner une épreuve de Coupe du monde.

■ **Nantes et Bordeaux, qui joueront la semaine prochaine en Coupes d'Europe**, se sont inclinés vendredi 1er mars, respectivement à Monaco (4-1) et à Lyon (1-0), lors de rencontres avancées de la 30e journée de première division. Malgré un match en retard, Monaco remonte à la deuxième place du classement à 4 points du Paris-SG.

Design et pince-sans-rire

La tendance du nouveau mobilier est davantage tournée vers Buster Keaton que vers Groucho Marx

SI RIEN n'est plus nécessaire que le superflu, peut-on se passer des designers ? Curieux métier, à qui l'époque offre un rôle mythique et qu'en même temps elle cantonne aux frontières de l'art, du côté des exceptions.

Dans l'industrie, l'intervention des designers, quand elle existe, *reste anonyme, gommée* le plus souvent. Si parfois, au contraire, elle est mise en exergue, c'est pour faire apparaître comme un signe publicitaire un nom déjà connu, gage d'originalité, une signature. Ainsi de la société Thomson, invitant Philippe Starck à dessiner des postes de télévision qui s'échapperaient du peloton ou *des gadgets électroniques et poé*tiques en assurant une relève au sérieux perpétuel de la boîte noire et dominante.

EXTRAVAGANCES

De cette délicate position en bascule, beaucoup de créateurs ont été incités à tirer parti dans le sens de l'excès ou de la dérision : *plus beau, plus utile, et, pourquoi* pas, plus drôle. Les années 80 ont été diverties par ces meubles, ces objets qui se font remarquer, qui blaguent et qui amusent. Le design considéré comme quelque chose en plus. Et si la tendance intéressante, aujourd'hui, c'était de parvenir au design comme quelque chose en moins ? Plus de Buster Keaton et moins de Groucho Marx.

L'exposition présentée dans un magasin parisien, The Conran Shop, rue du Bac, invite à se poser la question : sous le titre « British Influence » (référence aussi au fondateur de l'endroit, Terence Conran), elle montre le travail de quatre créateurs « british », soit par la naissance, l'éducation et le travail (Jasper Morrison et Matthew Hilton), soit par choix de vie (Ron Arad, qui a étudié en Israël avant de s'établir à Londres), soit par leur origine (James Irvine, Londonien installé à Milan depuis une dizaine d'années). Loin d'être exhaustive, c'est une évocation, allusive mais pointue, préparée avec les spécialistes de la revue française *Intramuros,* qui vient de fêter ses dix années d'existence.

Liberté de ton, sens du confort, sens de l'humour. Chargée de codes et de rituels, la société britannique est aussi celle qui s'accommode volontiers des extravagances. En choisissant Londres, Ron Arad optait pour *la liberté* d'expression. Des quatre, c'est le plus « artiste ». De lui, cette chaise qui se dédouble – ou ces deux chaises qui n'en font qu'une – grâce à des lattes de bois parfaitement ajustées (éditée par Vitra, 11 470 F). « *Je ne suis pas celle que vous croyez,* dit la chaise. *Tenez, prenez un siège et causons.* » Baptisée « Schizo » pour souligner l'intention, elle se présente, solide et pleine, quand on remet l'affaire en place. Jeu de mots, jeu de formes, image de la solitude introvertie ou de la conversation déliée, c'est déjà un classique (1989).

Comme est devenue classique la bibliothèque molle, lame en S qui s'accroche librement sur un mur, baptisée « bookworm » et dont le fabricant – allemand – a déjà « tiré » 300 kilomètres dans la version grand public, en polymère moulé (2 800 F). L'exposition montre aussi des pièces uniques, prototypes en métal, qui relèvent plus de la sculpture, à la*quelle le travail de Ron Arad* tend à s'identifier. Même avec un fauteuil en acier soudé à l'invisible, extrapolation démonstrative du fauteuil club en cuir. Mais confortable jusqu'à la parodie.

En ce qui concerne l'étagère, instrument de base du rangeur de fond, chacun a son idée, chacun *propose sa méthode, son style.* Nettement sculptural, en résine, avec une fausse apparence souple qui semble se moquer des lois de la gravité (Ron Arad). Rustique, simple, stable, avec des « ailes » pour poser des objets « en plus » (James Irvine). Scientifique, légère, rationnelle, démontable, bois et métal (Jasper Morrison). Tandis que les étagères qu'on achète couramment sont lourdes (en aggloméré) et pas toujours vraiment démontables.

DÉCALAGE

Une économie de moyens qui contraste avec le burlesque et la dérision, divers registres de décalage voulu par rapport à une harmonie fonctionnelle très prisée ces derniers temps chez les créateurs. Dans le monde des objets, cette pratique a rencontré le succès. Un exemple, la société italienne Alessi, qui vit pour l'essentiel de la production de vaisselle en acier pour les restaurants et collectivités, s'est fait une cer*taine célébrité en créant des « col*lections » pour la table, la cuisine, la maison.

Au-delà du style, ils ont une véritable personnalité, un nom de famille, un auteur connu (architectes et stylistes italiens, américains, allemands, et même français, c'est-à-dire encore une fois le Starck national). Ce n'est pas seulement un « coup » de notoriété : ça marche, ça se vend bien. Le gag visuel n'entraîne pas trop loin ; il n'encombre pas celui qui se laisse tenter par le presse-citron araignée, les personnages de BD en plastique de couleur qui font salière, poivrière, ouvre-bouteille ou râpe à fromage.

De l'objet familier, on va vers le « familier » qui ne serait plus seulement une chose muette, inerte, mais un objet de compagnie. Mais voilà que, dans les années 80, on s'était mis à faire parler aussi les meubles, à donner aux sièges, aux consoles, aux luminaires, des formes expressives, baroques, contournées, en associant des *matériaux hétéroclites, le fer et le* rotin, le bois et le métal en s'appliquant à refuser les lignes régulières, l'apparence puriste qui avaient dominé le demi-siècle.

ÉTRANGETÉS

Ceux qu'on a appelés les « nouveaux barbares » se libéraient du carcan suisse-allemand et même des harmonies minimales italo-japonaises. Ou bien ils jouaient la couleur, les formes libres, les juxtapositions, les asymétries forcées. Désespérant de convaincre le grand nombre, ils forçaient sur la note discordante, pour casser le moule, et marquer une étape dans l'histoire des formes. Le comique s'est fait clown. Les objets devenaient des *ready-made,* des étrangetés, les sièges n'invitaient pas forcément à s'asseoir ni les canapés à engager la conversation.

C'était l'apogée du groupe Memphis à Milan, autour d'Ettore Sottsass. Ou des postmodernes à l'américaine qui, dans le design comme dans l'architecture, pratiquaient la citation néohistorique, ajoutaient des chapiteaux truqués et des colonnes tronquées pour mieux s'en moquer et ébrécher en tout cas l'empire des formes pures.

Aujourd'hui, pour de multiples raisons, il semble que l'on soit fatigué de l'« over design », comme on dit de quelqu'un qu'il est « over dressed ». Surhabillé comme nous disons « endimanché ». On serait lassés des objets bavards, des collages dérangeants. Dans une société qui abuse des images, les transforme en vignettes et décline, à tout propos, de la *Joconde* au Coca-Cola, des produits dérivés, l'oeil surmené réclamerait le repos. Un temps calme. Il serait question, à nouveau, de valeurs aussi démodées que le confortable ou le pratique. On refuserait l'éphémère et l'inanité. Le divertissement appuyé laisserait place à une sorte de distance prise avec les références, les modèles ; un détachement, une recherche de la simplicité. On les a appelés minimalistes, ou même utilistes. On peut les voir actuellement chez Conran.

Le plus fort dans le genre retenu est Jasper Morrison. Un créateur de formes qui se méfie des mots, un laconique qui recherche *avec ténacité l'absence d'effet.* Déjà pratiquement célèbre pour un casier à bouteilles en plastique translucide (150 F), il est l'auteur d'une chaise en contreplaqué de bouleau (2 180 F), pâle et blonde, une silhouette anorexique, d'un galbe à peine marqué ; ombre de l'idée de la chaise. Légère, stable, évidente : bien faite pour Buster, justement. *Si l'humour est l'ironie* que l'on pratique sur soi-même, cette chaise est d'un humoriste, un adepte de l'*understatement.* Cet art très anglo-saxon de la litote.

Michèle Champenois

★ **Exposition-vente « British Influence », The Conran Shop, 117, rue du Bac 75007 Paris. Tél. : 42-84-10-01. Du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures. Lundi à partir de 12 heures. Jusqu'au samedi 9 mars.**

La chaise baptisée « Schizo », de Ron Arad (1989).

DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

Luges à tous prix

Eternelle luge de la mythologie enfantine : chevaucher le rude banc de bois et songer au traîneau de Jack London sillonnant le Grand Nord. Le catalogue du Vieux Campeur affiche, lui, le classique traîneau sur la couverture de son catalogue, « Les Indispensables de la neige ». Davos, un modèle conçu dans la plus pure tradition *(279 F), ne tolère que les matériaux nobles,* banc en hêtre, pieds et patins en frêne gainés de métal. Seule concession aux impératifs modernes du voyage et du rangement : le chariot des neiges est démontable.

Mais de nouveaux instruments pour de nouvelles glissades font leur apparition. Très repérables sur l'immaculé revêtement grâce à leurs coloris – bleu, rouge, turquoise ou rose –, voici les pelles, planches à neige et autres barquettes en plastique. Leur apparence ne néglige aucun emprunt à l'esthétique du baquet, ustensile un rien désuet dont l'usage sur les pistes efface toute idée de corvée ménagère. Et quoi de mieux et de plus rigolo pour savonner le linceul hivernal que la planche à neige (à partir de 56 F), bien isolée grâce à une double paroi et gouvernée à l'aide d'une poignée mobile ?

Ou de se poser au centre de l'une de ces poêles à frire en plastique ?

***La plus esthétisante entend approcher la* forme d'une pomme, allusion fruitière à la partie du corps humain que la pelle, c'est son nom, accueille, mais n'isole pas du sol gelé. Légère, rouge, violet ou jaune, elle peut être accrochée, retour des pistes, au porte-manteau. C'est pratique. Au magasin de la rue Thénard, on la prétend destinée aux enfants, son achat ne prélève que 19 francs sur la tirelire. Pas dupes, les magasins Décathlon ont prévu d'équiper de plus larges céans, en présentant un deuxième modèle, pour adulte celui-ci (à partir de 20 F). Une fois recourbée vers soi, la poignée souple permet en théorie de zigzaguer entre les sapins. On enfonce les pieds dans le matelas neigeux pour freiner, ce qui reste facile à dire.**

Plébiscitée reine de la glisse, la luge en plastique réunit les avantages de la baignoire pour enfant (en moins profond) et de la barque dont les embryons de rames sont en fait des poignées-freins. Les modèles Snow Turbo (munie d'une corde à tirer, 87 F au Vieux Campeur) et Bob Eda 14 (119 F chez Décathlon) *se déclinent en plusieurs coloris* et pèsent environ 2 kilos. Une version plus élaborée ajoute un volant à l'embarcation (Super Bob n 56, 149 F au Vieux Campeur). On ne saurait trop recommander aux plus jeunes et aux plus téméraires le port du casque (à partir de 199 F). Les bébés ne sont pas oubliés : le Vieux Campeur leur réserve une luge en forme de coquille au coloris nacré (vert ou violet, 237 F) avec siège et dossier rembourrés, dans laquelle, dûment sanglés, ils connaissent leurs premiers émois au bas des pistes.

Véronique Balizet

LIEU

Lafayette Strasse

AUTRE ET SPECTACULAIRE rapprochement franco-allemand : l'ouverture, jeudi 29 février, à Berlin, du magasin des Galeries Lafayette, sur Friedrichstrasse, à deux pas de l'avenue Unter den Linden, dans ce qui fût l'autre côté du mur et qui est aujourd'hui un vaste chantier.

Le soir de l'inauguration, mercredi 28 février, les forces de police étaient en alerte et filtraient les invités, car les *« autonomes »* – *« Bouffons les riches ; cassons tout ; vive le chaos »* – menaçaient de saboter l'événement, mais la fête eut lieu. Petits fours, discours, personnalités. Le président du sénat de Berlin, l'ambassadeur de France, le président des Galeries Lafayette, entouraient l'architecte, Jean Nouvel, accompagné de Wim Wenders. Les anges que le cinéaste berlinois faisait voler au-dessus de la frontière-cicatrice dans *Les Ailes du désir* en attendant que revive un jour l'esprit de la ville, avaient accompli leur travail : encore un signe de réunification, six ans et demi après l'abolition du mur, au coeur d'une Europe en train de renaître.

Un morceau de Paris-Ville lumière atterrit en douceur, à 1 100 kilomètres, dans un quartier gelé par la guerre froide, mais qui se souvient d'avoir été autrefois au centre de l'attraction avec ces cafés et ces magasins qui faisaient du Berlin du début du XX[e] siècle l'« étoile du Nord » de la MittelEuropa. Le bâtiment signé Nouvel n'a pas de mal à faire sensation, entre les immeubles rugueux de l'ex-RDA et les nouveaux blocs de la reconstruction *qui* respectent *la* norme cubique et carrée.

Pour les Galeries, l'architecte français s'en est libéré avec une façade lisse, un grand verre – doublé de persiennes intérieures – qui prend le coin de la rue dans une courbe souple et attire la lumière du ciel sous trois coupoles qui rappellent à leur manière la tradition architecturale du grand magasin parisien. A l'intérieur, des cônes transparents plongent dans la masse de l'édifice sur plusieurs niveaux et éclairent – pointe en bas – la partie dévolue aux bureaux. A travers le magasin, c'est un cône immense, pointe en l'air, qui prend chaque étage en surplomb. On pense à une version moderne de l'escalier d'apparat qui existait boulevard Haussmann. Mouvements visuels et effets d'optique : ça vit, ça bouge, avec ces silhouettes qui apparaissent et disparaissent au bord du vide.

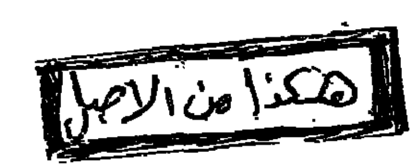
BALISE COMMERCIALE

Paris-Berlin. En signes d'amitié sur les murs, la dame Eiffel donne la main à la tour des télécommunications – symbole d'Alexanderplatz. Pour le contenu, 8 000 mètres carrés, c'est du classique : parfums au rez-de-chaussée, quatre étages de mode et un sous-sol gourmand avec les meilleurs produits de la table et une cave à la française. Dans l'esprit de ses promoteurs, il s'agit d'un grand magasin pour tous, dans les gammes du raisonnable.

On peut cependant penser que sa fréquentation régulière ne sera sans doute pas à la portée des habitants des quartiers Est que la chute du mur n'a pas rendus capables d'assouvir leurs envies de *consommateurs frustrés. Balise* commerciale précoce dans le renouveau de cette partie de la ville délaissée, mais appelée à en redevenir le centre, et où plusieurs magasins occidentaux ont déjà ouvert, parmi les chantiers : on est très près des grands musées, des palais et des bibliothèques, près aussi des édifices gouvernementaux qui se préparent à accueillir – pas avant l'an 2000 – la capitale politique de l'Allemagne.

Pour toutes ces raisons, l'événement est autant culturel que commercial. La signature de Jean Nouvel et la réussite architecturale, après trois ans et demi de chantier, l'emplacement, près des églises baroques du Gendarmenmarkt et de l'Opéra de Schinkel, près des nouveaux grands hôtels et des institutions futures, transforment le pari tricolore des Galeries Lafayette en une sorte d'ambassade amicale de style et de convivialité qui dépasse inconsciemment la stratégie du tiroir-caisse. Un tour de manège sur les ailes du désir.

M. Ch.



Nuageux avec de faibles pluies au Nord

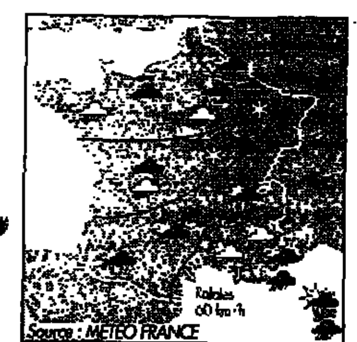
DIMANCHE MATIN, au nord d'une ligne Bordeaux-Metz, le temps sera couvert accompagné de petites pluies. Il neigera faiblement en Champagne et dans les Ardennes. Du nord de l'Aquitaine jusqu'à la Bourgogne et au Nord-Est, les nuages deviendront nombreux au fil des heures. Sur les Pyrénées, le ciel sera très nuageux. Dans le Sud-Est et la Corse, les nuages seront parfois porteurs d'averses. Du sud de l'Aquitaine au Massif Central jusqu'à la Franche-Comté et aux Alpes il fera beau avec des nuages élevés. Mistral et tramontane souffleront à 60 km/h en rafales dégageant le ciel sur le Golfe du lion.

L'après midi, quelques éclaircies reviendront par le Nord-Pas-de-Calais. Au nord d'une ligne Mont de Marsan-Strasbourg, le temps restera gris et humide avec quelques pluies faibles éparses. Il neigera faiblement sur le nord du Massif Central et sur l'extrême Nord-Est. Du sud de l'Aquitaine à la Franche-Comté, le ciel sera très nuageux. Dans le Sud-Est et en Corse, les nuages seront abondants avec quelques averses, mais il fera beau sur le reste du pourtour méditerranéen.

Les températures minimales iront de 0 à 3 degrés sur le Nord-Ouest, -1 à -5 degrés ailleurs dans l'intérieur, jusqu'à 6 degrés près des côtes. L'après-midi, le thermomètre marquera 5 à 8 degrés à l'Ouest, 2 à 6 degrés à l'Est, jusqu'à 7 à 10 degrés sur l'extrême sud.

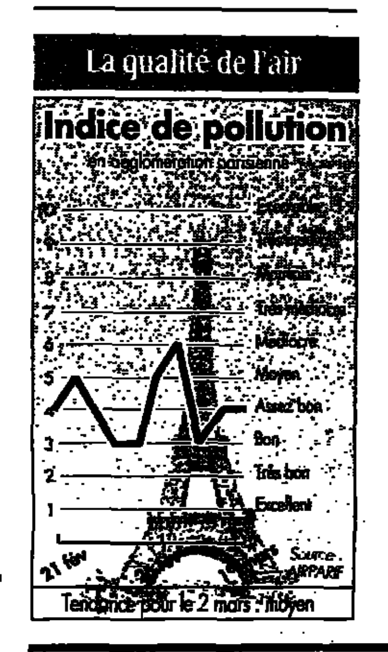
Lundi, le temps sera frais et ensoleillé. Le matin, le ciel sera couvert sur le sud de l'Aquitaine et quelques chutes de neige affecteront les Pyrénées. Dans le Sud-Est et en Corse, il pleuvra avec un peu de neige au-dessus de 500 mètres en Corse. Ailleurs, il fera beau. L'après- midi, le temps sera sec, frais et bien ensoleillé sur l'ensemble du pays. Il fera très beau en montagne, sur tous les massifs. En soirée une nouvelle perturbation abordera les côtes de la Manche avec un peu de pluie. Les températures maximales iront de 3 à 8 degrés au Nord et de 5 à 10 degrés au Sud.

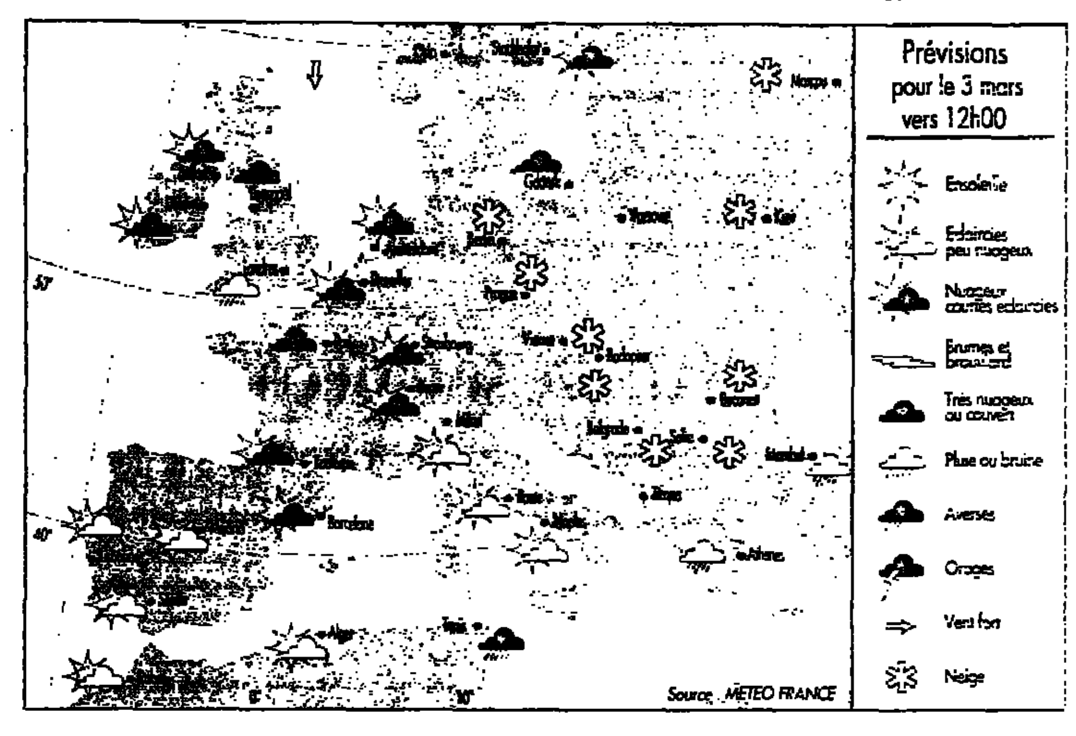
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



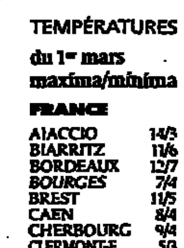
Prévisions pour le 3 mars vers 12h00

La qualité de l'air

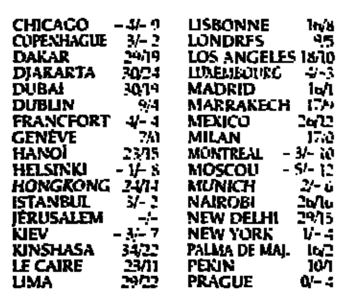
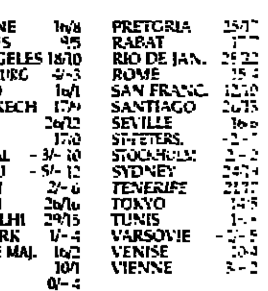




Prévisions pour le 3 mars vers 12h00



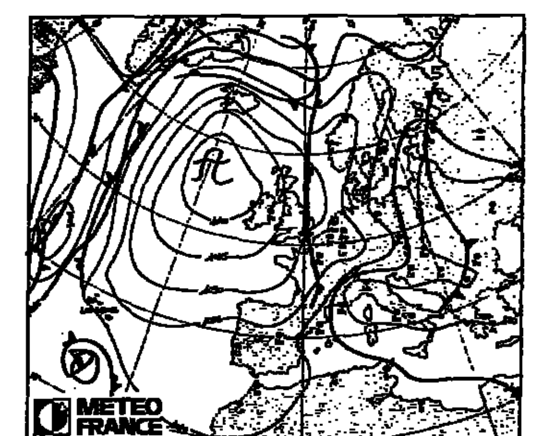


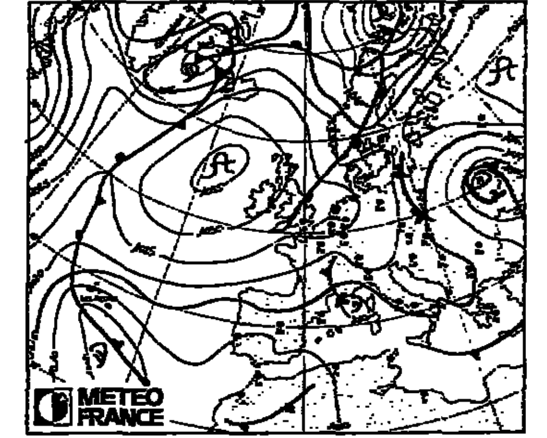
TEMPÉRATURES du 1er mars maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	11/1	TOURS	9/3
AJACCIO	14/3	LILLE	6/0	**ÉTRANGER**	
BIARRITZ	11/6	LIMOGES	8/5	ALGER	16/1
BORDEAUX	12/7	LYON	6/2	AMSTERDAM	5/-2
BOURGES	7/4	MARSEILLE	14/3	ATHÈNES	10/4
BREST	11/5	NANCY	5/-2	BANGKOK	33/26
CAEN	8/4	NANTES	12/5	BARCELONE	15/1
CHERBOURG	9/4	NICE	15/6	BELGRADE	6/-2
CLERMONT-F.	5/3	PARIS	5/0	BERLIN	4/-2
DIJON	6/1	PAU	11/5	*BOMBAY*	34/20
FORT-DE-FR.	26/23	*PERPIGNAN*	13/8	BRASILIA	28/19
		POINTE-A-PIT.	29/19	BRUXELLES	6/-2
		RENNES	11/5	BUCAREST	0/-10
		ST-DENIS-REUNION	30/23	BUDAPEST	5/-2
		ST-ÉTIENNE	4/2	BUENOS AIRES	23/15
		STRASBOURG	5/-2	CARACAS	29/22
		TOULOUSE	11/6		

CHICAGO	-4/-9	LISBONNE	16/8	PRETORIA	[illegible]
COPENHAGUE	3/-2	LONDRES	9/5	RABAT	[illegible]
DAKAR	29/19	LOS ANGELES	18/10	RIO DE JAN.	[illegible]
DJAKARTA	30/24	LUXEMBOURG	4/-3	ROME	[illegible]
DUBAI	30/19	MADRID	16/1	SAN FRANC.	[illegible]
DUBLIN	9/4	MARRAKECH	17/9	SANTIAGO	[illegible]
FRANCFORT	4/-4	MEXICO	26/12	SEVILLE	[illegible]
GENÈVE	7/0	MILAN	17/0	ST-PETERS.	[illegible]
HANOÏ	23/15	MONTREAL	-3/-10	STOCKHOLM	[illegible]
HELSINKI	-1/-8	MOSCOU	-5/-12	SYDNEY	[illegible]
HONGKONG	24/14	*MUNICH*	2/-6	*TENERIFE*	[illegible]
ISTANBUL	5/-2	NAIROBI	26/16	TOKYO	[illegible]
JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	29/15	TUNIS	[illegible]
KIEV	-3/-7	NEW YORK	1/-4	VARSOVIE	[illegible]
KINSHASA	34/22	PALMA DE MAJ.	16/2	VENISE	[illegible]
LE CAIRE	23/11	PEKIN	10/1	VIENNE	[illegible]
LIMA	29/22	PRAGUE	0/-4		



Situation le 2 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 4 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Faiblesse et force de l'ONU

LA PREMIÈRE session de l'Assemblée générale de l'ONU a fait l'objet de beaucoup de louanges et *de beaucoup de critiques – parmi* lesquelles celles du *Monde* lui-même.

Les sceptiques, découragés par les longues discussions n'aboutissant à aucun résultat visible – surtout au Conseil de sécurité –, ont contesté l'utilité de l'ONU, même s'ils ont gardé cette opinion pour eux. La seule réalité, selon eux, c'est la puissance, sous sa forme politique, économique ou militaire ; les rapports internationaux ne peuvent donc être que des rapports de puissance, et cette politique de la puissance a prévalu à l'intérieur même de l'ONU, en mainte occasion, en ne prenant guère la peine de se cacher. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement, et toutes les chartes du monde n'empêcheront pas les puissants d'être plus forts que les faibles.

A cette tendance s'oppose celle d'anciens « genevois », tout prêts à reprendre les thèmes qu'ils ont si souvent employés avant guerre ; à les écouter, l'ONU semble destinée à s'opposer à la politique de la puissance.

Le scepticisme des uns nous paraît aussi dangereux que l'enthousiasme des autres : l'un est né d'une déception, et l'autre en prépare de nouvelles : l'un et l'autre procèdent d'une même erreur qui est de croire que, dès maintenant, l'ONU pouvait être, ou est réellement, une entité autonome, un organisme distinct des éléments qui la composent, une institution souveraine, même dans un domaine limité. L'ONU n'est encore que la réunion de cinquante et une délégations dont chacune a ses propres préoccupations, ses propres tendances, ses propres préjugés.

Jean Lequiller
(3-4 mars 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6769

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV

HORIZONTALEMENT

I. Une personne soignée. Premier, il laisse des restes. – II. Qui ne sont pas dans de bonnes dispositions. Dans sa tête il y a beaucoup de pointes. – III. Travaille sur le dos. En Suisse. Article. – IV. Eurent un grand rôle au Liban. Laisse un bon morceau. *Particules.* – *V. Imite un personnage* de Victor Hugo. Une déviation, en Belgique. – VI. En se répétant. – VII. Grecque. Récompense pour le berger. Gravite entre Mars et Jupiter. Orifice. – VIII. Souvent fané quand il commence à y avoir des bourgeons. Mis en lumière. – IX. Quelqu'un qui commence à avoir l'habitude de plonger. Est parfois sur les dents. – X. Un gaz inerte. *La vieille équipe. Il y en eut sept en Grèce.* – XI. Peut faire pleurer autant que les oignons. Ont de grandes dents. Un métal cassant. – XII. Un gros os. Note. Tient de la tarte et du petit pain. – XIII. D'un auxiliaire. Station de Belgique. Lit parfois dans le train. – XIV. Récipients. Douces, en Asie. – XV. Présenter en reliefs. Qui est bien rentré. Peuvent embouteiller Paris.

VERTICALEMENT

1. Peut avoir son oeil sur nos pieds. Peut être assimilé au principal. – 2. Qui peut creuser. Sac à vin. – 3. Où l'on trouve un beau fruit. *Comme des jeux vraiment acrobatiques.* – 4. Celui des marais n'est pas cultivé. Prendre un teint de fleur. En Espagne. – 5. Son coup ne trouble pas l'eau. Lac de Syrie. Une voie de passage en Allemagne. – 6. Conjonction. Manche. A la noix, chez le boucher. – 7. Un métal blanc. Réciproquement. – 8. Qui permet de glisser. En Moldavie. Entre trois et quatre. – 9. Est très hermétique. Coule en *Provence.* – 10. *Avec beaucoup de distinction.* Théologien écossais. – 11. Pas innocent. Ne sont pas des cérémonies bien catholiques quand elles sont noires. Dans le système jurassique. – 12. Bricole quand il est petit. Découragé. – 13. Souci quotidien pour le scout. Comme une preuve utilisée par saint Anselme. – 14. Pas sombre. Nom donné à un auteur. Ancien sigle. – 15. Sont *moins nombreux que les appelés. Article.* Prouve qu'il y a eu de grandes dépenses.

SOLUTION DU N° 6768

HORIZONTALEMENT

I. Pouilles. – II. Anosmie. – III. Pé. Niébés. – IV. Eu. Etre. – V. Réa. Lé. – VI. Ame, ta, do. – VII. Négligées. – VIII. Talion, ni. – IX. Etonnante. – X. Us. Tuer. – XI. Révélés.

VERTICALEMENT

1. Apesanteur. – 2. Pneu. Méats. – 3. Oô. Réglo. – 4. Usnée. Linge. – 5. Imitation. – 6. Lier. Agnate. – 7. Lebel. Nul. – 8. Edentée. – *9. Suse, osiers.*

Guy Brouty

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	*3615 code* LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** *Plus de 800 000* voyageurs étaient attendus vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 mars dans les six gares parisiennes. Environ 1 500 trains, dont plus de 850 TGV, devaient circuler. – *(AFP.)*

■ **CROATIE.** Un accord entre le gouvernement et les syndicats de cheminots a mis un terme, jeudi 29 février, à une grève d'une semaine dans les chemins de fer croates. – *(AP.)*

■ **LIBAN.** Le Liban vient de mettre en circulation de nouvelles pièces de monnaie d'une valeur de 100, 250 et 500 livres libanaises. Elles seront utilisées notamment pour les systèmes de péage qui vont être installés sur le boulevard périphérique de Beyrouth et l'autoroute Beyrouth-Damas. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE.** Les autorités américaines ont accordé à Baltia Air Lines le droit *d'assurer une liaison sans escale* entre New York et Saint-Pétersbourg. La compagnie espère commencer à exploiter cette ligne au printemps à raison de cinq vols hebdomadaires. – *(Bloomberg.)*

PARIS EN VISITE

Lundi 4 mars

■ ***PASSAGES COUVERTS DU SENTIER***, 2e parcours, (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** et ses vitraux (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, à l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix *d'entrée) : le XVIe siècle à Venise*, 11 h 30 ; *Officier de la garde impériale chargeant*, de Géricault, 12 h 30 ; exposition « L'âge d'or du petit portrait », 13 h 30 ; « La peinture hollandaise au XVIIe siècle », 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'HÔTEL ROZARD** et la verrière du lycée Carnot (45 F + 20 F), 14 h 30, 114 *bis*, boulevard Malesherbes (S. Rojon-Kern).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle, 1er parcours, (50 F), 14 h 30, angle des rues de Rivoli et de Marengo (Paris autrefois).

■ **LE VAL DE GRÂCE** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 277 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Jacques (Mathilde Hager).

■ **DES SAULES** au ruisseau de Montmartre (60 F), 15 heures, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS :** le quartier juif (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 21 *bis*, rue des Tournelles (Paris et son histoire).

■ ***MUSÉE DU LOUVRE :*** *les* appartements royaux (50 F + prix d'entrée), 15 heures, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

■ **LE PENDULE DE FOUCAULD** et les tombes célèbres du Panthéon (40 F), 15 heures, place du Panthéon devant l'entrée (Approche de l'art).

■ **VOLTAIRE ET PARMENTIER** en leurs avenues (50 F), 15 heures, sortie du métro Voltaire côté mairie du *11e (Emilie de Langlade).*

Mardi 5 mars

■ **LA CONCIERGERIE**, 10 h 30 (50 F + prix d'entrée), 1, quai de l'Horloge (Odyssée) ; 14 heures (50 F + prix d'entrée), 1, quai de l'Horloge (Elisabeth Romann).

■ **PASSAGES COUVERTS** (55 F), 10 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Christine Merle).

■ **L'ILE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition « Passions privées » (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de *la Ville de Paris*).

■ **LES CATACOMBES** (45 F + prix d'entrée), 14 heures, 1, place Denfert-Rochereau (Connaissance de Paris).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (50 F + prix d'entrée), 14 heures, devant l'entrée sur le parvis de Notre-*Dame (Odyssée)*.

■ **MUSÉE DAPPER :** exposition « Masques » (55 F + prix d'entrée), 14 heures, 50, avenue Victor-Hugo (Paris et son histoire).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (50 F), 14 h 15, cour d'honneur du Palais de justice (Tourisme culturel).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Christine Merle).

■ **LA CITÉ DE LA MUSIQUE** et le *Conservatoire national de la musique* (50 F), 14 h 30, sous l'auvent à droite de l'entrée du parc de La Villette (Institut culturel de Paris).

■ **L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS** et l'œuvre de l'abbé de l'Epée en leur faveur (45 F), 14 h 30, 254, rue Saint-Jacques (S. Rojon-Kern).

■ **MUSÉE BOURDELLE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 18, rue Antoine-Bourdelle (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** l'eau à Paris (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** visite par thème, les impressionnistes (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Cazes).

■ **LE QUARTIER DU TEMPLE :** Templiers et rois maudits (55 F), 14 h 40, sortie du métro Temple (Art et histoire).

■ ***LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LA-*CHAISE** (37 F), 15 heures, entrée principale boulevard de Ménilmontant (Monuments historiques).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MUSÉE DE LA POLICE** (37 F), 15 heures, 5, rue des Carmes (Monuments historiques).

MUSIQUE Fermé depuis 1994, le Palais-Garnier a rouvert ses portes vendredi 1er mars après plus d'un an de travaux. Inspirée par Hugues Gall, directeur de l'Opéra national de Paris, et conduite sous la direction de l'architecte Jean-Loup Roubert, cette rénovation restitue à la salle conçue par Charles Garnier son faste originel. ● CE NETTOYAGE en profondeur s'est accompagné d'une refonte totale de la machinerie, désormais entièrement informatisée, et de la construction d'une conque acoustique destinée à étendre l'utilisation de cette salle lyrique à la musique symphonique. ● SIR GEORG SOLTI a dirigé le *Don Giovanni* de Mozart en version de concert lors de la soirée inaugurant le nouveau dispositif acoustique. La capitale française se trouve donc aujourd'hui dotée de cinq établissements voués, tout ou partie, à l'art lyrique.

Le Palais-Garnier retrouve son décor et une acoustique nouvelle

Salle discrètement rénovée, scène radicalement modernisée : plus d'un an après le début des travaux, l'Opéra de Paris rouvre ses portes. Sir Georg Solti dirige le « Don Giovanni » de Mozart dans une version de concert, à la tête d'un orchestre en pleine forme

AU PREMIER coup d'oeil, rien n'a changé. La salle rouge et or, le rideau de scène, le grand lustre, le plafond de Chagall, tout est en place. A y regarder de plus près, des détails nouveaux apparaissent : motifs naguère invisibles, nuance des ors, couleurs du parterre, atmosphère générale plus veloutée. La discrétion des travaux ne doit pas cacher leur importance. Ils ont été menés, en un peu plus d'un an, par l'architecte de l'Opéra, Jean-Loup Roubert, à qui l'on doit déjà une salle de répétition pour la danse (1987), dans les combles du bâtiment, et (avec Richard Peduzzi) la refonte du musée-bibliothèque (1992). Le coût total des travaux s'élève à 145 millions de francs, dont 20 millions pour la seule salle.

Deux axes ont sous-tendu cette rénovation : le confort et un retour à Charles Garnier. Le confort, c'est d'abord la climatisation. Il fera 21 degrés en permanence dans la salle. C'est ensuite l'assise des spectateurs : la plupart des sièges ont été refaits. Et, bien sûr, le confort de l'œil : la salle a été entièrement nettoyée. Les voussures rouge-orangé avaient disparu sous la crasse, elles retrouvent leurs teintes et s'accordent avec le damas des loges, lui aussi refait, comme le velours des manchettes et des garde-corps.

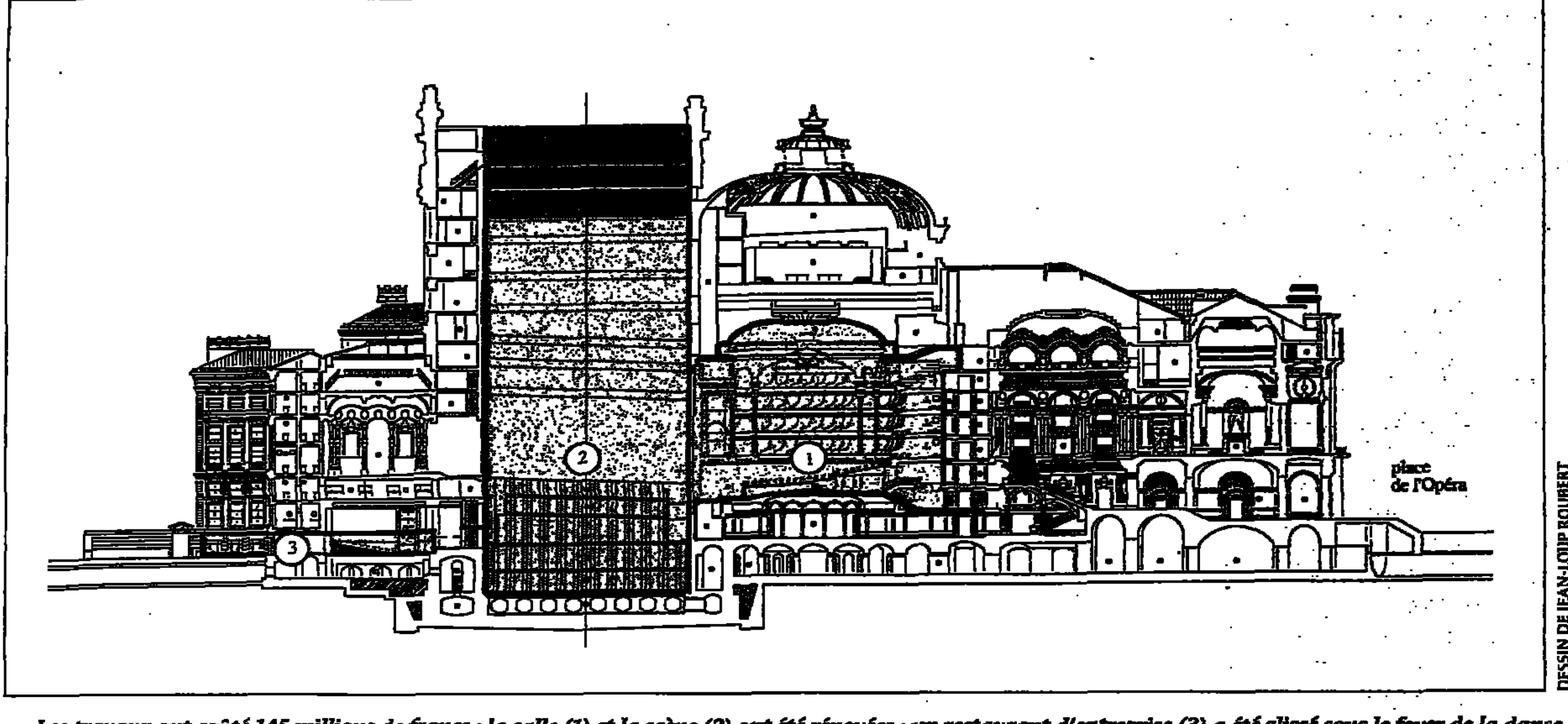
Le nettoyage a également fait réapparaître le vert d'eau des blasons sur les balcons, le fond bordeaux des entrelacs et le bronzé des cariatides qui soutiennent les avant-scènes. Le bois des fauteuils a été reteinté de noir, ce qui modifie la tonalité générale du parterre. La fidélité à Garnier a conduit Jean-Loup Roubert à gommer des éléments parasites ajoutés au fil des années et à retrouver ceux qui avaient été supprimés.

Ainsi la « couronne de perles » : 135 bobèches de verre, qui font le tour du plafond, ont regagné leur place. Du coup, les couleurs un peu froides de Chagall n'ont plus besoin d'être écrasées par des projecteurs et se fondent harmonieusement dans l'architecture de la salle. Au-dessous de cette « couronne de perles », la galerie des hublots – lumineux eux aussi – a retrouvé ses couleurs – rubis, topaze, émeraude. Le rideau de scène a été refait à l'identique par Silvano Mattei.

Si la discrétion a été le moteur de la rénovation de la salle, celle de la scène a été beaucoup plus radicale et a coûté 80 millions de francs. Radicalité conduite dans le respect des principes et des volumes généreux imaginés par l'architecte de l'opéra. *« Charles Garnier exprimait volumétriquement les différentes fonctions de l'établissement – foyers, salle, scène,* explique Jean-Loup Roubert. *Ces volumes sont visibles de l'extérieur et s'accordent avec la structure du quartier, comme on peut le vérifier, par exemple, en observant la maquette exécutée par Richard Peduzzi pour le Musée d'Orsay. »*

La scène à l'italienne, avec son plancher en pente, est toujours là. Mais la « cage » (38 mètres de haut) a été entièrement informatisée : les treuils et les poulies montés dans les années 30 ont été remplacés par des moteurs silencieux, logés côté « cour » et côté « jardin », ce qui dégage complètement le grill, refait à neuf. Les décors peuvent ainsi être placés à n'importe quel endroit de la scène. Les innombrables strates d'installation électrique ont été unifiées. En outre, un restaurant d'entreprise (6 millions de francs) a été glissé sous le foyer de la danse, dans le dos du bâtiment.

Ce « lifting » est loin d'être le premier. L'Opéra, inauguré en 1875, subit une profonde rénovation tous les trente ans environ.



Les travaux ont coûté 145 millions de francs : la salle (1) et la scène (2) ont été rénovées ; un restaurant d'entreprise (3) a été glissé sous le foyer de la danse.

Le retour de productions lyriques à Garnier exacerbe un problème d'organisation de la vie musicale dans la capitale

La première date de 1908. On en profite pour modifier la fosse d'orchestre. Après un début d'incendie dans la cage de scène, une deuxième rénovation de la salle et de la scène est conduite en 1936. La manipulation des décors est mécanisée. C'est à cette époque que la « couronne de perles » disparaît. En 1963, la machinerie de l'Opéra est modernisée. Un an plus tard, le plafond original de Lepneveu, dont l'unique mérite tenait à ses couleurs sourdes en harmonie avec celles de la salle, est recouvert par une œuvre de Chagall commandée par Malraux.

En même temps, *La Danse*, sculpture monumentale de Carpeaux, installée à l'extérieur du bâtiment, rongée par la pollution, est remplacée par une copie due à Paul Belmondo (l'original est aujourd'hui à Orsay). La façade devrait être nettoyée d'ici à l'an 2000 et retrouver alors sa polychrommie. Si l'on en croit les rythmes précédents, l'opération devra être renouvelée vers 2030.

Ce palais rénové va permettre à Hugues Gall de répartir la programmation de l'Opéra national de Paris en fonction des ouvrages présentés. Si *Boris Godounov* ou *Elektra* ont leur place à Bastille malgré les défauts d'acoustique de cette salle, Mozart, Bellini, Gluck, Rossini ou *Pelléas et Mélisande* sonneront mieux dans le vieil Opéra. Mais le retour de productions lyriques à Garnier exacerbe un problème d'organisation de la vie musicale : cinq salles de la capitale sont vouées tout ou partie à l'art lyrique – aux deux bâtiments qui constituent l'Opéra national de Paris, il faut ajouter l'Opéra-Comique, le Théâtre des Champs-Elysées et le Théâtre du Châtelet.

Financièrement, le TCE et l'Opéra-Comique font un peu bande à part. Ces deux scènes reçoivent une subvention minimale destinée à les maintenir en état de marche et seulement à aider leur programmation. Le TCE reçoit 20 millions de francs de la Caisse des dépôts et consignations, son propriétaire, la Salle Favart la même somme du ministère de la culture. Alain Durel et Pierre Médecin doivent financer les productions avec la vente des billets et les donations d'éventuels mécènes. Le TCE s'arrange mieux de cet exercice : sa programmation est plus diversifiée et sa politique de location de salles lui permet une certaine rentabilité.

L'Opéra national de Paris reçoit pour sa part 563 millions de francs du ministère de la culture. C'est à la fois très important et raisonnable si l'on tient compte de sa mission et des 1 700 salariés de la maison. Doté de 100 millions de francs de subventions apportées par la Ville de Paris (plus une subvention d'équipement variable) pour 130 salariés permanents, le Châtelet met en œuvre une programmation judicieusement axée sur une thématique annuelle.

La Ville de Paris n'a pas encore fait connaître l'orientation qui sera donnée à cette salle après le départ de Stéphane Lissner en 1998 pour le Festival d'Aix, mais la complémentarité entre le théâtre municipal et l'Opéra national pourrait être considérée aussi peu nécessaire que le maintien en état de ce vaisseau amiral parisien armé contre Bastille par Jacques Chirac quand il était maire de Paris. Le type de spectacles du Châtelet trouvera-t-il désormais un asile à Garnier ?

L'Opéra-Comique survit. Pierre Médecin tente d'y faire des miracles avec des bouts de ficelles – il y réussit parfois. La différence autrefois consacrée entre l'Opéra et l'Opéra-Comique, qui formaient un seul établissement – différence qui s'appuyait à la fois sur la dimension des ouvrages représentés et sur leur genre – est tombée en désuétude.

Il a été question d'en centrer la programmation sur le répertoire baroque. Le ministère de la culture n'a pas retenu cette option, présentée par Bruno Schuster quand il était directeur des Arts florissants de William Christie (Hugues Gall en a fait son directeur adjoint le 22 février). Cette salle serait un lieu d'accueil idéal pour Les Arts florissants de William Christie et/ou Les Musiciens du Louvre de Marc Minkowski. Il est tout de même assez paradoxal de constater que l'un des secteurs les plus inventifs et applaudis de la vie musicale française ne bénéficie pas d'un soutien plus déterminé de la part de l'Etat.

Emmanuel de Roux et Alain Lompech

Une conque légère et modulable

AVEC une réverbération de 1,1 seconde, le Palais Garnier avait une acoustique qualifiable de sèche. Hugues Gall a souhaité que l'Opéra puisse également accueillir des concerts de musique de chambre et symphoniques, mais les salles d'opéra ne sont pas idéales pour la musique instrumentale : pour un nombre de sièges identique, leur volume est généralement inférieur de 50 % à celui d'un auditorium.

Daniel Commins, à qui l'on doit quelques réussites remarquées aux Etats-Unis, au Portugal, en France et en Allemagne, a donc été chargé de réaliser une conque acoustique. Il en a réalisé trois, spécialement adaptées à une utilisation précise : une petite pour la musique de chambre, une grande pour le grand orchestre et une moyenne dite « Don Giovanni » (installée pour la réouverture).

Posée sur la fosse d'orchestre, partiellement en avant du rideau de fer, elle mesure 8,50 mètres de profondeur (ce qui porte la profondeur utile du plateau à 14 mètres), 14,70 mètres de largeur utile et 9 mètres de hauteur. Le plancher et les praticables sont en bois sur vide pour favoriser les graves ; le plafond est réglable de façon qu'on puisse optimiser l'acoustique en fonction du dispositif scénique retenu. Les mesures effectuées ont permis de constater que la durée de réverbération avait été augmentée de 50 %.

Daniel Commins a utilisé des matériaux développés aux Etats-Unis avec sa participation. Les parois de la conque font 35 millimètres d'épaisseur : deux fines peaux d'une sorte de tissu enduit de résine extrêmement dure enchâssent une âme ressemblant à du polystyrène expansé. L'ensemble est aussi léger que rigide. *« La masse a longtemps été considérée comme déterminante pour ce type de dispositif, on sait aujourd'hui que cette donnée peut être détournée »*, dit Commins, qui a réussi là un coup de maître, avec l'aide du décorateur Stephano Pace, du bureau d'étude et des ateliers de l'Opéra : deux techniciens suffisent pour porter un panneau de 10 mètres de long par 2 mètres de large.

A. Lo.

La flamme de Georg Solti

DON GIOVANNI, *dramma giocoso* **en deux actes, version de concert. Avec Michele Pertusi (Don Giovanni), Mario Luperi (Le Commandeur), Renée Fleming (Donna Anna), Herbert Lippert (Don Ottavio), Joan Rodgers (Donna Elvira), Ferruccio Furlanetto (Leporello), Ildebrando D'Arcangelo (Masetto), Monica Groop (Zerlina), Orchestre et chœur de l'Opéra national de Paris, Sir Georg Solti (direction). Palais Garnier. Le 1er mars, 19 h 30.**

Le grand escalier est vivement éclairé. Photographes et caméramen sont à pied d'œuvre. Garnier rouvre ses portes et le public de cette première se presse dès l'ouverture pour découvrir la salle rénovée. Au premier rang du balcon, Bernadette Chirac préside, voisine de fauteuil de Claude Pompidou. Elles sont « encadrées », par Jack et Monique Lang, Rolf Lieberman et son épouse, Valéry et Anne-Aymone Giscard d'Estaing, Marthe Keller, Marcel Landowski, Pierre Bergé, Philippe Douste-Blazy et Jacques Toubon. Anouk Aimée est au parterre, Bruno Masure dans une baignoire.

Une chose a changé avec les années : autrefois, les premières de l'Opéra étaient l'occasion de voir les belles et les beaux dans des tenues parfois insensées. Ce soir, c'est l'institution qui s'expose. Chacun prend sa place sagement et Sir Georg Solti peut monter sur scène à l'heure.

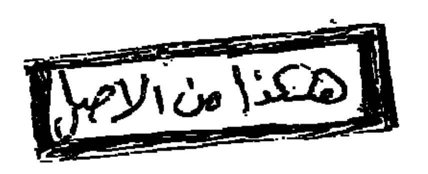
« LE PLUS BEAU POUR MOZART »

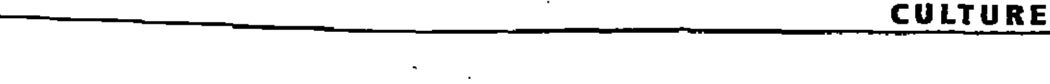
Droit comme un I, toujours aussi vif et anguleux, le chef, âgé de quatre-vingt-trois ans, retrouve une salle qu'il a beaucoup fréquentée autrefois. Il la visite de nouveau par amitié pour Gall et aussi parce qu'il n'aurait jamais accepté de diriger Mozart à Bastille. N'a-t-il pas déclaré un jour : *« Le palais Garnier est le plus bel opéra du monde pour Mozart. »* L'anathème lancé contre la prestigieuse salle n'aura pas survécu à la présidence de Pierre Bergé. Quelques jours après son bombardement à la direction de l'Opéra de Paris en 1988 par François Mitterrand, il décrétait que les ouvrages lyriques seraient dorénavant donnés à Bastille et le ballet dans la salle de l'avenue de l'Opéra. Cette première bévue eut un effet comique certain : Garnier compte, en effet, quatre cents places d'où l'on ne voit pas ou mal. Si l'on peut apprécier un opéra sans le voir, le vilain petit bruit qui sort souvent de la fosse d'orchestre les soirs où l'on danse n'attire jamais le mélomane.

Solti dirigeant, l'opéra est un bonheur. Le chef est avec ses troupes, avec tous et avec chacun quand il le faut. Ancien assistant de Toscanini, il n'est jamais passé pour un chef morne, mais avec l'âge il succombe, comme son maître, à la tentation de la vitesse. Tendue, énergique, sa direction entraîne une équipe de chanteurs, aux voix particulièrement bien « mariées », sur des sommets de tension... qui mettent parfois le rôle-titre et Elvire en difficulté.

Mais son effervescence, son sens aigu du drame, offrent à Dona Anna l'occasion de donner une grande leçon de chant mozartien. Renée Fleming (une rossinienne hors norme) restera aussi inoubliable que le cabotinage boulevardier de Ferruccio Furlanetto. Grand succès pour les chanteurs et l'orchestre (impeccable) et ovation pour Solti. La nouvelle acoustique ? Le son est homogène, aéré, les graves sont puissants, les aigus soyeux, la spatialisation impeccable.

A. Lo.





A Strasbourg, les galeries françaises visent la clientèle allemande

Jeune, gaie et pas chère, la deuxième Foire d'art contemporain de la capitale alsacienne rassemble cent trente exposants et joue la carte européenne

Inaugurée le 29 février, la 2e Foire d'art contemporain, Art 96 Strasbourg, se tient jusqu'au 4 mars au parc des expositions du Wacken. Elle rassemble 130 galeries en provenance de onze pays. Echaudés par une première édition hétéroclite, les organisateurs ont privilégié cette année l'axe rhénan, pour attirer de grandes galeries allemandes : ces dernières ont fait le déplacement pour tenter de conquérir les collectionneurs alsaciens, plutôt secrets. De leur côté, les galeries françaises guignent la clientèle allemande. Certains « jeunes » marchands, parisiens pour l'essentiel, ont reçu une subvention de la direction régionale des affaires culturelles d'Alsace afin de les inciter à faire le déplacement. Les œuvres sont rarement révolutionnaires, mais la foire présente un visage varié et plutôt gai, avec une orientation marquée vers la verrerie contemporaine.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

« Il n'y a qu'à prendre un compas. Vous le posez sur la carte, et vous comprenez pourquoi je viens à Strasbourg. » Parce que l'Allemagne est toute proche. Pour ce galeriste parisien, les visiteurs d'outre-Rhin sont mythiques, qu'il s'agisse des collectionneurs ou des marchands. Les premiers viendront-ils ? Nul ne le sait, mais tout le monde les espère. Les seconds sont là en force : une trentaine, sur cent trente exposants environ. Le mérite en revient à l'ancien galeriste parisien Alain Lamaignière, qui s'est vu confier par les organisateurs la sélection de cette deuxième édition de la Foire d'art contemporain de Strasbourg. *« Je l'ai conçue comme une foire régionale. Pas au sens parisien du terme, mais en retenant l'idée de Strasbourg, carrefour de l'Europe. »* Alain Lamaignière a ainsi privilégié un axe rhénan. C'est peut-être ce qui a convaincu Springer, qui ne s'est décidé à venir que trois semaines avant l'ouverture de la foire. La célébrissime galerie de Berlin arrive avec ses grosses pointures de l'art contemporain germanique, Penck, Baselitz, ou Lüpertz, mais a choisi d'en montrer les œuvres sur papier, plus accessibles.

Le pari est intéressant : car si les Français rêvent des clients d'outre-Rhin, les Allemands savent que l'Alsace est une réserve encore préservée de gros collectionneurs. Qui tiennent au secret. Un marchand présent depuis vingt-cinq ans dans la région explique : *« C'est le caractère alsacien : lorsqu'on a de l'argent, on ne veut pas le montrer. Ceux qui peuvent s'offrir des œuvres importantes préfèrent acheter à Bâle ou à Paris, où ils ne sont pas connus. Certains peuvent investir 500 000 ou 1 million de francs par an, mais seulement si on leur garantit l'incognito. Il faut être patient, les cultiver, et travailler à l'alsacienne, c'est-à-dire dans une intégrité totale. »*

PRIX RAISONNABLES

Mais les œuvres présentées par la majorité des galeries sont, ici, dans une gamme de prix beaucoup plus raisonnable. Elles visent une autre génération d'acheteurs, entre vingt et quarante ans, dont certains seront les gros collectionneurs de demain. Leur vendre l'œuvre d'un jeune artiste, entre 5 000 et 20 000 francs, est déjà une réussite. La plupart des marchands qui ont survécu à la crise redécouvrent les charmes du travail à l'ancienne, quand il fallait former le visiteur, lui faire comprendre et aimer ce qu'il voyait. Après seulement, il sortait son portefeuille. C'est un travail de fond, mais qui peut être payant à terme : en 1995, 25 000 personnes ont visité la première édition de la foire.

C'est cette politique qu'applique Henri Bussière, venu de Paris afin de *« trouver ici un confrère allemand pour exposer Gillet et Solves ; mais j'ai aussi quelques collectionneurs dans la région, et je suis content de leur rendre visite. Et les artistes que j'expose n'atteignent pas des prix suffisants pour que je puisse espérer amortir le prix d'un stand à la Foire de Bâle ».*

Car le prix du Salon a été un facteur décisif pour les exposants. Le coût de location d'un stand avoisine les 800 francs par mètre carré. A la FIAC, par exemple, il est de 1 350 francs. Même si les ventes catastrophiques de 1995 ont dissuadé 70 % des pionniers de renouveler l'expérience, les nouveaux venus sont confiants. L'investissement n'est ni insurmontable, ni risqué. Et d'autant moins qu'une demi-douzaine de galeries, parisiennes pour l'essentiel, ont bénéficié d'une subvention aussi discrète qu'inattendue. La direction régionale des affaires culturelles d'Alsace a décidé d'accorder une aide à de « jeunes » marchands pour les inciter à faire le déplacement.

Certains d'entre eux sont ainsi subventionnés pour près des deux tiers du prix de leur stand. Jean-Yves Bainier, conseiller culturel à la DRAC, justifie cette mesure : *« Les artistes et leur galerie forment un binôme indissociable. Aider les seconds, c'est aider les premiers. »* Certes. D'autant que l'aide ne semble pas disproportionnée : le montant total peut être estimé aux environs de 100 000 francs. Cependant, le conseiller culturel est moins convaincant lorsqu'il évoque le précédent qu'a constitué l'aide accordée par la délégation aux arts plastiques aux galeries françaises qui exposaient en juin 1995 à la Foire de Bâle. Dans ce dernier cas, toutes les galeries sélectionnées avaient bénéficié de la subvention. A Strasbourg, les critères d'attribution sont des plus flous. Qui empêchera désormais un marchand de province de demander à la DRAC d'Ile-de-France une subvention pour participer à la FIAC ?

Bien sûr, il y a quelques péchés de jeunesse : le soir du vernissage, des stands n'étaient ni peints, ni éclairés. Les marchands allemands, habitués au sérieux, en seront peut être échaudés. Il y a aussi, comme en 1995, quelques stands qui tiennent plus du marché des souvenirs touristiques que de celui de l'art contemporain. Et un ou deux courtiers ont réussi à se glisser parmi des galeristes ayant pignon sur rue. Encore un peu de ménage à faire, donc. Un marchand parisien, habitué des foires internationales, en était pourtant tout joyeux : *« C'est très sympathique, extrêmement varié. Il y en a pour tous les goûts, c'est une vraie foire, contrairement à celle de Cologne, où on s'ennuie à force de voir toujours la même chose. »*

Harry Bellet

Les artistes et les non-voyants

Les organisateurs de la Foire de Strasbourg ont déployé de remarquables efforts en direction des entreprises. Pour preuve, le débat qui a eu lieu vendredi 1er mars sur le thème « l'art et l'entreprise ». Son but était d'informer les industriels des nouvelles dispositions législatives favorisant le mécénat culturel. Traditionnellement, l'art dans l'entreprise est assimilé à la « danseuse du président ». Il est pourtant un précieux outil de communication. Ce qui pose problème dans une région aussi discrète que l'Alsace. Dans ce contexte, l'action de la cave coopérative de Ribeauvillé est exemplaire. Ses dirigeants ont commandé à une centaine d'artistes la décoration d'une bouteille de riesling. Jusque-là, rien que de très banal. Ce qui l'est moins, c'est que ces œuvres ne sont pas destinées à être vues mais à être touchées. Par des enfants non-voyants, au profit desquels les bouteilles ont ensuite été vendues aux enchères le 17 novembre 1995, pour un total d'environ 125 000 francs.

■ **MUSIQUE : le chef d'orchestre italien Claudio Abbado**, patron de la Philharmonie de Berlin, a saisi le *tribunal de grande instance de Paris* pour faire retirer de la vente et détruire une compilation d'adagios de quatre symphonies de Gustav Mahler publiée par Deutsche Grammophon. L'affaire devrait être plaidée le 19 mars. Abbado, qui a enregistré les symphonies desquelles ces adagios ont été extraits, estime que cette compilation mise en vente en octobre 1995 porte atteinte à son droit moral d'interprète.

■ **Le vingtième Printemps de Bourges** se tiendra du 17 au 21 avril. Parmi les 81 spectacles prévus, on note Sting, Cypers Hill, Renaud, Lou Reed, Maxime Le Forestier, Joan Baez, Blur, Sonic Youth. Le rap sera représenté par Fabé, Sleo, Raggasonic, Assassin, DNC, la Cliqua, Saï Saï, Massilia Sound System, Positive Black Soul de Dakar, Rico, Menelik, le groove et l'acid *jazz par Mellowman*, Made in Paris, FFF, AIT, les musiques du monde par Granmoun Lélé et Zacharie Richard, la dance et la techno par *Saint Germain et DJ Deep*, Dreadzone et DJ Gilb R, Transglobal Underground. Catherine Lara, Brigitte Fontaine, Silvain Vanot, Miossec, Dominique A, Pascal Mathieu, Zazie représenteront la chanson française.

■ **ART : le musée de l'Aracine contraint de fermer ses portes dimanche 3 mars.** Ce musée rassemblait à Neuilly-sur-Marne, au château Guérin, la plus importante collection d'art brut de France (près de 3 000 œuvres). La ville n'a plus les moyens d'assurer sa gestion. Une grande partie de la collection sera accueillie pour trois mois, en 1997, par le château de Villeneuve, à Vence (Alpes-Maritimes) et des expositions itinérantes seront organisées. On peut aider l'Aracine en prenant contact avec l'association propriétaire des œuvres : Musée d'art brut l'Aracine ; boîte postale 33 ; 93 330 Neuilly-sur-Marne. Tel : 43 09 62 73 ; Fax : 43 09 74 66.

Les projets artistiques pour les banlieues ont du mal à démarrer

Les lenteurs administratives freinent le lancement du plan du ministère de la culture

DE LILLE à Marseille et du Havre à Mulhouse, vingt-neuf « projets culturels de quartier » font partie du plan de relance pour la ville annoncé par Alain Juppé le 18 janvier, qui comporte un petit volet culturel. Mais, aux retards successifs pris par Matignon dans l'annonce du plan, s'ajoutent les lenteurs administratives du ministère de la culture.

Les projets ont été présentés en grande urgence et sélectionnés rue de Valois dès l'automne 1995. Pourtant, sur le terrain, leurs responsables n'ont pas tous reçu le feu vert, et encore moins la notification de crédits. Ces délais bureaucratiques contredisent les mille déclarations flamboyantes de Philippe Douste-Blazy contre la « fracture sociale ».

Les projets devraient néanmoins voir le jour cette année. Sur le terrain, les orchestres, chorégraphes, plasticiens et gens de théâtre sont prêts. En outre, les financements – 60 % de l'Etat, 40 % des collectivités locales – sont adoptés. Le dramaturge Armand Gatti devrait recevoir 2 millions de francs pour un projet à Sarcelles. L'ambitieuse opération autour de la danse urbaine, dans dix-huit quartiers de Lyon et de l'Est lyonnais, disposera de 2,3 millions de francs. Le projet de création théâtrale à Feyzin (Rhône) est doté de 2 millions.

Les artistes et les institutions qui se sont portés volontaires pour ces « projets culturels de quartier » sont familiers des aventures de la création au pied des ZUP. L'Orchestre national de Lille a entrepris depuis plusieurs années des actions avec la prison de Loos ou une école d'un quartier pauvre de Roubaix. *« Bien sûr, nous ne résolvons pas les problèmes de l'exclusion : à la sortie de nos concerts, les gens n'ont pas plus d'emploi ! »*, observe Jacqueline Brochen, administratrice de l'orchestre.

Après l'expérience de Roubaix, Jean-Claude Casadesus devrait faire un travail auprès d'enfants dans le quartier du Faubourg de Béthune, à Lille. *« Avec les huit à douze ans, c'est le paradis ! Ils sont très ouverts. Ils assistent aux répétitions de l'orchestre, chacun assis près d'un musicien. Nous leur proposons surtout un travail d'écoute et de chant »*, précise Jacqueline Brochen.

Depuis sept ans à Perpignan, Guy Bertrand et son association, l'AMIC (Association musique interculturelle catalane), contribuent à redonner une dignité aux Gitans. Ces musiciens doués manquent de moyens d'enregistrement ou d'accès aux salles de spectacles. Guy Bertrand, musicien et professeur d'ethnomusicologie, aide les meilleurs interprètes à enregistrer des disques (dont *Musiciens gitans de Perpignan* et *Musiciens manouches en Roussillon*, chez Media 7). Le projet accepté par le ministère de la culture, tourné vers les jeunes Gitans du quartier Saint-Jacques, veut approfondir leur formation musicale.

LE LABORATOIRE LYONNAIS

Les banlieues lyonnaises, laboratoire d'initiatives culturelles depuis la marche des beurs de 1983, lancent trois projets. Lyon, avec sa prestigieuse Maison de la danse, est devenue l'une des capitales de la danse urbaine, issue de la *break-dance* hip-hop et métissée de danse contemporaine. Une vingtaine de groupes de danse urbaine, venus des périphéries lyonnaises, produiront un grand défilé-carnaval au cœur de la ville en septembre. Pour s'y préparer, ils bénéficient, à partir de mars, de l'aide de chorégraphes comme Jean-Claude Gallotta et des danseurs d'Accrorap. A Feyzin, à partir d'ateliers de théâtre, d'écriture et d'arts plastiques, Christiane Véricel crée une pièce avec des enfants et des adolescents. A Bron, la bibliothèque est au cœur d'un vaste travail d'écriture.

Marseille, Toulouse, Montbéliard, Le Havre et une douzaine d'autres villes ont élaboré des projets de musique, cinéma, littérature, arts plastiques... Le rappeur MC Solaar recommence un atelier d'écriture de chansons à Marseille. Julien Loureau, jeune saxophoniste à succès, travaille dans les quartiers nord d'Amiens. Nicolas Frize, compositeur de musique installé à Saint-Denis, y propose des ateliers sur *« la voix de la ville »*. La compagnie de danse de Philippe Decouflé devrait aussi travailler dans les cités difficiles de cette ville. L'architecte Jean Nouvel parraine plusieurs projets marseillais.

A La Seyne-sur-Mer, commune voisine de Toulon, l'aval du ministère de la culture prend une tournure plus politique. Le Théâtre national de la danse et de l'image, organisateur du Festival de Châteauvallon, qui refuse désormais les subventions de la mairie Front national, a reçu le feu vert pour un vaste projet d'ateliers de danse et de musique hip-hop.

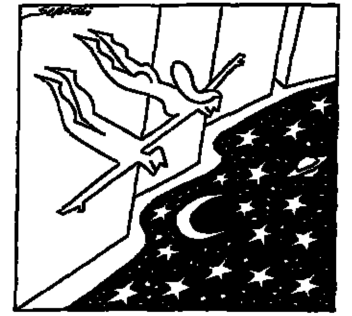
Catherine Bédarida

Armand Gatti à Sarcelles

Le recrutement des quatre-vingts jeunes chômeurs a déjà commencé pour le stage qui démarre en avril à Sarcelles. En 1995, le dramaturge Armand Gatti a créé à Strasbourg un opéra sur un astronome allemand, Kepler, avec des jeunes exclus. A Sarcelles, il se tourne vers l'histoire de Jean Cavaillès, philosophe spinoziste, assassiné par les nazis à Arras en 1944. Pour Gatti, les jeunes chômeurs et les RMistes sont comme des *« objets célestes qui produisent un rayonnement écrit, sonore, théâtral d'une rare intensité »*. Les stagiaires font du kung-fu tous les matins. L'après-midi est réservé aux improvisations. Documentation et écriture complètent le travail. Le spectacle sera créé en septembre.

Hommage à Henri Dutilleux

En deux soirées, l'intégrale de son œuvre est présentée à Paris



RÉCEMMENT, le mensuel *Diapason* consacrait un dossier à Henri Dutilleux en l'honneur de ses soixante-dix ans. Le journal se trompait : le compositeur en a dix de plus... Mais comment voir, en effet, un octogénaire derrière cet homme à l'allure souveraine, aux facultés intellectuelles et créatrices parfaitement intactes ? Un musicien toujours actif, dont chaque nouvelle œuvre est attendue comme le Sauveur ? Il est des lapsus hautement révélateurs.

Henri Dutilleux fête donc ses quatre-vingts ans cette année (il faut s'y faire). Ce sera un anniversaire discret, car l'homme est modeste et peu enclin aux honneurs. Radio France a choisi de lui rendre hommage de la manière la plus simple et la plus juste qui soit en présentant l'ensemble de son œuvre, répartie en deux soirées. De la *Sonate* pour piano (la première partition reconnue par le maître) jusqu'au récent *Diptyque « Les Citations »* (1991), un demi-siècle de création, aussi parcimonieuse dans son rythme que généreuse dans son expression : le panorama d'une œuvre essentielle, que la fin des diktats esthétiques rend aujourd'hui plus essentielle encore.

★ **Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy.** *Les 3 et 9* **mars. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Raggasonic
Les gâchettes les plus rapides du raggamuffin français, équivalents rasta des rappeurs enragés de NTM, connaissent aussi les ressources sensuelles du contretemps, et les vertus fédératrices d'une bonne mélodie.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, les 2 et 3 mars. Tél. : 44-92-45-45. 88 F.

Don Byron Quintet
A Sons d'hiver, la formation de Don Byron n'était pas dans ses meilleurs jours en raison d'une direction floue et indolente du clarinettiste. Bon instrumentiste – le peu de représentants de l'instrument explique que l'Amérique surévalue son jeu –, Don Byron vaut d'abord pour son sens des mariages musicaux et ses compositions. A réévaluer dans l'inspiratrice salle du Hot Brass. Uri Caine est au piano, Reggie Washington à la basse.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 2 et 3 mars. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 120 F.

Idir, Nass el-Ghiwane
Mariage de la mélodie kabyle, entre Idir, pacifiste et algérien, et des chantres du métissage marocain, Nass el-Ghiwane, groupe mythique de la musique urbaine du royaume chérifien. L'effronterie verbale et la liberté musicale de ce groupe très présent sur scène ont souvent choqué les autorités. Idir est tout en intelligence, les seconds ont le sens de la transe à l'africaine.
Trappes (78). La Merise, place des Merisiers. 17 heures, le 3 mars. Tél. : 30-13-98-50. 58 F.

Charanga Habanera
La nouvelle génération de la salsa cubaine éclate sur scène avec des airs voyous. Ces jeunes gens cassent les schémas établis de la danse, cultivent la gestuelle. Venus récemment à Paris pour deux concerts, on les a réclamés à nouveau pour leurs capacités jubilatoires.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, les 2 et 3. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'ARMÉE DES 12 SINGES
Film américain de Terry Gilliam, avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CANADIAN BACON
Film américain de Michael Moore, avec Alan Alda, Jhon Candy, Rhea Perlman, Kevin Pollak, Rip Torn, Kevin J. O'Connor (1 h 35).
VO : Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CAREFUL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Gosia Dobrowolska, Sarah Neville, Brent Neale, Paul Cox, Victor Cowie (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
Film français de Danièle Dubroux, avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MONDE EST UN GRAND CHELM
Dessin animé franco-hongrois-allemand d'Albert Hanan Kaminski (1 h 16).
VF : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

MUSSULMAN
Film russe de Vladimir Khotinenko, avec Evgeni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Petr Saitchenko (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

RAISON ET SENTIMENTS
Film américain d'Ang Lee, avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, Emilie François (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

WEEK-END EN FAMILLE
Film américain de Jodie Foster, avec Holly Hunter, Robert Downey Jr., Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

A L'ABRI DE LEURS AILES (ind., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).
L'AMÉRIQUE DES AUTRES (fr.-brit.-all., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ANGLAIS QUI GRAVIT UNE COLLINE... (brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
AU BEAU MILIEU DE L'HIVER (brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (am., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LE BALLON BLANC (iranien, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LA COMÉDIE DE DIEU (port., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
COÛTE QUE COÛTE (fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
DEAD MAN (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Les Montparnos, 14e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10).
DENISE AU TÉLÉPHONE (am., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10).
EN AVOIR OU PAS (fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
L'ENFANT DES NEIGES (fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LES ENFANTS DU SOLEIL (fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).
ESPRITS REBELLES (am., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LA FILLE SEULE (fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
HEAT (am., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
JUMANJI (am., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
JUSTINO, L'ASSASSIN DU TROISIÈME ÂGE (esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MAUDITE APHRODITE (am., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
MÉMOIRES D'UN JEUNE CON (fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
NELLY ET M. ARNAUD (fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; Bretagne, 6e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
PAR-DELÀ LES NUAGES (it., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT (Austr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE REGARD D'ULYSSE (gr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA ROUE (bangladais, v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).
SEVEN (*) (am., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
SMOKE (am., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
STRANGE DAYS (**) (am., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Miramar, 14e (36-68-04-73 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
SUR LA ROUTE DE MADISON (am., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TAXANDRIA (Bel.-All.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UNDERGROUND (européen, v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
VISIBLEMENT, JE VOUS AIME (fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).
WITTGENSTEIN (brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES REPRISES

ANNIE HALL (an., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
BARBEROUSSE (jap., v.o.) : L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; rés. 40-30-20-10).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (ma., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (am., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DÉSIGNÉ POUR MOURIR (am., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).
L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (am., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LA JETÉE (fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).
LA JEUNE FILLE (A.-Mex., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
MADADAYO (jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
METROPOLIS (all.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-68-06-24 ; rés. 40-30-20-10).
NOSFERATU (all.) : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-68-06-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA PREMIÈRE FOLIE DE WOODY ALLEN (am., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
PROMENADE AVEC L'AMOUR ET LA MORT (am., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (am., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (fr.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-68-06-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES SÉANCES SPÉCIALES

CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA BACH (all., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 11 h 40.
LES DAMNÉS (*) (it.-am., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 15 h.
LES DISPARUS DE SAINT-AGIL (fr.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 18 h 15, 21 h 35.
EASY RIDER (am., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-68-06-24 ; rés. 40-30-20-10) samedi 20 h 30.
L'EMPIRE DES SENS (**) (fr.-jap., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 13 h.
JOUR DE FÊTE (fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 17 h 10.
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (youg., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-68-06-24 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 10.
LA PARTY (am., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) dimanche 12 h.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (it., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 19 h 50.
THX 1138 (am., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) samedi 0 h 25.
TO BE OR NOT TO BE (am., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24) dimanche 11 h 55.

FESTIVALS

BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (36-68-48-24). Seuls les anges ont des ailes, dim. 11 h.
CINÉ-LIBRE, Grand Action, 5e (43-29-44-40). Pickpocket, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). La Nuit de l'iguane, lun. 12 h, mar. 12 h.
COUP DE CHAPEAU À WOODY ALLEN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Tombe les filles et tais-toi, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; Hannah et ses sœurs, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Prends l'oseille et tire-toi, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
EGYPTE : CENT ANS DE CINÉMA (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Les Rêves de Hind et Camélia, sam. 17 h ; Le Caire 30, dim. 14 h 30 ; La Grive et l'automne, dim. 17 h.
LA FEMME (v.o.), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). Quand le ciel tombera, mar. 19 h.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Bianca, lun. 12 h 05.
LE GRAND RENOUVEAU DU CINÉMA BRITANNIQUE (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Petits Meurtres entre amis, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; Raining Stones, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Drowning by Numbers, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; The Hit, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
HOMMAGE À SERGE GAINSBOURG, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Slogan, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Je t'aime, moi non plus, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Charlotte for ever, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; Stan the Flasher, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Maine Océan, lun. 20 h 30.
JACQUES TOURNEUR (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). l'Homme léopard, sam. 17 h 30, 18 h 45, 20 h, 21 h 15, 22 h 30, mar. 17 h 30, 18 h 45, 20 h, 21 h 15, 22 h 30 ; la Féline, lun. 17 h 30, 19 h, 20 h 30, 22 h ; Pendez-moi haut et court, dim. 18 h, 20 h, 22 h.
JOAO CESAR MONTEIRO (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Silvestre, mar. 11 h 45.
LOUIS JOUVET, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Knock, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; L'Alibi, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 18 h 50, 20 h 20, 22 h ; Copie conforme, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Lady Paname, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe ou comment vivre sa folie aujourd'hui, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; L'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
MAYA DEREN, Centre Pompidou. Salle J.-Renoir. Cinéma du musée, 4e (44-78-12-33). Cartoon le Mousse, sam. 18 h ; Artificial Paradise, dim. 18 h.
MICHELANGELO ANTONIONI (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). La Notte, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; L'Avventura, sam. 19 h, 21 h 30, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; L'Eclipse, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
LES MIDIS DU LOUVRE (v.o.), Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). The Raft of the « Medusa », lun. 12 h 30.
NUIT KUBRICK FNAC (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Films surprise, sam. 0 h.
PROGRAMME DE COURTS MÉTRAGES DE GARRI BARDINE (v.o.), Le République, 11e (48-05-51-33). Le Loup gris et le Petit Chaperon rouge, dim. 13 h 30, 15 h, lun. 14 h, 15 h 30, 17 h, mar. 14 h, 15 h 30, 17 h.
PROGRAMME DE COURTS MÉTRAGES DE GARRI BARDINE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Cinq films d'animation, sam. 18 h, 20 h, 22 h, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 17 h 40.
WESTERNS (v.o.), Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). La Dernière Chasse, sam. 0 h.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Paris, Texas, sam. 18 h 40 ; Alice dans les villes, mar. 17 h 50 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; L'Ami américain, lun. 21 h 10.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
La Cinémathèque de la danse présente : Katia et Volodia (1989), de Dominique Delouche, 16 h 30 ; L'Homme de désir (1970), de Dominique Delouche, 19 h ; Comme les oiseaux (1991), de Dominique Delouche, 21 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Enfermement : Cul-de-sac (1966, v.o.s.t.f.), de Roman Polanski, 17 h ; Barton Fink (1990, v.o.s.t.f.), de Joel Coen et Ethan Coen, 19 h 30 ; Le Château de la pureté (1972, v.o.s.t.f.), d'Arturo Ripstein, 21 h 45.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

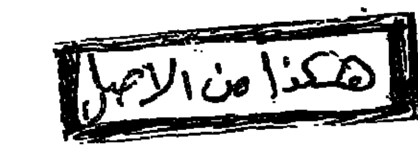
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma suisse : Hécate (1982), de Daniel Schmid, 14 h 30 ; Repérages (1977), de Michel Soutter, 17 h 30 ; L dans la montagne (1938), de Max Haufler, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma suisse : Premier Amour (1970), de Maximilian Schell, 14 h 30 ; L'Amour des femmes (1981), de Michel Soutter, 17 h 30 ; Le Milieu du monde (1973), d'Alain Tanner, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Faits divers : Seul, avec Claude (1993), de Jean Beaudin, 14 h 30 ; Chute libre (1992, v.o.s.t.f.), de Joel Schumacher, 16 h 30 ; Le Septième Continent (1988, v.o.s.t.f.), de Michael Haneke, 19 h ; Bande-annonce : L'Argent (1983), de Robert Bresson ; Le Pactole (1984), de Jean-Pierre Mocky, 21 h.
MARDI
Faits divers : L'Appartement de la rue Vaugirard (1973), de Christian Boltanski ; La Vie à l'envers (1964), d'Alain Jessua, 14 h 30 ; Une histoire d'amour (1951), de G. Lefranc, 16 h 30 ; L'Argent (1983), de Robert Bresson, 19 h ; Rapt (1960), d'Igor Barrère, 21 h ; La Machine (1997), de Paul Vecchiali, 19 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn)



هكذا من الأصل

SAMEDI 2 MARS

TF 1

20.45

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Avec Enrico Macias, Sim, Guy Montagné, Carlos, Evelyne Leclercq, Amanda Lear, Francis Perrin, Philippe Castelli, Vincent Perrot, Vincent Lagaf'... (120 min). 246314

22.45

PIÈGE DE SANG
Téléfilm de James Lemmo, avec Terence Knox, David Warner (95 min). 5839043
Une jeune fille victime d'une crevaison assiste à un règlement de comptes entre malfaiteurs. Ces derniers engagent un tueur à gages pour l'éliminer, mais il tombe sous son charme...

0.20 Formule foot.
0.55 Histoires naturelles. (et 2.30, 5.10).
1.45 Journal, Météo.

2.00 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.20 et 4.25 TF 1 nuit. 3.35 La Pirogue. 4.35 Intrigues. 4.55 Musique.

France 2

20.45

FAITES LA FÊTE
Divertissement présenté par Michel Drucker, Virginie Lemoine et Laurent Gerra. Disco. Avec Pierre Palmade, Elie et Dieudonné, Marc Jolivet, Elie Kakou, Laspalès et Chevallier, Dominique de Lacoste, Imagination... (145 min). 788294

23.10

COURTEMANCHE NOUS FAIT UNE SCÈNE
Extraits de son one-man-show enregistré en 1994 (60 min). 1676378

0.10 Flash info.
0.20 Troisième mi-temps. Magazine du rugby.
1.15 La 25e Heure. Magazine. Les dauphins ont-ils une âme ?, de Wolfgang Bayer (50 min). 6678531

2.05 75 centilitres de prière. 2.35 Urti. L'art dans les capitales : Vienne. 3.20 Descentes. 4.40 Bouillon de culture (rediff.). 5.50 Dessin animé.

France 3

20.50

TANGO, MAMBO ET CHA-CHA-CHA
Téléfilm de Françoise Decaux-Thomelet, avec Bernadette Lafont, Marthel Maréchal (90 min). 693208

22.20

▶ LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Magazine.
Le cas de monsieur K. Les années Khrouchtchev 1953-1964 (60 min). 6897289

23.20 Journal, Météo.
23.45 Gymnastique. Sport. Internationaux de France à Bercy : demi-finales (40 min). 2454005

0.25 Archie Shepp. Musique. Retour d'Afrique, de Frank Cassenti. 1.20 Musique Graffiti. *44 duos pour violons*, extraits, de Bartok, par Josef Lendvai et Miklos Szentbelly (15 min).

Arte

20.45

▶ WILD PALMS
Série. [3/6] Un monde étrange, de Keith Gordon, avec James Belushi (45 min). 938889

21.30 Métropolis. Cinéma du réel ; Catherine Clément ; le cirque Romanès ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : I comme idée (2) ; le Festival de Berlin (60 min). 44821
22.30 Plan séquence. Légitime défense. Court métrage de Henri Paul Korchia (5 min). 68956

22.35

MUSIC PLANET
Magazine. Pop Galerie. Tina Turner, de Hannes Rossacher (60 min). 5466598

23.35 *Kaspar Hauser.* Téléfilm [2/2] de Peter Sehr, avec André Eisermann, Katharina Thalbach (90 min). 7409173
Tiré du cachot dans lequel il avait été jeté à la suite d'un complot politique, Kaspar Hauser apprend, difficilement, à vivre comme un être humain. Mais deux questions lui taraudent l'esprit : « Qui sont mes parents ? Qui suis-je ? »

1.05 Cartoon Factory Dessins animés [7/10]. Ball Park (1929) ; Uncle Tom and Little Eva (1932) ; Sinkin in the Bathtub (1930) (rediff.). 1.35 Mendiants, fous et rois. Documentaire de Susan Todd et Andrew Young (v.o., rediff., 85 min).

M 6

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Mauvais sang (60 min). 6925579
L'Hôte (55 min). 8230005
Insomnie (50 min). 6813753
Dans Mauvais sang, *des citoyens sans histoires se transforment en tueurs impitoyables ;* L'Hôte *met Mulder et Scully sur la piste d'un parasite géant meurtrier qui hante les égouts de Newark ; dans* Insomnie, *un vétéran du Vietnam, utilisé comme cobaye humain pour des expériences sur la privation de sommeil, entreprend de se venger.*

23.30 Les Contes de la crypte. (25 min). 73802
▶ Nuit Serge Gainsbourg
0.00 Fréquenstar. (65 min). 61598
1.00 Concert : Serge Gainsbourg. Enregistré au Casino de Paris en 1985 (80 min). 8950227

2.20 Best of Gainsbourg. Musique. 3.55 La Saga de la chanson française. Documentaire. Serge Gainsbourg (50 min). 5.15 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

20.30

LA NUIT DES CÉSARS 1996
La 21e Nuit des Césars présidée par Philippe Noiret et présentée par Antoine de Caunes, en direct du théâtre des Champs-Elysées (145 min). 9746460

22.55 Flash d'information.

23.00

JOUR DE FOOT
(60 min). 94314

0.00 Le Journal du hard.
0.05 L'Emprise de la passion Film de John Leslie (1994, classé X, 90 min). 8400395
1.35 A la recherche de Bobby Fischer ■ Film de Steven Zaillian (1993, v. o., 106 min). 8222550
3.20 Va mourire Film de Nicolas Boukhrief (1994, 89 min). 2226840
4.50 Un monde parfait ■ ■ Film de Clint Eastwood (1993, ♦, 135 min). 11801250

Radio

France-Culture

20.45 Nouveau répertoire dramatique. Durif/Fragments.
22.35 Musique : Opus. Girolamo Arrigo ou les émotions d'un compositeur.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Nouvelles orientales de Marguerite Yourcenar : Comment Wang-Fô fut sauvé ; La Tristesse de Cornelius Berg. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Entretien avec Ephraïm Grenadou (4) ; 2.03, Le moment et la nuit : minutes libertines ; 4.52, Feu noir ou le chant des Balkans ; 5.02, Clayton Eschleman : de l'Indiana à la Dordogne.

France-Musique

19.30 Opéra. Donné le 29 janvier 1992, à l'auditorium du Châtelet : Le Chevalier imaginaire, opéra en un prologue et deux actes, d'après Cervantes et Kafka, de Fénelon, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Peter Eötvös, LeRoy Villanueva (Le conteur Sancho), Aurio Tomicich (Don Quichotte) ; Les Enfants d'Izieu, opéra-oratorio pour quatuor vocal, récitante et orchestre, de Nguyen Thien Dao, par la Maîtrise de Radio-France, et l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Les années 90. Concert donné le 24 février, par l'Ensemble Itinéraire : Œuvres de Haddad, Hervé, Ingolfsson, Leroux.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Carl Maria von Weber Symphonie nº 2, de Weber, par l'Orchestre de la Radio Bavaroise ; L'Enlèvement au sérail, de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Divertimento, de Haydn, par l'Octuor de Vienne ; Œuvres de von Weber : Concertino op. 26, par la Staatskapelle de Dresde ; Sonate nº 3 ; de Hoffmann, par l'Orchestre de la Radio de Berlin, dir. Zagrosek ; Œuvres de von Weber : Euryanthe, par la Staatskapelle de Dresde ; Konzerstück, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Davis ; Tannhäuser, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne.

22.40 Da Capo. Œuvres de Fauré, Chausson, Ravel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF). 20.00 Le nid tombé de l'oiseau. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal (France 2). 22.30 La Nuit des Césars 1996. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (TSR). 1.30 Visions d'Amérique (15 min).

Planète

20.35 Kilomètre zéro. K.K.H. 21.20 Vriz. 21.50 Marseille de père en fils. [3/3]. 22.40 15 jours sur Planète. 23.05 Eilish... vivre sans Katie. 0.00 Les Lieux sacrés du bouddhisme au Népal. [3/3]. Shivaratri, un pèlerinage hindouiste à Katmandu. 0.40 Quand le nougat a le goût de bouchon (50 min).

Paris Première

20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Gymnastique. 23.30 Paris dernière. 0.25 Concert : Larry Coryell. Enregistré à Salvador, au Brésil, en 1992 (60 min).

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Invité : Terence Stamp.
22.05 Un Américain en Normandie. De Jean-Pierre Catherine et Jean-Louis Comolli. Le Jour J de Samuel Fuller.
23.00 La Citadelle ■ ■ Film britannico-américain de King Vidor (1938, N., v.o., 110 min), avec Robert Donat. 21579111
0.50 Captain Boycott ■ Film de Frank Launder (1947, N., v.o., 95 min), avec Stewart Granger. 17458154
2.25 Monsieur Personne ■ Film de Christian-Jaque (1936, N., 80 min), avec Jules Berry. 82489390

Ciné Cinémas

20.30 Séparés mais égaux Téléfilm américain de George Stevens Jr [1/2] (1991).

22.05 ▶ Ciné Ciné courts. Invité : Romain Goupil, pour son court métrage *Les Petits Amants*
23.05 Black mic-mac 2 Film de Marco Pauly (1988, 80 min), avec Eric Blanc. 93852444

0.25 Indiscrétions d'hôtel. Téléfilm classé X (80 min).
1.45 Butch Cassidy et le Kid ■ Film de George Roy Hill (1969, v.o., 110 min), avec Paul Newman, Robert Redford. 23589883

Série Club

19.00 Le Club. 19.10 Fame. Le trac. 20.00 Caraïbes offshore. Quand l'histoire s'emmêle. 20.45 Schimanski. Les enfants du désespoir. 23.05 Au-delà du réel. Le caméléon. 0.40 Au plaisir de Dieu (45 min).

Canal Jimmy

21.00 Angela, quinze ans. Les bonnes résolutions. 21.50 Le Frelon vert. Le Frelon vert et le pyromane. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Liquid Television. 22.45 T'as pas une idée ? Invité : Jean-François Deniau. 23.45 Quatre en un. 0.15 Seinfeld. Le portier. 0.40 Route 66. Le cauchemar (55 min).

RTL 9

19.55 La Vie de famille. Le pensionnaire. 20.30 Les Cinq Dernières Minutes. Mystère et pommes de pins. 22.05 Imogène dégaine. 23.35 Télé-achat. 23.50 L'Impossible Pardon. 1.15 Classique. Œuvres interprétées par le Grand Orchestre de RTL (90 min).

TMC

20.00 Drôles d'histoires. 20.10 L'Album Warner. 22.15 Le Pouvoir des mers. De Nigel Turner. 4/6 Un billet pour le paradis. 23.15 Le Chinois. Les Somnambules. 0.45 Secret bancaire. Blues à La Nouvelle-Orléans (55 min).

Eurosport

9.50 Ski. En direct. Coupe du monde. Slalom géant dames. 1re manche, à Narvik (Norvège) (70 min). 9484753
12.55 Ski. En direct. Coupe du monde. Slalom géant dames. 2e manche. A Narvik (Norvège) (50 min). 8044376
14.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs indoor de Milan (Italie), demi-finales (120 min). 889111

17.30 Grand Prix Magazine. 18.30 Karting. 19.00 Arts martiaux.
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A. 23e journée : Villeurbanne-Nancy, à Villeurbanne (110 min). 9971043

21.45 Tennis. 23.45 Golf. 0.45 Formule Indy (60 min).

DIMANCHE 3 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.20 Walker Texas Ranger. L'insigne de la honte. Série.
14.15 Arabesque. Bijoux de famille. Série.
15.05 Le Rebelle. Série.
15.55 Les Dessous de Palm Beach. Série.
16.50 Disney Parade.
17.55 Des millions de copains.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invités : Simone Veil, José Bidegain, président de l'AICF (60 min). 5749
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR
Film français d'Edouard Molinaro (1988, 83 min). 579628
D'après une pièce de Gérard Lauzier, L'Amuse-gueule, *un vaudeville cinématographique complètement raté.*

22.15 Ciné dimanche.

22.30

LE SEUL TÉMOIN ■
Film américain de Peter Hyams avec Gene Hackman, Anne Archer (1990, 100 min). 5221681
Une jeune femme qui a assisté par hasard à un assassinat prend la fuite. Le procureur chargé de l'affaire la retrouve dans les montagnes Rocheuses. Il a été suivi...

0.10 Journal, Météo.
0.20 et 1.15 Concert. Piano romantique. Enregistré à l'église Saint-Louis des Invalides.

1.05 et 1.55, 3.00, 3.40, 4.15 TF 1 nuit. 2.05 Histoire de la vie. 3.10 et 5.10 Histoires naturelles. 4.50 Musique.

France 2

12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal, Loto.
13.25 Dimanche Martin. Avec Enrico Macias.
15.10 Cousteau. Documentaire. (55 min). 6087864
16.05 Dimanche Martin. Avec Yvette Horner.
17.50 et 5.05 Stade 2. Ski : Coupe du monde ; Rugby : Irlande-Pays-de-Galles et Ecosse-Angleterre ; Football : Championnat de France de D1 ; Gymnastique ; Cyclisme ; L'hebdo des JO.
18.46 Déjà dimanche. Invité : Patrick Bruel.
19.25 Déjà le retour.
19.59 Journal, Météo.

20.50

TOOTSIE ■ ■
Film américain de Sydney Pollack (1982, 120 min). 75263777
Un comédien qui ne trouve pas de rôle se déguise en femme et devient la vedette d'un feuilleton de télévision. Un tour de force de Dustin Hoffman.

22.55

TARATATA
Présenté par Nagui. Spécial duos. Avec Vanessa Paradis et Willy DeVille ; Jean-Louis Aubert et Lenny Kravitz ; Michel Jonasz et Al Jarreau ; Charles Aznavour et Tonton David. (90 min). 545861

0.25 Journal, Météo.
0.40 Musiques au cœur. Spécial Georg Solti. Concert donné à l'occasion du centenaire de l'ONU. Œuvres de Rossini, Bartok, Beethoven. (70 min). 3937951

2.40 Savoir plus santé (rediff.). 3.35 Aider l'oreille. 4.00 Ingres. 4.50 Délirenlair. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.45 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Les Quatre Dromadaires. Hawaï, naissance d'un volcan.
14.05 New York District. Série.
14.55 Sport dimanche. 15.05, Tiercé, en direct d'Auteuil ; 15.30, Gymnastique : Internationaux de France à Bercy.
17.55 Lignes de mire. La publicité.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Les Débatteurs. Divertissement.
20.10 Benny Hill. Divertissement.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série. Soif de vérité (65 min). 704222

21.55 Un cas pour deux. Série. La mort en scène, de Michael Gutman (60 min).
22.55 Dimanche soir.
23.40 Journal, Météo.

0.05

THE PRIVATE AFFAIRS OF BEL AMI ■ ■ ■
Film américain d'Albert Lewin (1947, v. o., 110 min). 4797067
Adaptation du roman de Maupassant, infidèle à la lettre, particulièrement à la fin, mais admirablement proche des romans décadents français « fin de siècle ». Une reconstitution d'époque réussie. Fascinante interprétation de George Sanders.

1.55 Musique Graffiti. Concert lyrique : *Cielo, che diverra*, de Rossini, par Christine Barbaux, soprano, Christian Ivaldi, piano (15 min).

La Cinquième

13.00 Fenêtre sur court. Magazine. 13.30 Détours de France. Le musée de l'absinthe. 14.00 L'Esprit du sport. 15.00 Teva. Documentaire. Aventure dans l'Arctique. 16.00 Deux ans de vacances. Feuilleton [4/6]. 17.00 Le Sens de l'Histoire. Les civils allemands : la vie dans le Reich. Témoins : François Bédarida, Olivier Wieviorka. 18.30 Va savoir. Magazine. La route en chantier, présenté par Gérard Klein.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés [8/10]. Transatlantic Flight (1925) ; Hook and Ladder Hokum (1933) ; Great Big Bunch of You (1933) ; Little Black Sambo (1935).
19.30 Maestro. Magazine. Lorin Maazel dirige Mendelssohn et Mahler. Avec Dietrich Fischer-Diskau et l'Orchestre radio symphonique de Berlin (60 min). 3390
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES LOUPS
Proposée par Sabine Bubeck.
Rediffusion d'une soirée qui a connu un grand succès des deux côtés du Rhin.

20.50 Sur les traces du loup. Documentaire. [1/2] D'Erik Zimen (40 min). 5406951
21.30 Petit Loup. Film d'animation britannique d'An Vrombaut (1992, 5 min). 21777
21.35 Le Loup blanc. Documentaire de David Mech et Jim Brandenburg (50 min). 9058615
22.25 Sur les traces du loup. Documentaire. [2/2] D'Erik Zimen (70 min). 5326311
23.35 La Fille du loup-garou ■ Film américain de Henry Levin avec Nina Foch (1944, N., v. o., 63 min). 5833118

0.35 Métropolis. Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. *Cinéma du réel ; Catherine Clément* ; le cirque Romanès ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : I comme idée [2] ; le Festival de Berlin (rediff.). 1.30 La Malédiction de l'or noir. Documentaire. Le Venezuela malade du pétrole, de Roberto Sanchez (rediff.). 2.00 Collection Hollywood 1950. Série. [19/28] Le témoin, de Robert Aldrich, avec Charles Bronson, Dick Powell (rediff. 30 min).

M 6

13.00 Prête-moi ta vie. Téléfilm de Robert Chenault et Melville Shavelson [1/2 et 2/2], avec Stefanie Powers (180 min). 75444241
Deux sœurs jumelles échangent leur destin pour quelques jours...
16.15 Culture rock. Bruce Springsteen.
17.15 La Guerre des privés. Téléfilm de Jean-Pierre Prévost (84 min). 8004222
Une agence de détectives « à l'ancienne » est confrontée aux nouvelles technologies.
19.00 ▶ Bugs. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 et 0.45 Sport 6.

20.45

ZONE INTERDITE
Magazine de Patrick de Carolis. Reportages : minceur, gare à l'arnaque ; Manille, enfants à vendre ; Sida : sur la piste du vaccin ? (115 min). 634203

22.40 et 4.45 Culture pub. Magazine. Sois gros et maigris !

23.15

PASSION TORRIDE
Téléfilm de Neal Sundstrom avec Renzi, Eric Doncarli (83 min). 7479932
Un photographe de mode, devenu amnésique après un accident de voiture, a tout oublié de son épouse qui se serait suicidée. Mais les images qui le hantent tendent à remettre en question les circonstances de la mort de sa femme.

1.00 Rock express. Iggy Pop, Anthrax, Sepultura.
1.25 Best of 100% nouveaux.

2.55 Paris top model. Documentaire. 3.50 Black Ballad. Documentaire. 5.20 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.05
12.25 Flash d'information.
12.30 Télés dimanche.
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 L'Eternel Voyageur. Téléfilm de Desmond Davis (90 min). 5778135
15.40 Les Inventions de la vie. Documentaire. Les surdoués sous-estimés, de Jean-Pierre Cuny. [5/13] (26 min). 8727932
▶ En clair jusqu'à 18.00
16.10 Décode pas Bunny.
17.10 Les Superstars du catch.
17.59 Cinématoc.
18.00 Jack l'Eclair Film de Simon Wincer (1994, 94 min). 369932
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.35 Flash d'information.
19.45 Ça cartoon.
20.30 Il était une fois. Série.

20.35

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT ■ ■
Film de Stephan Elliott (1994, 99 min). 587661
Comédie de mœurs (l'univers des « drag queens ») truffée de situations bizarres, hilarantes, dramatiques...

22.15 Flash d'information.

22.20

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 9152628

0.50 Quand Harriet découpe Charlie Film américain de Thomas Schlamme avec Mike Myers, Nancy Travis (1994, v.o., 90 min). 8321749
Une comédie de série qui ressemble à ces émissions de télévision où l'on place des rires sur la bande son pour provoquer ceux du public.
2.20 Surprises (40 min).

Radio

France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique. Vision de vitesses, Paul Virilio.
22.25 Poésie sur parole. Jules Supervielle (6).
22.35 Musique : Le Concert. Musiques Traditionnelles de Hongrie.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Matrice Dolorose, par Vinvent Seychel ; Rub a dub dub ; Rémanences : Hélianthes en synchronie ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui ; Transemblant communications. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Virgile ; 6.02, Algérie comment en est-on arrivé là ? ; 6.51, Du ça dans le pastis !

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Carmen (extraits des actes III et IV), de Bizet, par le Chœur de l'Opéra-Comique de Paris, l'Orchestre des Concerts Lamoureux (enregistré en 1930) ; Henri Saint-Cricq, ténor : Vous êtes si jolie, de Delmet, par l'Orchestre symphonique (enregistré en 1930) ; Panis Angelicus pour ténor, violoncelle, harpe et orgue, de Franck ; Le Temps des cerises, de Renard, par l'Orchestre symphonique (enregistrés en 1930) ; Germaine Corney, soprano : Werther : Œuvres de Massenet, Gounod, Charpentier, Lecocq.
21.00 Capitale Prague.
22.30 Transversales. 1. Déclic : La Belle et la Bête, à l'occasion de la sortie en France du disque «Vienna Art Orchestra Plays for Jean Cocteau». - 2. Les Magiciens de la Terre : Argentine : La chanteuse Jacinta ; Venezuela : Chants et tambours de confréries noires ; Cuba : L'ancienne tradition populaire chantée de Santiago, ancêtre de la salsa, par l'Ensemble Vieja Trova Santiaguera. - 3. Chansons. - 4. Le Jazz, probablement : Le Vienna Art Orchestra de Satie à Ellington et retour.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Le Turc en Italie, de Rossini, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan.

22.25 Soirée lyrique (Suite). Quatuor pour vents nº 6, de Rossini, par l'Ensemble Wien Berlin ; Les Indes Galantes Le Turc généreux, de Rameau, par les solistes et l'Arts Florissants ; Zaïde, acte 1, de Mozart, par les solistes et l'orchestre du Mozarteum de Salzbourg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF). 20.00 7 sur 7. 21.00 Téléscope. 22.00 Journal (France 2).
22.30 La Garce ■ ■ Film de Christine Pascal (1984, 105 min) 85094390

0.15 Kaléidoscope. 0.30 Journal (France 3). 1.00 Journal (TSR). 1.30 Visions d'Amérique (15 min).

Planète

20.35 Quand le nougat a le goût de bouchon. 21.20 Les Nouveaux Explorateurs. [7/12] Les colères de la terre. 21.50 DMB 91, au cœur de l'armée Rouge. 22.45 Mary Lou Williams. 23.45 Camouflage pour survivre. 0.35 ▶ Lève ta garde, mon homme ! (70 min)

Paris Première

20.30 Top-Flop.
21.00 Jeremiah Johnson ■ ■ Film de Sydney Pollack (1971, v.o., 105 min) 30988574
22.45 Concert : The Vanguard Jazz Orchestra. Enregistré au festival Jazz à Vienne (Isère) en 1994 (40 min). 46746970

23.25 Eco, écu et quoi ? 0.55 Le Canal du savoir La mesure en questions, avec François Dagognet (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Captain Boycott ■ Film de Frank Launder (1947, N., v.o., 90 min), avec Stewart Granger. 5226203
22.00 Sing, Baby, Sing ■ Film de Sydney Lanfield (1936, N., v.o., 90 min), avec Alice Faye. 3803154
23.30 Le Pays de la haine ■ Film de Hall Bartlett (1957, N., 90 min), avec Joanne Dru. 3808609
1.00 Gringalet Film d'André Berthomieu (1946, N., 100 min) 28488723

Ciné Cinémas

20.30 Lacombe Lucien ■ ■ Film de Louis Malle (1974, 135 min), avec Pierre Blaise. 89051319
22.45 Histoires d'outre-tombe ■ Film de Freddie Francis (1972, v.o., 95 min), avec Joan Collins. 38777319
0.20 Metropolitan ■ Film de Whit Stillman (1990, v.o., 95 min), avec Carolyn Farina. 83555839
1.55 Dans la soirée ■ Film de Francesca Archibugi (1990, 90 min), avec Sandrine Bonnaire. 73232162

Série Club

20.35 Le Club. 20.45 Au plaisir de Dieu. 23.05 Au-delà du réel. La main de verre. 0.40 Schimanski. Les enfants du désespoir (90 min).

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Le portier. 20.25 Dream On. Charretée bien ordonnée. 20.55 Top bab. Invité : Lou Reed. 21.35 Father Ted. Et Dieu créa la femme. 22.05 Chronique New Age. 22.10 La Semaine sur Jimmy. 22.20 New York Police Blues. 23.05 Cobra Girls. 23.35 Les Envahisseurs. La soucoupe volante. 0.25 Nashville Tennessee. De Claude Fléouter. 1.20 Concert : Pink Floyd, The Wall. Enregistré Postdamer Platz, à Berlin, le 21 juillet 1990 (105 min).

RTL 9

20.30 L'Homme qui voulut être roi. Film de John Huston (1975, 130 min), avec Sean Connery. *Aventures.* 22.40 Ces garçons qui venaient du Brésil. Film de Franklin J. Schaffner (1978, 130 min), avec Laurence Olivier. *Drame.* 0.50 Télé-achat. 1.05 Voici le temps des assassins. Film de Julien Duvivier (1955, N., 110 min), avec Jean Gabin. *Drame.*

TMC

20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Les Aventures du Baron de Munchausen. Film de Terry Gilliam (1988, 125 min), avec John Neville. *Comédie.* 22.40 Tour de chauffe. 23.00 Automobilisme (165 min).

Eurosport

14.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs indoor de Milan (Italie), finale (120 min). 759970

18.00 4X4. 18.30 Formule Indy.
19.30 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Miami (Floride) (150 min). 9184066

22.00 Voitures de tourisme (sous réserves). 23.00 Golf. 0.00 Saut à skis (90 min).

Rendez-vous

18.00 Europe 1 Le Club de la presse. Jacques Delors.

18.30 RTL Grand Jury RTL-*Le Monde*. Dominique Strauss-Kahn.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi*.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 3 - LUNDI 4 MARS 1996

Point à la ligne

par Alain Rollat

D'ACCORD, l'orthographe ne fait pas l'homme. On peut malmener le vocabulaire, mépriser la syntaxe et briller par son intelligence. Jean-Paul Sartre racontait que, si sa famille, après la mort prématurée de son père, s'était arrêtée au jugement porté sur ses capacités par le proviseur parisien du lycée Montaigne au vu des résultats de sa première dictée, il n'aurait jamais écrit *Les Mots*.

Comment pouvait-on écrire « *le lapen çovache ême le ten* » – « *Le lapin sauvage aime le thym* » – et prétendre entrer en huitième ? Cet échec, heureusement, n'avait pas ébranlé les certitudes de son grand-père, qui voyait en lui un génie : « *J'étais un enfant prodige qui ne savait pas l'orthographe, voilà tout...* »

Mais tout le monde n'est pas Jean-Paul Sartre. A trop insister sur l'évolution des missions de l'école pour minimiser la régression qui caractérise celle du savoir orthographique, comme l'administration de l'éducation nationale s'est employée à le faire au vu de la comparaison effectuée par ses soins dans le département de la Somme, où elle a confronté les compétences des collégiens d'aujourd'hui à celles des candidats au certificat d'études dans les années 20 (*Le Monde* du 29 février), on risque fort d'oublier que la mission première de l'école primaire reste tout de même d'apprendre à lire et à écrire aux enfants.

Sous prétexte que les écoliers d'aujourd'hui connaissent beaucoup plus de choses que ceux d'hier, grâce, notamment, à la télévision, faudrait-il voir une avancée dans le fait qu'ils maîtrisent plus mal l'expression écrite de leur langue ? Quand, dans une dictée de dix lignes les enfants de la génération Chirac font deux fois plus de fautes d'orthographe que ceux de la génération Clemenceau, où est le progrès ?

Si un prétendu voyou réputé inculte mais devenu star, comme l'acteur Alain Delon, qui était, vendredi soir 1er mars, l'invité de Bernard Pivot dans « Bouillon de culture », sait pétiller d'intelligence sans tomber dans la médiocrité des mots factices, c'est peut-être parce que, en guise de diplôme, il n'a jamais obtenu que le CEP à une époque où ce certificat valait plus que certains bacs.

On ne saurait trop conseiller aux partisans de l'orthographe approximative la relecture de la dictée proposée aux écoliers de la Somme dans le « Sujet de français n 21 » : « *La langue française est harmonieuse, douce à l'oreille, elle se prête tour à tour à exprimer les nuances les plus fines de l'esprit et du cœur. Depuis la causerie la plus simple jusqu'à la poésie la plus haute, elle sait tout dire.* (...) *Mais elle possède une qualité supérieure encore à celles-là : elle est claire, nette et précise ; il n'en est pas où la pensée se montre plus à jour et où l'on voit mieux ce que vaut une idée. Cette belle langue, où tes pères ont mis leurs qualités les plus rares, t'aide à les conserver ; en apprenant à parler français, tu apprends à penser juste.* » C'est aussi en apprenant à écrire juste qu'on apprend à marcher droit dans un monde tordu.

M. Chirac a opté pour la construction d'un second porte-avions

Soixante Rafale seront commandés pour l'aéronavale

C'EST sur l'insistance de Jacques Chirac que le gouvernement a retenu, lors de la réunion du conseil de défense, jeudi 22 février, l'idée de construire un second porte-avions pour compléter le *Charles-de-Gaulle*, prêt en l'an 2000.

L'état-major de la marine avait préconisé cette option, mais, dans un premier temps, lors de la préparation du conseil par le comité stratégique, la proposition avait été écartée en raison de son coût rapporté à son efficacité. *In extremis*, le jour même de la réunion à l'Elysée, M. Chirac a rétabli la mise en chantier d'un second bâtiment. Le chef de l'Etat a précisé, toutefois, qu'il s'agit d'un « *objectif* » dans le cadre de la planification à long terme (sur vingt ans) de l'effort de défense, et pas nécessairement dans le cadre du projet de loi de programmation militaire 1997-2002 soumis, avant l'été, à l'approbation du Parlement.

Le chef de l'Etat a été sensible à l'argument des marins, selon qui la France a besoin d'un groupe aéronaval permanent, et non pas semi-permanent. A l'heure actuelle, la marine dispose du *Clemenceau* et du *Foch*, deux porte-avions qui se relaient avec un seul groupe aérien embarqué (lequel va d'un bâtiment à l'autre selon la mission), mais qui, en raison de leur âge, ne seront plus en service actif au début du XXIe siècle. Compte tenu de ses périodes d'entretien et de ses éventuelles réparations, le *Charles-de-Gaulle* sera immobilisé, globalement, huit mois durant une activité de quatre ans. D'où la nécessité d'envisager un second porte-avions, qui épaulera le premier pour soutenir des forces de « projection » et qui n'a pas besoin d'un autre groupe aérien embarqué.

MODE DE PROPULSION

A des industriels qu'il a reçus au début de la semaine, le ministre de la défense, Charles Millon, a précisé que la mise en chantier du second porte-avions est « *inscrite dans la planification* » et qu'elle sera programmée « *dès que la situation économique le permettra* ». Pour l'instant, il est encore trop tôt pour déterminer le mode de propulsion du second porte-avions. Le *Charles-de-Gaulle* est propulsé par deux chaudières nucléaires, identiques à celles des sous-marins lance-missiles stratégiques de la classe *le Triomphant*. Le second bâtiment pourrait être propulsé comme le sont à ce jour le *Foch* ou le *Clemenceau*.

On ignore encore les caractéristiques de ce second porte-avions. Les marins envisagent la possibilité d'en faire, sur le modèle de ce qui se passe en Grande-Bretagne, un porte-aéronefs d'assaut, à cette différence près qu'il sera équipé de catapultes pour le lancement de ses avions, alors que les bâtiments britanniques n'en ont pas et mettent en ligne des avions Harrier à décollage et à atterrissage verticaux ou des hélicoptères.

En effet, la marine française a reçu confirmation du conseil de défense qu'elle aura des Rafale M (version embarquée du Rafale de Dassault) à partir de 2001-2002. Le *Charles-de-Gaulle*, équipé dans un premier temps de Super-Etendard comme le *Foch* ou le *Clemenceau*, devrait embarquer trente-deux Rafale à terme. Au total, la marine commandera soixante Rafale, alors qu'il avait été initialement envisagé qu'elle en achète quatre-vingt-six. Elle disposera également, à l'horizon 2015, de trois avions-radars embarqués Hawkeye acquis aux Etats-Unis et déployés alternativement à partir de l'un ou l'autre des deux porte-avions.

Pour le reste, le conseil de défense a laissé à la marine nationale – avec soixante-trois mille marins et sept mille civils – la possibilité, d'ici à une dizaine d'années, d'aligner quatre-vingt-un bâtiments (au lieu d'une centaine actuellement). Parmi eux, six sous-marins nucléaires d'attaque (lance-torpilles), quatre transports de chalands de débarquement, douze frégates de premier rang (huit à vocation anti-aérienne et huit de lutte anti-sous-marine), quatorze frégates de deuxième rang, seize navires de guerre des mines, vingt-sept avions de surveillance maritime Atlantique 2 et trente-sept hélicoptères de combat.

Jacques Isnard

La France restitue à Greenpeace ses bateaux saisis

Le procureur de la République en Polynésie a levé, vendredi 1er mars, la saisie des cinq navires de Greenpeace (le *MV-Greenpeace*, le *Rainbow-Warrior-II* remisés à Hao ; le *Vega*, la *Ribaude* et le *Manutea*, à Mururoa) et de l'hélicoptère embarqué que la France avait interceptés à l'été 1995, devant les sites nucléaires du Pacifique. Selon la marine, ces bateaux ont été entretenus – comme l'a été l'hélicoptère – et ils peuvent reprendre la mer après quelques heures de préavis. L'organisation écologiste a demandé l'envoi d'une mission d'experts pour constater l'état des navires. Le parquet de Papeete a, de son côté, indiqué que cette décision « *ne préjuge en rien des suites qui seront ultérieurement réservées* » aux enquêtes judiciaires, mais que « *l'immobilisation des bateaux n'apparaît plus indispensable à la manifestation de la vérité* ».

Les Etats-Unis autorisent la commercialisation à l'échelle mondiale du Ritonavir, un médicament antisida

WASHINGTON
de notre correspondant

En approuvant, vendredi 1er mars, la commercialisation du Ritonavir, un antiprotéase à propos duquel la formule de tirage au sort envisagée par le Conseil national du sida pour sa distribution en France a provoqué une vive polémique (*Le Monde* du 1er mars), la Food and Drug Administration (FDA) américaine a renforcé l'espoir de milliers de malades du sida qui devraient à cette nouvelle génération de médicaments, selon Fred Kessler, le commissaire de la FDA, de « *vivre plus longtemps* ».

Après avoir donné son feu vert, en décembre 1995, à la mise sur le marché de l'Invirase (sous le nom de Saquinavir) des laboratoires Hoffmann-Laroche, la FDA vient d'approuver le Ritonavir (Norvir) des laboratoires Abbott tandis que son comité consultatif émettait un avis positif à l'Indinavir (Crixivan) des laboratoires Merck, celui-ci étant assuré de recevoir rapidement une autorisation définitive. Dans le cas du Ritonavir, les pharmacies américaines devraient être en mesure de répondre à la demande des malades dans un délai de deux semaines. Le président Bill Clinton s'est lui aussi félicité d'une décision qui signifie que l'investissement dans la lutte contre le sida « *commence à porter ses fruits* ».

La décision de la FDA devrait avoir des effets positifs pour tous les malades « en phase avancée », soit entre 60 000 et 100 000 personnes aux Etats-Unis et environ 15 000 personnes en France. Selon les chiffres de la FDA, un peu plus de 200 000 gélules pourront, dans un premier temps, être exportées vers la France. Jusqu'à présent, le Ritonavir était disponible en Europe sous forme de sirop, au goût fort désagréable. Pour traiter un millier de malades, environ 1 million de gélules par mois seront nécessaires. Ce premier contingent autorisé par la FDA sera fourni aux patients qui ont participé aux essais thérapeutiques du Ritonavir, soit un millier de personnes, dont un peu plus de 200 en France. Les laboratoires Abbott vont ensuite s'efforcer d'augmenter leur production de façon à pouvoir traiter 1 000 malades français supplémentaires chaque année.

Les autorités françaises ont cependant l'intention de faire le forcing auprès de la firme de Chicago pour que les Français soient en quelque sorte servis au même rythme que les malades américains, ce qui n'est pas encore acquis. Dans un communiqué, Abbott indique que son objectif est de « *livrer ce médicament à l'échelle mondiale* » et « *de satisfaire à la demande globale de Ritonavir, au fur et à mesure de l'approbation du médicament dans les différents pays* ».

Sur un groupe de vingt-neuf malades ayant atteint un stade très avancé de la maladie qui ont commencé ce traitement en 1993, trois sont décédés. Or la « charge virale » des vingt-six autres a pratiquement disparue. Il est vrai cependant qu'aucun des patients n'a encore interrompu le traitement de Ritonavir, ce qui ne permet pas de se prononcer sur leur « guérison » définitive.

Laurent Zecchini

Les candidats ont multiplié les meetings au dernier jour de la campagne électorale espagnole

MADRID
de notre correspondant

La dernière journée de la campagne électorale en Espagne, vendredi 1er mars, a pris des allures de marathon pour les trois principaux candidats. Le quotidien *El Pais* a calculé le nombre de kilomètres effectués : 1 276 pour José Maria Aznar, qui a commencé par un meeting en début d'après-midi à Valladolid avant de se rendre à Huelva puis à Séville (Andalousie) et a terminé son périple par Madrid devant quinze mille personnes, pour demander que les Espagnols lui permettent de constituer « *un gouvernement fort, honnête et efficace* ». Au total, quatre réunions électorales ont réuni quarante-cinq mille personnes afin d'expliquer que demain le Parti populaire (PP) « *sera capable de conquérir l'avenir* ».

Felipe Gonzalez, lui, n'a parcouru « que » *777* kilomètres. Un aller et retour Madrid-Séville pour les deux derniers rassemblements électoraux. Pratiquement aphone, le président du gouvernement a placé ses dernières banderilles dans la capitale andalouse, devant quinze mille personnes. La première fut dirigée vers les électeurs du centre qui seraient tentés de voter à droite. Felipe Gonzalez leur a rappelé qu'ils ne devaient pas mettre leur suffrage « *dans le même sac que celui de Blas Piñar* », ancien dirigeant de l'extrême droite. La seconde fut ajustée entre les épaules de Julio Anguita, le dirigeant communiste, accusé d'être « *le dernier dirigeant occidental communiste à avoir léché les pieds de Nicolae Ceaucescu, l'ancien dictateur roumain* ».

Julio Anguita ne pourra lui répondre puisque samedi 2 mars, veille du scrutin, est un jour de réflexion. Celui qui se considère comme le représentant de « *la véritable gauche* » n'a pas non plus ménagé ses attaques contre Felipe Gonzalez au cours de ses deux derniers rassemblements à Madrid, puis à Séville, soit un parcours de 670 kilomètres. « *Vous croyez que Gonzalez est capable d'entrer dans l'opposition alors qu'il a fait une politique que le PP cautionne ?* », s'est demandé le porteur de « *l'unique drapeau honnête de la gauche* ». Une frange de l'électorat de gauche, déçu par le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), a tendance à se réfugier au sein d'Izquierda unida (IU, Gauche unie, dominée par le Parti communiste), dont Julio Anguita est le coordinateur. « *Dans vingt-sept circonscriptions, un siège de député se joue en fonction du vote d'IU*, a déclaré Felipe Gonzalez. *Je veux faire un appel direct à ce vote afin qu'il serve à barrer la route à la droite.* »

Récupérer à gauche, mettre en garde le centre : tels furent les deux axes sur lesquels Felipe Gonzalez a tenté de jouer. Celui qui se sent « *l'Espagnol le plus heureux du XXe siècle* » en raison de l'affection qui lui a été prodiguée, s'est refusé à ce que son dernier meeting soit celui « *des adieux* ». « *Nous avons encore beaucoup de travail à faire* », a-t-il assuré devant un parterre ému, tandis qu'à Madrid les supporters de José Maria Aznar scandaient: « *Felipe sort les meubles!* » Manifestement le président du PP était déjà pratiquement dans la peau du président du gouvernement. Il l'a d'ailleurs été tout au long de la campagne, annonçant ce qu'il ferait dès le 4 mars. Le PP est la seule formation politique a avoir demandé la permission à la municipalité de Madrid d'organiser une fête dans la nuit de dimanche à lundi.

Michel Bôle-Richard

■ **AUSTRALIE : les premières estimations des résultats des élections législatives australiennes laissaient prévoir, samedi 2 mars, en fin de matinée (heure de Paris), une victoire de l'opposition conservatrice conduite par John Howard au détriment du Parti travailliste du premier ministre Paul Keating. Les travaillistes étaient au pouvoir depuis treize ans. – *(AFP.)***

M. Blondel a été réélu secrétaire général de FO

SUR LE PLAN PERSONNEL, Marc Blondel a tout lieu de se féliciter du dix-huitième congrès de Force ouvrière (FO), qui a pris fin vendredi 1er mars à Paris. Réélu au poste de secrétaire général par le comité confédéral national, samedi 2 mars, il a démontré qu'il conserve sa prééminence à la tête de la centrale. Même si elle a fédéré autour d'elle 20 % des voix tout au long du congrès, l'opposition interne n'a pas réussi à percer. Le contexte général dans lequel s'est tenu le congrès, juste après le mouvement social de novembre et de décembre 1995 qui a créé une dynamique de rassemblement, tout comme la culture propre à FO, où le réflexe unitaire et la légitimité du chef investi sont des valeurs très partagées, ont servi le secrétaire général en place.

Pourtant, le vote sur la résolution générale a confirmé, vendredi, le rapport de forces créé la veille par celui sur le rapport d'activité. Les trois mille délégués ont eu à se prononcer sur trois projets de résolution générale, situation qui n e s'était pas reproduite depuis le treizième congrès de FO à Vichy en 1977. Juste avant le vote, M. Blondel est intervenu pour critiquer cet état de fait. « *Le rôle de la résolution générale est d'intégrer au maximum les revendications qui nous viennent des syndicats*, a-t-il commenté, *celui du rapporteur est de réaliser une synthèse. Or, cela n'a pas été possible, parce qu'on est arrivé avec des textes tout faits à ce congrès.* » Sans les nommer explicitement, il a dénoncé les agissements des partisans de Jacques Mairé, qui ont eu recours à « *des techniques et des méthodes* » s'apparentant à celles des « *partis politiques* ». Dans ces conditions, il a invité l'assemblée à se prononcer sur l'un des trois projets par un vote bloqué, sans possibilité d'amendement. Le projet de résolution générale, qui avait l'accord du bureau confédéral, a recueilli 77,6 % des voix.

Ce texte, qui fixe les orientations de la centrale pour les trois ans à venir, affirme la vocation de FO à pratiquer « *un syndicalisme de contre-poids, dont le rôle ne peut être que de représenter et défendre les intérêts particuliers des salariés* ». Réaffirmant « *son attachement au salaire social différé* », FO prendra des initiatives « *pour s'opposer à la mise en place d'un régime universel de Sécurité sociale et pour défendre la place des organisations syndicales confédérées dans la gestion de la protection sociale* ». La confédération prône, aussi, une relance économique en Europe.

Alain Beuve-Méry

Tirage du *Monde* daté samedi 2 mars 1996 : 473 947 exemplaires - 3



